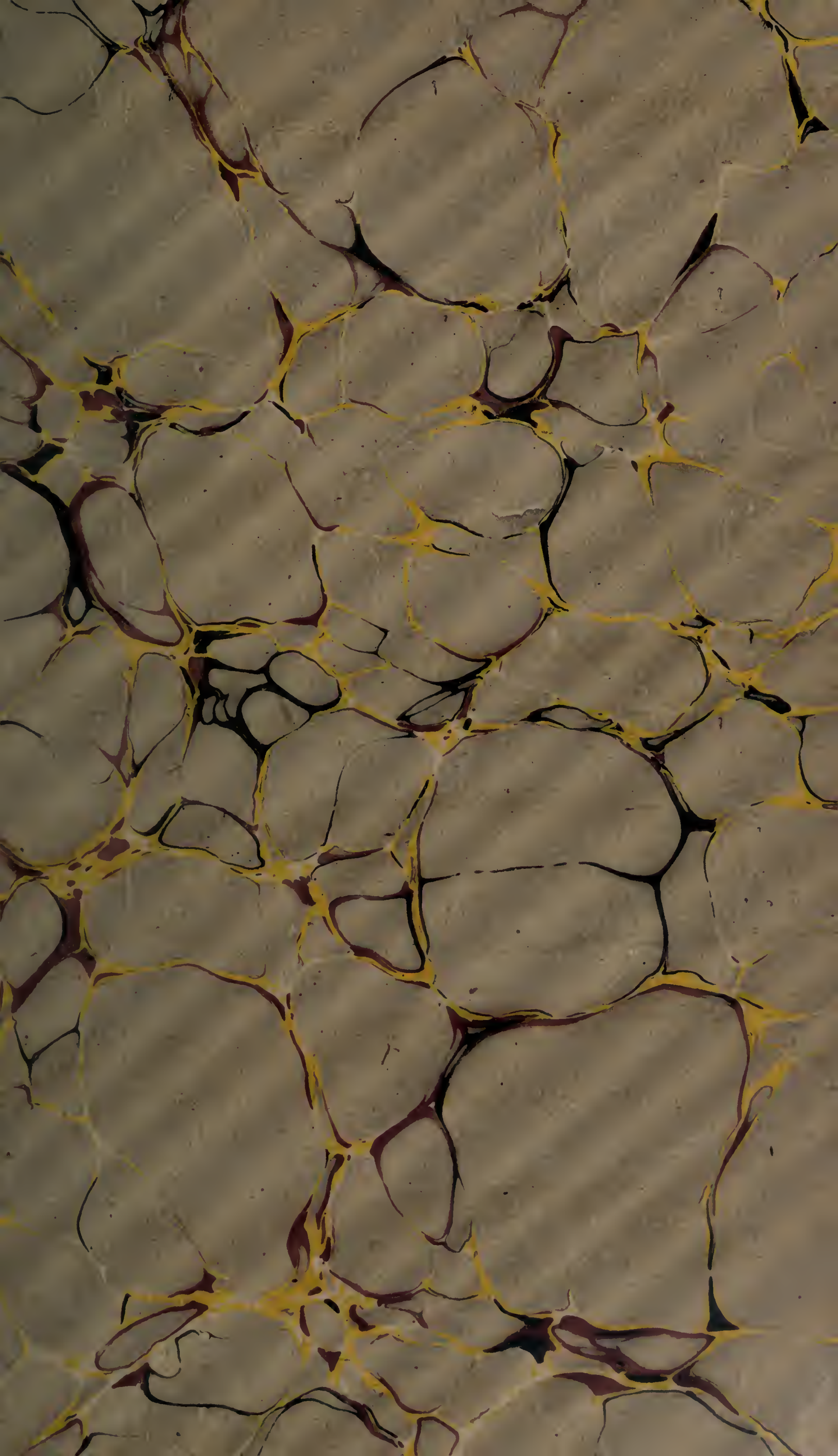

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01479604 9





PHONOLOGIE MÉCANIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

par



J.-E. BLONDEL

Auteur de :

La Question sociale et sa solution scientifique

et de l'*Histoire économique de la Conjuration de Catilina*



PARIS

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie

ÉDITEURS du : JOURNAL DES ÉCONOMISTES, de la COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES, du DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, du DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, etc.

14, Rue de Richelieu, 14

1895

PRÉFACE

La langue française est sortie, depuis longtemps, de sa période de spontanéité, pour entrer, d'une façon bien expresse, dans celle de la réflexion, des règles positives, de l'usage conscient et méthodique.

Il importe que cette seconde évolution s'accomplisse avec toute l'ampleur et toute la précision dont elle est susceptible.



La langue française, d'un autre côté, répandue parmi les classes élevées de la société européenne, et adoptée par les chancelleries, comme instrument diplomatique, fait visiblement effort, à notre époque, pour pénétrer, par degrés, les couches profondes des populations.

On peut prévoir qu'un jour, sans éliminer les idiomes nationaux, elle s'y superposera, pour devenir, en quelque sorte, l'expression du fonds commun de la civilisation occidentale, et servir de rendez-vous aux sciences, aux arts, aux lettres, à la philosophie.

Et si, comme c'est probable, l'une des grandes nations modernes parvient à saisir l'hégémonie de l'Europe, et à constituer, à son profit, l'unité sociale vers laquelle tout s'achemine à pas rapides, la langue française se trouvera disposée pour devenir la langue officielle du vaste empire dont les frontières finiront vraisemblablement par se confondre avec celles de l'ancien monde.

C'est donc, à cet autre point de vue aussi, une nécessité, et presque une obligation morale que de rechercher quelle est la structure exacte de notre langue. Nous en faciliterons, de cette manière, l'étude et l'intelligence aux étrangers. Nous la connaitrons mieux nous-mêmes, parce que nous nous en formerons une idée raisonnée.



La première chose qu'il y ait à faire, dans ce but, c'est manifestement de soumettre les signes dont elle se compose à une analyse approfondie, pour découvrir, en dehors de toute conception grammaticale, de quelles parties, simples ou déjà complexes, ils sont formés, et à quelles lois ils obéissent.

On pressent, en effet, que les sons dont la succession, indéfiniment poursuivie, constitue la langue, ne se comportent pas différemment des autres êtres qui peuplent le monde. Leur concours n'a pas lieu fortuitement, mais en conformité des rapports nécessaires dérivés de leur nature.

Il existe, en un mot, un ordre phonétique discipliné, harmonique, et, par conséquent, une science correspondante: la PHONÉTIQUE, *ou, comme il semble préférable de dire: la* PHONOLOGIE, *qu'il y a lieu d'exposer méthodiquement.*

C'est la tâche à laquelle je me suis consacré.



A peine esquissée jusqu'ici, ou confondue, à l'état de fragments dispersés, avec la grammaire et la littérature, la phonologie ne méritait encore qu'imparfaitement le nom de science, surtout parce que n'ayant pas conquis ses principes, dégagé ses axiomes de la multitude, incessamment renaissante, des phénomènes où ils sont inclus, elle n'était pas formée en corps de doctrines.

J'ai développé ces données sommaires, au moyen, tout ensemble, de la constatation directe des choses, sans laquelle rien ne se fonde, de l'analyse, qui n'est qu'une observation déliée et réfléchie, et de l'induction, qui, sans avoir la certitude de l'expérience même, y supplée toutefois, lorsque celle-ci s'épuise.

J'ai constitué une science complètement nouvelle dans son ensemble, et dans la presque totalité de ses détails.

Je ne doute pas, à la vérité, qu'il ne reste beaucoup à apprendre à cet égard. Pas plus que les autres sciences, la phonologie ne comporte de limites assignables. Mais, dès à présent, elle est assez amplement établie, pour reproduire, dans sa contexture, l'économie essentielle de la langue. Elle en est l'image exacte, quoique réduite, et elle donne ainsi le secret de la façon dont la parole, envisagée en soi, se pose et se développe.

Prenant place auprès des autres sciences expérimentales, ses congénères, la phonologie se classe plus spécialement, à son rang, au nombre des sciences psychologiques ou morales: l'étude de l'intelligence et celle de la sensibilité, la sociologie, l'économie politique, et la morale proprement dite, la grammaire et la littérature, qui ont pour indispensables prolégomènes les notions relatives aux signes de la pensée, etc.



Je n'ai, au surplus, envisagé la langue française phonétique que sous la forme qu'elle comporte à notre époque. Ce serait tout autre chose que de rechercher comment, après s'être constituée du latin, par voie de dérivation, elle s'est insensiblement transformée, pendant le cours des siècles.

Il est vraisemblable, en effet, qu'en dehors de ses lois d'organisation permanente, la langue française

a obéi et obéit encore à d'autres lois, sous l'empire desquelles ses modifications se rattachent les unes aux autres, et se ramènent à une formule unique. La langue a certainement son génie d'évolution, qu'il sera possible, un jour, d'inférer du passé, et qui permettra d'induire, au moins d'une façon générale, la voie où elle est engagée, le terme éloigné vers lequel elle gravite.

Il y a, en un mot, deux phonologies différentes, quoique inséparablement associées : l'une, proprement dite, qui concerne la structure présente de la langue, et les rapports permanents des sons ensemble ; l'autre, HISTORIQUE, *qui prend pour objet de ses investigations les formes diverses et enchaînées qu'a successivement revêtues la langue.*

On doit, d'une façon plus précise encore, distinguer de la phonologie STATIQUE, *qui concerne les conditions d'existence et d'équilibre des sons, la phonologie* DYNAMIQUE, *relative aux modifications que subissent les sons élémentaires, et les combinaisons qui s'en suivent. La phonologie historique est le sens supérieur et collectif de la phonologie dynamique.*

C'est naturellement par la phonologie proprement dite, principalement statique, dans les limites de laquelle, je le répète, je me suis tenu enfermé, qu'il y a lieu d'aborder l'examen de la langue exclusivement phonétique, prélude de la langue grammaticale.

PHONOLOGIE MÉCANIQUE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE I

LEXES

1. **Lexes.** — Quand on dit *ba*, l'oreille décompose cette émission de voix en deux sons distincts : *b* et *a*. Pareille chose a lieu avec *ab, ro, or*. On discerne, d'une façon analogue, trois sons dans *bra,* quatre dans *ostr*, cinq dans *strov*.

Tous ces sons premiers, indivisibles, simples : *b, a, r, o, s, t, v*, dans lesquels l'analyse résout les émissions de voix complexes, et qui, souvent même, comme *a* et comme *o,* constituent l'émission de voix entière, sont, avec plusieurs autres du même genre, les éléments les plus tenus de la *parole*, du *langage*, de la *langue*.

Nous les appellerons des *lexes*.

Mettons nos soins à en faire le dénombrement exact, et à les classer, par groupes, suivant leurs traits de commune ressemblance.

2. **Voyelles**. — Les uns, comme *a* et *o*, que nous venons de citer, sont des *voyelles*. On les reconnaît aisément à ce caractère qu'ils peuvent être prononcés isolément. Ils sont susceptibles aussi d'être poursuivis, plus ou moins longtemps, parce qu'ils résultent d'une disposition stable des organes de la voix.

Pour découvrir les voyelles dont la *langue française* fait usage, ne nous laissons influencer ni par des opinions préconcues et les dénominations en vigueur, ni par la forme composée sous laquelle la langue écrite présente quelquefois des sons réellement simples, ni par les homonymies et les synonymies dont la langue écrite est également entachée. Mettons-nous, comme il faudra toujours le faire, pour éviter l'erreur, en présence des choses mêmes, et bornons-nous à consulter l'oreille, conjointement avec le jeu des organes de la voix.

Le lexe *ou*, quoiqu'il s'écrive au moyen de deux lettres, est bien un son simple. C'est, de plus, une voyelle, puisqu'il se prononce sans le secours d'aucun autre son, et pendant un temps qui n'a d'autre limite que celle qu'y met la volonté de celui qui parle, ou la nécessité de respirer. Nous représenterons désormais ce lexe par le signe *w*, auquel nous enlèverons toute autre signification. C'est chose indispensable, pour les recherches délicates auxquelles nous allons nous livrer, que d'employer des signes qui ne se prêtent à aucune équivoque.

Le lexe *a* est simple comme *w*, et c'est, par les mêmes raisons, une voyelle.

Le lexe *o* est une troisième voyelle.

Signalons, en quatrième lieu, le son attaché à l'*e* que les grammairiens appellent muet : *me*, *te, se, petit,* mais qu'il serait préférable d'appeler *obtus.* On rencontre, en effet, un très grand nombre de mots dans le corps ou à la fin desquels l'*e* écrit tantôt se prononce, tantôt ne se prononce pas : *chanterai, nombre.* Lorsqu'il se fait entendre, il ne diffère pas phonétiquement de celui que nous venons d'indiquer : c'est un *e* obtus. Lorsque au contraire, il ne se fait pas entendre, il est purement graphique, n'existe pas,

au point de vue de la prononciation, et mérite pleinement alors le nom d'*e* muet, sous lequel nous le désignerons, le cas échéant. Nous écrirons toujours l'*e* obtus sous cette forme *e*.

Le lexe *u* est, au même titre que les précédents, une cinquième voyelle.

Il en existe une sixième. C'est le lexe que représentent, par exemple, l'*e* accentué de *réduit* ou de *succès*, l'*e* non accentué de *vertu*, l'*ais*, l'*ait* du présent de l'indicatif et du présent du conditionnel : je *chantais*, il *chantait*, tu *chanterais*, il *chanterait*. C'est l'*e* ouvert des grammairiens. Nous écrirons cette voyelle au moyen du signe *x*, que nous priverons, ainsi que nous l'avons fait pour le signe *w*, de toute autre valeur.

La septième et dernière voyelle dont nous ayons à faire mention, à ce moment, du moins, est l'*i*, qui ne présente pas de difficulté.

Nous donnerons à ces sept voyelles le nom de voyelles *fondamentales*, et quand nous aurons à en parler, nous les désignerons, chacune en particulier, au moyen des sons mêmes, pris au masculin, en quoi elles consistent : l'*w*, l'*a*, l'*o*, l'*e*, l'*u*, l'*x*, l'*i* ; un *w*, un *a*, etc.

3. Quantité, qualité, ton.— Les voyelles peuvent être, au moins d'une façon abstraite, envisagées sous trois aspects distincts, qui en sont les manières d'être essentielles : la *quantité*, la *qualité* et le *ton*.

La quantité d'une voyelle n'est autre chose que sa durée, que le temps pendant lequel elle frappe l'oreille. Celles qui, pour être entendues, et, selon qu'il semble, prononcées, exigent plus de temps, sont plus *longues*. Celles qui exigent moins de temps, sont plus brèves.

Nous appellerons, à défaut d'une expression

propre, *qualité* d'une voyelle ce qui en constitue le fond, la substance, plus compacte, chez les unes, qui sont plus *denses*, plus exile chez les autres, qui sont plus *rares*.

Il faut tenir compte aussi du *ton* des voyelles. c'est-à-dire de la position qu'elles occupent sur l'échelle diatonique. Les unes sont plus *graves*, et les autres, plus *aiguës*.

4. A la quantité, à la qualité et au ton des voyelles s'adjoignent, à titre de dérivés, la *matière*, le *timbre* et l'*intensité*.

La matière d'une voyelle est la somme de sa quantité et de sa qualité. Les voyelles qui, d'une façon ou d'une autre, ont plus de matière, sont plus *fortes* ; celles qui en ont moins, sont plus *faibles*.

Le timbre d'une voyelle résulte de la proportion où y sont employées la quantité, la qualité et le ton. C'est, en quelque sorte, la couleur caractéristique du son. C'est ce qui fait qu'il ne se confond avec aucun autre ; que l'*w*, par exemple, se distingue de l'*a*, de l'*o*, etc. Ainsi de trois couleurs données peut-on tirer un nombre illimité de nuances dérivées, et l'on imagine qu'en fortifiant ou en amoindrissant, suivant les cas, les manières d'être primitives dont les voyelles sont le résultat, on les ramènerait soit à sept *w*, soit à sept *a*, etc. Il y a des timbres plus *longs*, plus *denses*, plus *graves*, plus *brefs*, etc.

L'intensité d'une voyelle, enfin, consiste dans la somme, variable, d'après la longueur ou la brièveté, la densité ou la rareté, la gravité ou l'acuité, de la quantité, de la qualité et du ton. Plus il existe, par exemple, soit uniquement, et toutes choses égales d'ailleurs, de quantité, de qualité ou de ton, soit simultanément, et encore toutes choses égales

d'ailleurs, de quantité et de qualité, de quantité et de ton, soit surtout simultanément de quantité, de qualité et de ton dans la voyelle *a*, plus elle est intense.

On peut dire, par extension, que la quantité, la qualité et le ton sont plus intenses quand la première implique plus de longueur; la seconde, plus de densité; la troisième, plus d'acuité.

5. Quoique, après avoir discerné les voyelles, il soit aisé d'y reconnaître, par voie d'abstraction, la quantité, la qualité et le ton, on peut s'aider, en outre, à cet effet, des considérations suivantes.

Puisque nous parlons, suivant les circonstances, avec plus ou moins de lenteur ou de volubilité, c'est que nous mettons tantôt plus de temps, et tantôt un temps moindre, pour prononcer les mêmes mots, les mêmes éléments constitutifs des mots, et, en particulier, les voyelles. Il y a donc manifestement une quantité dans les sons simples dont se compose la langue.

Il s'y rencontre également une qualité, puisque, quand nous élevons la voix, nous donnons à nos paroles plus de corps, nous les composons d'une substance plus compacte, plus dense que quand nous nous entretenons avec quelqu'un sur le mode ordinaire de la conversation.

Quand, enfin, nous chantons, c'est que nous distribuons méthodiquement les lexes aux différents degrés de l'échelle diatonique, au lieu de les y laisser placés d'une façon confuse; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, il en est de plus graves comme de plus aigus.

L'analyse, qui n'est qu'une observation portée méthodiquement à un plus grand degré de délicatesse,

s'empare de ces données sommaires, les élucide, les précise, et, descendant ainsi de la parole envisagée d'une façon générale et complexe, jusqu'aux divers éléments dont elle se compose, constate bien que chacun de ces derniers, quoique simple et pratiquement indivisible, peut être regardé comme un triple assemblage de quantité, de qualité et de ton, et envisagé, par surcroît, à chacun de ces autres points de vue : la matière, le timbre, l'intensité.

6. **Série fondamentale.** — Si l'on range les voyelles dans l'ordre *w, a, o, e, u, x, i* que nous avons suivi (N° 2), on remarque qu'elles décroissent d'*w* en *i,* sous le rapport de la quantité. L'*w* est plus long que l'*a,* qui l'est plus que l'*o.* L'*o,* à son tour, est plus long que l'*e*, qui l'est plus que l'*u.* Ce dernier lexe, enfin, est plus long que l'*x,* qui l'est plus que l'*i.* Inversement, l'*i* est plus bref que l'*x;* l'*x* est plus bref que l'*u*; l'*u* est plus bref que l'*e*, qui l'est plus que l'*o,* et ainsi de suite jusqu'en *w.* Cette voyelle *w* est la plus longue des voyelles. La voyelle *i* est la plus brève. Les cinq autres sont relativement plus ou moins longues, plus ou moins brèves, selon leur proximité ou leur éloignement des voyelles extrêmes *w* et *i.*

Les voyelles décroissent d'*w* en *i,* sous le rapport de la qualité, comme elles le font sous celui de la quantité. L'*w* est plus dense que l'*a,* qui l'est plus que l'*o.* Ce dernier lexe est, à son tour, plus dense que l'*e,* et ainsi de suite, jusqu'en *i.* Inversement, l'*i* est plus rare que l'*x,* qui l'est plus que l'*u* et ainsi de suite. La voyelle *w* est la plus dense des voyelles; la voyelle *i* en est la plus rare. Les cinq autres sont relativement plus ou moins denses, plus ou moins rares, selon leur proximité ou leur éloignement des voyelles extrêmes *w* et *i.*

Les voyelles croissent, au contraire, d'*w* en *i*, sous le rapport du ton. L'*a* est plus aigu que l'*w*; l'*o* est plus aigu que l'*a*; l'*e* est plus aigu que l'*o*, et ainsi de suite jusqu'à l'*i*. Inversement, l'*x* est plus grave que l'*i*; l'*u*, plus que l'*x*; l'*e*, plus que l'*u*, et ainsi de suite jusqu'à l'*w*. La voyelle *w* est la plus grave des voyelles; et la voyelle *i*, la plus aiguë. Les cinq autres sont relativement plus ou moins graves, plus ou moins aiguës, selon leur proximité ou leur éloignement des voyelles extrêmes *w* et *i*.

Ainsi, chose remarquable, tandis que la quantité et la qualité sont toujours en raison directe l'une de l'autre; qu'elles croissent ou qu'elles décroissent de concert, simultanément et inséparablement, le ton est toujours en raison inverse, de la quantité et de la qualité, séparées ou réunies. Quand celles-ci augmentent, le ton s'affaiblit, s'abaisse; quand elles diminuent, le ton se fortifie, s'élève. Plus une voyelle est longue et dense, plus elle est grave; plus une voyelle est brève et rare; plus elle est aiguë, etc.

Le ton est, en quelque sorte, la mise en œuvre de la matière, le principe qui la vivifie. A mesure que la matière s'amoindrit, le ton semble s'efforcer, par une intervention plus active, de remédier à son défaut.

7. Il résulte de cette permanence des rapports qui existent, d'un côté, entre la quantité et la qualité, de l'autre, entre la matière et le ton des voyelles, aussi bien que de la proportion constante, au point de vue de la quantité, de la qualité et du ton des différentes voyelles, que celles-ci ne forment pas un groupe confus, où n'importe quelle place peut être occupée par n'importe laquelle d'entre elles; mais un groupe régulier, méthodique, une suite d'une extrême correction, où chaque élément simple a sa place

invariablement déterminée, par la mesure relative de sa quantité, de sa qualité et de son ton.

Nous nous servirons, pour faire entendre, bien explicitement, cette distribution croissante ou décroissante des voyelles dans un certain ordre, du mot *série*. Nous dirons des voyelles *w, a, o, e, u, x, i* qu'elles sont les *termes* d'une série, à laquelle nous donnerons le nom, soit de série *fondamentale*, soit de série *w*, en raison de son terme le plus long, le plus dense et le plus grave.

Il y a d'autant plus d'utilité à faire usage de cette désignation que la suite de nos investigations nous fera découvrir d'autres séries du même genre.

8. **Voyelles sonores.**—Il est aisé de s'apercevoir que la voyelle *e* présente, relativement à celles dont elle est précédée, et à celles dont elle est suivie, un caractère particulier. Elle est moins terne que l'*w* et que l'*a*, parce que le ton s'y fait plus vivement sentir; elle est moins âpre toutefois que l'*u*, que l'*x* et que l'*i*, et, en même temps, plus ferme, parce que la quantité et la qualité y contrebalancent encore le développement du ton. La voyelle *e*, en un mot, est *sonore*, et l'on peut rendre approximativement raison de ce fait, en disant qu'il résulte de ce que la matière et le ton se combinent alors en proportions sensiblement égales. La première ne surabonde plus, comme dans l'*w* et l'*a*; le second est déjà en relief, sans être encore parvenu à son plein développement, comme dans l'*x* et l'*i*.

La voyelle *o* participe, à cet égard, quoique ce soit dans une mesure un peu moindre, des propriétés de la voyelle *e*. L'*o*, en d'autres termes, est sonore, mais il l'est moins que l'*e*.

La sonorité constitue un des aspects les plus

remarquables des sons simples. Il importe de la signaler et d'en essayer une explication, dès la première fois qu'elle se rencontre.

9. Voyelles altitudinales. — Lorsqu'on parle avec plus d'énergie qu'on ne le fait dans la conversation ordinaire, les voyelles se mettent en relief, non-seulement, comme nous l'avons fait remarquer tout à l'heure (N° 5), sous le rapport de la qualité, mais au triple point de vue de la quantité, de la qualité et du ton. L'*w*, l'*a,* l'*o,* l'*e,* etc. sont alors plus longs, plus denses et plus aigus. Ils semblent, grâce au développement qu'ils reçoivent, et que nous appellerons, par ce motif, *altitudinal,* s'élever au-dessus du niveau où ils se tiennent naturellement placés.

Les voyelles altitudinales sont, en un mot, plus intenses (N° 4) que les voyelles fondamentales correspondantes. Elles sont plus amples, par leur quantité ; plus pleines, par leur qualité ; plus retentissantes, par leur ton. Elles occupent plus fortement l'oreille, à tous les égards.

10. Les voyelles altitudinales présentent, en outre, ce caractère que la proportion de la quantité, de la qualité et du ton s'y trouve légèrement modifiée. Elles n'ont plus exactement le même timbre que les voyelles primitives ou fondamentales correspondantes. Le ton y croît sensiblement avec plus de rapidité que la matière, quantité et qualité, dans les termes graves *w* et *a* de la série. C'est, au contraire, la matière qui y croît avec plus de rapidité dans les termes aigus *x* et *i*. Il n'y a guère que les termes moyens *o*, *e*, *u*, qui semblent conserver, en tout état de cause, à peu près le même timbre, le même rapport entre leurs manières d'être constitutives : la quantité, la qualité, le ton, et

encore ne saurait-on douter que cette permanence apparente ne soit une conséquence bien plutôt de l'imperfection de l'audition que de la réalité rigoureuse des choses.

Les voyelles altitudinales présentent, en un mot, relativement aux voyelles fondamentales le même caractère que les voyelles *e* et *o* relativement aux autres termes de la série. Elles sont sonores, parce que la quantité, la qualité et le ton y sont employées dans une proportion qui se rapproche de l'égalité. Le ton y avive la matière dans les termes initiaux de la série ; la matière y contrebalance le ton dans les termes finaux.

Elles sont toutefois, non pas d'une sonorité fondamentale, comme l'*e* et l'*o*, mais d'une sonorité intense, à cause du développement simultané de la quantité, de la qualité et du ton.

11. **Séries altitudinales.** — Le développement ainsi effectué, en tous sens, des voyelles fondamentales, sous forme de voyelles altitudinales, a pour résultat, on peut, du moins, l'imaginer théoriquement, de donner naissance à un nombre illimité, et extrêmement diversifié de séries *altitudinales*, qui constituent autant de *systèmes* de prononciation, et sont, en quelque sorte, chacune, en particulier, l'image agrandie de la série fondamentale.

On conçoit, en effet, qu'il est possible de varier, de bien des façons, le développement altitudinal d'une même voyelle, en faisant absolument ou relativement la part plus grande tantôt à la quantité, tantôt à la qualité, tantôt au ton. Il y a des développements altitudinaux plus longs, d'autres plus denses, d'autres plus aigus, d'autres plus intenses.

Les séries altitudinales sont d'ailleurs organisées

à la complète ressemblance de la série fondamentale. La quantité et la qualité y décroissent, de concert, du premier terme au dernier, ou s'accroissent, au contraire, de celui-ci à celui-là. Le ton s'y développe du premier terme au dernier, ou s'amoindrit, par degrés, de celui-ci à celui-là. Il y a plus de longueur, de densité et moins de ton dans l'*w* de chaque série altitudinale que dans l'*a* de la même série ; dans l'*a* que dans l'*o*, dans l'*o* que dans l'*e*, et ainsi de suite. La quantité et la qualité se modifient toujours de concert, soit en plus, soit en moins, tandis que le ton se mesure toujours en raison inverse de la matière.

12. **Voyelles fortes.** — La plupart des voyelles altitudinales sont *spontanées*, en ce sens qu'elles résultent exclusivement de l'initiative de ceux qui parlent. Mais il s'en rencontre un certain nombre que la langue a retenues, qui font corps avec elle, que tout le monde emploie, que les individus nouveaux reçoivent tout établies de leurs devanciers, et qu'ils transmettront, à leur tour, à leurs successeurs. Les voyelles de ce genre peuvent être appelées *consolidées*, *traditionnelles*. Elles sont consolidées, en raison de leur permanence ; elles sont traditionnelles relativement aux différentes générations qui en font usage.

Il y a aussi, en conséquence, des séries altitudinales *spontanées* et des séries, ou, tout au moins, une série altitudinale *traditionnelle*. Les premières, qui ne sauraient avoir qu'une durée éphémère, sont, en outre, ordinairement établies d'une façon incomplète, parce qu'elles ne comportent qu'un petit nombre de termes ou même qu'un seul. Il suffira d'en faire mention. La seconde mérite, au contraire, de retenir l'attention. Nous allons nous appliquer à déterminer les éléments dont elle se compose.

13. La voyelle *w* est tout autre dans *nous* que dans *roue*. Elle reste fondamentale ou *faible* dans le premier de ces deux mots ; elle est, comme l'oreille le fait aisément apercevoir, altitudinale ou *forte* dans le second. Les deux formes de l'*w* concourent et contrastent dans *sous-loue*.

La voyelle *a* est fondamentale dans *combat*, et forte dans *ah ! ha !*

La voyelle *o* est fondamentale dans *abolir*, et forte dans *beau*. Les deux formes concourent dans *poteau*.

La voyelle *e* est également susceptible d'une forme fondamentale : *de*, et d'une forme forte : *deux*. L'une et l'autre concourent dans *neveu*.

La voyelle *u* est fondamentale dans *tu*, et forte dans *salue*.

La voyelle *x* est fondamentale dans *péril*, et forte dans *tombé*. Les deux formes concourent dans *été*. L'*x* altitudinal ou fort est l'*e* fermé des grammairiens.

La voyelle *i* est fondamentale dans *nid* et forte dans *scie*. Les deux formes concourent dans *chimie*.

Nous écrirons comme il suit, c'est-à-dire en marquant d'un accent aigu les signes des voyelles fondamentales correspondantes, les voyelles altitudinales consolidées ou traditionnelles que nous venons de passer en revue : *ẃ, á, ó, é, ú, x́, í*.

Nous les nommerons au moyen de leur forme même, que nous mettrons au masculin : l'*ẃ*, l'*á*, l'*ó*, etc.; un *ẃ*, un *á*, etc.

Les voyelles fortes constituent la série *forte* ou série *ẃ*.

Les voyelles *ó* et *é* sont les termes sonores de la série forte, mais, tandis que l'*e* est plus sonore que l'*o*, c'est l'*ó* qui est plus sonore que l'*é*, et cela parce que le ton croissant plus rapidement que la matière

dans les termes altitudinaux graves, il ne faut plus s'écarter autant du commencement de la série pour rencontrer la proportion de matière et de ton, proche de l'égalité, dont résulte la sonorité.

14. Voyelles nasales.—La langue française fait usage de quatre autres voyelles altitudinales, également consolidées, traditionnelles, auxquelles on donne le nom de *nasales*. Ce sont *an*, comme dans *courant*, *ambitieux*, *emporter*; *on*, comme dans *raison*, *nom*; *un*, comme dans *chacun*, *parfum*; et *in*, comme dans *vin*, *sein*, *main*, *faim*.

La première de ces voyelles est, à la ressemblance de l'*á*, une simple modification, un dérivé de la voyelle fondamentale *a*. On retrouve très apparemment le timbre de l'*a*, ce son *a* même dans *an*, tandis qu'on n'y retrouve ni *w*, ni *o*, ni *e*, etc. Pareillement, la nasale *on* est, comme *ó*, une modification altitudinale de la fondamentale *o*; et la nasale *in*, comme *x́*, une modification altitudinale de la fondamentale *x*.

Les voyelles *w*, *u*, *i* sont elles-mêmes, quoique, semble-t-il, à un moindre degré, susceptibles de nasalisation; mais la langue française ne les emploie pas sous cette forme.

Par analogie à la façon dont nous avons procédé en ce qui concerne les voyelles fortes, nous écrirons les nasales, théoriques ou pratiques, au moyen du signe, surmonté d'un tiret, des fondamentales correspondantes: *w̄*, *ā*, *ō*, *ē*, *ū*, *x̄*, *ī*, et nous donnerons pour nom, à chacune de ces voyelles, sa forme même, que nous mettrons au masculin. Nous dirons l'*w̄*, l'*ā*, l'*ō*, l'*ē*, un *w̄*, un *ā*, etc.

Les voyelles nasales constituent la série altitudinale *nasale*, la série *nasale*, ou encore la série *w̄*.

Les voyelles *ō*, et *ē*, et surtout *ō*, analogue, en cela, à *ó*, sont les termes sonores de la série.

15. Les voyelles nasales ont une quantité plus expressément accusée que celle des fortes correspondantes ; elles sont plus longues : *ā* est plus long que *á ; ō* que *ó, ē* que *é,* et *ǣ* que *ǽ.*

Les voyelles nasales sont, en revanche, de moindre qualité ; elles sont moins denses, chacune en particulier, que la voyelle forte correspondante. On s'en convainc aisément, en comparant *ā* à *á, ō* à *ó, ē* à *é* et *ǣ* à *ǽ.*

Il se trouve, en même temps, moins d'acuité dans les nasales que dans les fortes correspondantes, dans *ā* que dans *á,* dans *ō* que dans *ó,* etc.

Les nasales sont relativement aux fondamentales d'une sonorité sourde, sous l'influence, tout à la fois, de leur longueur, de leur moindre densité, et de leur gravité relative.

16. Voyelles longues. — Il nous reste à signaler un dernier groupe de voyelles altitudinales consolidées, traditionnelles, auxquelles, à cause de leur quantité très accusée, la grammaire donne le nom de voyelles *longues,* et qu'elle oppose, sous ce titre, aux voyelles *brèves,* qui sont les fondamentales.

L'*w,* par exemple, est long dans *voûte,* et bref dans *couteau.*

L'*a* est long dans *pâte,* et bref dans *patte.*

L'*o* est long dans *apôtre,* et bref dans *moment.*

L'*e* est long dans *fleuve,* et bref dans *me.*

L'*u* est long dans *mûr,* et bref dans *lutte.*

L'*æ* est long dans *tête,* et bref dans *nette.*

L'*i,* enfin, est long dans *gîte,* et bref dans *tirer.*

Par analogie à la façon dont nous avons traité les fortes et les nasales, nous écrirons, comme on le fait souvent, les voyelles longues au moyen du signe des

fondamentales correspondantes et de l'accent circonflexe : *ꝏ̂, â, ô, ê, û, ẋ̂, î*. Nous y donnerons pour nom, en la prenant au masculin, la forme même sous laquelle elles se présentent : l'*ꝏ̂*, l'*â*, l'*ô*, etc. ; un *ꝏ̂*, un *â*, un *ô*, etc.

Ce système de notations et de désignations achèvera de rendre manifeste, tout à la fois, la conformité radicale, et les différences secondaires des voyelles de toute espèce : les fondamentales, les fortes, les nasales et les longues. On aperçoit bien, de cette façon, que l'*a*, l'*á*, l'*ā* et *â*, par exemple, sont identiques, au fond, et, en même temps, que les trois dernières de ces voyelles procèdent de la première, au moyen chacune d'une certaine modification, en plus, du son primitif.

Les voyelles longues, rangées dans l'ordre *ꝏ̂, â, ô, ê, û, ẋ̂, î*, constituent la série *longue* ou série *ꝏ̂*, dont l'*ê* et l'*ô*, mais surtout l'*ô*, analogue, en cela, à l'*ó* et à l'*ō*, sont les termes sonores.

Les voyelles longues sont moins sonores que les voyelles fortes, parce qu'elles sont plus longues, moins denses et moins aiguës.

17. Les voyelles longues sont mal déterminées dans notre langue.

L'*ꝏ̂* se distingue peu pratiquement de l'*ꝏ́*. Il n'y a pas, non plus, beaucoup de différence entre l'*â* et l'*á*, qui est d'ailleurs presque inusité.

Les voyelles longues de même nom, de même radical fondamental ne sont pas toutes d'égale quantité. L'*a* de *marbre*, par exemple, plus long que celui de *arbre*, est, en revanche, plus bref que celui de *pâtre*.

Il est malaisé, dans beaucoup de cas, de séparer les voyelles longues de celles qui ne méritent pas de porter ce nom. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons.

Les voyelles longues, étant relativement peu usitées, appartiennent plutôt à certains mots, comme *voûte, pâte, apôtre, tète*, envisagés chacun en particulier, qu'elles ne font partie du groupe des sons communément employés à titre d'éléments premiers. Elles ne sont pas suffisamment dégagées des agrégats où elles ont pris naissance pour pouvoir concourir simultanément, en différents points de la langue, à la formation de composés divers.

Les voyelles longues, en un mot, et par ces différents motifs, sont consolidées pour les individus qui s'en servent, et qui les répètent indéfiniment de la même manière. Elles sont aussi traditionnelles. puisqu'elles se transmettent de génération en génération. Mais on ne saurait dire qu'elles soient, pour nous servir de cette expression, *mobilisées,* à la ressemblance des autres voyelles, ni, faisons-en, dès maintenant, la remarque, à celle des autres sons simples dont il nous reste à opérer le dénombrement.

Ces dernières observations sont applicables à l'*ẃ*, à l'*á*, à l'*ú*, à l'*í*, qui ne se rencontrent guère qu'à la fin de certains mots.

L'analyse pratique de la langue n'a pas été poussée, par les masses populaires, jusqu'à ses dernières limites de précision. L'emploi méthodique des sons reste, sur certains points, empreint de spontanéité.

18. Ordre phonétique. — Les voyelles, fondamentales ou altitudinales, sont les premiers éléments, destinés à se multiplier, par l'adjonction d'autres lexes, et à se développer ensuite par des combinaisons de toute espèce, d'un vaste ensemble que nous avons déjà signalé, par anticipation : la langue, le langage, la parole, et auquel on peut aussi donner le nom d'*ordre phonétique*.

Les voyelles sont, par conséquent, les premiers objets d'une science : la *phonologie*, que les recherches auxquelles nous allons successivement nous livrer, constitueront, sinon d'une façon complète, du moins, à un point de vue général, et sous ses différents aspects.

Il ne s'agit, au surplus, en ce moment, que des sons exclusivement tels, des réalités physiques du ressort des organes de la voix, en ce qui concerne les individus qui parlent, et du ressort de l'ouïe, en ce qui concerne, soit les individus qui se bornent à écouter, soit aussi ceux qui parlent, puisque, tout en parlant, ils écoutent. Les éléments de l'ordre phonétique et la phonologie même, sont encore, en un mot, à l'heure qu'il est, exclusivement *mécaniques*.

19. Consonnes.— Il existe une autre catégorie de sons élémentaires ou lexes, qui portent le nom de *consonnes*. On les reconnaît à ce caractère commun qu'ils ne peuvent être prononcés sans l'aide d'une voyelle qui y serve d'appui. Nous distinguons, par exemple, dans *ba* et dans *ab*, le son *a* et le son *b*; mais, tandis que rien n'est plus aisé que de faire entendre la voyelle fondamentale *a* seule, il faut, pour se servir de *b*, avoir recours soit à cette voyelle *a*, soit à toute autre, fondamentale ou altitudinale : *ob, bx, bî*. Les consonnes, en outre, loin de pouvoir être prolongées comme les voyelles, n'ont qu'une durée fort brève, parce qu'elles résultent d'une disposition instable des organes de la voix.

Procédons, pour découvrir les consonnes que la langue française emploie, comme nous l'avons fait en ce qui concerne les voyelles. Interrogeons la parole, au moyen d'une analyse attentive, sans nous laisser égarer ni par la structure orthographique des sons exprimés, ni par les doctrines grammaticales en

vigueur, et cataloguons, au nombre des consonnes, tous ceux des éléments simples qui réclament l'aide d'une voyelle, pour pouvoir se faire entendre.

20. Consonnes fondamentales.— Le son *ch*, tel qu'on le rencontre dans *cheval, tache,* appartient évidemment à cette catégorie de lexes. C'est une consonne, que nous écrirons désormais, plus simplement, *h*.

Le son du *c* dur : *canot, sac ;* celui du *k : kilogramme,* et celui du *q : coq, quoi,* sont une autre consonne, que nous écrirons *q*.

Le son du *t* dur : *table, perte,* est pareillement une consonne, à laquelle nous attacherons ce signe dégagé de toute autre signification.

Les lexes *p* et *f* sont deux consonnes, qui ne présentent pas de difficulté.

Le son enfin de l'*s* douce : *si, passe*, celui du *c* doux : *ceci, face*, et celui du *t* doux : *nation*, sont une dernière consonne, qu'il y a lieu de joindre aux précédentes. Nous l'écrirons uniquement au moyen du signe *s,* détourné de tout autre emploi.

Nous grouperons ces six premières consonnes sous l'appellation commune de consonnes *fondamentales,* parce que, semblables en cela, nous l'apprendrons , aux voyelles de même nom , elles sont les radicaux de plusieurs autres consonnes.

Nous les désignerons, quand nous aurons à en parler, par le son en quoi elles consistent suivi de l'*x* fort ou *ẋ*. Nous dirons donc, et toujours au masculin : le *hẋ,* le *qẋ,* le *tẋ,* le *pẋ,* le *fẋ,* le *sẋ*, comme on le fait déjà, en ce qui concerne le *t (tẋ),* le *p (pẋ),* et le *c (sẋ)* doux ou dur.

21. La distinction des voyelles et des consonnes, ainsi fondée sur ce caractère que les premières

sont capables de se prononcer isolément, tandis que les secondes ont besoin, à cet effet, du secours des voyelles, n'est qu'extérieure, puisque, si elle tient compte des allures des deux espèces de sons, elle laisse en dehors de la comparaison la nature des unes et celle des autres.

Une remarque du même genre s'appliquerait à cette seconde définition, également fournie par l'observation, que les voyelles résultent d'une disposition stable des organes de la voix, tandis que les consonnes s'engendrent d'une disposition instable des mêmes organes, forcée d'ailleurs pour pouvoir se produire, de s'appuyer, soit en commençant, soit en finissant, sur une des dispositions assurées dont résultent les voyelles.

Mais il est possible de baser la distinction des consonnes et des voyelles sur des caractères intrinsèques ou constitutifs, tirés de la mesure où y sont employés la quantité, la qualité et le ton.

Les premières, en effet, sont beaucoup plus brèves que les secondes. Elles n'ont qu'une existence fugitive, presque insaisissable. Elles sont également d'une substance beaucoup plus rare que ne l'est celle des voyelles. En revanche, le ton s'y trouve, sinon absolument, ce qu'il serait malaisé de déterminer, du moins relativement, plus développé que dans les voyelles. A un point de vue général, les consonnes sont caractérisées par le ton, comme les voyelles le sont par la quantité et la qualité.

Ces remarques s'appliquent à toutes les consonnes, à celles que nous connaissons déjà, comme à celles que nous rencontrerons par la suite.

22. Quelque différence cependant de forme et d'allures qui existe, de par la nature des choses,

entre les voyelles et les consonnes fondamentales, celles-ci se comportent à l'exacte ressemblance des premières pour ce qui est du concours réciproque de la quantité, de la qualité et du ton.

La quantité et la qualité y sont toujours en proportion directe l'une de l'autre : elles croissent ou elles décroissent de concert. Le ton y est, au contraire en raison inverse de la quantité et de la qualité, prises séparément ou réunies, sous le titre commun de matière : quand la matière diminue, le ton augmente, et, inversement, quand le ton s'affaiblit, la matière se fortifie, en longueur et en densité.

Si l'on range, en effet, comme nous l'avons fait, les consonnes dans l'ordre *h*, *q*, *t*, *p*, *f*, *s*, on remarque qu'elles décroissent de *h* en *s*, sous le rapport de la quantité. Le *h* est plus long que le *q*, qui l'est plus que le *t*. Celui-ci, à son tour, est plus long que le *p*, qui l'est plus que le *f*, qui l'est plus que le *s*. Inversement, le *s* est plus bref que le *f*, qui l'est plus que le *p*, et ainsi de suite. La consonne *h* est la plus longue ; la consonne *s*, la plus brève. Les quatre autres sont relativement plus ou moins longues ou plus ou moins brèves, selon leur proximité ou leur éloignement des termes extrêmes *h* et *s*.

Les consonnes fondamentales décroissent aussi. de *h* en *s*, sous le rapport de la qualité, comme elles le font sous celui de la quantité. Le *h* est plus dense que le *q*, qui l'est plus que le *t*, et ainsi de suite. Inversement, le *s* est plus rare que le *f*, qui l'est plus que le *p*, etc.

Au contraire, les consonnes fondamentales croissent de *h* en *s* sous le rapport du ton. Le *q* est plus aigu que le *h* ; le *t*, que le *q* ; le *p*, que le *t*, etc. Inversement, le *f* est plus grave que le *s*; le *p*, que le *f*, etc. La consonne *h* est la plus grave des consonnes

fondamentales ; la consonne *s*, la plus aiguë. Les quatre autres sont plus ou moins graves, plus ou moins aiguës, selon leur proximité ou leur éloignement des consonnes extrêmes *h* et *s*.

Les consonnes sont plus ou moins *fortes* ou *faibles*, sous le rapport de la matière. (N° 4).

La loi en conformité de laquelle s'établit la corrélation permanente de la quantité, de la qualité et du ton, n'est donc le propre, en particulier, ni des voyelles, ni des consonnes. C'est la loi même de la constitution intime des sons élémentaires, des lexes de toute espèce, dont la répétition indéfinie forme la langue.

23. Il résulte de la permanence des rapports qui existent, au point de vue de leur mesure réciproque, entre la quantité et la qualité, comme entre la matière et le ton des consonnes fondamentales, que celles-ci ne forment pas, non plus (N° 7), un groupe confus, où n'importe quelle place peut-être attribuée à n'importe laquelle d'entre elles ; mais une suite régulière, harmonique, où chaque élément simple a sa place invariablement déterminée par la mesure relative de sa quantité, de sa qualité et de son ton.

Les consonnes *h*, *q*, *t*, *p*, *f*, *s* forment, en un mot, à la pleine ressemblance des diverses espèces de voyelles, une *série*, dont les *termes* sont ces consonnes mêmes. Nous l'appellerons la série *fondamentale*, ou encore la série *h*, du premier des éléments successifs dont elle se compose.

24. Les consonnes ont donc aussi leur timbre, qui résulte, comme celui des voyelles, de la proportion dans laquelle interviennent la matière, quantité et qualité, et le ton.

Les consonnes les plus sonores de la série fondamentale sont le *q* et surtout le *t*. Le *h* manque de relief, à cause de sa gravité. Le *p*, le *f* et le *s* sont, au contraire, trop aigus.

Mais, quand on rapproche les consonnes des voyelles, on trouve que c'est seulement à ces dernières que revient, par comparaison, l'épithète de sonores.

Les consonnes sont sourdes, obscures, à cause de leur brièveté, de leur rareté et de la prédominance excessive du ton sur la matière.

Les premiers termes de la série *h* sont les plus forts, mais tous sont faibles relativement aux voyelles.

Les consonnes sont également peu intenses au regard des voyelles.

25. Consonnes altitudinales. — Nous avons signalé (N° 9) cette façon d'être particulière des voyelles grâce à laquelle elles se développent tout à la fois en quantité, en qualité et en ton. Or, les consonnes *h*, *q*, *t*, *p*, *f*, *s* sont aussi susceptibles d'un développement altitudinal. Lorsque nous élevons la voix, dans la conversation ordinaire, dans un discours, et surtout lorsque nous crions, il est visible que nous fortifions simultanément, en longueur, en densité et en acuité, les consonnes, aussi bien que les voyelles.

De là, à partir de la prononciation normale des consonnes, prises comme termes de comparaison, une succession illimitée de systèmes de consonnes altitudinales, superposées les unes aux autres, et, sinon toujours réalisées, du moins, réalisables.

En raison cependant de l'impossibilité où elles se trouvent de pouvoir subsister par elles-mêmes, de la position instable des organes appelés à y donner naissance, les consonnes altitudinales sont, d'une façon générale, moins accusées relativement aux consonnes

fondamentales correspondantes, que les voyelles altitudinales ne le sont relativement aux voyelles fondamentales.

26. La langue française emploie, par consolidation, et maintient traditionnellement une des séries de consonnes altitudinales possibles. En outre des six consonnes fondamentales, elle fait intervenir six autres consonnes : une première, *j : jamais*, ou *g* doux : *âge ;* une deuxième, *g* dur : *vague ;* une troisième, *d* : *désir ;* une quatrième, *b : bon ;* une cinquième, *v : voir*, et une sixième, *z : douze* ou *s* dure : *hasard.* Le *j* répond manifestement au *h ;* le *g*, dur au *q ;* le *d*, au *t ;* le *b*, au *p ;* le *v*, au *f* et le *z*, au *s*. Le *j* est la forme altitudinale du *h ;* le *g* dur, celle du *q*, et ainsi de suite.

Nous écrirons toujours ces consonnes par *j, g, d, b, v, z*, en enlevant toute autre valeur au *g*.

Nous les nommerons en les faisant suivre, comme les voyelles fondamentales, de la voyelle forte *ẋ*, et en les mettant au masculin : le *jẋ*, le *gẋ*, le *dẋ*, le *bẋ*, le *vẋ*, le *zẋ*. On dit déjà, de cette façon, le *d (dẋ)*, le *b (bẋ)*, le *v (vẋ)*, et même le *g (jẋ)*, quoiqu'il s'agisse alors, non pas du *j*, mais du *g* orthographique, phonétiquement dur ou doux.

Les consonnes *j, g, d*, etc. constituent, dans l'ordre où nous venons de les énoncer, une série particulière : la série *altitudinale* ou *forte*, la série *j*. Les termes dont elle se compose décroissent en quantité et qualité, croissent en ton de *j* en *z*, ou, inversement, croissent en quantité et en qualité, décroissent en ton de *z* en *j*.

Les consonnes altitudinales les plus sonores sont le *g* et le *d*, et principalement le *g*.

27. Les consonnes altitudinales présentent, à double titre, relativement aux consonnes fondamen-

tales correspondantes, et toute la série *j*, au regard de la série *h*, le même caractère que les voyelles altitudinales, et, en particulier, celles des séries *á*, *ā*, *à*, par rapport à celles de la série *a*.

Les consonnes altitudinales, soit spontanées, soit consolidées et traditionnelles, sont plus intenses, c'est-à-dire plus pleines, plus fermes, plus retentissantes que les consonnes fondamentales. Elles sont plus pleines, par leur longueur; plus fermes, par leur densité; plus retentissantes, par leur acuité.

D'un autre côté, les premiers termes des séries altitudinales de consonnes prennent aussi (Nº 13), en se constituant, relativement plus de ton, et les derniers termes, relativement plus de matière. La quantité et la qualité et le ton se rencontrent en proportions plus égales dans les consonnes altitudinales que dans les consonnes fondamentales, et le timbre, qui résulte du concours de ces trois manières d'être primitives de tous les sons simples, est, en conséquence, plus sonore dans les premières que dans les secondes.

C'est pourquoi aussi, tandis que des deux termes sonores *q* et *t* de la série *h*, c'est le second qui l'est au plus haut degré; des deux termes *g* et *d* de la série *j*, c'est, comme nous venons de le dire, le premier qui est, au contraire, le plus sonore. Il ne faut pas s'écarter autant du commencement de la série pour rencontrer la proportion convenable de matière et de ton, proche de l'égalité, que quand il s'agit des consonnes fondamentales.

28. C'est un usage reçu que de donner le nom de *fortes* aux consonnes de la série *h*, et le nom de *faibles* ou *douces* à celles de la série *j*. Ces deux appellations sont évidemment, d'après les renseignements que vient de nous fournir l'analyse, en complet désaccord avec la réalité des choses.

Il y a tout ensemble plus de quantité, plus de qualité et plus de ton, plus d'intensité, plus de force, selon le sens ordinaire du mot, par conséquent, dans les consonnes altitudinales que dans les consonnes fondamentales correspondantes. Celles-ci sont plus brèves, plus rares et plus graves ; elles sont véritablement plus faibles, plus douces. Ne sent-on pas que le *j* est une forme accrue du *h ;* le *g* du *q ;* le *d* du *t*, etc ? Inversement, le *h* n'est-il pas une forme atténuée du *j ;* le *q* du *g*, etc ?

Aussi, croyons-nous indispensable de procéder, quant aux dénominations à employer dans ce cas, d'une façon absolument différente de celle qui est en usage, et d'appeler, comme nous l'avons fait, d'un côté, faibles ou douces, les consonnes de la série *h*, et, de l'autre, fortes les consonnes de la série *j*. Il serait logique autrement de dire que les voyelles fondamentales *w, a, o,* etc., sont les voyelles fortes, et les voyelles altitudinales *ẃ, w̄* ou *ŵ, á, ā* ou *á*, etc., les voyelles faibles.

29. Les consonnes fondamentales et les consonnes altitudinales dont nous venons de faire le dénombrement, portent réunies le nom de consonnes *muettes*.

Il y a donc des muettes faibles : le *h*, le *q*, le *t*, etc. ; et des muettes fortes : le *j*, le *g*, le *d*, etc. Il y a une série muette faible ou fondamentale, et une série muette forte ou altitudinale.

On appelle, en raison des conditions anatomiques qui président spécialement à leur émission, consonnes *labiales* le *p* et le *b*, le *f* et le *v ; dentales*, le *t* et le *d*, le *s* et le *z ; gutturales*, enfin, le *h* et le *j*, le *q* et le *g*.

On oppose aussi aux muettes, par excellence : *q* et *g*, *t* et *d*, *p* et *b*, les *sifflantes : h* et *j*, *f* et *v*, *s* et *z*.

30. Consonnes liquides.—Il y a lieu de signaler, sous le titre consacré de *liquides*, un troisième groupe de consonnes. C'est *r, l, n, m*, que l'on trouve, par exemple, dans *rond, loi, nuit, sème.*

Nous les nommerons en les faisant suivre de la voyelle forte *ẋ : rẋ, lẋ, nẋ, mẋ*, et nous les prendrons, comme les précédentes, au masculin : le *rẋ*, un *rẋ*, etc.

Rangées dans cet ordre : *r, l, n, m*, les consonnes liquides constituent une série particulière : la série *liquide* ou série *r*. Le *r* est, en effet, plus long et plus dense que le *l*; celui-ci, que le *n*, et ce dernier, que le *m*. En revanche, le *m* est plus aigu que le *n*; le *n*, que le *l*, et le *l*, que le *r*.

La consonne sonore de la série est le *l*.

Il est certain que, suivant les personnes et les dialectes locaux, les liquides *r, l, n, m* présentent tantôt plus et tantôt moins de consistance, de force. Elles sont susceptibles d'un certain développement altitudinal. Mais cet accroissement d'intensité ne semble cependant pas pouvoir s'effectuer jamais d'une façon bien apparente, c'est-à-dire dans une mesure aussi étendue que celle qu'implique la différence du *h* au *j*, du *q* au *g*, etc. ; et, en fait, la langue française ne donne la forme altitudinale à aucun des termes dont la série liquide se compose.

Le *m* se rattache aux labiales, sous le rapport de l'émission, et le *n*, aux dentales. Ces deux liquides portent le nom de *nasales*.

31. Consonnes alternantes.—Nous devons faire un quatrième groupe de cinq consonnes, que la grammaire, faute d'une analyse suffisamment délicate, a jusqu'ici confondues avec les voyelles.

Lorsque, par exemple, on entend prononcer *toi*,

oui, loin, on reconnaît aisément, dans ces mots, un son simple *w : tw-a, w-i, lw-æ̃,* qui ressemble, au plus haut point, à la voyelle fondamentale *w,* mais qui toutefois n'y est pas rigoureusement identique. Il a moins de consistance que cette dernière ; il est, à la fois, plus bref, plus rare et plus aigu. Ce n'est plus une voyelle, c'est une consonne, et la preuve péremptoire en est qu'il a besoin, pour être émis, dans ces conditions, de l'appui d'une voyelle, de *a,* dans *toi,* de *i,* dans *oui,* de *æ̃,* dans *loin.*

Il ne faut pas identifier ce que la prononciation et l'audition distinguent. Il est indispensable, au contraire, de maintenir le parallélisme exact de l'exposé des choses, et de leur réalité effective, et d'enregistrer, par conséquent, une nouvelle consonne, à la suite de celles, muettes ou liquides, que nous connaissons. Nous l'écrirons *ẅ : tẅa, ẅi, lẅæ̃,* et nous l'appellerons, au masculin, le *ẅæ̇.*

L'*u,* par suite d'un amoindrissement de quantité et de qualité, et d'un accroissement de ton analogues, cesse aussi fréquemment d'être une voyelle, pour devenir une consonne, que nous écrirons *ü,* et que nous appellerons le *üæ̇.* Ainsi dit-on *lui (lüi), huile (üil).*

L'*i* est également susceptible d'une forme consonnale, que nous écrirons *ï*, et que nous appellerons le *ïæ̇.* On dit, en s'en servant, *lion (lïō), tien (tïæ̃).*

32. Il n'est pas jusqu'aux voyelles *o* et *e* qui ne puissent être employées en qualité de consonnes : *moa, mea,* mais la langue française classique n'en fait pas usage, et les laisse, comme l'*w̄*, l'*ū*, l'*ī*, dans la classe des possibles irréalisés.

Nous éprouvons, au surplus, une certaine difficulté à prononcer ces consonnes, et si cela provient, en

grande partie, du défaut d'habitude, puisque plusieurs dialectes locaux ou patois, se servent communément de l'*e* ainsi modifié, c'est aussi, selon qu'il semble, quand on y regarde de près, parce que la nature propre des voyelles *o, e* se prête moins bien que celle des trois précédentes à cette transformation.

On pourrait écrire, le cas échéant, les deux consonnes théoriques dont il s'agit, au moyen des signes *ö* et *ë*, et les appeler, au masculin, la première, le *öx*, la seconde, le *ëx*.

33. D'après cela, les cinq lexes, *w, o, e, u, i*, sont susceptibles de deux formes différentes, entre lesquelles ils alternent. Ce sont tantôt des voyelles, et tantôt des consonnes. Ce sont des lexes *alternants :* des voyelles *alternantes*, s'il s'agit précisément de *w, o, e, u, i*, ou des consonnes *alternantes*, s'il s'agit de *ẅ, ö, ë, ü, ï*.

Comme les lexes dont il s'agit, semblent comporter plus naturellement la forme intégrale *w, o, e, u, i*, on peut dire que les consonnes alternantes sont des voyelles *consonnalisées*.

Il y a lieu d'ailleurs, en poussant l'analyse aussi loin que possible, de faire deux parts des voyelles et des consonnes alternantes : les *alternantes*, par excellence, qui sont, pour les voyelles, l'*w*, l'*u* et l'*i*, et, pour les consonnes, le *ẅ*, le *ü* et le *ï*, et les *semi-alternantes*, qui, sont, pour les voyelles, l'*o* et l'*e*, et pour les consonnes, le *ö* et le *ë*.

Il y a lieu, en outre, d'opposer aux voyelles alternantes, ou semi-alternantes, les voyelles *a* et *x*, qui ne sont pas susceptibles de la forme consonnale, et que nous appellerons, par ce motif, les voyelles *fixes*.

Les consonnes alternantes, qui feront suite

désormais, sous ce titre, aux consonnes muettes fondamentales, aux consonnes muettes fortes, et aux consonnes liquides, constituent, en outre, rangées dans l'ordre même : *ẅ*, *ö*, *ë*, *ü*, *ï*, des voyelles dont elles proviennent, la série *alternante* ou série *ẅ*.

34. A la rigueur, les muettes *h*, *j*, *s*, *z* peuvent être regardées comme des consonnes alternantes d'un genre particulier.

Il existe des sons *h* et *j*, *s* et *z* que l'on prononce bien indépendamment de toute voyelle, qui sont eux-mêmes, par conséquent, des voyelles, et qui ont, en effet, plus de longueur, plus de densité et de gravité que les consonnes correspondantes employées par la langue. Inversement, ces dernières sont de simples modifications instables, plus brèves, plus rares, plus aiguës, alternantes, en un mot, des voyelles théoriques dont il s'agit.

Ces observations s'appliquent, dans une certaine mesure, à la liquide *r*, qu'il n'est pas impossible de prononcer isolément, et qui est aussi, dès lors, susceptible de deux formes alternantes, l'une, voyelle, et, l'autre, consonne.

35. Le *ï* constitue le terme sonore de la série alternante. C'est, sous ce rapport, le pendant du *q* et du *t*, de la série muette fondamentale, du *g* et du *d*, de la série muette forte, et du *l*, de la série liquide.

La sonorité de la consonne *ï* ressort aisément de sa comparaison, tant aux alternantes effectivement en usage : le *ẅ* et le *ü*, qu'à celles qui demeurent à l'état de simples possibilités théoriques : le *ö* et le *ë*.

36. On serait porté à penser qu'aux plus sonores des voyelles altitudinales : l'*o* et l'*e*, dussent correspondre, à titre de dérivés, les plus sonores des

consonnes de la série *ẅ*. Comme il n'en est rien, et que, d'un autre côté, les consonnes de toute espèce, sont, au regard de leur quantité et de leur qualité, plus aiguës que les voyelles (n° 21), il résulte de là que la sonorité des consonnes implique, d'une façon très accusée, relativement plus de ton que celle des voyelles.

Etant, en d'autres termes, donnée une voyelle sonore, telle que *o*, si l'on pouvait en amoindrir simultanément et proportionnellement la quantité, la qualité et le ton, de manière à en ramener la matière à la mesure de celle d'une consonne, le son simple nouveau, la consonne ainsi obtenue, non-seulement ne serait pas sonore parce qu'elle serait trop grave, mais ce ne serait même pas, par un motif identique, la consonne *ö*. Il serait indispensable d'en augmenter l'acuité, pour qu'elle devînt d'abord la consonne *ö*, et ensuite, sous la forme *ï* ou quelque autre approchante, une consonne alternante sonore.

37. Les consonnes alternantes, pareilles, en cela, aux consonnes liquides, ne comportent pas, selon, du moins, ce qu'il semble, au premier abord, de développement altitudinal. Elles ne sont employées que sous une forme unique : celle qui procède immédiatement des voyelles correspondantes, et qui y demeure presque identique.

On pourrait cependant, et non sans raison, regarder les voyelles alternantes *w*, *o*, *e*, *u*, *i*, comme le développement altitudinal des consonnes correspondantes, *ẅ*, *ö*, *ë*, *ü*, *ï*, par le passage, cette fois, d'une espèce de lexes à une autre espèce. Il y aurait lieu, en particulier, d'alléguer, à l'appui de cette façon d'envisager les choses, que la sonorité attachée au *ï* quitte l'*i*, pour se rapprocher, en *e* et en *o*, du commencement de

la série, ainsi que cela a lieu dans les séries *á, ā, â*, relativement à la série *a*, et dans la série *j*, relativement à la série *h*.

Il est cependant plus naturel de laisser aux voyelles le rôle de prototypes des lexes alternants, et de ne voir dans les consonnes que de simples dérivés, obtenus par voie d'atténuation. (N° 33).

On est porté, du reste, à admettre que les consonnes *ẅ, ü, ï* se développent quelquefois altitudinalement, à certains égards, sous forme, non de voyelles, mais d'autres consonnes. C'est un point sur lequel nous reviendrons.

38. Comparaison des séries de consonnes. — Il existe de notables différences de quantité, de qualité et de ton entre les quatre séries de consonnes.

La série alternante, prise dans son ensemble, est plus dense que la série liquide, que la série muette forte, et que la série muette faible. Dérivant, en effet, des voyelles fondamentales, au moyen d'une légère modification de celles-ci, elle en conserve presque intégralement la qualité.

La série liquide est, de son côté, plus dense que la série muette forte, et que la série muette faible.

Quant à la série muette forte, elle est très apparemment plus dense que la série fondamentale.

En d'autres termes, la plus rare des consonnes alternantes, qui est *ï*, est plus dense que la consonne initiale de la série liquide, qui est *r*. A son tour, la plus rare des consonnes liquides, qui est *m*, est plus dense que la consonne initiale de la série muette forte, qui est *j*. La plus rare des consonnes muettes fortes, qui est *z*, est plus dense que la consonne initiale de la série muette fondamentale, qui est *h*.

D'après cela, les quatre séries de consonnes et les

divers éléments simples dont elles se composent, constituent, sous le rapport de la densité décroissante, une série unique, dont le premier terme est *ẅ* et le dernier *s* : *ẅ*, *ü*, *ï*, *r*, *l*, *n*, *m*, *j*, *g*, *d*, *b*, *v*, *z*, *h*, *q*, *t*, *p*, *f*, *s*.

39. Les quatre séries de consonnes se prêtent, tout au moins d'une façon générale, à des observations du même genre, en ce qui concerne la quantité.

La série alternante est plus longue que la série liquide. Chaque terme de la première, et, en particulier, le terme final, est plus long que n'importe lequel des termes de la seconde, et, en particulier, que le terme initial. La série liquide est, de même, plus longue que la série muette forte, et celle-ci, dans son ensemble, que la série muette faible.

Il y a lieu cependant de prendre garde que le *z*, s'il est plus dense, est aussi plus bref que le *h*, que le *q*, et peut-être même que le *t*. Le *v* semble, de son côté, plus bref que le *h*. La série générale des consonnes, rangées sous le rapport de la quantité décroissante, ne coïncide pas exactement avec la série composée des mêmes lexes rangés sous le rapport de la qualité décroissante. Il se produit, entre l'une et l'autre, et aux points que nous venons d'indiquer, un certain nombre de divergences.

40. La série *r* est plus aiguë que la série *ẅ* ; la série *h*, que la série *r*, et la série *j*, que la série *h*.

L'ordre des séries et des consonnes rangées en une série unique, sous le rapport du ton, diffère profondément de celui des mêmes consonnes, rangées pareillement en une seule série, soit sous le rapport de la qualité, soit sous celui de la quantité. Le ton devrait être moindre, à ce point de vue d'une série réunissant toutes les consonnes, dans la série *j*, où il

concourt avec une quantité et qualité plus grandes, que dans la série *h*, où il concourt avec une quantité et une qualité moindres, et c'est le contraire qui a lieu.

Aussi bien, la série *j* n'est-elle pas une série fondamentale, comme la série *h*, la série *r* et la série *ẅ*. C'est une série altitudinale, le redoublement, sous une forme agrandie, de la série *h*, et il n'est pas étonnant, dès lors, qu'elle se trouve placée, à certains égards, dans des conditions particulières, qu'elle déborde, plus ou moins, le cadre où l'on tente de l'enfermer, conjointement avec les autres séries.

41. En somme, si la série muette forte n'existait pas, on pourrait, au triple point de vue de la quantité, de la qualité et du ton, ranger les consonnes dont la langue française fait usage en une série unique : *ẅ, ü, ï, r, l, n, m, h, q, t, p, f, s,* établie à la ressemblance parfaite des trois séries particulières dont elle se composerait : la quantité et la qualité y décroîtraient de concert, de *ẅ* en *s*, tandis que le ton y croîtrait dans le même sens.

Les consonnes fortes s'interposent régulièrement, sous le rapport de la qualité, entre la série *r* et la série *h,* mais cela est impossible, d'un côté, au point de vue de la quantité, pour ce qui est des consonnes *v et z*, *h*, *q* et *t*, d'un autre côté, et d'une façon absolue, pour ce qui est du ton.

L'observation semble, au surplus, établir, assez expressément, que si le *z* est plus bref que le *h*, cette double brièveté se trouve compensée par la densité, de telle sorte qu'en ce qui concerne la matière, la force, on peut en revenir finalement à la série unique fondée sur la qualité : *ẅ, ü, ï, r, l, n, m, j, g, d,* etc.

42. Le ton étant plus accusé dans la série *h*, où la quantité et la qualité sont d'ailleurs plus faibles, que

dans la série *r*, et dans celle-ci que dans la série *ẅ*, où la quantité et la qualité sont plus considérables, il en résulte (Nº 8) que la série *r*, à laquelle il faut rattacher, à ce point de vue, le dernier terme *ï* de la série alternante, joue, comme l'oreille le fait aisément apercevoir, le rôle de série ou de terme complexe sonore, entre la série *ẅ* et la série *h*.

Elle correspond, ainsi envisagée, au *q* et au *t*, mais surtout au *t*, dans la série *h*, au *g* et au *d*, mais surtout au *g*, dans la série *j*, au *l*, dans la série *r*, au *ï*, dans la série *ẅ*, à l'*o* et à l'*e*, mais surtout à l'*e*, dans la série des voyelles faibles, à l'*ó* et à l'*é*, mais surtout à l'*ó*, dans la série des voyelles fortes, à l'*ō* et à l'*ē*, mais surtout à l'*ō*, dans la série des voyelles nasales, à l'*ô* et à l'*ê*, mais surtout à l'*ô*, dans la série des voyelles longues.

43. On peut s'aider de ce fait d'expérience que le ton est relativement plus développé dans la série *h* que dans la série *r*, et dans celle-ci que dans la série *ẅ*, pour démontrer que la sonorité des lexes résulte bien d'une proportion sensiblement égale de la matière et du ton.

Tandis, en effet, que dans la série muette fondamentale les termes sonores occupent une partie du premier quart de la série ($h - \frac{1}{2} c$) et le deuxième quart ($\frac{1}{2} c - t$), dans la série liquide, le terme sonore se rencontre précisément au deuxième quart (*l*), et dans la série alternante le terme sonore n'occupe plus que la partie extrême du dernier quart de la série ($\frac{1}{4}$ *ë* — *ï*).

En d'autres termes, à mesure que la matière joue un rôle moindre, et le ton un rôle plus important dans la constitution du timbre des consonnes, il faut se rapprocher progressivement des premiers termes des séries, pour y rencontrer la sonorité, comme consé-

quence d'une quantité et d'une qualité relativement plus accusées, et d'une acuité relativement atténuée. Inversement, à mesure que la matière joue un rôle relativement plus important et le ton, un rôle relativement moindre, il faut, au même effet, se rapprocher progressivement des termes aigus des séries.

La série muette forte, dont le timbre reste sensiblement le même, à part son intensité, que celui de la série muette fondamentale, se comporte d'une façon analogue. Les termes sonores, *g* et *d*, occupent une partie du premier quart $(j - \frac{1}{2} g)$, et le deuxième quart $(\frac{1}{2} g - d)$ de la série. Seulement, comme nous en avons fait l'observation (N° 27), et par des motifs identiques à ceux que nous faisons valoir en ce moment, quoique le *q* soit moins sonore que le *t*, le *g* est plus sonore que le *d*.

44. Alphabet phonétique. — Puisqu'on donne le nom d'*alphabet* à la liste, confusément établie, tant des caractères élémentaires ou lettres dont la répétition et la combinaison illimitées forment la langue écrite, que des sons simples qui y correspondent plus ou moins exactement, nous appellerons, en donnant, sur ce point, à l'analyse, toute la précision qu'elle comporte, *alphabet phonétique* la liste de lexes dont est composée la langue parlée.

Nous établirons, comme ci-après, d'une façon méthodique, l'alphabet phonétique, en distinguant les voyelles des consonnes, en distribuant les unes et les autres en séries, et en mettant entre parenthèses les sons qui, bien que théoriquement possibles, ne sont pas usités.

Nous avons placé en premier lieu les voyelles fortes, et rangé du fort au faible les séries de consonnes, pour faire ressortir, d'une façon plus apparente,

l'analogie de forme des consonnes alternantes et des voyelles correspondantes.

Nous constituerons, du même coup, l'alphabet graphique, au moyen duquel il nous sera permis d'exprimer avec exactitude, très simplement, et en dehors de toute équivoque, les sons que nous aurons à analyser, ou à citer à titre d'exemples.

VOYELLES		*fortes*	*ẃ*	*á*	*ó*	*é*	*ú*	*x́*	*í*
		nasales	(*w̄*)	*ā*	*ō*	*ē*	(*ū*)	*x̄*	(*ī*)
		longues	*ŵ*	*â*	*ô*	*ê*	*û*	*x̂*	*î*
		fondamentales	*w*	*a*	*o*	*e*	*u*	*x*	*i*
CONSONNES		*alternantes*	*ẅ*	»	(*ö*)	(*ë*)	*ü*	»	*ï*
		liquides	*r*	*l*	*n*	*m*			
	Muettes	*fortes*	*j*	*g*	*d*	*b*	*v*	*z*	
		fondamentales	*h*	*q*	*t*	*p*	*f*	*s*	

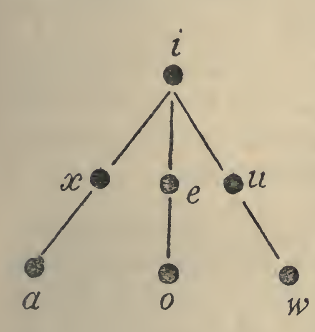
Ce sont, en tout, 28 voyelles, dont 25 seulement sont usitées, et 21 consonnes, dont 19 seulement sont usitées.

Et ces 49 lexes théoriques, réduits à 44, dans la pratique de la langue française, peuvent même être ramenés, d'après ce que nous avons expliqué, à sept voyelles : *w*, *a*, *o*, *e*, *u*, *x*, *i* et à 10 consonnes : *r*, *l*, *n*, *m*, *h*, *q*, *t*, *p*, *f*, *s*. Aussi bien n'avons-nous employé effectivement que 7 signes radicaux, pour les voyelles, en faisant ressortir, au moyen d'accents, de tirets, de trémas, les diverses nuances de la prononciation, et il serait possible de réduire à 10, d'une façon analogue, le nombre des consonnes graphiques, en substituant au *j*, au *g*, au *d*, etc., le *h*, le *q* et *t*, etc. marqués d'un accent aigu.

Mettons, du reste, nos soins à nous rendre exactement compte de la nature des éléments dont se compose l'alphabet phonétique.

45. Séries naturelles. — En rangeant les voyelles fondamentales comme elles le sont dans la figure ci-contre, on s'aperçoit que les trois voyelles *w*, *u*, *i*, bien que nettement distinctes, chacune des deux autres, pour la prononciation et pour l'oreille, présentent cependant un certain air de commune ressemblance, et, en quelque sorte, de famille, qui porte à les réunir en un même groupe, ou, pour nous servir d'une expression que nous avons déjà employée, en une même série.

Car, en allant de *w* en *i*, il semble que la voyelle *w* se contracte deux fois, d'abord, pour devenir *u*, et, ensuite, pour devenir *i*, ou, ce qui revient au même, que la voyelle *w* ayant, une fois, donné naissance à la voyelle *u*, cette dernière s'amoindrisse, à son tour, pour prendre la forme de l'*i*. Il y a, avec un timbre approchant, moins de quantité et de qualité, moins de matière, avec plus de ton, dans *u* que dans *w*, et dans *i* que dans *u*.



Inversement, si l'on parcourt la suite des mêmes voyelles d'*i* en *w*, il semble que l'*i* se dilate, s'élargisse, s'amplifie, en quantité et en qualité, tout en perdant de son acuité, pour devenir successivement *u* et *w*, et que ce soit, en particulier, ainsi que l'*u*, si on le prend pour point de départ, se transforme en *w*.

Les trois voyelles *w*, *u*, *i* ne sont donc, en quelque sorte, au fond, qu'une voyelle abstraite théorique unique, plus ou moins complètement réalisée ou matérialisée, allant alors en décroissant sur elle-même, de *w* en *i*, et en croissant, au contraire, de *i* en *w*. Il est légitime, nous le répétons, de regarder ces trois voyelles comme constituant une même série *w* — *u* — *i*,

à laquelle nous donnerons, parce qu'elle est tout indiquée, par la nature des choses, le nom de série *naturelle w*.

46. Les trois voyelles *o*, *e*, *i* constituent, par des motifs du même genre, une seconde série naturelle *o* — *e* — *i*, ou série *o*, complètement analogue à la série *w*.

L'*e* n'est, en effet, qu'un *o* plus étroit et plus obscur. L'*i* est un amoindrissement plus considérable encore de l'*o*, ou, ce qui revient au même, un retrait de l'*e*, en quantité et en qualité, semblable à celui qui de l'*o* a fait l'*e*. Inversement, l'*e* est une expansion de l'*i*, et l'*o*, une expansion de l'*e*. Théoriquement, l'*o*, l'*e* et l'*i* sont trois réalisations différentes, plus ou moins amples ou atténuées, d'une voyelle abstraite unique.

47. Les trois voyelles *a*, *x*, *i* constituent une dernière série naturelle *a* — *x* — *i*, ou série *a*. décroissant de *a* en *i*, allant, au contraire, en se développant de *i* en *a*, sous le double rapport de la quantité et de la qualité. L'*x* est un *a* atténué; l'*i* est, de son côté, un *x* plus étroit, un *a* amoindri, une seconde fois. Théoriquement aussi l'*a*, l'*x* et l'*i* sont les trois réalisations différentes de la même voyelle abstraite.

48. L'*i* présente donc ce caractère remarquable d'appartenir tout à la fois, à titre de terme extrême, aux trois séries naturelles de voyelles : *w* — *u* — *i*, *o* — *e* — *i*, *a* — *x* — *i*, ou, plus simplement, à la série *w*, à la série *o* et à la série *a*. C'est le point d'intersection de ces trois séries, qui, sous ce rapport, peuvent être appelées *convergentes*, et constituent le *groupe* naturel des voyelles fondamentales.

A vrai dire cependant, et en s'en rapportant à cet égard, aux enseignements de l'oreille, l'*i* paraît être

surtout le prolongement de la série *w*. C'est plutôt un *u* resserré dans d'étroites limites que ce n'est un *e* ou un *æ* amoindris.

49. Cette réduction des voyelles fondamentales à trois types seulement : l'*w*, l'*o* et l'*a*, se trouve, du reste, corroborée par d'autres considérations.

D'un côté, l'*w* et l'*u* sont, avec l'*i*, les voyelles alternantes, par excellence. L'*o* et l'*e* sont les semi-alternantes. L'*a* et l'*æ* sont les voyelles fixes.

On peut conclure, de nouveau, de la facilité avec laquelle l'*i* se change en consonne, qu'il appartient surtout à la série *w*.

Il y a lieu de noter, d'un autre côté, que les voyelles semi-alternantes et les voyelles fixes, c'est-à-dire celles de la série naturelle *o*, et celles de la série naturelle *a*, sont les seules qui se nasalisent. Il est fort difficile de faire entendre distinctement *w̄* et *ū*.

L'ī suit, sous ce rapport, la condition de ces deux dernières nasales, et c'est un preuve, de plus, que l'*i* est essentiellement placé, comme l'indique l'oreille, dans le sens de la série *w* ; que c'est, plutôt encore qu'un *a* et un *e* atténués, un *w* réduit à sa plus simple expression.

50. Quand on fait attention à la façon dont des personnes différentes prononcent les voyelles, et surtout lorsqu'on compare ces voyelles à celles qui sont en usage soit dans des langues étrangères, soit simplement dans d'autres dialectes de la langue française, on s'aperçoit que les voyelles semblables, et, en quelque sorte, de même nom graphique, ne sont pas toujours rigoureusement identiques. Certains *w* se rapprochent de l'*u*, et certains *u* de l'*w* ; certains *u*, de l'*i*, et

certains *i*, de l'*u*. Pareillement, certains *o* se rapprochent de l'*e* et certains *e*, de l'*o* ; certains *a* se rapprochent de l'*x* et certains *x*, de l'*a*, etc.

En généralisant cette remarque, on en vient à comprendre que l'intervalle qui sépare l'*w* de l'*u*, pourrait être comblé, si nos organes étaient d'une délicatesse suffisante, par un très grand nombre de voyelles intermédiaires *w*, *w*, *w*. . . . *u*, *u*, *u*, non pas, à la vérité, rigoureusement identiques à l'*w* ni à l'*u* dont nous faisons effectivement usage, mais tenant plutôt de l'*w* ou plutôt de l'*u*, selon qu'elles seraient plus ou moins rapprochées, par leur position, de l'un ou de l'autre. Il en pourrait être de même en ce qui concerne l'intervalle de l'*u* et de l'*i*.

La série *o—e—i* et la série *a—x—i* donnent lieu à des observations toutes semblables. On est porté à admettre que l'intervalle *o — e* est susceptible d'être comblé par des voyelles *o* et des voyelles *e*; l'intervalle *e — i*, par des voyelles *e* et des voyelles *i*; l'intervalle *a — x*, par des voyelles *a* et des voyelles *x*; l'intervalle *x — i* , enfin,par des voyelles *x* et des voyelles *i*.

Il est donc à croire qu'on pourrait prononcer aussi des *w*, des *o*, des *a* plus longs, plus denses, plus graves, en deçà de l'*w*, de l'*x*, de l'*a* actuels, et, sans doute, des *i* plus brefs, plus rares, plus aigus que l'*i* dont nous faisons usage. On imagine l'intersection exacte des séries naturelles *w*, *o* et *a* en une voyelle irréalisée I, véritablement commune alors aux trois catégories de sons, l'*i* actuel restant exclusivement le propre, comme il semble bien que cela soit, au fond, de la série alternante *w*.

En un mot, comme nous l'indiquons ci-contre, de *w* en *i*, en deçà de *w*, et, selon toute vraisemblance, au-delà de *i*, jusqu'en un point I inconnu ; de *o* en *e*,

en deçà de *o*, et jusqu'en I, de *a* en *x*, en deçà de *a* et jusqu'en I, existent sans solution de continuité des *lignes sonores* théoriques, aux différents points desquelles stationnent non-seulement les voyelles *w*, *a*, *o*, *e*, *u*, *x*, *i*, employées par la langue française, mais un très grand nombre d'autres voyelles, qui demeurent irréalisées. Les séries naturelles ainsi conçues sont *continues*.



51. A mesure que, dans la série *w*—*u*—*i*, on s'éloigne de l'*w*, la consonne alternante issue de la voyelle diffère davantage de celle-ci. Le *ẅ* est presque identique à l'*w*, le *ü* ressemble moins à l'*u* que le *ẅ* ne ressemble à l'*w*. Le *ë* diffère également plus de l'*e* que le *ö* ne le fait de l'*o*. Quand au *ï*, il ne procède de l'*i* qu'avec de notables modifications. Ces deux lexes *ï* et *i* sont presque étrangers l'un à l'autre, pour l'oreille. Aussi, faisons cette observation, par anticipation, tandis qu'il ne semble guère possible de prononcer *ẅw*, *üu*, *öo*, *ëe*, à cause de la grande ressemblance des sons successifs, qui se confondent, on fait entendre très aisément *ïi*.

Dans ces conditions, on peut pressentir qu'un moment vient où la consonne alternante irréalisée connexe à la voyelle extrême, pareillement irréalisée, de la série *w* ou de la série *o* diffère tellement de cette voyelle que celle-ci est devenue fixe, et a, par conséquent, tout ce qui convient, pour constituer le point d'intersection I des trois séries naturelles convergentes, la première *w*, alternante ; la deuxième *o*, semi-alternante ; la troisième *a*, fixe.

C'est un nouveau motif d'admettre que l'*i* voyelle n'est pas le point d'intersection théorique précis, mais seulement le point d'intersection pratique, approximatif des séries de voyelles.

52. Il résulte, d'un autre côté, de la façon dont les séries continues sont organisées et concourent ensemble, qu'une ou plusieurs des voyelles que possède la langue française pourraient disparaître, et occasionner ainsi des lacunes capables de modifier l'aspect des séries, et celui du groupe qu'elles constituent.

Admettons que les voyelles *x* et *u* fassent défaut ; les séries naturelles effectives, mal dessinées, sembleront avoir une partie commune *e—i*, de la manière suivante : *a—e—i; o—e—i; w—e—i.* Il en serait de même si, au lieu de *e*, c'était *u* ou *x* qui demeurât seul des deuxièmes termes des trois séries. Dans le premier cas, les séries naturelles auraient une partie commune *u—i* , de la manière suivante : *a—u—i* , *o—u—i, w—u—i.* Dans le second, les séries naturelles auraient une partie commune *x—i*, comme il suit : *a—x—i, o—x—i, w—x—i.*

L'une des voyelles graves *a, o, w* ou la voyelle commune *i* pourrait disparaître, etc.

La langue latine ne comptait que cinq voyelles. Elle était donc moins complète, moins parfaite, sous ce rapport, que la langue française, qui en compte sept, et qui les range, d'une façon fort régulière, en trois séries décroissantes et convergentes.

53. Il résulte encore de la façon dont les séries naturelles théoriques sont organisées que les voyelles employées par la langue française, tout en demeurant en même nombre qu'aujourd'hui, pourraient être autrement placées qu'elles ne le sont, sur les lignes

sonores, et comporter, en conséquence, des formes plus ou moins différentes de celles qu'elles présentent aujourd'hui.

Par exemple, l'*w*, l'*o* et l'*a* pourraient être plus longs, plus denses, plus graves, parce qu'ils seraient réalisés en deçà du point qu'ils occupent actuellement; ou rapprochés davantage, au contraire, du point de convergence théorique I, ils seraient plus brefs, plus rares, plus aigus. L'*w*, dans cette seconde hypothèse, aurait quelque chose de l'*u ;* l'*o* de l'*e*, et l'*a* de l'*x*.

Des observations du même genre s'appliquent aux quatre autres voyelles *u*, *e*, *x*, *i*, qui pourraient osciller soit vers les termes initiaux des séries, soit vers le point de convergence I.

On imagine, en particulier que l'*w*, l'*o*, l'*a*, perdant quelque chose de leur gravité, et l'*u*, l'*e*, l'*x*, quelque chose de leur acuité, il y ait désormais, à double titre ,moins de distance entre les premiers termes *w* et *u*, *o* et *e*, *a* et *x* de chaque série. Le contraire arriverait par un déplacement de l'*w*, de l'*o*, de l'*a*, dans le sens de la longueur, de la densité, de la gravité, de l'*u*, de l'*e*, de l'*x* dans celui de la brièveté, de la rareté, de l'acuité.

54. Il y a, malgré tout, lieu de croire qu'étant, une fois, donné le terme initial d'une série : l'*w*, l'*o* ou l'*a*, la voix recule assez, mais seulement autant qu'il convient, le deuxième terme de la même série : l'*u*, l'*e*, ou l'*x*, pour donner à cette autre voyelle une forme nettement distincte de la précédente. On traite, d'une façon analogue, le point de convergence *i*, relativement aux voyelles *u*, *e*, *x*. Si l'*w*. l'*o*, l'*a* sont plus longs, plus denses, plus graves, l'*u*, l'*e*, l'*x* et l'*i* le seront très probablement aussi, tandis que si l'*w*, l'*o* et l'*a* sont plus brefs, plus rares, plus aigus, l'*u*, l'*e* et l'*x* seront repoussés vers l'*i*, et cet *i* même vers l'I théorique.

Quelque chose d'analogue se produirait si c'étaient les voyelles moyennes *u*, *e*, *x* ou la voyelle extrême *i* qui était donnée.

Il est vraisemblable, en un mot, que, soit de prime abord, soit à la suite de réactions mutuelles, et d'oscillations diverses, l'*w* et l'*u*, l'*o* et l'*e*, etc. se plaçent sur les lignes sonores, de façon à laisser subsister entre eux une certaine distance, et, par suite, une certaine différence de forme.

Ces considérations, jointes à celles qui concernent la réalisation ou le défaut de réalisation de certaines voyelles, aident à faire entendre comment l'*i*, bien que placé en deçà du terme extrême I, et appartenant à la série *w*, peut cependant jouer pratiquement le rôle de point de convergence des séries naturelles *w—u—i*, *o—e—i*, *a—x—i*.

55. Il faut remarquer que, dans la suite *w*, *a*, *o*, *e*, *u*, *x*, *i* des voyelles fondamentales (N° 6), les trois principales voyelles des séries naturelles, par la quantité et la qualité : *w*, *a o*, se rangent correctement, en tête de la série alphabétique, suivant leur degré de force. Le terme commun *i*, le plus faible des séries naturelles, se place aussi, d'une façon correcte, en dernier lieu, dans la série alphabétique.

Or, si les trois voyelles intermédiaires : *u*, plus faible que *w*, *e* plus faible que *o*, et *x*, plus faible que *a*, font suite, prises en bloc, aux voyelles principales, et si, d'un autre côté, *x*, qui correspond à *a* se range, avec juste raison, aussitôt après *u*, qui correspond à *w*, la voyelle *e* dérange cette régularité de distribution. Placée, en effet, dans la série naturelle *o*, entre *o* et *i*, elle devrait, puisque *o* est plus faible que *a*, faire suite à *x* de la manière suivante : *w*, *a*, *o*, *u*, *x*, *e*, *i*, au lieu de se placer, comme cela arrive, entre *o* et *u*.

Il faut conclure de là que cette voyelle *e* est nota-

blement plus longue, plus dense et plus grave, par rapport à *o*, dont elle dérive, que ne le sont *u* relativement à *w*, et *x* relativement à *a*. En d'autres termes, si l'on veut admettre, ce qu'indique assez bien l'oreille, que *u* et *x* se trouvent à égale distance, le premier, de *w* et de *i*, le second, de *a* et de *i*, on doit admettre, en même temps, que l'*e* se tient plus près de l'*o* que de l'*i*, dont il diffère, en effet, notablement.

56. Il existe une ressemblance assez marquée entre les trois voyelles *u*, *e*, *x*, quoiqu'elles fassent partie, chacune, de séries naturelles différentes. Elles ne sont pas, du reste, prononcées, par tout le monde, d'une façon uniforme : l'*u* et l'*x* se rapprochent quelquefois de l'*e*, pris pour terme de comparaison, et réciproquement, ce dernier participe, le cas échéant, soit de la forme de l'*u*, soit de celle de l'*x*.

Cela est si vrai, en ce qui concerne la ressemblance de l'*e* et de l'*x*, que la grammaire signale ces deux voyelles comme les variétés d'un son théorique unique représenté par la voyelle écrite *e*, et qu'elle appelle, l'une, l'*e* muet, l'autre, l'*e* ouvert. (nº 2).

Tout autorise donc à admettre que l'*u*, l'*e* et l'*x* sont les réalisations de trois points d'une même ligne vocale idéale, qui s'étend, sans solution de continuité, d'un côté, soit de *u* en *x*, en passant par *e*, soit de *x* en *u*, en passant également par *e* ; d'un autre côté, en deçà de *u*, et au-delà de *x*. Les voyelles *u*, *e*, *x* constituent, en d'autres termes, une série naturelle *u*—*e*—*x*, d'une forme particulière.

Quoique les voyelles graves *w*, *o*, *a* se ressemblent beaucoup moins que ne le font les voyelles plus aiguës *u*, *e*, *x*, on peut cependant, par analogie, et parce que l'oreille y autorise, dans une certaine mesure, les regarder comme constituant aussi une série naturelle

w — o — a, placée, à titre de réalisation partielle, sur une ligne sonore théorique continue, qui s'étend de *w* en *a*, en deçà de *w* et au-delà de *a*.

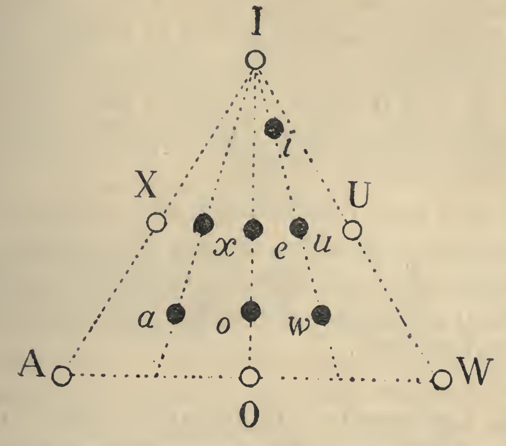
Les voyelles irréalisées situées entre *w* et *u*, *o* et *e*, *a* et *x*, *u* et *i*, etc., se comportent nécessairement d'une façon analogue, et constituent un grand nombre de lignes sonores, et de séries naturelles tacites.

Nous donnerons aux séries de ce genre, et, en particulier, aux séries *w—o—a*, *u—e—x*, le nom de séries *transversales*, sous lequel nous les opposerons aux séries, théoriques ou effectives, *w—u—i*, *o—e—i*, *a—x—i*, que nous appellerons *directes*. Celles-ci, au surplus, sont *convergentes*, et les précédentes, *parallèles*.

57. La ressemblance, la cohésion des termes de la série *u—e—x* étant plus grande que celle des termes de la série *w—o—a*, il y a lieu de conclure de là que les différentes séries théoriques placées en deçà de *w — o — a* présentent encore moins de cohésion. Les séries intermédiaires à *w—o—a* et à *u—e—x* doivent comporter d'autant plus de cohésion qu'elles se rapprochent davantage de la seconde. Quant aux séries placées au-delà de *u — e — x*, elles se composent de termes de plus en plus ressemblants, possèdent de plus en plus d'intimité et de cohésion, jusqu'à ce que, finalement, elles ne consistent que dans une voyelle unique : l'I théorique, et, à son défaut, l'*i* pratique, employé par la langue.

58. Pour se rendre exactement compte de ce que sont tacitement et de ce que peuvent être, dans la réalité des choses, les séries directes convergentes, les séries transversales ou parallèles, et les voyelles dont les unes et les autres se composent, il faut donc

modifier, comme nous l'indiquons ci-contre, la figure



que nous avons tracée tout à l'heure. (N° 50).

Toute série directe de voyelles se prononçant soit plutôt *i—u—w*, soit plutôt *i—e—o*, soit plutôt *i—x—a* est alors représentée, théoriquement, par une des lignes qu'il est possible de mener du sommet I du triangle IAW sur sa base AW, et, pratiquement, par la matérialisation d'un certain nombre de points de cette ligne.

Toute série transversale de voyelles se prononçant soit plutôt *w—o—a*, soit plutôt *u—e—x* est représentée, théoriquement, par une des lignes qu'il est possible de mener parallèlement à la base AW, et, pratiquement, par la matérialisation d'un certain nombre de points de cette ligne.

Tout le groupe des voyelles fondamentales possibles correspond à l'aire du triangle AIW. En d'autres termes, les points constitutifs de ce triangle représentent autant de voyelles fondamentales possibles, dont sept, bien séparées les unes des autres, ont été réalisées, par la langue française.

Chaque voyelle théorique est le centre d'un groupe de voyelles, en quelque sorte, consanguines, qui y ressemblent de très près. Les voyelles pratiques ne se comportent pas différemment des voyelles théoriques, et c'est de cette façon qu'il faut concevoir les nuances de prononciation d'une voyelle employée par plusieurs personnes. (N° 50).

On peut donc imaginer que les voyelles effectives comprises dans une série, au lieu d'être placées sur la même ligne idéale, directe ou transversale, le sont, en tout ou en partie, sur des lignes différentes, quoique cependant voisines.

59. Les voyelles altitudinales : fortes, nasales, longues, constituent, à la ressemblance des voyelles fondamentales, des séries directes, telles que *á—x́—í*, *ā—x̄—(ī)*, *â—x̂—î*, etc., et des séries transversales, telles que *ẃ—ó—á*, *ú—é—x́*, etc.

Les voyelles fondamentales forment, avec les voyelles fortes, nasales, longues, et, en général, avec toutes les voyelles altitudinales correspondantes, des séries naturelles directes, telles que *w—ẃ*, *a—ā*, etc.

Les consonnes alternantes forment deux séries naturelles : *ẅ—ü—ï*, et *(ö)—(ë)—ï*.

Les voyelles alternantes et les consonnes qui en proviennent, forment également plusieurs séries : *w—ẅ*, *u—ü*, *i—ï*, etc.

60. Les consonnes muettes se prêtent, quoique ce soit moins expressément, à des remarques du genre de celles auxquelles donnent lieu les voyelles et les consonnes alternantes.

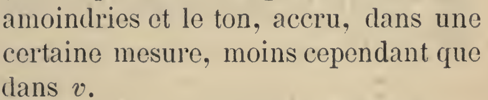
Nous nous bornerons à faire mention du concours des consonnes faibles avec les consonnes fortes.

La consonne *v* n'est visiblement qu'une forme

particulière de l'alternante *ẅ* (N° 37), telle que la qualité et la quantité y diminuant, dans une certaine mesure, le ton s'y accroît considérablement. Si l'alternante était plus aiguë, elle serait le développement altitudinal de la consonne *v;* et, réciproquement, si celle-ci était plus longue et plus dense, de même qu'elle est déjà plus aiguë, elle serait le développement altitudinal correct de l'alternante *ẅ*.

Comme la consonne *v* n'est que la forme altitudinale de la consonne fondamentale *f*, il résulte de là que les trois consonnes *ẅ*, *v*, *f* constituent, sinon d'une façon absolument rigoureuse, du moins avec une approximation suffisante, une série naturelle directe *ẅ* — *v* — *f*, réalisation d'une série théorique continue, qui comporte un grand nombre de consonnes intermédiaires entre *ẅ* et *v*, entre *v* et *f*, en deçà de *ẅ*, au-delà de *f*.

61. La consonne *b* n'est pareillement, quoique ce ne soit pas aussi apparent, qu'une forme particulière de l'alternante *ẅ*, où la quantité et la qualité se seraient



amoindries et le ton, accru, dans une certaine mesure, moins cependant que dans *v*.

Et comme la consonne *b* procède de la consonne *p*, par voie de développement altitudinal, il en résulte que ces trois consonnes *ẅ*, *b*, *p* constituent une deuxième série naturelle directe, *ẅ* — *b* — *p*, pratique, dans un sens, héorique, à un autre point de vue, du genre de la série *ẅ*—*v*—*f*, avec laquelle elle converge en *ẅ*, et avec laquelle aussi elle forme un groupe

naturel de consonnes: le groupe *ẅ*, analogue du groupe *i*, du groupe *ï*, etc.

Il faut remarquer que, tandis que les voyelles convergent par la plus brève, la plus rare et la plus aiguë d'entre elles, les consonnes que nous venons d'envisager, convergent par la plus longue, la plus dense et la plus grave : le *ẅ*.

62. Les consonnes *v* et *b* constituent, en même temps, comme le fait apercevoir la ressemblance de leurs timbres, une première série naturelle transversale, *v* — *b*, poursuivie théoriquement, sans aucun doute, an deçà du *b*, et au-delà du *v*. Les consonnes *f* et *p* constituent une seconde série transversale, *f* — *p*, poursuivie théoriquement aussi, selon toute vraisemblance, en deçà du *p*, et au-delà du *f*.

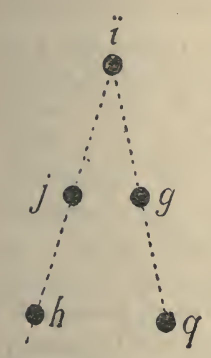
Il est admissible que les consonnes placées entre *v* et *f*, *b* et *p*, etc. se comporteraient de la même manière, si elles étaient réalisées, de sorte qu'à cet égard encore, le groupe des cinq consonnes *v*, *f*, *b*, *p*, *ẅ* présente la plus grande ressemblance avec celui des sept voyelles fondamentales, avec celui des sept voyelles fortes, etc.

63. Des observations du genre de celles qui précèdent, s'appliquent aux quatre consonnes gutturales *j*, *h*, *g*, *q* et à l'alternante *ï*.

Le *j* est au *ï* ce que le *v* est au *ẅ*. Le *h* est la forme fondamentale du *j*. Le *g* est une autre forme du *ï*. Le *q* est la forme fondamentale du *g*. Le *q* et le *g* sont au *ï*, parce qu'ils s'en écartent déjà sensiblement par le timbre, ce que le *p* et le *b* sont au *ẅ*.

Il existe enfin une ressemblance marquée entre

le *j* et le *g*, comme entre le *h* et le *q*, de telle sorte que



si les deux séries *h—j—ï* et *q—g—ï*, prolongées d'ailleurs théoriquement, comme il est vraisemblable, en deçà du *q* et du *h*, convergent en *ï*, les consonnes *h* et *q*, *j* et *g* dont elles se composent, s'associent, de leur côté, en deux séries transversales *h—q* et *j—g*, qui commencent, tout porte à le croire, en deçà du *h* et du *j*, se continuent entre le *h* et le *q*, entre le *j* et le *g*, et se poursuivent au-delà du *q* et du *g*.

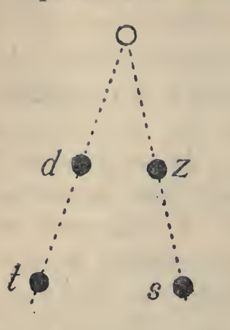
Les cinq consonnes *h*, *j*, *q*, *g*, *ï* constituent, en un mot, un second groupe naturel, qui, analogue à celui des cinq consonnes labiales, fait, en particulier, usage à titre de point de convergence, de la plus forte *ï* des consonnes dont il se compose. C'est pareillement, à certains égards, le pendant des groupes de voyelles.

64. La ressemblance du *b* et du *v* est plus grande que celle du *p* et du *f*, et celle du *j* et du *g*, plus grande que celle du *h* et du *q*. On est en droit de conclure de là (N° 57) que les consonnes théoriques placées dans la partie figurée *bvẅ*, ou dans la partie *jgï* deviennent, au-delà de *b—v* et de *j—g*, de plus en plus ressemblantes, jusqu'à s'identifier, comme cela arrive effectivement, en *ẅ* et en *ï*.

Les consonnes placées en deçà de *p—f* et de *h—q* doivent, au contraire, devenir de plus en plus dissemblables.

65. Les consonnes *z* et *s*, *d* et *t*, enfin, se comportent à la ressemblance, d'un côté, du *v* et du *f*, du *b* et du *p*, du *j* et du *h*, du *g* et du *q*, de l'autre, du *v* et du *b*, du *f* et du *p*, du *j* et du *g*, du *h* et du *q*.

Après avoir constitué deux séries directes : *s—z* et *t—d*, qui se poursuivent vraisemblablement en deçà du *s* et du *t*, au-delà du *z* et du *d*, mais, en toute hypothèse, entre *s* et *z*, *t* et *d*, elles forment deux séries transversales : la première, *z—d*, plus intime, qui commence théoriquement en deçà de *z*, se continue entre *z* et *d*, et se poursuit au-delà de *d*; la seconde, *s—t*, moins cohérente, qui commence théoriquement en deçà de *s*, se continue entre *s* et *t*, et se poursuit au-delà de *t*.



Mais, quoiqu'on soit, dès lors, autorisé à penser que si les consonnes placées en dehors de *s—t* deviennent de plus en plus différentes, les consonnes placées au-delà de *z—d* deviennent, au contraire, de plus en plus ressemblantes, jusqu'à s'identifier, et, par conséquent, à se réunir, en un point unique, analogue de *ï* et de *ẅ*, cette consonne de convergence, toutefois, n'est pas usitée dans la langue française. Celle qui paraît le mieux en tenir lieu, au moins d'une façon approximative, est le *ï*, qui remplit cet office relativement au *g* et au *j*, au *q* et au *h*.

On peut alléguer, en outre, à l'appui de cette opinion, qu'il existe entre le *z* et le *j*, comme entre le *s* et le *h*, une analogie de timbre marquée, grâce à laquelle il y a lieu de réunir les séries transversales *g—j* et *z—d* en une seule *g—j—z—d*, et les séries également transversales *q—h* et *s—t* en une seule *q—h—s—t*. Le groupe naturel ainsi composé de huit consonnes aura pour point de convergence indiqué le *ï*, qui déjà procède des quatre premières.

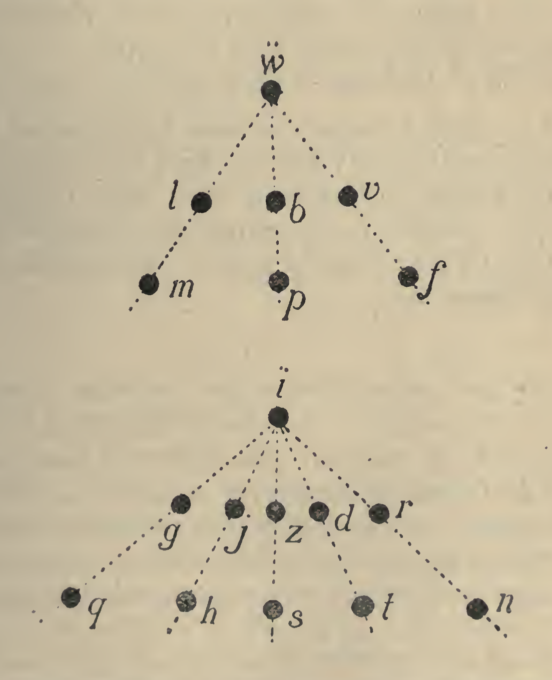
66. Les consonnes liquides se partagent visi-

blement en deux séries naturelles : l'une, *n*—*r*, l'autre, *m*—*l*. Le *n* n'est qu'une forme plus brève, plus rare, plus aiguë du *r*, tandis que, de son côté, le *m* n'est qu'une forme plus brève, plus rare, plus aiguë du *l*.

La première série se rattache au *ï*, sous le rapport du timbre : *n*—*r*—*ï*, et la seconde, au *ẅ*: *m*—*l*—*ẅ*.

67. Toutes les consonnes dont la langue française fait usage, constituent, en résumé, deux groupes naturels distincts.

Le premier, qui a pour centre le *ẅ*, se compose des séries directes ou convergentes *p* — *b* — *ẅ*, *f* — *v* — *ẅ*, *m* — *l* — *ẅ*, et des séries transversales



f — *p* — *m*, *v* — *b* — *l*. Le second, qui a pour centre le *ï*, se compose des séries directes ou convergentes

q—g—ï, h—j—ï, s—z—ï, t—d—ï, n—r—ï, et des séries transversales *q—h—s—t—n,* et *g—j—z—d—r.*

La liaison des liquides aux muettes faibles ou fortes dans le sens transversal n'est pas toutefois aussi bien accusée que celle des muettes ensemble dans le même sens. On passe indifféremment, selon qu'il semble, du *l* au *b* ou du *l* au *p,* du *m* au *p* ou du *m* au *b.* On passe du *l* au *v* ou au *f,* du *m* au *f* ou au *v.* On passe indifféremment, de même, du *r* et du *n,* soit au *d,* soit au *t,* du *r* et du *n* au *z,* au *j,* au *g,* au *s,* etc.

Quant à l'alternante *ü* et aux deux alternantes théoriques *ö, ë,* qui ne sont comprises dans aucun des deux groupes naturels que nous venons d'indiquer, elles gravitent, sous le rapport du timbre, autour du *ẅ,* dont elles tiendraient lieu, le cas échéant.

Le *ü* peut, d'ailleurs, à cause de la situation intermédiaire qu'il occupe dans la série *ẅ — ü — ï,* être regardé comme la transition du *ẅ* au *ï,* et, par conséquent, comme celle du groupe de consonnes dont la première de ces alternantes est le centre, au groupe qui a pour centre le *ï.*

68. Les ressemblances des voyelles ensemble, celles des consonnes également comparées les unes aux autres, le concours des différents lexes constitutifs de l'alphabet phonétique en séries directes, en séries transversales et en groupes naturels ne sont que des effets dont la cause réside dans la position, plus ou moins rapprochée, qu'occupent, selon les cas, les organes de la voix. Il est aisé de s'en convaincre pour ce qui est des voyelles alternantes, et des consonnes qui en proviennent, des muettes fondamentales et des muettes fortes, des voyelles fondamentales et des

voyelles fortes, nasales ou longues, et l'on est ainsi autorisé à admettre qu'il en est de même partout ailleurs.

Néanmoins, comme les mouvements que la langue, les lèvres, les joues, etc. exécutent quand on parle, sont très difficiles, sinon, la plupart du temps, impossibles à discerner, on ne saurait, quant à présent, du moins, se soustraire à la nécessité de fonder l'étude et la science du langage sur les sons mêmes, en substituant, de cette façon, les effets à leurs causes, les résultats tout extérieurs de la prononciation à son mécanisme secret. Il y a lieu d'admettre que les sons se groupent entre eux, qu'ils s'acheminent des uns aux autres, qu'ils se remplacent les uns les autres, en raison de leurs ressemblances, et, non pas, quoique cela soit, en réalité, d'après la position et le jeu des organes dont ils procèdent.

Ce n'est pas, sans doute, qu'il y ait lieu de faire complètement abstraction des conditions anatomiques qui règlent l'émission, et qui expliquent essentiellement les ressemblances ou les différences des sons simples, voyelles ou consonnes. Il faut, au contraire, réserver expressément ces conditions, les avoir incessamment pour sous-entendues, et l'on peut même y recourir, dans une certaine mesure, pour l'explication des faits et des phénomènes.

Nous avons constaté, par exemple, que les voyelles résultent d'une position stable des organes de la voix, et les consonnes, d'une position instable. La classification des consonnes en labiales, dentales, gutturales, est également fondée sur cette façon d'envisager les choses.

Toute étape accomplie dans le sens de la substitution, à titre de cause, du jeu des organes de la voix à la forme même des sons simples constituera un

progrès, au double point de vue de la connaissance, et de l'exposition scientifiques.

69. Il y a avantage, dès maintenant, à se placer au point de vue du mécanisme de la prononciation, pour s'expliquer comment, en ce qui concerne les voyelles, les sons voisins appartenant à la même série directe sont les plus aptes à se substituer les uns aux autres, par inadvertance ou par caprice.

Si, par exemple, la voyelle *x* ressemble beaucoup à la voyelle *a,* cela signifie que la première résulte d'une disposition des organes presque identique à celle qui donne naissance à la seconde et réciproquement. On est donc exposé incessamment à glisser, de l'une de ces dispositions, de l'un des mouvements qu'elle implique, de l'une de ces voyelles, dans l'autre disposition, l'autre mouvement, l'autre voyelle, et à dire soit *x*, pour *a*, soit *a,* pour *x*.

On est exposé, de même, à dire soit *i,* pour *x*, soit *x*, pour *i*.

On peut prononcer semblablement, dans la série alternante, et la série semi-alternante, *u,* pour *w,* et *w*, pour *u;* *i,* pour *u*, et *u,* pour *i;* *e,* pour *o*, et *o* pour *e*, etc.

On est exposé surtout, par suite de la déviation, si légère soit-elle, qu'éprouvent les organes de la voix, à substituer à l'*a,* à l'*x,* à l'*o,* à l'*e,* à l'*w*, à l'*u* et à l'*i* dont la langue fait méthodiquement et traditionnellement usage, soit une voyelle fondamentale un peu plus grave ou un peu plus aiguë, soit une voyelle altitudinalement développée, telle qu'une forte ou une longue, d'ailleurs traditionnelle ou spontanée.

On est exposé, de même, à remplacer une voyelle altitudinale par une voyelle fondamentale, etc.

Les éléments *a, o* et *ẇ, x*, *e* et *u* des séries transversales peuvent également se substituer les uns aux autres, ou, ce qui plus aisé, et plus fréquent, se modifier, en se rapprochant ou en s'écartant, au contraire, les uns des autres. La forme de l'*a* glisse quelquefois vers celle de l'*o;* celle de l'*o,* vers celle de l'*a* ou vers celle de l'*w ;* celle de l'*x*, vers celle de l'*e;* celle de l'*e,* vers celle de l'*x*, etc.

70. Ces différentes observations sont applicables aux consonnes. Celles qui font partie d'une même série, directe ou transversale, et qui résultent, puisqu'elles se ressemblent, de positions, à beaucoup d'égards voisines, des organes de la voix, peuvent osciller, le cas échéant, les unes vers les autres, ou même se substituer les unes aux autres.

Par exemple, les consonnes muettes altitudinales étant fort rapprochées, dans l'ordre des séries directes, des muettes fondamentales, il peut aisément arriver qu'on émette l'une des premières, au lieu de prononcer celle des secondes qui y correspond, et réciproquement. On dira *j* pour *h* et *h* pour *j, g* pour *q* et *q* pour *g,* etc.

On est pareillement exposé, dans le sens des séries directes, à dire *v* ou *f*, pour *ẅ*, et *ẅ*, pour *v* ou *f* ; *b* ou *p*, pour *ẅ* et *ẅ*, pour *b* ou *p* ; *j* ou *h*, pour *ï* et *ï*, pour *j* ou *h* ; *g* ou *q*, pour *ï* et *ï*, pour *g* ou *q*, etc.

On est exposé, dans le sens des séries transversales, à dire *v*, pour *b*, et *b* pour *v* ; *g* pour *j* et *j*, pour *g* ; *j* pour *z* et *z*, pour *j* ; *l*, pour *b*, et *b* pour *l* ; *m*, pour *p*, et *p*, pour *m*, etc.

Les mêmes observations s'appliquent, par extension, en raison de la ressemblance des timbres, à la substitution soit d'une consonne quelconque du groupe

ïv à une consonne quelconque de ce groupe, soit d'une consonne quelconque du groupe *ï* à une consonne quelconque de cet autre groupe, soit d'une consonne alternante à la voyelle correspondante et réciproquement.

71. Il peut donc se faire qu'avec le temps et insensiblement, les voyelles et les consonnes dont la langue fait usage, se déplacent sur les lignes théoriques sonores, et prennent, soit en qualité d'éléments alphabétiques, soit dans des cas particulier, de leur emploi, des aspects plus ou moins différents de ceux qu'elles comportaient à l'origine.

Comme, à part ce qui concerne les relations des muettes fondamentales, et des muettes altitudinales, les consonnes se ressemblent moins toutefois, sont séparées par de plus grands intervalles, des obstacles, dès lors, plus sérieux, que les voyelles, dans le sens direct, et dans le sens transversal, il y a lieu de croire que, malgré leur ténuité, et le besoin absolu qu'elles ont de s'appuyer sur une voyelle, pour pouvoir être émises, ce sont les lexes les moins exposés à dévier de leur forme propre.

Les consonnes constituent, à ce point de vue, la partie résistante, et, en quelque sorte, l'ossature de la langue.

On peut imaginer que les sons voisins et substituables se juxtaposent, au lieu de s'éliminer mutuellement. La facilité qu'il y a de passer de l'un, lorsqu'il est donné, à un autre, provoque l'éclosion de celui-ci, mais sans impliquer nécessairement l'abandon du premier. Cette observation pourrait s'appliquer par exemple, aux consonnes *l*, *m*, *p*, *b*, *ïv*, du groupe *ïv*, et aux consonnes *r*, *n*, *t*, *q*, *d*, *g*, *ï*, du groupe *ï*.

72. L'ordre phonétique semble donc susceptible d'être envisagé sous deux aspects différents : l'un, qui peut être appelé *statique*, parce qu'il résulte du concours des différents éléments simples ou lexes dont se compose la langue ; l'autre, auquel on peut attacher l'épithète de *dynamique*, parce qu'il implique, au contraire, les modifications diverses dont sont susceptibles les sons qui existent à un moment donné, et la langue, envisagée dans son ensemble.

Il y a une phonologie statique et une phonologie dynamique, qui, bien qu'intimement conjointes, dès l'origne et en tout temps, par la nature des choses, sont cependant distinctes, et ne peuvent manquer de diverger progressivement, sous l'influence des développements particuliers qu'elles comportent.

C'est de la phonologie dynamique que procèderait, à titre d'application particulière, la phonologie *historique*, ou étude des modifications successives et enchaînées les unes aux autres que la langue française a subies, pendant le cours de son existence.

Nous nous tiendrons enfermés, à quelques rares exceptions près, dans le domaine de la phonologie statique.

73. Emploi proportionnel des lexes. — La langue française ne fait pas un usage égal, comme on serait tenté de l'admettre de prime abord, des divers lexes, voyelles ou consonnes, dont se compose son alphabet phonétique. Il y a des sons qui reviennent plus fréquemment, quand on parle, et d'autres dont l'intervention est plus rare. On dispose de ces derniers, comme des précédents ; mais ils ne sont appelés à jouer, dans le développement indéfini de la langue, qu'un rôle secondaire, effacé, quelquefois presque nul.

Après avoir achevé le dénombrement des sons

élémentaires, et avant d'aborder l'étude des différentes manières dont ils se juxtaposent, en se suivant, il est donc utile de résoudre cette question de la mesure relative ou proportionnelle de leur emploi effectif.

Aussi bien, à chaque pas que la langue fait en avant, vers son organisation définitive, est-elle appelée à opter entre un grand nombre de formes également réalisables. Elle admet les unes, et laisse les autres à l'état de simples virtualités. Nous aurons constamment à signaler, au moins d'une façon générale, à côté du possible, beaucoup plus amplement établi, ce qui a été effectivement mis en pratique. Ainsi avons-nous déjà, en ce qui concerne les éléments mêmes de l'alphabet, attiré l'attention sur l'irréalisation des voyelles nasales *w̄, ū, ī,* et sur celle des consonnes alternantes *ö*, *ë*.

74. En procédant de cette façon, nous parviendrons à établir, sinon jusque dans les derniers détails, du moins d'une façon suffisamment explicite, quel est le génie phonétique de la langue française.

Le génie d'une langue est l'ensemble des lois secrètes qui président à sa constitution, ou, ce qui revient au même, les formules, réunies en corps, sous lesquelles se trouve comprise la multitude illimitée des faits particuliers, effectifs ou éventuels, dont elle se compose.

Le génie d'une langue comporte donc deux séries de règles inséparables : les unes, positives, qui concernent les éléments et les combinaisons réalisés ou réalisables ; les autres, négatives, qui embrassent, au contraire, les formes dont l'emploi ne peut avoir lieu.

Le génie de la langue une fois déterminé, il ne reste qu'à agir, en respectant, de propos délibéré, ce que l'on a d'abord exécuté spontanément. La langue,

consciente d'elle-même, connaît désormais le but vers lequel elle tend, s'y achemine expressément, se garde des écarts auxquels elle est exposée quand elle n'a d'autre guide que l'instinct, se complète enfin, et se rectifie, lorsqu'il y a lieu.

C'est bien ainsi que les choses se passent, sur le terrain purement grammatical, en ce qui concerne la distinction des genres, celle des nombres, la conjugaison des verbes, la construction des phrases, etc.

Les recherches qui concernent le génie phonétique de la langue française, rentrent dans le domaine de la science pure, et elles ont, de plus, leur utilité pratique immédiate.

75. Nous avons recherché dans quelle proportion on emploie les 44 lexes dont la répétition, indéfiniment poursuivie, constitue le tissu entier de la langue, et nous présentons ci-dessous, tout au moins à titre d'approximations, les résultats auxquels nous sommes parvenus.

Nous n'avons pas fait le recensement, si l'on peut ainsi s'exprimer, des mots catalogués au dictionnaire, mais celui des mots qui entrent dans la composition du discours même. Les termes répétés jouent, en effet, quoiqu'ils soient identiques, le rôle d'autant d'éléments distincts.

Nous n'avons pas tenu compte des *e* muets lorsque la prononciation les néglige. Ce sont alors de simples signes graphiques. Nous les avons enregistrés dans le cas contraire, en nous conformant, aussi près que possible, à l'usage. (N° 2).

Nous avons enfin relevé les consonnes de liaison, telles que le *t* et le *s* avec valeur du *z*, parce que, grâce à leur fréquente répétition, elles exercent une influence considérable sur la prononciation, et la structure générale de la langue.

Nous avons pris la consonne *r* pour terme de comparaison : c'est, comme on s'en apercevra, le son simple qui revient le plus fréquemment. Nous indiquons combien, lorsqu'on emploie 100 *r*, on met en œuvre d'autres lexes, voyelles ou consonnes.

VOYELLES	*fondamentales*	*w*	23
		a	87
		o	27
		e	63
		u	23
		x	81
		i	43
	fortes	*ẃ*	1
		á	1
		ó	7
		é	6
		ú	1
		x́	29
		í	9
	nasales	*ā*	39
		ō	25
		ē	5
		x̄	14
	longues	*ŵ*	3
		â	3
		ô	3
		ê	3
		û	1
		x̂	9
		î	1

CONSONNES	*muettes fondamentales*	*h*	4
		q	40
		t	62
		p	45
		f	11
		s	71
	muettes fortes	*j*	12
		g	7
		d	56
		b	13
		v	25
		z	17
	liquides	*r*	100
		l	82
		n	34
		m	32
	alternantes	*ẅ*	7
		ü	5
		ï	22

76. Les lexes qui reviennent le plus souvent dans la langue, sont donc les 12 suivants, dont nous formerons un premier groupe : *r, a, l, x, s, ẹ, t, d, p, i, q, ā*. La liquide *r* est bien, comme nous en avons prévenu, il y a un instant, le lexe le plus usité, et elle l'emporte même, à cet égard, d'une façon notable, sur la voyelle *a*, qui vient aussitôt après. Il y a peu de différence, sous le rapport de la fréquence de l'emploi, entre *l* et *x*, *e* et *t*, *p* et *i*, *q* et *ā*.

Nous formerons un deuxième groupe de 14 lexes : *n, m, ẋ, o, v, ō, u, w, ï, z, x̄, b, j, f*. Il y a peu de

différence, sous le rapport de la fréquence, entre *n* et *m*, *x́* et *o*, *x̄* et *b*, *j* et *f*. Il n'y en a pas entre *ō* et *v*, *w* et *u*.

Nous rangerons, dans un troisième et dernier groupe, les lexes, au nombre de 18, dont l'emploi est le plus rare. Ce sont *í*, *x̂*, *g*, *ẅ*, *ó*, *á*, *é*, *ē*, *ü*, *h*, *ŵ*, *â*, *ô*, *ê*, *ẃ*, *ú*, *û*, *î*, c'est-à-dire toutes les voyelles longues, les voyelles fortes, à l'exception de *x́*, la voyelle nasale *ē*, les consonnes alternantes *ẅ* et *ü*, la muette forte *g*, et la muette faible *h*. Il n'y a pas de différence entre *í* et *x̂*, *ó*, *g* et *ẅ*, *ē* et *ü*, *ŵ*, *â*, *ô* et *ê*, *ẃ*, *á*, *ú*, *û* et *î*.

77. La voyelle qui revient le plus fréquemment, est l'*a*. Les autres, d'ailleurs fondamentales, fortes, nasales ou longues, se rangent dans l'ordre suivant: *x*, *e*, *i*, *ā*, *x́*, *o*, *ō*, *u*, *w*, *x̄*, *x̂*, *í*, *ó*, *é*, *á*, *ē*, *ŵ*, *ê*, *ô*, *â*, *î*, *û*, *ú*, *ẃ*.

En dehors de l'*a*, les voyelles les plus usitées de la série fondamentale sont *x*, *e*, *i*.

La voyelle la plus usitée de la série forte est *x́*. La nasale la plus usitée est *ā*. L'*ē* est rare.

On emploie beaucoup plus de voyelles de la série *a* que de voyelles de la série *á*, de la série *ā* et de la série *â*, prises séparément ou même réunies. Pour 100 voyelles fondamentales, on emploie 17 fortes, 24 nasales et seulement 6 longues.

78. En dehors du *r*, les consonnes se rangent dans l'ordre suivant: *l*, *s*, *t*, *d*, *p*, *q*, *n*, *m*, *v*, *ï*, *z*, *b*, *j*, *f*, *g*, *ẅ*, *ü*, *h*. Pour 100 *r*, on n'emploie que 4 *h*.

Les consonnes les plus usitées de la série fondamentale sont *s*, *t*, *q*, *p*. La plus usitée de la série *j* est le *d* ; sur 100 consonnes fortes, il se trouve 43 *d*. La

plus usitée des liquides en dehors du *r* est le *l*. L'alternante, enfin, qui revient le plus fréquemment, est le *ï*: sur 100 consonnes alternantes, il y a 65 *ï*.

On emploie beaucoup plus de muettes fondamentales que de muettes fortes: pour 100 fondamentales, il n'y a que 56 fortes.

Il faut remarquer l'usage considérable que la langue française fait des consonnes liquides. Bien qu'elles ne soient que quatre, elles sont, du fait de leurs répétitions, un peu plus nombreuses que les six fondamentales réunies, presque deux fois plus nombreuses que les six fortes, sept fois et au-delà plus nombreuses que les trois alternantes. Pour 100 liquides, on emploie 94 muettes faibles, 52 muettes fortes, et 14 alternantes.

Ce sont les liquides et les fondamentales qui dominent dans la langue : contre 100 consonnes de ce genre, on n'emploie que 34 consonnes des deux autres espèces.

79. Il résulte encore du tableau comparatif que nous avons établi ci-dessus, que les consonnes reviennent plus fréquemment, dans la prononciation, que les voyelles. Les premières sont aux secondes dans le rapport de 100 à 71.

C'est une différence dont nous ne tarderons pas à nous expliquer la raison d'être.

Il résulte du même tableau que la langue française se constitue, d'une façon générale, par les voyelles fondamentales, les consonnes liquides, et les consonnes muettes fondamentales.

Il faut joindre cependant à ces éléments, sur le même pied, la voyelle forte *ȧ*, la nasale *ā* et la muette forte *d*, qui reviennent fréquemment.

Les autres lexes n'interviennent qu'en second lieu, et, pour ainsi dire, à titre d'auxiliaires.

80. On peut dire de la langue française, au point de vue alphabétique, que c'est une langue moyenne, partagée, à peu près également, entre les voyelles et les consonnes, ne faisant prédominer avec excès, comme cela pourrait avoir lieu, ni les unes, ni les autres.

C'est aussi une langue moyenne en ce qui concerne la sonorité, parce qu'au lieu de se confiner dans l'emploi exclusif des voyelles fondamentales et des consonnes muettes faibles, elle se sert, dans une mesure appréciable, des voyelles fortes, des voyelles nasales, des voyelles longues, des consonnes muettes fortes, et des consonnes liquides, y compris le *ï*. (N° 42).

On altérerait la matière première destinée à se modeler diversement, pour constituer le développement intégral de la langue ; on modifierait, dans un sens ou dans l'autre, le génie intime de celle-ci si l'on touchait aux rapports généraux que nous avons indiqués, si l'on donnait, par exemple, plus d'importance au rôle des voyelles, ou si l'on venait, au contraire, à augmenter sensiblement le nombre des consonnes.

La langue, en particulier, deviendrait d'une sonorité extrême si l'on multipliait les voyelles fortes, les muettes altitudinales, les alternantes *ï*, les liquides ; elle s'atténuerait, deviendrait sourde, si l'on se servait, de préférence, des voyelles faibles, et des consonnes muettes fondamentales.

Pareille chose arriverait si, toutes propositions gardées, les lexes actuellement en usage prenaient plus de corps, ou si, inversement, ils perdaient une partie de leur quantité et de leur qualité.

Le caractère moyen de la langue française ressort aussi, comme nous allons l'apprendre, de la façon dont se combinent les éléments de l'alphabet.

CHAPITRE II.

SYLLEXES

81. Syllexes. — Nous avons constaté (N° 19) que si les voyelles peuvent être prononcées indépendamment de l'intervention de tout autre lexe, voyelle ou consonne, il n'en est pas de même des consonnes, qui ont besoin, à cet effet, de l'appui d'une voyelle, soit qu'elles précèdent cette dernière : *ba*, *bra*, soit qu'elles la suivent : *ab*, *abr*.

Nous donnerons à ces associations d'une voyelle, et d'une ou de plusieurs consonnes, quelle que soit la voyelle, quels que soient aussi le nombre, la nature et la position des consonnes, le nom commun de *syllexes*. Ce sont aussi des *constructions mécaniques* (N° 18), les premières et les plus simples de toutes celles qui peuvent résulter du concours des lexes ensemble.

Les syllexes sont *monoconsonnaux*, lorsque la voyelle n'y est accompagnée que d'une seule consonne : *ba*, *ab* ; *diconsonnaux*, lorsque les consonnes sont au nombre de deux : *bra*, *abr* ; *triconsonnaux*, lorsqu'elles sont trois : *cbra*, *acbr* ; *quadriconsonnaux*,

lorsqu'elles sont quatre : *strïva*, *arstr*. Il y a lieu d'opposer, d'une façon générale, aux syllexes monoconsonnaux, les syllexes *polyconsonnaux*, qui associent plusieurs consonnes à la voyelle.

Les syllexes se rangent aussi en trois classes, suivant que la voyelle y est précédée, suivie ou, tout à la fois, précédée et suivie d'une ou de plusieurs consonnes. Nous appellerons les premiers *préconsonnaux*; les deuxièmes, *postconsonnaux*, et les derniers, *prépostconsonnaux*. Par exemple, *ba*, *bra*, *qbra*, *strïva* sont des syllexes préconsonnaux ; *ab*, *abr*, *aqbr*, *arstr*, des syllexes postconsonnaux, et *bab*, *brad*, *bradv*, des syllexes prépostconsonnaux.

Les syllexes préconsonnaux utilisent, si l'on peut ainsi s'exprimer, *la face antérieure* de la voyelle ; les syllexes postconsonnaux, la face *postérieure*, et les syllexes prépostconsonnaux, les deux faces, à la fois.

Nous appellerons consonnes *épivoyellales* celles qui précèdent la voyelle, et *apovoyellales*, celles qui la suivent.

Nous dirons de la voyelle employée dans chaque cas, qu'elle *fonde* le syllexe, qu'elle en est la voyelle d'*appui*.

Lorsque plusieurs consonnes se suivent sans interposition de voyelle, comme *br*, de *bra* et de *abr*, *qbr* de *qbra* et de *aqbr*, *strïv*, de *strïva*, etc., elles constituent une *suite* de consonnes, une suite *consonnale*, tantôt épivoyellale, tantôt apovoyellale.

82. Les voyelles et les consonnes sont si intimement associées dans les syllexes qu'à peine l'oreille peut-elle saisir, entre chaque voyelle et la consonne dont elle est précédée ou suivie immédiatement, aussi

bien qu'entre les consonnes qui se succèdent, également sans intermédiaire, un point de démarcation, une très légère solution de continuité, quelque chose comme un imperceptible *hiatus*.

En prenant donc garde que les voyelles peuvent subsister sans les consonnes, mais non les consonnes sans les voyelles, on pourra dire, car ce sera l'expression rigoureusement exacte de la forme des choses, que si la voyelle constitue le fond de l'émission de voix, la partie consonnale, connexe, simple ou complexe, constitue, de son côté, l'expansion, le développement de la voyelle.

Il existe désormais deux espèces de voyelles : les voyelles *simples* ou proprement dites, et les voyelles *composées*, qui ne sont autres que les syllexes.

Les voyelles composées diffèrent notablement cependant des voyelles simples : au lieu d'être uniformes dans toute leur étendue, elles sont, en quelque sorte, irisées, et, au lieu de s'arrêter à des contours nettement déterminés, elles vont en s'amoindrissant, sous le rapport de la quantité, et sous celui de la qualité, jusqu'à des limites difficiles à saisir, du centre à la circonférence, de la voyelle même à la partie consonnale connexe.

83. On peut envisager à un autre point de vue le fait de l'expansion des voyelles par les consonnes.

La consonne unique ou les consonnes, soit épivoyellales, soit apovoyellales, d'un syllexe constituent le développement *nécessaire* de la voyelle d'appui. La voyelle se développe *nécessairement*, par la consonne unique, ou par les différentes consonnes dont elle est accompagnée. Les syllexes sont les formes diverses, *nécessairement* développées, des voyelles. Les syllexes, enfin, sont le résultat de la combinaison *nécessaire* des voyelles et des consonnes.

A la vérité, le mot *nécessaire* ne doit pas être entendu ici dans toute la rigueur de son acception ordinaire : la qualité ou modalité d'une chose qui ne peut pas ne pas être. La nécessité phonétique qui relie les consonnes aux voyelles, n'est pas aussi étroite que celles dont sont empreintes les conséquences numériques, géométriques, syllogistiques relativement à leurs prémisses. C'est une nécessité mélangée de *contingence, d'accident*, *d'arbitraire.*

84. La nécessité qui associe les voyelles et les consonnes en syllexes, est du même genre que les nécessités expérimentales qui se rencontrent, à chaque instant, dans le monde organique ou inorganique, et dans le monde psychique.

Les voyelles se développent par les consonnes ; les consonnes constituent l'expansion des voyelles ; les voyelles et les consonnes concourent ensemble, sous forme de syllexes, de la même façon exactement qu'une pierre, élevée de terre, et abandonnée à son propre poids, retombe verticalement ; que le fer et l'oxygène donnent naissance à un oxyde ; que d'une graine, mise en terre, surgit, selon le cas, une herbe ou un arbre ; que la perception d'un son, d'une couleur provoque l'éclosion d'un souvenir.

Les nécessités dont il s'agit, rigoureuses, absolues, dans le domaine de la virtualité pure, souffrent des restrictions, et s'entachent, plus ou moins, d'arbitraire, lorsqu'elles deviennent des réalités effectives. Une pierre élevée de terre peut demeurer immobile, si elle est soutenue par d'autres corps. Le fer peut demeurer en dehors de toute combinaison avec l'oxygène, et celui-ci, se combiner à tout autre métal que le fer. La graine semée est quelquefois frappée de stérilité. Nous percevons beaucoup de sons et de couleurs dont nous ne conservons aucun souvenir.

De même, une voyelle ne concourt avec aucune consonne, forme un syllexe préconsonnal, un syllexe postconsonnal, un syllexe prépostconsonnal, se combine indifféremment avec certaines consonnes ou avec certaines autres, etc.

85. La nécessité et l'arbitraire sont, à certains égards, les deux grands aspects de la langue phonétique exclusivement envisagée comme telle. C'est tantôt l'un et tantôt l'autre qui prédominent dans les constructions. Celles-ci peuvent même devenir absolument accidentelles, arbitraires.

C'est néanmoins, il faut bien l'entendre, sous l'empire de la nécessité expérimentale, parce que seule elle est capable de fournir des principes, des lois, que se constituent essentiellement l'ordre phonétique, et la science dont il est l'objet : la phonologie. (n° 18). L'arbitraire n'intervient qu'en second lieu, à titre d'exception et d'appoint.

C'est un fait que nous nous appliquerons à mettre en évidence, à mesure que la langue prendra méthodiquement, sous nos yeux, de plus amples développements, et une organisation plus compliquée ; mais qu'il était indispensable de signaler et d'apprécier, dès sa première apparition, à l'occasion des syllexes.

86. Syllexes préconsonnaux. — Nous appellerons syllexes *monopréconsonnaux* ceux où la voyelle d'appui n'est précédée que d'une seule consonne : *ba* ; *dipréconsonnaux*, ceux où elle est précédée de deux consonnes : *bra* ; *tripréconsonnaux*, ceux où elle est précédée de trois consonnes : *brẅa* ; *quadripréconsonnaux*, ceux où elle est précédée de quatre consonnes : *qbrẅa*, et, en général, *polypréconsonnaux*, ceux où elle est précédée de plusieurs consonnes.

Au moyen de ces différentes dénominations, dont

l'usage fera disparaître l'étrangeté, et qui ne sont, au surplus, que les analogues des suivantes : *monosyllabe, dissyllabe*, etc., nous pourrons procéder, sans périphrases, et, par conséquent, plus simplement et plus sûrement, à l'analyse de ceux des syllexes qui placent les consonnes devant les voyelles.

Nous compterons les consonnes épivoyellales dans l'ordre de leur émission. La première consonne du syllexe *qbra*, par exemple, est *q* ; la deuxième, *b* ; la troisième, *r*.

87. Chacune des 25 voyelles, fondamentales, fortes, nasales ou longues, que la langue française emploie, peut être, du moins théoriquement, précédée immédiatement d'une des 19 consonnes, fondamentales, fortes, liquides ou alternantes. Étant donnée la voyelle *x*, on peut dire *hx*, *qx*, *gx*, *lx*, *ïx*, etc. Il résulte de là 475 formes différentes de syllexes monopréconsonnaux.

A quel chiffre ne parviendrait-on pas en prenant les consonnes deux à deux, trois à trois, puisqu'il y a lieu alors de tenir compte, non-seulement de leur nombre, mais de l'ordre dans lequel elle sont rangées. De *b* et *d*, de *s* et *b*, de *q* et *r*, et de la voyelle *o*, on tire, d'un côté, les syllexes dipréconsonnaux *bdo*, *sbo*, *qro*, et, de l'autre, les syllexes pareillement dipréconsonnaux *dbo*, *bso*, *rqo*, qui intervertissent l'ordre des consonnes données. Le syllexe composé de la même voyelle *o*, et des trois consonnes *g*, *l*, *f* est susceptible de six formes différentes : *glfo*, *gflo*, *lgfo*, *lfgo*, *fglo*, *flgo*.

88. Toutes ces constructions cependant ne sont pas également bien réalisables. S'il en est d'un emploi

facile, comme *di*, *bdo*, *qbra*, il en est de difficiles, comme *glfx*, *flgu*, *lfge*, et même de complètement impossibles, comme *ẅgfa*, *güfw hqspo*.

Ces différences importent évidemment, au plus haut point, à la langue, qui ne saurait manquer de faire usage des combinaisons préconsonnales aisées, et de se détourner de celles qui exigent un effort considérable de la part des organes de la voix.

La même observation s'applique aux syllexes postconsonnaux, et aux syllexes prépostconsonnaux.

Reconnaître donc quels sont les syllexes plus aisément réalisables, et ceux qui le sont moins, déterminer dans quels cas, toutes choses égales d'ailleurs, la construction des syllexes est plus facile, ou plus difficile, et sous l'influence de quelles causes ces différences se produisent, découvrir, en un mot, les rapports nécessaires des lexes ensemble, dégager les axiomes expérimentaux basés sur ces rapports, formuler les lois, les règles de la prononciation, tel est, sinon l'objet unique, du moins la principale tâche à laquelle doit être consacrée la science du langage phonétique.

89. Les règles de la prononciation ne sont, au surplus, comme toutes les autres lois dont la coordination constitue les sciences expérimentales, que le résumé succinct, la traduction, en idées abstraites et générales, des faits particuliers concrets, directement fournis par l'observation. Dans l'ordre d'acquisition de nos connaissances, la loi ne précède pas les phénomènes qui y sont soumis; elle en procède, elle en est l'expression définitive.

Nous ne nous méprendrons donc pas sur le sens des règles que nous allons successivement poser. Nous ne les énoncerons ordinairement avant les faits

qu'elles enveloppent et résument que parce que cette méthode, qui déguise, au profit du résultat obtenu, le travail accompli, est la plus simple, aussi bien que la plus claire, au point de vue de l'exposition des choses.

Il va de soi qu'en cette circonstance, comme partout ailleurs, la loi, une fois dégagée de la pluralité et de la diversité de ses applications, devient un précieux instrument d'investigations. En conduisant droit au but, en dispensant des tâtonnements qui sont le cortège obligé de l'observation appliquée à des objets nouveaux, elle fournit sur-le-champ la solution des problèmes particuliers, si nombreux soient-ils, qui viennent à se poser.

Nous sous-entendrons désormais ces remarques; mais il était utile de les faire dès l'abord. Tout en connaissant, l'esprit humain cherche, par un retour réfléchi sur lui-même, à se rendre compte de la façon dont il connaît.

90. Règle.— *Étant donnée une voyelle, le syllexe monopréconsonnal qui en provient, se prononce d'autant plus aisément que la consonne jointe à la voyelle est plus forte.*

On dit mieux, par exemple, *ẅa* que *ta*, *ïa* que *sa*, parce qu'il y a, tout à la fois, plus de quantité et plus de qualité, plus de force (N° 41) dans *ẅ* que dans *t* et dans *ï* que dans *s*.

Pour chaque série de consonnes, la facilité de la prononciation s'accroît donc du dernier terme au premier: de *s* en *h*, de *z* en *j*, de *m* en *r*, de *ï* en *ẅ*. Elle s'accroît, lorsqu'on compare entre elles, sous ce rapport, les quatre séries de consonnes, des muettes fondamentales aux alternantes.

Cela arrive vraisemblablement parce qu'à mesure que la consonne épivoyellale se fortifie, il existe, en

quelque sorte, plus d'égalité de niveau entre elle et la voyelle connexe. Il faut, pour passer de l'une à l'autre, combler une lacune moins considérable, surmonter un obstacle moins élevé. A mesure, au contraire, que la consonne s'affaiblit, elle demeure, d'une façon plus sensible, au-dessous du niveau de la voyelle, et l'on s'achemine ainsi, avec moins de facilité, du premier de ces deux lexes au second.

91. La règle en vertu de laquelle une consonne épivoyellale se prononce d'autant plus aisément qu'elle est plus forte, est empreinte du même caractère de nécessité que le fait général du développement de la voyelle par une partie consonnale.

Si une voyelle ne se développe pas par toute espèce de lexe, mais par les seules consonnes, elle ne se développe pas non plus indifféremment par n'importe quelle consonne. Il y en a qui sont plus propres à cet effet, et d'autres qui conviennent moins bien. Cette expansion de la voyelle est d'autant plus naturelle, plus parfaite, nous venons de le voir, que la consonne a plus de quantité et de qualité ; elle est, par contre, d'autant moins naturelle, moins achevée, que la consonne employée est plus brève et plus rare.

La nécessité dont est empreinte, à cet égard et dans cette mesure, le développement d'une voyelle par une consonne, est, à la vérité, d'ordre secondaire, puisqu'elle ne concerne qu'une voyelle, une consonne et une seule des faces de la voyelle ; mais elle précise, sur ce point, et par ce motif même qu'elle s'exerce dans des limites plus resserrées, la nécessité générale inhérente à toute connexion d'une voyelle et d'une consonne.

Ce sont des observations qu'il y aurait lieu de

répéter, à l'occasion de chacune des règles de prononciation que nous allons successivement formuler. Nous les sous-entendrons, sans les perdre de vue.

92. Dans un grand nombre de cas, et principalement lorsqu'il s'agit de consonnes voisines, il est malaisé de constater expérimentalement, d'une façon certaine, une différence entre les syllexes monopréconsonnaux sous le rapport de la facilité ou de la difficulté de la prononciation. Il y a réellement lieu de croire que les organes de la voix ne sont pas toujours doués d'une flexibilité suffisante, pour pouvoir faire une distinction entre des constructions formées d'une même voyelle et de deux consonnes voisines. Ils traitent alors d'une façon identique des constructions qui ne sont pas les mêmes, telles que *qa, ta,* etc.

Mais l'attention, aidée de l'habitude, finit par faire ressortir des nuances de prononciation, d'effort qui passaient d'abord inaperçues, à cause de leur délicatesse, et, en ce qui concerne la pratique même, l'exercice spontané ou méthodique des organes de la voix donne à ceux-ci une extrême flexibilité, et les rend aptes à se modeler exactement ou de très près sur la diversité des sons élémentaires employés, et des constructions établies.

Grâce, d'un autre côté, à la distribution des consonnes en séries, on est en droit d'étendre, par induction, aux cas que l'observation n'atteint pas directement, les résultats incontestables qu'elle fournit sur d'autres points. Si, par exemple, on ne saisit pas de différence, quoiqu'il y en ait une, entre *ha* et *ga*, on pourra inférer que le second de ces syllexes se prononce moins bien que le premier, de ce que celui-ci l'emporte visiblement en facilité sur le syllexe *ta*.

Lors même que les organes de la voix ne

mettraient pas, en réalité, de différence entre *ha* et *qa*, on serait cependant encore en droit de conclure, de ce que le syllexe *ha* est plus aisé que le syllexe *ta*, qu'il existe virtuellement une différence du même genre entre *ha* et *qa*, et que cette différence se réalisera, dans la langue, aussitôt que la prononciation aura, par quelque cause, telle que la culture ou l'hérédité, acquis une délicatesse suffisante.

L'intervention fréquente, indispensable même, de l'induction, pour suppléer au défaut de constatation directe des phénomènes, et, le cas échéant, à ces phénomènes, est un trait caractéristique de la méthode et de la science phonologiques.

93. Puisque le développement du ton a toujours lieu en raison inverse de celui de la quantité, on pourrait, lorsqu'il s'agit d'une même série de consonnes, substituer, dans l'énoncé de la règle que nous venons de formuler, la notion du ton à celle de la matière et dire, en conséquence, qu'étant donnée une voyelle, le syllexe monopréconsonnal qui en provient, se prononce d'autant plus aisément que la consonne employée est plus grave.

Cette façon d'envisager et d'exprimer les choses pourrait même être étendue à la série alternante, à la série liquide, et à la série muette fondamentale comparées entre elles, et groupées en une série unique (nº 41), puisqu'il y a plus de ton dans le terme extrême de la première que dans le terme initial de la deuxième, et plus de ton dans le terme extrême de celle-ci que dans le premier de la troisième.

La règle ne serait pas applicable toutefois à la série *j* envisagée conjointement avec les trois autres. Si elle est plus aiguë que la série *h*, elle est plus longue et plus dense, plus forte, en un mot, à cause

de son développement altitudinal. Quoique, par exemple, le *j* soit plus aigu que le *h*, et le *g* que le *q*, on prononce plus aisément *ja* que *ha*, *ga* que *qa*.

Comme il faudrait constamment réserver cette exception, il est plus simple et plus correct de fonder, ce que nous continuerons à faire, les règles de la prononciation sur la quantité et la qualité, sur la matière ou la force des lexes associés. Aussi bien, en réalité, la gravité ni l'acuité des voyelles et des consonnes ne paraissent-elles exercer d'influence sur la facilité ou la difficulté des syllexes.

94. Il y a lieu enfin de rappeler, au point de vue spécial des règles de la prononciation, la restriction que nous avons signalée autrefois (N° 41) à la distribution des consonnes en une série unique, sous le rapport de la force.

Il est aisé de classer hiérarchiquement les consonnes de chaque série, puisque la quantité et la qualité y décroissent, de concert, du premier terme au dernier, ou y augmentent, au contraire, de celui-ci à celui-là. Il est également aisé de ranger, en une série unique, les 15 termes qui composent la série alternante, la série liquide et la série muette fondamentale.

Mais on se heurte à une difficulté sérieuse lorsqu'il s'agit d'intercaler les six termes de la série muette altitudinale entre la série liquide et la série muette fondamentale. S'il y a plus de densité dans le *z* que dans le *h* et le *q*, et dans le *v* que dans le *h*, il y a, en revanche, moins de quantité dans le *z* que dans le *h*, le *q* et le *t*, et dans le *v* que dans le *h*. Sur ce point, la quantité et la qualité cessent de croître ou de décroître de concert, d'une série à une autre; la détermination rigoureuse de la force relative des consonnes devient impossible, et l'on se trouve dans

la nécessité soit de fonder uniquement les règles de la prononciation sur la densité des consonnes, soit d'admettre, comme nous l'avons fait, parce que cela semble démontré par l'observation, que l'excès de densité du *v* et du *z* compense et au-delà leur défaut de quantité relativement au *h*, au *q* et au *t*.

Ce sont des observations que nous ne répéterons pas, mais qu'il importera aussi de ne pas perdre de vue.

95. Il faut bien entendre, au surplus, que, par imitation de ce qui concerne la distribution des lexes en séries naturelles (N° 45), et par des raisons du même genre, les règles de prononciation basées sur la force relative des sons associés, le sont, non pas sur le fond des choses, mais simplement sur des caractères extérieurs.

Quand une consonne et une voyelle se suivent aisément, ce n'est pas, en réalité, parce que la consonne est plus forte, mais parce que la disposition des organes vocaux d'où s'engendre le premier de ces lexes, permet de passer aisément à la disposition des organes d'où s'engendre le second. Une consonne et une voyelle se suivent avec moins de facilité, par un motif opposé.

Ce n'est que par une coïncidence fortuite, une sorte d'harmonie préétablie, dont le domaine entier des sciences ne présente pas d'autre exemple, qu'il existe, entre deux séries d'effets issus de la même cause, un parallélisme tel que la pluralité et le concours diversement établi des termes d'une première série peuvent être substitués, à titre de causes apparentes des termes correspondants de la seconde série, à l'enchaînement des causes effectives, et une phono-

logie artificielle à la phonologie réelle placée, quant à présent, hors de la limite de nos moyens d'investigation.

La disposition variable des organes de la voix, en d'autres termes, engendre simultanément les lexes mêmes envisagés en tant que succession et que force relative, et les divers degrés de facilité ou de difficulté de la prononciation. C'est la première de ces deux séries qui remplit scientifiquement, mais seulement en apparence, le rôle de cause multiple au regard de la seconde.

96. Aussi est-ce très vraisemblablement à ce que comporte de conventionnel les règles de prononciation déduites de la force relative des lexes concourants qu'il y a lieu de rapporter certaines exceptions auxquelles ces règles sont soumises. La phonologie secrète des causes déborde la phonologie symbolique de leurs effets, et l'observation nous fait explicitement entendre, de cette façon, que la méthode indirecte à laquelle nous sommes dans la nécessité d'avoir recours, quoique correcte en somme, laisse cependant à désirer, à certains égards.

On associe aisément l'alternante *ẅ* et l'alternante *ü* aux voyelles fixes *a* et *x* : *ẅa*, *ẅx*, *üa*, *üx*, et même, quoiqu'il faille y mettre un peu plus d'effort, aux voyelles semi-alternantes *o* et *e* : *ẅo*, *ẅe*, *üo*, *üe*. Mais, par contre, les combinaisons préconsonnales de ces mêmes consonnes avec les voyelles alternantes *w* et *u*, si elles ne sont pas absolument impossibles, présentent, du moins, de sérieuses difficultés : *ẅw*, *ẅu*, *üw*, *üu*.

Il en est de même du concours des consonnes semi-alternantes *ö*, *ë*, quelque fortes qu'elles soient, avec les voyelles alternantes ou semi-alternantes : *öw*, *öu*, *öo*, *öe*, *ëw*, *ëu*, *ëo*, *ëe*.

Ces exceptions, que nous réserverons désormais, paraissent tenir à ce que si les sons de forme rapprochée peuvent se substituer aisément, inconsciemment les uns aux autres (N° 70), les mêmes sons ne doivent se suivre et s'associer, au contraire, qu'avec peine, par suite de la difficulté qu'il y a alors à mettre de la différence, à laisser une certaine distance entre les situations et les mouvements, presque identiques, des organes dont ils proviennent.

97. Non-seulement lorsque la consonne qui entre dans la composition d'un syllexe monopréconsonnal, est plus forte, il faut faire, pour la prononcer, un effort physique moins considérable, mais cette consonne est plus intimement soudée à la voyelle. La solution de continuité, l'hiatus qui, en tout état de cause, sépare les deux lexes (N° 82), est plus étroit. Par exemple, le *r* de *re* tient sensiblement de plus près à la voyelle que le *t* de *te* ou le *f* de *fe*. Il y a coïncidence exacte du *ẅ* et de l'*i* dans *ẅi* ; le *s* et l'*i* de *si* sont séparées par un intervalle appréciable.

C'est là un des aspects, sinon les plus importants, du moins les plus remarquables de l'organisation mécanique de la langue ; car, d'une façon générale, quand la prononciation est aisée, les sons simples se tiennent rapprochés les uns des autres, et ils s'écartent, dans le cas contraire.

Il existe, sous ce rapport, un parallélisme assez exact entre les données de l'audition, et le sentiment de l'effort que nous devons faire pour parler ; de sorte qu'on pourrait, en ce qui concerne les syllexes monopréconsonnaux, et dans plusieurs autres cas encore, substituer à la notion physiologique de la facilité ou de la difficulté de la prononciation celle, en quelque sorte, tout extérieure, du degré de cohésion

des voyelles et des consonnes. La règle (N° 90) deviendrait : *Étant donnée une voyelle, le syllexe monopréconsonnal qui en provient, présente d'autant plus de cohésion entre la voyelle et la consonne que celle-ci est plus forte.*

98. Règle. — *Étant donnée une consonne, le syllexe monopréconsonnal qui en provient, se prononce d'autant plus aisément que la voyelle jointe à la consonne est plus faible.*

On prononce avec moins d'effort *qa* que *qw*, *qo* que *qa*, *qe* que *qo*, *qx* que *qẋ*, *qx̄* ou *qx̂*, etc. Il y a aussi plus de cohésion entre *q* et *a* de *qa* qu'entre *q* et *w* de *qw*, etc.

99. Quoique autrement formulée, puisqu'elle prend pour terme de comparaison la consonne du syllexe à construire, au lieu de prendre la voyelle, cette seconde règle ne diffère pas, au fond, de la précédente. Le sens de l'une, aussi bien que celui de l'autre, est qu'un syllexe monopréconsonnal se prononce d'autant plus aisément qu'il y a moins de différence de niveau entre la voyelle d'appui, et la consonne dont elle est précédée, car on parvient à ce résultat, soit en augmentant la force de la consonne, ce qui est le sens de la première règle, soit en diminuant la force de la voyelle, ce qui est le sens de la seconde règle. Quel que soit le terme de comparaison adopté, la distance à mesurer reste la même dans chaque syllexe que l'on envisage.

Aussi pourrait-on réunir ces deux règles en une seule, dont voici l'énoncé : *La facilité de la prononciation d'un syllexe monopréconsonnal est en raison directe et combinée de la force de la consonne, et de la faiblesse de la voyelle.* Il n'y a rien, par exemple, de plus aisé à prononcer que le syllexe *ẅi*, formé de

la plus forte des consonnes, et de la plus faible des voyelles, tandis qu'on rencontre une résistance très marquée dans des syllexes tels que *só*, *sō*, *sx̂*, où la plus faible des consonnes intervient conjointement avec une voyelle forte, nasale ou longue.

100. Il est admissible cependant que quand un syllexe se prononce plus aisément parce que la voyelle jointe à la consonne donnée est plus faible, cela tient en outre, à ce que la voyelle exige alors, pour être formée, un effort moins considérable, de la part des organes de la voix.

Il est sensible, par exemple, que l'émission de l'*o* a lieu plus facilement que celle de l'*ó*, de l'*ō* ou de l'*ô*; celle de l'*x*, plus facilement que celle de l'*x́*, de l'*x̄* ou de l'*x̂*. Si donc on prononce mieux, *ro* que *ró*, *rō* ou *rô* et *rx* que *rx́*, *rx̄* ou *rx̂*, à cause de l'excès de *ó*, *ō* ou *ô* sur *o*, et de l'excès analogue de *x́*, *x̄* ou *x̂* sur *x*, en ce qui concerne la consonne, cela résulte aussi, pour une part, de la nature des voyelles, envisagées en elles-mêmes.

Puisque l'on constate expérimentalement, sous ce dernier rapport, une différence entre les voyelles altitudinales, et les voyelles fondamentales, on est porté à admettre, par induction (Nº 92), qu'il en existe également une entre les termes constitutifs d'une même série fondamentale ou altitudinale. On dit vraisemblablement mieux *a* que *w*, *o* que *a*, et ainsi de suite, et, par ce motif aussi, *ra* que *rw*, *ro* que *ra*, etc.

101. Les consonnes donnent lieu à des remarques du même genre. Bien qu'elles ne subsistent pas isolément, et qu'elles ne puissent être, en conséquence, l'objet d'une observation directe, il est à croire, d'après

ce qui se passe pour les voyelles, qu'envisagées en elles-mêmes, elles exigent d'autant plus d'effort pour être prononcées, qu'elles sont plus longues et plus denses.

Si donc néanmoins, étant donnée une voyelle, le syllexe monopréconsonnal qui en provient, se construit d'autant plus aisément que la consonne employée est plus forte, c'est que ce qu'on perd de facilité en développant la consonne, se trouve compensé et au-delà par ce qu'on gagne sous le rapport du concours de cette consonne avec la voyelle d'appui du syllexe. Les conséquences de l'association de la consonne à la voyelle l'emportent, en d'autres termes, sur celles de la nature propre de la consonne.

Ce sont des observations que, pour plus de simplicité, nous sous-entendrons désormais.

102. Règle. — *Étant données une voyelle et deux consonnes, le syllexe dipréconsonnal qui résulte du concours de ces éléments, se prononce le plus aisément possible quand on range les consonnes du faible au fort.* Il faut, en d'autres termes, placer aussitôt devant la voyelle la consonne la plus forte, et devant celle-ci, la consonne la plus faible.

On doit dire, par exemple, *pta*, *fdo*, *brx,* plutôt que *tpa*, *dfo*, *rbx*, parce que les consonnes *t*, *d, r* sont respectivement plus fortes que les consonnes *p*, *f*, *b*.

Quand on combine les termes d'une même série, il faut les prendre de *s* en *h*, de *z* en *j*, de *m* en *r*, de *ï* en *ẅ*, comme dans *fqa*, *zdo*, *mnu*, *ïẅa*.

Quand on combine les termes de séries différentes, il faut les prendre de la série *h* à la série *ẅ*, par la série *j* et la série *r*, comme dans *tbe*, *tla*, *pẅa*, *vni*, *vïw*, *mẅx*.

La façon dont se comporte la série *ẅ*, confirme

très expressément l'exactitude de la règle que nous venons de poser. On prononce sans aucune difficulté *tẅa*, *lüi*, *dïe*, mais comment dire *ẅta*, *üli*, *ïde* ?

103. On doit signaler, au surplus, en ce qui concerne les alternantes successives, une exception du genre de celle que présente, dans les syllexes monopréconsonnaux, la succession d'une alternante consonne et d'une alternante voyelle. (N° 96). Il n'est pas possible, et assurément par l'effet de la même cause, bien que les consonnes soient correctement rangées du faible au fort, de prononcer *üẅa*, *öẅi*, *ëẅe*, *üöx*, *ëöx*, *üëw*, etc.

Pareille remarque s'applique au concours des muettes fondamentales, et des muettes fortes correspondantes. On fait entendre malaisément et obscurément *hjw*, *qga*, *tdo*, *pbe*, *fvx*, *szu*.

104. Il y a lieu, en revanche, de présumer, quoique les renseignements fournis, à cet égard, par l'observation soient incomplets, que lorsque les deux consonnes épivoyellales rapprochées de timbre sont cependant suffisamment différentes, le fait d'appartenir à la même série naturelle directe ou transversale, (N° 70) au même groupe naturel, de provenir, en d'autres termes, de situations et de mouvements rapprochés des organes de la voix, en facilite, au lieu de les gêner, l'émission et l'association.

Cela revient à dire que, rangées d'ailleurs du faible au fort, les consonnes placées dans ces conditions de ressemblance et d'origine se comportent, l'une à la suite de l'autre, devant une voyelle, de telle sorte qu'elles se prêtent, activement ou passivement, un mutuel appui. Étant donnée la plus faible, on glisse, par une pente tout établie, jusque dans la plus forte. La première suggère, en quelque sorte, la seconde.

Il doit être plus aisé, en ce qui concerne le groupe de consonnes dont *ẅ* forme le centre, de prononcer, par exemple, les suites épivoyellales *lẅ, mẅ, bẅ, pẅ, vẅ, fẅ, ml, bl, pl, vb,* etc., et, en ce qui concerne le groupe de consonnes dont *ï* forme le centre, de prononcer, par exemple, les suites épivoyellales *rï, nï, dï, tï, zï, sï, jï, hï, dr, gr, st,* etc., qu'il ne le serait sous la seule influence de la force relative et de la disposition de ces consonnes.

La première consonne provoquerait peut-être même, le cas échéant, si elle était donnée, dès l'origine, conjointement avec la voyelle, l'éclosion de la seconde. Il doit y avoir une secrète tendance à transformer des syllexes monopréconsonnaux tels que *la, ma, bi*, ou tels que *ru, nw, da, so,* en syllexes dipréconsonnaux : *lẅa, mẅa, mla, bli, bẅi*, etc., ou *rïu, nïw, dra, sto*, etc.

Les considérations de ce genre sont plutôt, au surplus, du ressort de la phonologie dynamique.

105. Si l'on vient à comparer à un syllexe dipréconsonnal formé de consonnes muettes faibles le syllexe pareillement dipréconsonnal composé de la même voyelle, et des consonnes muettes fortes qui correspondent aux précédentes, on s'aperçoit, avec un peu d'attention, que le second se prononce plus aisément que le premier. On dit mieux, par exemple, *bdw* que *ptw* et *dbw* que *tpw*, *bga* que *pqa* et *gba* que *qpa.*

Comme le rapport de la quantité et de la qualité constitutives des consonnes, s'il n'est pas rigoureusement le même dans les termes correspondants des deux séries, ne varie cependant guère des consonnes altitudinales aux consonnes fondamentales, il faut conclure de cette plus grande facilité des syllexes où l'on remplace les secondes par les premières, que deux

consonnes épivoyellales associées forment, à cet égard, un tout qui se comporte comme le ferait une consonne unique placée devant une voyelle. Il importe qu'il y ait la moindre différence de force ou de niveau entre la voyelle et la suite consonnale dont elle est précédée, entre la voyelle et la première partie, dans l'ordre de l'émission, de la consonne épivoyellale complexe, aussi bien qu'entre la voyelle et la seconde partie, également prise dans l'ordre de l'émission, de cette consonne double.

En d'autres termes, l'influence qu'exerce la voyelle d'un syllexe dipréconsonnal sur la seconde consonne dans l'ordre de l'émission, s'étend jusqu'à la première, qui ne saurait, non plus, être prononcée isolément, qui a besoin de l'appui de la voyelle, et qui doit, en conséquence, être, à cet égard, le plus forte possible.

106. Cependant, si l'on vient à porter l'analyse plus loin, en comparant ensemble des syllexes autres que ceux qui proviennent de l'emploi de consonnes muettes correspondantes, on est amené à conclure qu'une tendance différente de celle qui résulte de la force inégale des voyelles et des consonnes, régit la construction des syllexes dipréconsonnaux.

On prononce, par exemple, plus aisément le syllexe *fjo* que le syllexe *pjo;* le syllexe *pjo*, que le syllexe *tjo;* le syllexe *tjo,* que le syllexe *qjo,* etc. Comme touter ces constructions ont la partie commune *jo*, il en résulte que les différents degrés de facilité qu'elles présentent, tiennent précisément aux différents degrés de facilité que comporte l'emploi de la première consonne *f, p, t* ou *q*. Et puisque ce sont les consonnes les plus faibles qui se prononcent le mieux, tandis que, sous l'influence de la voyelle restée la

même, c'est le contraire qui devrait avoir lieu, il devient manifeste qu'une consonne se prononce d'autant plus aisément devant une autre consonne qu'elle est plus faible relativement à celle-ci, ou, ce qui revient au même, que cette dernière est plus forte.

107. La seconde consonne épivoyellale semble jouer, au regard de la première, un rôle analogue à celui que remplit une voyelle d'appui, par rapport à la consonne unique ou aux deux consonnes dont elle est précédée. Cette seconde consonne est, si l'on peut ainsi s'exprimer, une voyelle accidentelle ou relative.

Aussi bien est-il admissible que les consonnes et les voyelles se comportent, au fond, de la même manière, et que les premières imitent pratiquement les secondes, dans certains cas. Ce sont, les unes et les autres, des composés de quantité, de qualité et de ton. Les consonnes ne diffèrent des voyelles qu'en ce qu'elles sont plus brèves, moins denses, plus aiguës. Si les consonnes pouvaient être fortifiées, elles se changeraient en voyelles. Si les voyelles pouvaient être amoindries, et les alternantes sont appelées à subir cette modification, elles deviendraient des consonnes.

Les consonnes se distinguent surtout des voyelles parce qu'elles sont dans l'incapacité de se prononcer isolément. Si elles pouvaient le faire, ce seraient simplement des voyelles plus exiles, qui se placeraient, dans l'ordre décroissant des voyelles fondamentales, au-delà de l'*i*. En admettant donc que, de quelque manière, ce qui a lieu précisément par leur concours avec les voyelles proprement dites, elles acquièrent, sinon essentiellement, du moins accidentellement, l'indépendance dont elles sont privées par leur nature, il deviendra admissible qu'elles jouent le rôle de voyelles relatives au regard de la consonne

moindre dont elles sont précédées, le cas échéant. C'est ce qui arrive pour le *d*, par rapport au *b*, dans *bda*, pour le *r*, par rapport au *t*, dans *tru*.

Mais on est tenté d'admettre, d'après cela, que deux lexes successifs ne se prononcent bien que quand il existe entre eux une différence convenable de force ou de niveau. Cette différence semble toujours trop grande entre les voyelles d'appui des syllexes monopréconsonnaux, et les consonnes épivoyellales connexes, quelles qu'elles soient. Il importe de l'amoindrir, en fortifiant la consonne (N° 90), en diminuant la voyelle. (N° 98). La même différence semble toujours trop faible, au contraire, entre deux consonnes, et il importe de l'augmenter, soit en atténuant la première consonne, soit en relevant la seconde. (N° 106).

108. On peut surtout s'aider des alternantes pour mettre en relief la réaction de la seconde consonne d'un syllexe dipréconsonnal sur la première.

Plaçons l'alternante *ï* devant la voyelle *o* : *ïo*, et faisons précéder cette alternante de chacune des liquides : *rïo*, *lïo*, *nïo*, *mïo*. Le premier syllexe présente une difficulté sensible de prononciation. On a une tendance à y substituer le syllexe monopréconsonnal *ri* suivi de la voyelle *o* : *ri—o*, c'est-à-dire à le scinder, pour l'alléger, en deux parties formées, l'une, de la première consonne et de la seconde consonne relevée à l'état de voyelle d'appui, l'autre, de la voyelle d'appui même du syllexe. Pareille difficulté et pareille tendance existent encore, dans une certaine mesure, en ce qui concerne le syllexe *lïo*. La résistance des sons subsiste, mais la tendance à la division disparaît, pour ce qui est du syllexe *nïo*. Toute difficulté enfin disparaît quand on dit *mïo*, aussi bien d'ailleurs

que quand on dit *j'ïo, g'ïo, d'ïo,* etc., et l'on se placerait manifestement dans des conditions de prononciation défavorables si l'on fractionnait, en deux parts, les syllexes *m'ïo, g'ïo, d'ïo,* etc.

On peut faire usage, au même effet, de la consonne alternante *ŵ*. Il est difficile de prononcer *ïŵa,* mais il se produit une amélioration considérable de la construction si l'on remplace le *ï*, qui est fort, par le *r*, qui vient aussitôt après, dans l'ordre de distribution des consonnes de toutes les séries en une série unique : *rŵa,* et il est encore plus aisé de dire *lŵa* que *rŵa, nŵa* que *lŵa*, *mŵa* que *nŵa, jŵa* que *mŵa,* etc.

Servons-nous enfin de la semi-alternante *ö*, dont l'emploi, plus difficile, à double titre, parce qu'elle se forme avec assez de peine (N° 32), contribuera, par ce motif, à mettre en évidence la réaction favorable de la seconde consonne, jouant le rôle de voyelle relative, sur la première. Il existe une très sensible différence entre *ïöa,* plus difficile à prononcer que *ïŵa*, et *möa*, qui n'exige guère plus d'effort que *mŵa.* Le syllexe *röa* s'améliore relativement à *ïöa;* le syllexe *löa* devient aisé ; le syllexe *nöa* ne diffère guère de *möa.* On diviserait volontiers *ïöa* en deux parties : *ïo—a ;* mais il est sensiblement préférable de dire, sous forme de syllexe dipréconsonnal : *röa, löa, nöa,* plutôt que *ro—a, lo—a, no—a.*

109. On peut raisonner sur un syllexe tel que *hgi*, en le prenant pour terme de comparaison, et en augmentant progressivement la force de la seconde consonne : *hmi, hni, hli, hri, hïi, hŵi.* La facilité de la prononciation se proportionne, de nouveau, à la quantité et à la qualité de la seconde consonne, qui joue bien expressément, par conséquent, dans toutes les rencontres imaginables, le rôle de voyelle relative au regard de la première.

110. En comparant ensemble les quatre syllexes *rx, lx, nx, mx,* formés chacun d'une liquide différente et de la même voyelle *x,* on constate que la facilité de la prononciation va en décroissant du premier au dernier, et cela, à juste titre, puisque les consonnes employées se succèdent du fort au faible.

Si, dans ces conditions, nous venons à dire *trx, tlx, tnx, tmx,* en surchargeant les syllexes dont il s'agit, et spécialement la consonne qui précède immédiatement la voyelle, de la muette *t,* il y a, non-seulement, comme cela doit être, plus de facilité dans *trx* que dans *tlx*, dans *tlx* que dans *tnx,* et dans *tnx* que dans *tmx;* mais *trx* diffère plus, sous ce rapport, de *tlx* que *rx* ne le fait de *lx; tlx* diffère semblablement plus de *tmx* que *lx* ne le fait de *mx;* enfin *tnx* diffère plus de *tmx* que *nx* ne le fait de *mx.*

Il faut conclure de là que le nouvel élément de facilité ou de difficulté relative qui intervient dans la prononciation, dans la construction des syllexes, n'est pas seulement le *t,* mais le rapport de cette muette à la liquide dont elle est suivie. La liquide s'accroît-elle de *m* en *r*, le *t* se prononce de plus en plus aisément ; la liquide diminue-t-elle, au contraire, de *r* en *m,* le *t* se prononce de moins en moins aisément.

Il est bien apparent, dès lors, que la consonne liquide, et, en général, toute autre consonne jouent le rôle de voyelles relatives, au regard de celles dont elles sont précédées.

111. La prononciation des syllexes dipréconsonnaux s'effectue sous l'empire de trois forces différentes ; elle est soumise à trois influences distinctes : celle de la voyelle, qui s'étend de la seconde consonne à la première, et exige qu'elles soient l'une et l'autre aussi fortes que possible (N° 105) ; celle, plus énergique, pré-

dominante, de la seconde consonne, qui exige que la première consonne et la voyelle soient aussi faibles que possible, et celle enfin de la première consonne qui, n'étant d'ailleurs qu'une autre façon d'envisager chacune des précédentes, exige que la seconde consonne soit forte et la voyelle faible.

Ces trois influences prises deux à deux sont tantôt en harmonie et tantôt en désaccord.

Etant données une première consonne et une voyelle, telles que *t* et *x* : *t.x,* il importe, pour la consonne, aussi bien que pour la voyelle, que la seconde consonne à faire intervenir soit aussi forte que possible : *tẅx,* plutôt que *trx ; tlx,* plutôt que *tmx ;tbx,* plutôt que *thx.*

Etant données, par contre, une seconde consonne et une voyelle, telles que *ẅ* et *a* : *.ẅa,* la voyelle exige que la consonne initiale soit aussi forte que possible : *ïẅa,* plutôt que *rẅa; rẅa*, plutôt que *lẅa*, tandis que la seconde consonne exige que la première soit aussi faible que possible : *rẅa,* plutôt que *ïẅa; lẅa,* plutôt que *rẅa.*

Etant données enfin les deux consonnes, telles que *t* et *ẅ* : *tẅ.*, elles exigent, de concert, que la voyelle soit aussi faible que possible : *tẅx,* plutôt que *tẅa; tẅi* plutôt que *tẅx.*

112. Il n'est pas possible d'établir théoriquement comment les diverses influences auxquelles est soumise la prononciation des syllexes dipréconsonnaux, se contrebalancent ou se corroborent. Les données fournies par la distribution sériaire des consonnes, au triple point de vue de la quantité, de la qualité et du ton, sont insuffisantes à cet égard.

Étant donné le syllexe *qha,* quelle en est la différence, sous le rapport de la facilité de la prononciation

au syllexe *tha*, qui substitue le *t* au *q*, comme première consonne épivoyellale? Dans quelle mesure, en d'autres termes, l'effort plus considérable qu'exige l'emploi, devant la voyelle *a*, d'une consonne *t*, plus faible que *q*, se compense-t-il par l'effort moindre qu'exige la substitution, devant la seconde consonne *h*, d'une consonne moins forte *t* à la consonne plus forte *q*?

Le problème qui se pose, est plus ardu encore quand il y a simultanément accroissement ou diminution, tant de la première que de la seconde consonne. Y a-t-il plus de facilité dans *fta* que dans *qha*, où la force plus grande de la seconde consonne *h* est compensée, au moins en partie, par la force moindre du *f*, du premier syllexe?

Quelle est la différence du syllexe *sqa* au syllexe *fta*, dont la seconde consonne *t* est moins forte que la consonne *q*, et la première consonne *f*, plus forte que le *s*?

113. A défaut de la théorie, c'est-à-dire de déductions capables d'expliquer soit d'une façon complète, soit dans une certaine mesure, les conséquences qui doivent résulter de causes données, c'est aux organes de la voix qu'il appartient de résoudre pratiquement et d'instinct les questions de ce genre, à mesure qu'elles se présentent, de proportionner leur effort à la quantité et à la qualité tant des voyelles que des consonnes, en même temps qu'à l'excès ou au retrait des unes relativement aux autres. Du concours des tendances en présence, se dégage une résultante qui les ramène à l'unité, et constitue précisément le degré de facilité ou de difficulté propre à la prononciation du syllexe envisagé.

Mais il est incontestable que, dans le cas des syllexes dipréconsonnaux, comme dans celui des

syllexes monopréconsonnaux (N° 92), et plus encore, à cause de l'augmentation du nombre de leurs éléments, la voix ne procède fréquemment que d'une façon approximative, en traitant pareillement des constructions différentes, et, peut-être aussi, diversement des constructions équivalentes. De quelque délicatesse qu'elle soit douée, par la nature et par l'exercice, elle ne semble pas en mesure de traduire, au moyen d'autant d'efforts qui y soient exactement proportionnés, les multiples combinaisons préconsonnales d'une voyelle et de deux consonnes.

Il résulte très expressément néanmoins de l'observation des syllexes dipréconsonnaux que l'influence de la voyelle sur les consonnes est moindre que celle des consonnes les unes sur les autres. C'est, avant tout, de la force relative des consonnes que dépend la facilité ou la difficulté de la prononciation. S'il importe, à tous égards, que la seconde consonne soit aussi forte que possible, il faut ensuite que la première soit le plus faible possible.

114. C'est, au surplus, un problème particulier, souvent impossible à résoudre, que de saisir exactement les nuances d'effort qu'implique, de la part des organes de la voix, la construction des syllexes préconsonnaux de différentes espèces.

La science phonologique ne se constitue, au point de vue de la description des faits particuliers, comme à celui de l'établissement des principes, que quand elle parvient à se rendre compte, avec réflexion, de la structure des objets envisagés. Il se passe, en nous, beaucoup de choses dont nous n'avons qu'une conscience spontanée et obscure, et qui demeurent, en conséquence, non avenues scientifiquement.

La réflexion est tout autre chose que la spontanéité,

quoiqu'elle en procède, qu'elle y soit parallèle et qu'elle y reste associée, quand elle vient à se produire. Dans bien des cas, un abîme sépare ces deux modes essentiels de l'activité humaine.

Ce sont des observations qui trouveront encore, plus d'une fois, leur application, par la suite.

115. La règle d'après laquelle les deux consonnes qui précèdent une voyelle, doivent être rangées du faible au fort (N° 102), est une satisfaction donnée, aussi complètement que possible, dans des conditions déterminées, aux deux tendances principales qui régissent la prononciation des syllexes dipréconsonnaux.

En plaçant immédiatement devant la voyelle la plus longue et la plus dense des deux consonnes, on facilite la prononciation de cette consonne au regard de la voyelle, puisqu'on élève, autant que le permettent les circonstances, le niveau de la partie consonnale de la construction. En plaçant, de plus, en premier lieu la consonne la plus brève et la moins dense, on fait en sorte que la seconde consonne joue, aussi complètement que le comportent sa nature et celle de la première consonne, le rôle de voyelle relative au regard de celle-ci. (N° 107).

En rangeant, au contraire, du fort au faible les deux consonnes épivoyellales, on gêne simultanément la prononciation de la première de ces consonnes, qu'on relève autant que possible, au regard de la seconde, et celle de la seconde, qu'on affaiblit, autant que possible, au regard de la voyelle. On établit la construction dans des conditions défavorables à double titre, et la prononciation confirme pleinement, dans ce cas, les conclusions déductives de la théorie.

116. L'hiatus de la consonne unique des syllexes

monopréconsonnaux et de la voyelle d'appui s'amoindrit à mesure que le premier de ces deux lexes devient plus fort (N° 97) ou le second, plus faible (N° 98), tandis qu'inversement, le même hiatus s'accroît lorsque la consonne devient plus faible ou la voyelle plus forte. Quelque chose d'analogue se produit en ce qui concerne les syllexes dipréconsonnaux. Le contact de la première et de la seconde consonne y est, en particulier, d'autant plus intime que celle-ci est plus forte.

Si, prenant pour terme de comparaison le syllexe *tẅa*, on diminue, par degrés, la force de la seconde consonne de cette façon : *tüa*, *tïa*, *tra*, *tla*, *tna*, *tma*, *tga*, on s'aperçoit aisément, sans parler de l'éloignement croissant de la voyelle et de la seconde consonne, qu'il y a plus de distance entre *t* et *ü* qu'entre *t* et *ẅ*, entre *t* et *ï* qu'entre *t* et *ü*, entre *t* et *r* qu'entre *t* et *ï*, et ainsi de suite. Quelle différence ne sent-on pas, sous ce rapport, entre *tẅa*, dont les trois parties sont en contact étroit et *tga*, où la seconde consonne se tient écartée de la première, et la voyelle, de la seconde consonne ?

Si, prenant, cette fois, pour terme de comparaison le syllexe *ïẅa*, on diminue, au contraire, par degrés, la force de la première consonne, de cette façon : *rẅa*, *lẅa*, *nẅa*, *mẅa*, on trouve qu'il y a moins de distance entre *r* et *ẅ* qu'entre *ï* et *ẅ*, entre *l* et *ẅ* qu'entre *r* et *ẅ*, entre *n* et *ẅ* qu'entre *l* et *ẅ*, et ainsi de suite. On saisit très aisément la différence qu'il y a, sous ce rapport, entre *mẅa* et *ïẅa*.

L'hiatus de deux consonnes épivoyellales est bien plus apparent lorsqu'elles sont rangées du fort au faible : *rtu*, *lbi*, *hfe* que lorsquelles le sont du faible au fort : *tru*, *bli*, *fhe*. Cette fois encore, il y a concordance exacte entre le degré de cohésion des lexes, et le degré de facilité de la prononciation.

117. La consonne prononcée en premier lieu a d'autant plus de quantité et de qualité, avec tendance à amoindrir le ton, que celle qui la suit a plus de force. C'est ce qu'on peut constater, en comparant à *qmo* et surtout à *qto*, à *qpo*, à *qfo*, à *qso* ces autres syllexes : *qno*, *qlo*, *qro, qïo.*

Inversement, la consonne prononcée en premier lieu a d'autant moins de quantité et de qualité, avec tendance à surélever le ton, que celle qui la suit a moins de force. Cela ressort de la comparaison au syllexe *qïo* des syllexes *qro, qlo, qno, qmo,* et surtout des syllexes *qto, qpo, qfo, qso.*

On s'explique, en effet, qu'on puisse donner plus de corps à une consonne qui se prononce aisément qu'à une autre dont l'émission présente des difficultés. Il y a, en outre, une tendance manifeste à affaiblir la première consonne, pour la rapprocher du niveau de la seconde, lorsque celle-ci est la plus faible.

118. Règle. *Etant données une voyelle et trois consonnes, le syllexe tripréconsonnal qui en résulte, se prononce le plus aisément possible quand on range les consonnes du faible au fort.*

Il faut, en d'autres termes, placer immédiatement devant la voyelle la consonne la plus forte ; devant celle-ci, la consonne moyenne, et, en premier lieu, la plus faible des trois consonnes.

On doit dire, par exemple, *ptqw, vdga,* plutôt que *qptw, pqtw,* etc., ou *gdva, dvga,* etc.

Quand on combine les termes d'une même série de consonnes, il faut les prendre de *s* en *h,* comme dans *tqhi*, *ptqw,* de *z* en *g*, comme dans *dgji*, *bdgw,* de *m* en *r,* comme dans *mnla, nlro.*

Quand on combine les termes des différentes

séries, il faut les prendre de la série *h* à la série *ẅ*, dans l'ordre *h, j, r, ẅ*. Ainsi dirait-on *qbla, fdru, qjïo, trẅx, plẅi*.

Ainsi que cela arrive pour les syllexes dipréconsonnaux (N° 102), la façon dont se comportent les consonnes alternantes, confirme bien expressément l'exactitude de la règle que nous venons de poser. On prononce avec facilité *qtïa, trẅa, qtẅa*, mais comment dire *qïta, ïqta, ïtqa, tẅra, ẅtra, qẅta?*

119. Les syllexes tripréconsonnaux ne sont donc, en ce qui concerne l'ordre d'arrangement des consonnes, qu'un développement des syllexes dipréconsonnaux. La règle relative aux uns, et celle qui est relative aux autres, peuvent être ramenées à la formule unique: *Étant données une voyelle et les consonnes dont elle doit être précédée, le syllexe qui en résulte, se prononce le plus aisément possible lorsque les consonnes sont rangées du faible au fort.*

120. C'est surtout en prenant garde à ce qui se passe dans les syllexes tripréconsonnaux qu'on est amené à conclure qu'une consonne se prononce d'autant mieux devant une autre consonne que celle-ci est plus forte relativement à la première.

Soient, à titre d'exemple, la voyelle *x*, et les quatre consonnes *t, r*, *ï, ẅ*. La différence, déjà sensible, sous le rapport du degré de facilité de la prononciation, de *ẅx* et de *ïx*, s'accuse davantage lorsqu'on surcharge chacun de ces syllexes de la même consonne épivoyellale *r : rẅx*, *rïx*, et démontre bien qu'il faut faire entrer en ligne de compte, en outre du rapport, pour ce qui est de la force, de chacune des consonnes à la voyelle, celui de la première consonne à la seconde.

Or, ce point se met encore plus expressément en

évidence quand, au lieu de n'ajouter qu'une seule consonne à la consonne en contact immédiat avec la voyelle, on en ajoute deux, telles que *t* et *r*, formant, rangées du faible au fort, la suite *tr*. On dit aisément *trẅx*, mais il faut faire effort pour prononcer *trïx,* qu'on a une tendance à scinder en deux parties, de la manière suivante : *tri—x*. Il y a beaucoup plus de différence entre *trẅx* et *trïx* qu'il n'en existe entre *rẅx* et *rïx,* et surtout entre *ẅx* et *rx* ?

Que conclure de là sinon que la consonne *ẅ* est, à cause de sa force, plus apte que la consonne *ï,* dont la quantité et la qualité sont moindres, à faciliter la prononciation de la partie consonnale *tr,* commune au syllexe *trẅx* et au syllexe *trïx?*

Il ne reste qu'à étendre, soit au moyen de l'observation directe, soit par induction, ces conclusions, tirées de l'emploi des consonnes *t, r, ẅ,* aux autres cas du concours des deux premières consonnes des syllexes tripréconsonnaux avec la troisième.

121. Au lieu de ne se servir de la première consonne des syllexes tripréconsonnaux qu'à titre de surcharge de la deuxième, et pour faire voir que celle-ci, la première et tout le syllexe se prononcent d'autant mieux que la troisième est plus forte, on peut raisonner directement sur la première consonne, et établir qu'elle même se prononce d'autant mieux qu'elle est plus faible relativement à la deuxième, ou, inversement, que la deuxième est plus forte relativement à la première.

Car si, dans le syllexe tripréconsonnal *lrẅa,* par exemple, on diminue progressivement la force de la première consonne, on obtient de nouveaux syllexes : *nrẅa, mrẅa, jrẅa, grẅa, drẅa,* etc., où la facilité de la prononciation va en augmentant, d'une façon

sensible. Et puisque toutes ces constructions, y compris le syllexe donné *lrŭa*, ont la même partie commune *rŭa*, il résulte bien de là que la facilité croissante de leur prononciation provient du retrait réitéré de leur première consonne, au regard de la deuxième et de la troisième consonne, et spécialement au regard de la deuxième, avec laquelle elle est en contact immédiat, ou, ce qui revient au même, de l'excès de force, de plus en plus accusé, de la deuxième consonne sur la première.

La deuxième consonne des syllexes tripréconsonnaux joue théoriquement, dans tous les cas, et, en fait, quand elle est suffisamment forte, le rôle de voyelle relative, au regard de la première, exactement comme le fait la troisième, au regard de la deuxième et de la première, et la deuxième des syllexes dipréconsonnaux, au regard de la première.

122. La prononciation des syllexes tripréconsonnaux est, en somme, soumise à l'empire de quatre forces différentes : celle de la voyelle, qui exige que les trois consonnes soient aussi fortes que possible ; celle de la troisième consonne, qui exige que les deux premières consonnes et la voyelle soient aussi faibles que possible ; celle de la deuxième consonne, qui exige que la première soit aussi faible que possible, la troisième, forte, et la voyelle, faible ; celle, enfin, de la première consonne, qui exige que la deuxième et la troisième consonne soient aussi fortes que possible, et la voyelle aussi faible que possible.

Comment ces différentes tendances se combinent-elles dans les syllexes tripréconsonnaux, en se corroborant ou en s'infirmant, de façon à déterminer le degré de facilité ou de difficulté exact de la prononciation ?

Le problème serait encore plus difficile à résoudre

théoriquement, parce qu'il implique un plus grand nombre d'éléments dans son énoncé, que ne l'est le problème analogue relatif aux syllexes dipréconsonnaux. (N° 112). Il n'est pas douteux cependant qu'il ne se résolve idéalement, dans tous les cas, et pratiquement, dans un certain nombre de rencontres, à proportion de la délicatesse des organes de la voix, toutes réserves faites, de nouveau, au point de vue scientifique, en ce qui concerne l'aperception subséquente et réfléchie de l'effort à faire dans des circonstances données.

En toute hypothèse, on peut inférer de la prononciation des syllexes dipréconsonnaux (N° 113) que l'influence de la voyelle sur les consonnes est moindre que celle des consonnes les unes sur les autres. C'est, avant tout, de la force relative des consonnes que dépend la facilité ou la difficulté de la prononciation. S'il importe, à tous égards, que la troisième consonne soit aussi forte que possible, il faut ensuite que la deuxième soit aussi faible que possible relativement à la troisième, et la première, relativement à la deuxième.

123. La règle d'après laquelle la prononciation des syllexes tripréconsonnaux a lieu le plus aisément quand les consonnes qu'ils mettent en œuvre, sont rangées du faible au fort, n'est, selon qu'il semble, que la satisfaction donnée, aussi complètement que possible, dans un cas particulier, aux quatre tendances sous l'empire desquelles les constructions de ce genre s'établissent.

Chaque consonne joue, de la sorte, suivant la mesure de sa quantité et de sa qualité, le rôle de voyelle, au regard des précédentes, et la voyelle même se trouve en contact immédiat avec la plus forte des trois consonnes.

124. L'agrégation des voyelles et des consonnes

en syllexes tripréconsonnaux soulève un problème qui ne se pose pas encore, à vrai dire, quand deux consonnes seulement précèdent la voyelle. C'est celui de savoir dans quel ordre doivent être rangées, au point de vue de la facilité ou de la difficulté croissante de la prononciation, les différentes constructions préconsonnales qui résultent du concours d'une voyelle et de trois consonnes données.

De deux consonnes, en effet, on tire deux syllexes entre lesquels le choix est tout indiqué (nº 90) ; mais trois consonnes, telles que *v, d*, *g*, associées à une voyelle *a*, fournissent six constructions : *vdga, dvga, vgda*, *gvda*, *dgva, gdva,* qu'au point de vue de la facilité décroissante de la prononciation, il faut approximativement classer comme nous venons de le faire.

La première range correctement, suivant la règle (nº 118), les consonnes du faible au fort. La deuxième maintient la plus forte des trois consonnes en contact immédiat avec la voyelle, mais intervertit l'ordre des deux plus faibles. La troisième place correctement en premier lieu la consonne la plus faible, mais intervertit l'ordre des deux plus fortes. La quatrième place, au contraire, tout à fait incorrectement, en premier lieu, la consonne la plus forte, mais range correctement les deux autres du faible au fort. La cinquième, qui place immédiatement devant la voyelle la consonne la plus faible, range les deux plus fortes du faible au fort. La sixième, enfin, range, en contradiction absolue avec la règle, les consonnes du fort au faible.

125. Ces observations, qui ne constituent, nous le répétons, que de simples approximations, et qui ont moins pour but de résoudre la question que d'en signaler l'existence, contribuent toutefois à donner le pressentiment du développement et de la complication

illimités dont sont susceptibles idéalement la langue et la science correspondante, à mesure que les éléments associés ensemble deviennent plus nombreux. Chaque fois que plusieurs lexes sont donnés, il y a lieu, après en avoir tiré les différentes constructions dont ils sont susceptibles, de se demander, non-seulement quelle est la plus aisée de toutes, mais dans quel ordre elles doivent être rangées, sous le rapport de la facilité décroissante de la prononciation.

Les mêmes observations font entendre, en outre, jusqu'à quel point la phonologie peut, en ce sens, se constituer avec certitude, au moyen des éléments simples fournis par l'analyse, et à partir duquel aussi elle doit, en s'en référant, pour le surplus, au jeu, plus ou moins correct, des organes de la voix, demeurer, quant à présent, du moins, irréalisée.

126. Les syllexes tripréconsonnaux se comportent, en ce qui concerne la cohésion de leurs parties, à la ressemblance, tant des syllexes monopréconsonnaux, que des syllexes dipréconsonnaux. Pour que les hiatus soient réduits à leur minimum, il importe que la troisième consonne soit aussi forte que possible relativement à la voyelle, et que la deuxième soit simultanément aussi faible que possible relativement à la troisième, aussi forte que possible relativement à la première.

Si, prenant pour terme de comparaison le syllexe *thma,* on accroît progressivement la force de la troisième consonne de la manière suivante: *thna, thla, thra*, *thïa, thüa, thẅa,* on s'aperçoit que la cohésion de cette consonne avec la voyelle *a,* d'un côté, avec la consonne *h,* de l'autre, augmente, par degrés. Le *h* et le *n*, le *n* et l'*a* de *thna* sont séparés par de moindres hiatus que le *h* et le *m*, le *m* et l'*a* de *thma*, et ainsi de suite.

Pareille chose arrive en ce qui concerne la cohésion de la première et de la deuxième consonne si l'on diminue la force de la première consonne, comme dans *fhma*, pour *thma, fhna*, pour *thna*, *fhla,* pour *thla*, etc, ou si l'on augmente la force de la deuxième consonne, comme dans *tjna,* pour *thna, tgla,* pour *thla, tbra*, pour *thra,* etc.

La force de la troisième consonne, en réagissant sur l'ensemble de la construction, associe même d'une façon plus intime la première et la seconde consonne. Le contact du *t* et du *h* est plus étroit dans *thŵa* que dans *thüa, thïa, thra, thla*, *thna*, *thga,* etc. Il y-a, sous ce rapport, une différence très sensible entre *thŵa* et *ṭhga.*

L'hiatus des deux premières consonnes est plus accusé quand elles sont rangées du fort au faible que quand elles le sont correctement du faible au fort. Le contact du *t* et du *h,* par exemple, est plus intime dans *thŵa, thüa, thïa* qu'il ne l'est dans *htŵa, htüa, htïa.*

127. Les trois hiatus que comporte la construction d'un syllexe tripréconsonnal, paraissent, en somme, former le moindre total possible quand les consonnes se suivent du faible au fort.

Ce total s'accroît quand les consonnes sont rangées dans un autre ordre ; mais il devient difficile alors de comparer entre elles, à ce point de vue, les différentes constructions issues des éléments donnés. Il est possible, par exemple, qu'il y ait plus de cohésion entre *d* et *m* de *dmga* qu'entre *d* et *g* de *dgma*, quoique la difficulté accrue de la prononciation ne manque pas de réagir sur le concours de la première et de la deuxième consonne du premier de ces syllexes, et il est apparent, d'un autre côté, que la coïncidence

de *m* et de l'*a* de *dgma,* plus étroite que celle du *g* et de l'*a* de *dmga*, compense, en toute hypothèse, dans une certaine mesure, l'hiatus du *d* et du *g*.

L'hiatus de deux consonnes est, au surplus, plus accusé quand ces deux consonnes s'éloignent davantage de la voyelle. Il y a plus de distance entre le *t* et le *h* de *thẅa*, de *thüa*, de *thïa* qu'entre le *t* et le *h* de *tha* ; entre le *h* et le *t* de *htẅa,* de *htüa*, de *htïa* qu'entre le *h* et le *t* de *hta*.

128. La difficulté de la prononciation a pour effet, quelle qu'en soit la cause, d'amoindrir la quantité et la qualité, en augmentant relativement, au contraire, l'acuité des consonnes.

Si, prenant pour terme de comparaison le syllexe *thẅa*, on diminue progressivement la force de la troisième consonne, comme dans *thüa, thïa*, *thra, thla, thna, thma*, *thga,* les consonnes *t* et *h* perdent, de plus en plus, de leur relief. Il y a une différence très appréciable, sous ce rapport, entre le *t* de *thga* et le *t* de *thẅa*.

La force du *t* et celle du *h* de *thga* augmentent, inversement, avec la force de la troisième consonne : *thma, thla*.

Le *h* des syllexes *htna*, *htla*, qui se prononcent avec peine, est plus bref, plus rare, plus faible, en un mot, et aussi relativement plus aigu que celui des syllexes *hdna, hdla*, dont la prononciation est plus aisée.

Le *t* s'affaiblit manifestement de *ta* en *tha*, et de *tha* en *thna*.

On s'explique, de nouveau (N° 117), qu'on puisse donner plus de corps à une consonne quand elle se prononce aisément que quand elle se prononce avec peine.

129. La multiplication des consonnes augmente rapidement la difficulté que présente la prononciation des syllexes préconsonnaux. C'est toujours malaisément, même en rangeant les consonnes du faible au fort, qu'on parvient à faire usage de syllexes tripréconsonnaux, tels que *ptha, ftqi, bdjw, vdgi*, exclusivement composés de muettes faibles ou fortes, et l'on peut poser en fait qu'il est impossible de prononcer les syllexes quadripréconsonnaux composés de consonnes de ce genre : *vbdgo, hbdja, fptqu.*

Nous ne nous occuperons donc, en général, que des syllexes d'une, de deux ou de trois consonnes. C'est seulement dans certains cas, dont nous ferons l'objet d'ue étude spéciale, que les syllexes de quatre et même de cinq consonnes deviennent possibles.

130. La facilité avec laquelle les lexes se suivent, en constitue, peut-on dire, l'*affinité*, la tendance positive à l'association, tandis que la difficulté qu'il y a, le cas échéant, à les faire concourir ensemble, en constitue la *répulsion*. Cette seconde force tend aussi, quoique négativement, à opérer le groupement des lexes, en les rejetant de certaines combinaisons vers d'autres mieux appropriées à leur nature, et à acheminer le langage de l'état de dissémination à l'état d'organisation.

Deux sons simples en contact immédiat, tels que *r* et *a* se prononcent-ils aisément dans cet ordre : *ra*, c'est qu'il existe entre eux de l'affinité. Il y a, sauf les quelques exceptions que nous avons signalées (Nos 96 et 103), affinité de toute voyelle avec toute consonne dont elle est précédée.

Le syllexe *ta* se prononce-t-il moins aisément que le syllexe *ra*, c'est qu'il y a moins d'affinité entre le *t* épivoyellal et l'*a* qu'entre le *r* épivoyellal et la même

voyelle *a*. Le syllexe *tx* se prononce-t il plus aisément que le syllexe *ta*, c'est qu'il y a plus d'affinité entre le *t* et l'*x* qu'entre le *t* et l'*a*. L'affinité des lexes dépend, pour une grande part, de leur quantité et de leur qualité.

Prononce-t-on mieux *tra* que *rta*, c'est qu'il y a plus d'affinité entre le *t* et le *r* rangés du faible au fort qu'il n'y en a entre les mêmes consonnes rangées du fort au faible. C'est moins de l'affinité que de la répulsion qui existe entre le *r* et le *t* de *rta*. Les répulsions de ce genre sont surtout apparentes dans les syllexes dipréconsonnaux tels que *ïta, ïıta, ïvta, ïvno,* dont la première consonne rend ou peu s'en faut l'emploi impossible. Cela arrive surtout avec trois consonnes : *bïta*, *ïbta*, *hüda, ühda*. L'affinité et la répulsion des lexes dépendent aussi, pour une grande part, de la façon dont ils sont rangés.

Les consonnes qui appartiennent à la même série ou au même groupe naturel, semblent réciproquement douées d'une affinité spéciale qui en facilite l'emploi. Il y aurait, d'après cela, deux espèces d'affinités, et, par conséquent, de répulsions : celles de la matière et celles du timbre.

Quand les consonnes se multiplient devant une voyelle, elles cessent ordinairement d'avoir de l'affinité les unes pour les autres : *qbjvx, hqmto.*

131. Lorsqu'une voyelle et une consonne sont données, on peut dire, sans forcer véritablement le sens propre du mot, que le syllexe monopréconsonnal qu'elles constituent, est un composé *cristallin* : *ra*, *si*, *to*. Tous les syllexes monopréconsonnaux sont donc cristallins, quelle que soit la voyelle, et, à part quelques exceptions, quelle que soit aussi la consonne employée.

Lorsque, étant données une voyelle et les deux consonnes dont elle doit être précédée, celles-ci se rangent correctement du faible au fort, conformément à la règle d'une prononciation aisée (N° 42), elles constituent également un composé, un syllexe, une construction cristalline : *qha*, *gja*, *trw*, *sïe*. Lorsque, au contraire, les consonnes se rangent irrégulièrement du fort au faible, on peut dire, en poursuivant le même ordre de comparaisons, que le composé, le syllexe, la construction tripréconsonnale est *amorphe* : *hqa*, *jga*, *rtw*, *ïde*. A rigoureusement parler cependant, il n'y a d'amorphe que les suites *hq*, *jg*, *rt*, *ïd*, des deux consonnes, puisque les constructions *qa*, *ga*, *tw*, *de* restent, en tout état de cause, cristallines.

Les syllexes préconsonnaux de plus de deux consonnes se prêtent, quand ils sont réalisables, à des observations du même genre.

Ajoutons que s'il existe entre les consonnes, comme il le semble, deux espèces d'affinités mécaniques : celles qui procèdent de leur force relative, et, à titre de conséquence, de leur arrangement, et celles qui ont pour cause, le fait d'appartenir à la même série ou au même groupe naturel, il y a lieu de distinguer, de ce chef, deux espèces de cristallisations : les unes, moins intimes, fondées uniquement sur la quantité et la qualité des consonnes : *pto*, *sẅa*, les autres fondées, en outre, sur la similitude plus ou moins apparente des timbres : *qto*, *bẅa*.

Il y a donc aussi deux espèces de composés amorphes : ceux qui sont simplement établis en opposition avec la quantité et la qualité des consonnes : *qto*, *ẅbu*, et ceux qui violent simultanément l'ordre de succession correct des consonnes et la similitude des timbres : *tpo*, *ẅdu*.

132. Le principe de la facilité de la prononciation,

dont nous venons de parcourir les différentes applications, en ce qui concerne les syllexes préconsonnaux, et dont nous continuerons à faire la règle supérieure des constructions de toute espèce, est donc bien celui grâce auquel la science du langage statique, d'abord purement descriptive et tout extérieure, dénombrement tant des éléments simples que des formes composées qui en procèdent, simples *phonographie*, pénètre jusque dans la structure intime des constructions phonétiques, et prend place, à titre de recueil des lois, ou *phononomie*, au rang des autres sciences expérimentales, ses congénaires : la mécanique, la physique, la chimie, la psychologie, etc.

La phonographie et la phononomie constituent, par leur concours permanent, la science complète du langage statique : la *phonologie*, qui est la chimie, ou, tout au moins, la physique, la mécanique de la parole, et qui, envisagée dans toute son étendue, contient une partie dynamique, dont nous avons donné le pressentiment. (N° 27).

133. Quant à la méthode suivant laquelle le principe fondamental de la facilité de la prononciation, et le principe, plus radical encore, des rapports nécessaires des lexes ensemble (N° 83) se développent par leurs applications, jusqu'à la mesure même du langage, elle n'est ni essentiellement expérimentale et analytique, comme celle des sciences naturelles, ni essentiellement déductive, comme celle des sciences mathématiques. Elle fait une part sensiblement égale à chacune de ces deux façons de procéder de l'intelligence humaine. Après s'être rapprochée, aussi près que possible, des éléments simples, et des constructions rudimentaires, elle infère des premiers et des secondes beaucoup de choses qui demeurent momen-

tanément, ou qui demeureront toujours placées en dehors du domaine de la réalisation.

C'est la méthode, par excellence, des sciences psychologiques, dans le groupe desquelles la phonologie se trouve comprise.

Nous croyons utile de faire ces observations, pour ne rien négliger de ce qui peut contribuer à répandre la lumière sur la phonologie, science à ses débuts, demeurée jusqu'ici à l'état de fragments épars, et à la période purement descriptive.

134. Quantité, qualité, ton des syllexes préconsonnaux. — Puisque les consonnes, qui ont besoin, pour subsister, de l'appui des voyelles, peuvent être justement regardées (nº 82) comme l'expansion de ces dernières, et constituent avec elles des voyelles composées, il importe, pour se rendre compte, à tous les points de vue, de la révolution accomplie, dans la langue, par la formation des syllexes préconsonnaux, de rechercher quels en sont la quantité, la qualité et le ton.

La quantité d'un syllexe préconsonnal se compose de la durée de la voyelle qui le fonde, et de celle de la consonne unique ou des consonnes dont la voyelle est précédée. La quantité de *ba* est un total formé de la quantité de *a* et de la quantité de *b*.

Il y a des cas où, en s'aidant de considérations empruntées à la nature, à la position sériaire des éléments de la construction, on peut juger si un syllexe préconsonnal est plus long qu'un autre. Il y a plus de quantité, par exemple, dans *bdo* que dans *pto*, parce que le *b* est plus long que le *p*, et le *d*, que le *t*. Mais il y a beaucoup d'autres cas où, faute d'une mesure commune des voyelles et des consonnes, on se trouve dans l'impossibilité de comparer les syllexes

sous le rapport de la quantité. Si la consonne *l* du syllexe *lu* est plus longue que la consonne *h* du syllexe *ha*, la voyelle *u*, en revanche, est plus brève que la voyelle *a*. Le total *lu* l'emporte-t-il ou non, en conséquence, sur le total *ha*? On n'a d'autre ressource, pour résoudre cette question et toutes celles du même genre, que d'avoir recours à l'oreille, qui, à vrai dire, ne met guère pratiquement de différence entre les syllexes, et qui, même aidée de la réflexion, reste ordinairement inhabile à discerner d'aussi légères nuances de prononciation.

En toute hypothèse, les hiatus des consonnes ensemble, et celui de la consonne qui précède immédiatement la voyelle avec cette dernière, sont des éléments qui doivent entrer en ligne de compte dans l'établissement de la quantité des syllexes préconsonnaux. Il existe dans *gdo*, une certaine distance du *g* au *d*, et une autre distance du *d* à l'*o*. Le syllexe *rba* est certainement plus long que le syllexe *bra*, où les deux mêmes consonnes, rangées du faible au fort, sont en contact plus étroit.

La qualité des syllexes préconsonnaux est inégalement distribuée dans le sens de leur longueur. Lorsqu'on dit *sda*, la densité de la construction reste à son minimum pendant la durée du *s;* elle est plus grande pendant la durée du *d;* elle atteint son maximum pendant la durée de la voyelle *a*, qui fonde le syllexe.

Le ton des syllexes préconsonnaux se distribue pareillement d'une façon inégale entre les lexes dont ils se composent. Il y a moins d'acuité dans le *r* de *rba* que dans le *b*, et dans la voyelle *a* que dans chacune des deux consonnes dont elle est précédée. Mais l'acuité moyenne d'un syllexe préconsonnal est plus considérable que celle de la voyelle sur laquelle

il se fonde, puisque le ton des consonnes comporte relativement plus de développement que n'en ont leur quantité et leur qualité. (N° 21). Le timbre des syllexes préconsonnaux est, en d'autres termes, plus aigu que celui des voyelles simples.

135. Accent syllexique préconsonnal. — La voyelle constitutive d'un syllexe préconsonnal est toujours plus longue, plus dense, plus aiguë qu'elle ne l'est lorsqu'on la prononce isolément. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer à la voyelle fondamentale *a*, simplement telle, l'*a* de *ba*, celui de *da*, celui de *bda*.

La voyelle d'un syllexe préconsonnal est, en un mot, altitudinalement développée, non pas, à la vérité, d'une façon consolidée, traditionnelle (N° 12), mais, ce qui n'en constitue pas moins très expressément l'intervention d'un autre système de prononciation, d'une façon spontanée.

En prévision, en effet, tant des consonnes et de la voyelle à émettre, que des difficultés particulières que présente, le cas échéant, la construction, les organes de la voix font une provision suffisante de quantité, de qualité et de tons virtuels. Mais, comme la prononciation ne peut stationner sur les consonnes, qui résultent d'une disposition instable des organes, elle est entraînée, par son propre mouvement, jusqu'à la voyelle, où elle s'épanouit, sous forme de développement altitudinal, en achevant d'y dépenser les forces qu'elle a évoquées, en y condensant toute la substance vocale qui reste à utiliser.

Nous désignerons ce développement particulier de la voyelle d'appui des syllexes préconsonnaux par le mot *accent*, auquel, pour distinguer ce qui arrive

alors de ce qui se passe dans d'autres circonstances, nous adjoindrons l'épithète double de *syllexique préconsonnal.*

136. Cette modification altitudinale de la voyelle d'appui des syllexes préconsonnaux peut être regardée comme une conséquence nécessaire, suivant le sens que nous attachons à ce mot (N° 83), du concours de la voyelle avec la consonne unique ou les consonnes connexes, dont elle subit la réaction. C'est le résultat de plusieurs causes qui agissent de concert : une voyelle et une consonne, une voyelle et deux consonnes rangées soit du faible au fort, soit du fort au faible, etc. C'est encore le rapport expérimental et nécessaire qui se dégage du concours d'une voyelle et d'une ou de plusieurs consonnes épivoyellales.

Aussi l'observation démontre-t-elle que l'accent syllexique préconsonnal est toujours proportionné au degré de facilité ou de difficulté de la prononciation. Le syllexe est-il aisé, les organes de la voix ne font provision que de peu de force, et la voyelle ne reçoit qu'un faible développement altitudinal. Le syllexe devient-il, au contraire, difficile, sous l'influence des consonnes mêmes et de la façon dont elles se suivent, la voyelle se développe altitudinalement avec plus d'ampleur.

Les règles sous l'empire desquelles l'accent s'établit, sont, en d'autres termes, les mêmes que celles qui régissent la prononciation des syllexes préconsonnaux. La cause en action est identique, dans les deux cas. Les effets seuls diffèrent. Le développement altitudinal de la voyelle d'appui se substitue, à titre d'ailleurs de simple conséquence, à l'effort qu'exige la prononciation, et la construction définitivement établie, à la tension des organes de la voix.

Il y a donc lieu de reprendre, au point de vue de

l'accent syllexique, les règles de prononciation que nous avons successivement formulées, mais ce doit être sous le bénéfice de cette observation que les nouvelles règles auront pour objet les cas où l'accent syllexique est, non pas à son maximum, mais à son minimum de développement. Car, d'un côté, c'est bien la facilité de la prononciation qui constitue le principe supérieur de la combinaison des sons simples, et, d'un autre côté, l'observation discerne beaucoup mieux les syllexes où la prononciation est le plus aisée que ceux où elle est le plus difficile.

137. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe monopréconsonnal, est d'autant moindre que la consonne est plus forte.*

On appuie moins, par exemple, sur la voyelle *a*, dans *ïva* que dans *ïia*, et dans *ïia* que dans *ïa* ; dans *ra* que dans *la*, que dans *na*, que dans *ma ;* dans *ga* que dans *qa*, que dans *ta*, etc.

On peut dire inversement que l'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe monopréconsonnal est d'autant plus accusé que la consonne est plus faible. La voyelle *a* a plus de relief dans *sa* que dans *ta* ou *ha;* dans *ha* que dans *ja* ou *ïa.*

Les consonnes dont la langue française fait usage, étant au nombre de 19, il en résulte que chaque voyelle fondamentale, forte, nasale ou longue est, à part les exceptions que nous avons signalées, susceptible théoriquement de 19 accents syllexiques monopréconsonnaux différents.

On doit faire pratiquement, bien entendu, toutes réserves en ce qui concerne les cas où les organes de la voix laissent sans conséquences, parce qu'ils sont trop peu flexibles, des différences de construction, ou

traduisent, au contraire, par des développements altitudinaux différents de la voyelle des constructions identiques.

138. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle d'un syllexe monopréconsonnal, est d'autant moindre que cette voyelle est plus faible relativement à la consonne donnée du syllexe.*

On appuie moins sur la voyelle dans *vi* et dans *vo* que dans *vw*.

Inversement, l'accent dont est frappée la voyelle jointe à la consonne donnée d'un syllexe monopréconsonnal est d'autant plus accusé que cette voyelle est plus forte. On appuie plus sur *x* de *vx* que sur *u* de *vu*, que sur *i* de *vi*.

Cette seconde règle n'est toutefois qu'une approximation. Il est malaisé de comparer, au point de vue de l'accent dont elles sont frappées sous l'influence d'une même consonne épivoyellale, deux voyelles différentes, dont l'une peut être fondamentale, et l'autre fondamentale, forte, nasale ou longue, etc.

Il est, en outre, admissible qu'à mesure que la voyelle d'appui se fortifie, si elle implique une prononciation plus pénible, et, à cet égard, un accent plus considérable, elle contient déjà, par contre, une partie de la matière de l'accent, et atténue celui-ci dans la même mesure. L'*o* de *to* est sensiblement plus fort que l'*o* isolé, mais il n'y a guère de différence entre l'*ó* de *tó* et l'*ó* isolé. L'accent syllexique de *ó* dans *tó* ne diffère donc guère de l'accent de *o* dans *to*.

139. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe dipréconsonnal, est le moindre possible quand les deux consonnes données sont rangées du faible au fort.*

On appuie moins sur la voyelle en disant *bda*, *hda*, *tri*, *mïa*, qu'en disant *dba*, *dha*. *rti*, *ïma*.

Inversement, l'accent est le plus fort possible quand les deux consonnes se suivent du fort au faible.

140. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe tripréconsonnal, est le moindre possible quand les consonnes données sont rangées du faible au fort.*

On appuie moins sur la voyelle quand on dit *tqha*, que quand on dit *qtha, thqa*, *htqa*, *qhta* ou *hqta* ; quand on dit *ptra* que quand on dit *tpra, prta, rpta*, *trpa* ou *rtpa*. La construction la plus difficile à prononcer : *hqta*, *rtpa*, est aussi celle qui implique l'accent le plus accusé.

Cette règle est l'analogue de la précédente, en ce qu'elle établit la corrélation de l'accent le plus faible avec l'arrangement croissant des consonnes devant la voyelle, et celui de l'accent le plus fort avec l'arrangement décroissant des mêmes voyelles. Mais, comme trois consonnes sont susceptibles de six combinaisons différentes, et qu'il devient impossible de discerner, d'une façon certaine, dans quel ordre, en dehors des deux extrêmes, celles-ci doivent être classées, nous nous bornerons, de nouveau, au point de vue de l'accent syllexique, à indiquer, à titre d'approximation (N° 124), les progressions croissantes telles que *tqha*, *qtha*, *thqa*, *htqa, qhta*, *hqta,* ou *ptra, tpra, prta,* etc., où chaque consonne, prise du fort au faible, se place, à son tour, en contact immédiat avec la voyelle, et où, cela étant, les deux consonnes restantes se rangent soit du faible au fort, soit du fort au faible.

On imagine, d'après cela, de quel grand nombre d'accents syllexiques tripréconsonnaux différents une voyelle donnée est théoriquement et même pratiquement

susceptible, lorsqu'on combine, trois par trois, les 19 consonnes dont la langue fait usage, et qu'on donne à chacun de ces groupes les six formes qu'il implique.

141. Les syllexes quadripréconsonnaux se comportent à la ressemblance des syllexes tripréconsonnaux. L'accent dont est frappée la voyelle d'appui, est le plus faible possible quand les consonnes sont rangées du faible au fort, etc.

142. Syllexes postconsonnaux. Nous appellerons *monopostconsonnaux* les syllexes postconsonnaux où la voyelle d'appui n'est suivie que d'une seule consonne : *ab; dipostconsonnaux,* ceux où elle est suivie de deux consonnes : *asd* ; *tripostconsonnaux*, ceux où elle est suivie de trois consonnes : *arsd; quadripostconsonnaux*, ceux où elle est suivie de quatre consonnes : *arsbl*, et, en général, *polypostconsonnaux*, ceux où elle est suivie de plusieurs consonnes.

Nous continuerons à compter les consonnes conformément à l'ordre d'émission. La première consonne du syllexe *arsbl* est *r ;* la deuxième, *s ;* la troisième, *b;* la quatrième, *l*. Seulement, ce à quoi il faut prendre garde, pour éviter toute méprise, la notation a lieu, cette fois, en s'écartant de la voyelle, tandis qu'avec les syllexes préconsonnaux, elle a lieu en se rapprochant de la voyelle.

143. Dans l'hypothèse où chacune des 25 voyelles pourrait être suivie d'une des 19 consonnes, ce seraient 475 formes différentes de syllexes monopostconsonnaux dont la langue pourrait faire usage. A quel chiffre ne parviendrait-on pas, de nouveau, en prenant les

consonnes deux à deux, trois à trois, et en parcourant la liste des combinaisons dont chaque groupe serait susceptible ?

Etant donnée, par exemple, la voyelle *a*, on peut dire, avec deux consonnes : *abd*, *acr*, *ash*, ou *adb*, *arc*, *ahs*. Etant donnée la voyelle *o* et les trois consonnes *b*, *d*, *l*, le syllexe qui résulte de la combinaison de ces quatre éléments simples, peut se présenter sous six formes différentes : *obdl*, *obld*, *odlb*, *odbl*, *olbd* et *oldb*.

Il s'en faut beaucoup cependant, comme en ce qui concerne les syllexes préconsonnaux, que toutes les constructions soient également réalisables. Il en est de plus aisées, de plus difficiles, et même d'impossibles. On prononce sans effort *ab*, *abd*, mais comment dire *aẅ*, *adẅ*, *orü* ? Le degré de facilité de la prononciation constitue, une fois de plus, le principe supérieur auquel on doit rapporter les syllexes, pour en apprécier la construction.

144. Règle. *Etant donnée une voyelle, le syllexe monopostconsonnal qui en provient, se prononce d'autant plus aisément que la consonne jointe à la voyelle est plus faible.*

On dit mieux, par exemple, *al* que *aï*, *at* que *al*, etc., parce qu'il y a moins de force, c'est-à-dire tout à la fois moins de quantité et de qualité, dans *l* que *ï*, dans *t* que dans *l*, etc.

La difficulté que présente la prononciation d'une consonne forte à la suite d'une voyelle, est surtout bien apparente en ce qui concerne les alternantes *ẅ* et *ü*, que nous avons grand' peine à faire entendre avec des constructions du genre de celles-ci : *aẅ*, *xẅ*, *aü*. A plus forte raison, cela arrive-t-il avec les semi-alternantes : *aö*, *aë*, *xö*.

Dans chaque série de consonnes, la facilité de la prononciation s'accroît donc du premier terme au dernier : de *h* en *s*, de *j* en *z*, de *r* en *m*, de *ẅ* en *ï*. En ce qui concerne les différentes séries de consonnes, comparées les unes aux autres, la facilité de la prononciation s'accroît de la série alternante à la série liquide, de celle-ci à la série muette forte, et de cette dernière à la série muette fondamentale.

On s'explique que la prononciation des syllexes monopostconsonnaux soit plus aisée quand la consonne employée est faible, parce que la voix n'a, pour ainsi dire, alors qu'à se laisser tomber, et d'autant plus expressément, que la consonne est plus faible, que son niveau se trouve davantage au dessous de celui de la voyelle.

Il n'est guère possible, à la vérité, dans un très grand nombre de rencontres, et principalement lorsqu'il s'agit de consonnes voisines, de constater, sous le rapport de la facilité ou de la difficulté de la prononciation, une différence entre les syllexes, et il y a tout lieu de croire que la voix n'en met effectivement pas dans beaucoup de cas. Mais, ainsi que nous en avons fait l'observation, relativement aux syllexes préconsonnaux (N° 92), l'attention et la pratique font ressortir des nuances de prononciation qui auraient passé inaperçues, ou qui seraient demeurées irréalisées, et, d'un autre côté, l'induction, à laquelle la phonologie doit, de toute nécessité, réserver une large place, permet de conclure des faits constatés à ceux qui ne peuvent l'être directement, quoiqu'ils existent, et à ceux qui demeurent à l'état de virtualités.

Ce sont des observations que nous sous-entendrons désormais.

145. Non-seulement lorsque la consonne unique

d'un syllexe monopostconsonnal est plus faible, il faut faire, pour la prononcer, un effort physique moins considérable, mais cette consonne est plus intimement soudée à la voyelle. L'intervalle, la solution de continuité, l'hiatus qui sépare, en tout état de cause, les deux lexes, est plus resserré. (N° 99).

Par exemple, le *t* de *wt* touche sensiblement de plus près à la voyelle que le *ï* de *wï*, que le *r* de *wr*. Quand on essaie de prononcer *aẅ*, on n'y parvient qu'en tenant la consonne *ẅ* fort distante de la voyelle *a*, presque en cette façon : *a—ẅ*, et comme si elle se relevait, à peu de choses près, de l'état de consonne à celui de voyelle. Au contraire, le *f* de *af*, le *s* de *xs* coïncident étroitement avec la voyelle d'appui du syllexe.

146. Règle. *Etant donnée une consonne, le syllexe monopostconsonnal qui en provient, se prononce d'autant plus aisément que la voyelle jointe à la consonne est plus forte.*

On prononce avec moins d'effort *wq* que *aq*, *aq* que *xq*, *xq* que *iq*, *wj* que *aj*, *aj* que *xj*, *xj* que *ij*, etc.

Quoique autrement formulée que la précédente, cette règle n'en diffère pas, au fond, puisque l'une et l'autre reviennent à proportionner la facilité de la prononciation à la différence de matière, de force qui existe entre la voyelle et la consonne, et l'excès de la première sur la seconde peut naturellement tenir soit à ce que celle-là s'accroisse, soit à ce que celle-ci s'amoindrisse. Aussi pourrait-on (N° 99), réunir ces deux règles en une seule, dont voici l'énoncé : *La facilité de la prononciation d'un syllexe monopostconsonnal est toujours en raison directe et combinée de la force de la voyelle, et de la faiblesse de la con-*

sonne. L'affinité des voyelles et des consonnes est alors en raison de la force des premières et de la faiblesse des secondes.

Au surplus, comme, à part ce qui concerne les alternantes *ẅ*, *ü*, *ö*, *ë*, une consonne unique se prononce toujours aisément à la suite d'une voyelle, on peut ranger tous les syllexes monopostconsonnaux dans la catégorie des composés cristallins. (N° 131).

147. Règle. *Etant données une voyelle et deux consonnes, le syllexe dipostconsonnal qui en résulte, se prononce le plus aisément possible quand on range les consonnes du fort au faible.* Il faut, en d'autres termes, placer aussitôt après la voyelle la consonne la plus forte, et à la suite de celle-ci la consonne la plus faible.

On dit mieux, par exemple, *atp, odf*, *xng*, où les consonnes *p*, *f*, *g* sont respectivement plus faibles que les consonnes *t, d*, *n*, qu'on ne prononce *apt, ofd, xgn*, qui placent, au contraire, les consonnes les plus longues et les plus denses devant celles qui le sont le moins.

Les syllexes dipostconsonnaux qui rangent correctement les consonnes du fort au faible, sont cristallins ; ceux qui rangent les consonnes du faible au fort, sont amorphes, spécialement en ce qui concerne le concours des consonnes, puisque, en tout état de cause, la voyelle s'associe régulièrement à la consonne dont elle est immédiatement suivie.

Quand on combine ensemble les termes d'une même série, il faut les prendre de *h* en *s*, de *j* en *z* et *r* en *m*, comme dans *atp, ibv*, *uln*.

Quand on combine des termes qui appartiennent à des séries différentes, il faut les prendre de la série *ẅ* à la série *h*, par la série *r* et la série *j*, comme dans *erg*, *olt*, *adp*.

Nous reviendrons sur ce sujet, en ce qui concerne les alternantes et les deux premières des liquides : le *r* et le *l*.

Il est à peu près impossible de prononcer à la suite d'une voyelle, même rangées du fort au faible, deux muettes correspondantes, l'une, fondamentale, l'autre, altitudinale : *wjh*, *odt*, *xbp*, *ivf*. (N° 105).

148. Il y a lieu de présenter, relativement à la construction des syllexes dipostconsonnaux, des observations du genre de celles auxquelles donnent lieu les syllexes dipréconsonnaux. (N° 104).

On doit présumer que les consonnes qui appartiennent à un même groupe naturel, se prononcent mieux à la suite d'une voyelle, lorsqu'elles sont, bien entendu, correctement rangées du fort au faible, qu'elles ne le feraient si elles étaient comprises dans des groupes différents. Etant donnée la plus forte des deux, on glisse, par une pente, en quelque sorte préétablie, jusque dans la plus faible.

Il doit être plus aisé, par exemple, en ce qui concerne le groupe naturel dont *ẅ* forme le centre, de prononcer les suites apovoyellales *lm, lb*, *lp*, *lf, ml*, *mp, mv, mf,* et, en ce qui concerne le groupe dont *ï* forme le centre, de prononcer les suites *ïr, ïn, ïd*, *ït,* *rn, rd, rt*, *rs, nd, nt, nj, nh, ng, nq, ts,* etc., qu'il ne le serait sous la seule influence de la force de ces consonnes. Si la langue française était en mesure de faire suivre une voyelle de la consonne alternante *ẅ*, on dirait aussi avec facilité, et presque spontanément, *ẅl, ẅm, ẅb, ẅp, ẅv*, *ẅf.*

Dans ces différents cas, la première consonne suggère, en quelque sorte, la seconde, et en provoquerait peut-être, le cas échéant, l'éclosion. Il y a probablement une secrète tendance, étant donné un syllexe

monopostconsonnal, tel que *am*, *al*, ou tel que *ar*, *an*, soit à faire suivre la consonne d'une seconde consonne plus faible, également de la même série directe ou transversale : *amb*, *amp*, *alm*, *alb*, *alp*, *arn, ard*, *art*, *ars, arh, arq*, *arg, and, ant*, *anh*, *anq*, *ang*, etc., soit, par réaction, et sous la pression instinctive des avantages qui doivent résulter de ce genre de constructions, à intercaler une consonne plus forte du même groupe entre la voyelle et la consonne : *alm*, *aïr*, *aïn*, *arn*.

Ces considérations sont spécialement du ressort de la phonologie dynamique.

149. Si l'on vient à comparer aux syllexes dipostconsonnaux qui font usage de deux consonnes muettes fortes, les syllexes pareillement dipostconsonnaux formés de la même voyelle d'appui, et des consonnes muettes faibles qui correspondent aux précédentes, on trouve que les derniers de ces syllexes sont d'une prononciation plus aisée. On dit mieux *wtp* que *wdb*, *aqp* que *agb*, *ehf* que *ejv*, *xqp* que *xgb*, *uht* que *ujd*.

Comme les rapports des différents termes de la série *h* ensemble ne diffèrent guère, en ce qui concerne la quantité et la qualité, de ceux des termes de la série *j*, également comparés les uns aux autres, il faut conclure de là que deux consonnes apovoyellales forment un tout qui remplit l'office d'une consonne unique placée à la suite d'une voyelle. Le tout devient-il plus fort, parce qu'il est plus long et plus dense, il se prononce plus difficilement, à l'aide de la voyelle ; devient-il, au contraire, plus faible, parce qu'il est plus bref et plus rare, il se prononce plus aisément, au moyen de la même voyelle d'appui.

L'influence de cette dernière s'étend, par delà la

première consonne, jusqu'à la seconde, qui se comporte comme si elle était en contact immédiat avec la voyelle.

150. Si l'on vient cependant à porter l'analyse plus loin, on s'aperçoit qu'une tendance différente de celle qui résulte de la force inégale des voyelles et des consonnes, intervient dans la prononciation des syllexes dipostconsonnaux.

Au lieu de comparer, en effet, à un syllexe dipostconsonnal qui emploie deux muettes fortes, le syllexe formé de la même voyelle, et des deux muettes faibles qui, rangées dans un ordre identique, correspondent aux précédentes, donnons à l'un et à l'autre de ces syllexes la même seconde consonne fondamentale. Nous trouverons, par exemple, que l'on prononce plus aisément *ogt* que *oqt*, *ogp* que *oqp*, *odh* que *oth*, quoique, de l'invariabilité de la seconde consonne *t*, *p* ou *h* et du développement altitudinal de la première dût résulter une difficulté plus grande de la prononciation.

Or, cette facilité plus grande des syllexes *ogt*, *ogp*, *odh* tient à la prononciation plus aisée des consonnes *t, p, h*, et, en remontant des effets à leurs causes, au développement altitudinal de la première consonne *g* ou *d*.

Aussi bien un fait du même genre se produit-il, d'une façon apparente, lorsqu'on remplace, dans un syllexe donné, la première consonne par une liquide ou par l'alternante *ï*. Car si, dans le syllexe *ogd*, on maintient la seconde consonne *d*, en disant successivement *omd, ond*, *old, ord*, *oïd,* on s'apercevra qu'il y a plus de facilité dans *omd* que dans *ogd*, et dans le *d* du premier de ces syllexes que dans le *d* du second; dans *ond* que dans *omd* et dans le *d* du premier de ces syllexes que dans le *d* du second, et ainsi de suite.

D'une façon analogue à ce qui se passe dans les syllexes dipréconsonnaux, relativement à l'influence de la seconde consonne sur la consonne initiale, la première consonne des syllexes dipostconsonnaux joue le rôle de voyelle relative, au regard de la seconde.

Il importe que cette première consonne soit aussi forte que possible, et c'est une condition que remplissent parfaitement les alternantes et les liquides.

151. La prononciation des syllexes dipostconsonnaux s'effectue, comme celle des syllexes dipréconsonnaux, sous l'empire de trois influences distinctes: celle de la voyelle, qui s'étend de la première consonne à la seconde, et exige que l'une et l'autre soient aussi faibles que possible; celle de la première consonne, qui exige que la seconde consonne soit aussi faible et la voyelle aussi forte que possible; celle, enfin, de la seconde consonne, qui exige que la première consonne et la voyelle soient aussi fortes que possible.

Ces trois tendances coïncident, dans une certaine mesure, et divergent, à d'autres égards.

Les organes de la voix résolvent, plus ou moins exactement et complètement, les problèmes particuliers qui se posent, et l'observation phonologique est, de son côté, plus ou moins habile à discerner les nuances de la prononciation.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est le rôle prépondérant que jouent, dans la construction des syllexes dipostconsonnaux, le concours des deux consonnes, la transition de la première à la seconde, et, dès lors, la force de la première.

C'est le sens, quelles que soient les consonnes, de la règle de prononciation des syllexes dipostconsonnaux. (N° 147). La plus forte des deux consonnes,

placée aussitôt après la voyelle, facilite l'émission de la consonne la plus faible.

152. Nous avons fait remarquer (n° 145) qu'à mesure que la consonne unique qui suit la voyelle des syllexes monopostconsonnaux devient plus faible, son contact avec cette voyelle devient plus intime, et que l'hiatus de ces deux lexes s'affaiblit. Une observation du même genre s'applique aux syllexes dipostconsonnaux, en ce qui concerne la succession des consonnes.

Étant donné le syllexe *omj*, si, en maintenant la voyelle et la première consonne, c'est-à-dire la construction *om*, on diminue la force de la seconde consonne, en la remplaçant, comme il suit, par une consonne plus faible : *omd*, *omv*, *omh*, *omp*, on s'aperçoit que le contact du *m* et du *d* est plus intime que celui du *m* et du *j* ; que le contact du *m* et du *v* est plus intime que celui du *m* et du *j*, et ainsi de suite.

Si, étant encore donné, comme terme de comparaison, le même syllexe *omj*, on maintient la voyelle et la seconde consonne, tandis qu'on augmente la force de la première consonne : *onj*, *olj*, *orj*, *oïj*, on constatera aisément aussi que l'hiatus des consonnes est moindre dans *onj* que dans *omj*, dans *olj* que dans *onj*, dans *orj* que dans *olj* et dans *oïj* que dans *orj*.

Il y a correspondance d'un contact plus intime, d'un hiatus moins accusé avec la disposition de deux consonnes apovoyellales du fort au faible. Le *g* est moins distant du *d* quand on dit *ogd* que quand on dit *odg*, le *p* est également moins distant du *m* dans *ump* que dans *upm*.

153. Par analogie encore à ce qui arrive dans les

constructions préconsonnales (N° 117), la seconde consonne d'un syllexe dipostconsonnal est d'autant mieux formée, a d'autant plus de quantité et de qualité, et un moindre ton que la première consonne a plus de force. Ceci est sensible lorsqu'on compare des syllexes tels que *omd, ond, old, ord, oïd*, où la première consonne va en croissant, mais c'est surtout par opposition, lorsqu'on remarque ce qui se passe dans d'autres syllexes, tels que *obd*, *ohd*, *oqd*, où, non-seulement la première consonne a peu de force de soi, mais où elle est plus faible que la seconde.

Cette fois encore, on s'explique qu'on puisse donner plus de corps à une consonne qui se prononce aisément qu'à une autre qui se prononce avec peine, et il y a, en outre, une tendance à affaiblir la seconde consonne, pour la rapprocher du niveau de la première, lorsqu'elles se suivent du faible au fort.

154. Règle. *Étant données une voyelle et trois consonnes, le syllexe tripostconsonnal qui résulte du concours de ces éléments, se prononce le plus aisément possible quand on range les consonnes du fort au faible.* — Il faut, en d'autres termes, placer aussitôt après la voyelle la consonne la plus forte, à la suite de celle-ci, la plus forte des deux restantes, et terminer, en conséquence, la construction par la plus faible des trois consonnes.

On doit dire, par exemple, soit *agdv*, et non pas *agvd*, *adgv*, etc., soit *wbqt*, et non pas *wbtq*, *wqbt*, etc., soit *xgpf*, et non pas *xgfp*, *xpgf*, etc.

Quand on combine les termes d'une même série de consonnes, il faut les prendre de *h* en *s*, comme dans *uhqt*, *wqtp* ; de *j* en *z*, comme dans *ijgd*, *wgdb* ; de *r* en *m*, comme dans *arln*, *alnm*.

Quand on combine les termes de séries différentes,

il faut les prendre de la série *ẅ* à la série *h*, par la série *r* et la série *j* : *aïnd*, *orgh*, *xdps*.

Les syllexes tripostconsonnaux ne sont, en ce qui concerne l'ordre d'arrangement des consonnes, qu'un développement des syllexes dipostconsonnnaux. La règle relative aux uns, et la règle relative aux autres peuvent être ramenées à la formule unique suivante : *Étant données une voyelle et les consonnes dont elle doit être suivie, le syllexe qui résulte du concours de ces éléments, se prononce le plus aisément possible quand les consonnes sont rangées du fort au faible.*

155. On peut aussi s'aider fructueusement de l'examen des constructions tripostconsonnales, pour conclure qu'une consonne se prononce d'autant mieux à la suite d'une consonne dont elle est précédée immédiatement ou médiatement que cette dernière est plus forte.

Soit, à titre d'exemple, le syllexe *ahtp*, qui exige assurément, pour être prononcé, quoique les consonnes y soient correctement rangées du fort au faible, un certain effort de la part des organes de la voix. La difficulté s'amoindrit, par degrés, lorsqu'on substitue à la muette *h* l'une des liquides prises dans l'ordre *m*, *n*, *l*, *r*, ou l'alternante *ï*, en cette façon : *amtp*, *antp*, *altp*, *artp*, *aïtp*.

Or, puisque, en soi, la liquide ou l'alternante substituée à la muette *h* ne peut que rendre la prononciation plus difficile : *am*, *an*, *al*, *ar*, *aï*, il faut bien conclure de là que le surcroît de facilité qui se produit dans le syllexe, provient de la réaction favorable que la première consonne, devenue plus forte, exerce sur les deux dernières, restées les mêmes.

Ce que l'on perd sous le rapport de la connexion de la voyelle et de la première consonne, on le regagne

et au-delà, sous le rapport du concours de celle-ci avec la deuxième et la troisième consonne ; car, cette fois encore, ce qui présente une difficulté sérieuse, ce n'est pas le passage de la voyelle à la première consonne, c'est celui de la première consonne aux deux autres, et tout ce qui vient en aide, à cet égard, à la prononciation, ne saurait manquer de réagir favorablement, en somme, sur l'ensemble de la construction.

La première consonne joue le rôle de voyelle par rapport aux deux autres.

156. Il n'est pas possible de fortifier la deuxième consonne d'un syllexe tel que *artp,* pour démontrer pratiquement que la troisième consonne se prononce alors d'autant mieux. En rendant plus difficile la transition de la première consonne à la deuxième, on diminuerait la facilité de la construction envisagée dans son ensemble, et l'on déguiserait l'amélioration, quelque réelle qu'elle fût, survenue dans la transition de la deuxième consonne à la troisième. Mais on peut, ce qui revient au même, prendre pour terme de comparaison, le concours de la voyelle et des deux premières consonnes, et amoindrir progressivement la force de la troisième.

On trouve, par exemple, que l'on dit mieux *armq* que *armh, armt* que *armq*, *armp* qui *armt,* et ainsi de suite. L'accroissement de la facilité de la prononciation de la troisième consonne et de tout le syllexe concorde, d'une façon précise, avec la diminution de la troisième consonne, et si la raison de cette facilité plus grande se trouve certainement, pour une part, dans la voyelle (N° 151), et dans la première consonne, il faut la rapporter surtout à l'influence immédiate de

la deuxième consonne, qui devient de plus en plus forte, sinon absolument, du moins au regard de la troisième, et qui joue, en conséquence, à son tour, le rôle de voyelle relative.

157. La prononciation ou la construction des syllexes tripostconsonnaux, est soumise, comme celle des syllexes tripréconsonnaux, à quatre influences différentes : à celle de la voyelle, qui s'étend de la première à la deuxième et à la troisième consonne, et qui exige que toutes trois soient aussi faibles que possible ; à celle de la première consonne, qui s'étend, d'une façon analogue, de la deuxième à la troisième consonne, tout en réagissant sur la voyelle; à celle de la deuxième consonne, qui ne se fait sentir directement que sur la troisième, mais qui réagit sur la première consonne et la voyelle ; à celle, enfin, de la troisième consonne, qui réagit sur les deux premières et la voyelle.

Ces quatre tendances coïncident, dans une certaine mesure, et divergent, à d'autres égards, et c'est leur résultante qui constitue le degré de facilité ou de difficulté de la prononciation du syllexe.

Les organes de la voix résolvent, avec plus ou moins de précision, selon leur degré de délicatesse, les différents problèmes qui se posent, et l'observation intervient, à son tour, pour prendre une connaissance réfléchie des phénomènes qui se produisent, des faits qui se constituent.

Cette fois encore, la prononciation des syllexes dépend essentiellement de celle des consonnes qu'ils mettent en œuvre. Les exigences propres de la voyelle ne viennent qu'en second lieu. Il importe d'assurer, par une force suffisante de la première consonne, sa

transition aux deux suivantes, et, par une force suffisante de la deuxième consonne, sa transition à la troisième.

La règle d'après laquelle la prononciation d'un syllexe tripostconsonnal a lieu le plus aisément possible quand les consonnes se suivent du fort au faible, constitue l'expression d'une satisfaction aussi complète que possible donnée, dans des conditions posées, aux forces qui interviennent dans la construction du syllexe : la première consonne sert de voyelle relative aux deux autres, et la deuxième, à la troisième. Si dans *agdv*, par exemple, la voyelle *a* peut seule permettre la prononciation des trois consonnes connexes, le *g* cependant facilite l'emploi du *d*, et même du *v*, tandis que, de son côté, le *d* facilite l'emploi du *v*.

158. L'organisation des syllexes tripostconsonnaux soulève une question du genre de celle que nous avons signalée en ce qui concerne les syllexes tripréconsonnaux, et qui consiste aussi à rechercher dans quel ordre doivent être rangées, au point de vue de la facilité décroissante de la prononciation, les différentes constructions qui résultent de la combinaison d'une voyelle et de trois consonnes apovoyellales données.

De la voyelle *a* et des trois consonnes *g*, *d*, *v*, par exemple, on peut tirer six syllexes : *agdv*, *agvd*, *adgv*, *advg*, *avgd* et *avdg*, qu'il faut, semble-t-il, classer comme nous venons de le faire, quoique, à part ce qui concerne les extrêmes *agdv* et *avdg*, ni l'observation directe, se guidant sur le sentiment de l'effort, ni la théorie, procédant par voie de déduction, ne puissent fournir d'indications certaines, à cet égard.

La première de ces six constructions range du fort au faible, conformément à la règle, les consonnes

données. La deuxième, si elle intervertit incorrectement l'ordre des deux plus faibles consonnes, maintient, du moins, la consonne forte en contact immédiat avec la voyelle, et, par ce motif, continue à participer de la facilité de la première construction. La troisième substitue à la consonne la plus forte, en qualité de première consonne apovoyellale, la consonne moyenne, et facilite, à l'aide de la consonne la plus forte, placée en second lieu, la prononciation de la plus faible, qui reste au troisième rang. La quatrième continue à faire suivre la voyelle de la consonne moyenne, mais place en dernier lieu la consonne la plus forte. La cinquième attribue le rôle de première consonne apovoyellale à la consonne la plus faible, mais facilite la prononciation de la consonne moyenne, placée en dernier lieu, à l'aide de la consonne la plus forte, placée au deuxième rang. La sixième, enfin, qui s'écarte le plus de la règle, puisqu'elle range du faible au fort les consonnes données, est aussi, par ce motif, la plus difficile à prononcer.

Ces recherches, ainsi que nous en avons fait l'observation, à l'occasion des syllexes tripréconsonnaux (N° 125), ont moins pour but de résoudre le problème posé que de l'énoncer. Elles font apercevoir le point jusqu'où la phonologie peut se poursuivre avec certitude, et à partir duquel, aussi, elle est, quant à présent, du moins, contrainte de s'abstenir, en s'en remettant, pour le surplus, à la pratique, qui reste elle-même impuissante, à beaucoup d'égards.

159. Il existe, d'une façon analogue à ce qui se passe dans d'autres rencontres, une corrélation marquée entre la facilité, plus ou moins grande, de la prononciation des syllexes tripostconsonnaux, et le degré de cohésion des éléments simples dont ils se composent.

Si, après avoir dit *agbd*, on accroît, par degrés, la force de la première consonne, de cette façon : *ambd*, *anbd*, *albd*, *arbd*, *aïbd*, on trouve que la cohésion, tant de la première et de la deuxième consonne, que de celle-ci et de la troisième devient de plus en plus étroite. Il y a moins de distance entre *m* et *b*, entre *b* et *d* de *ambd* qu'entre *g* et *b*, entre *b* et *d* de *agbd*, entre *n* et *b*, entre *b* et *d* de *anbd* qu'entre *m* et *b*, entre *b* et *d* de *ambd*, et ainsi de suite.

Si, en laissant subsister les deux premières consonnes de *agbd*, *ambd*, *anbd*, *albd*, *arbd*, on affaiblit la troisième : *agbt*, *ambh*, *anbq*, etc., l'hiatus de la deuxième et de la troisième consonne se resserre par degrés.

L'hiatus des deux dernières consonnes est plus accusé quand elles sont rangées du faible au fort que quand elles le sont correctement du fort au faible. Le contact du *h* et du *t* est plus intime dans *arht*, *alht*, *anht* que dans *arth*, *alth*, *anth*.

Les trois hiatus que comporte la construction d'un syllexe tripostconsonnal, paraissent former le moindre total possible quand les consonnes se suivent du fort au faible.

L'hiatus de deux consonnes est plus accusé quand les consonnes s'éloignent davantage de la voyelle. Il y a plus de distance entre le *h* et le *t* de *arht*, qu'entre le *h* et le *t* de *aht*, entre le *t* et le *h* de *arth* qu'entre le *t* et le *h* de *ath*.

160. La difficulté de la prononciation a, de nouveau (N° 128), pour effet, quelle qu'en soit la cause, d'amoindrir la quantité et la qualité , en augmentant relativement, au contraire, l'acuité des consonnes.

Si, prenant pour terme de comparaison le syllexe *aïht*, on diminue progressivement la force de la

première consonne, comme dans *arht*, *alht*, *anht*, *amht*, *aght*, on s'aperçoit que les consonnes *h* et *t* perdent, de plus en plus, de leur relief. Il y a une différence, très appréciable, sous ce rapport, entre le *t* de *aïht*, et le *t* de *aght*.

Le *h* des syllexes *anth*, *alth* est plus bref, plus rare, plus faible, en un mot, et aussi relativement plus aigu que celui des syllexes *andh*, *albh*, dont la prononciation est plus aisée, parce qu'ils sont régulièrement construits, et que la deuxième consonne y sert d'appui à la troisième.

Le *t* s'affaiblit manifestement de *at* en *aht*, et de *aht* en *anht*.

On s'explique, dans cette rencontre encore, qu'on puisse donner plus de corps à une consonne quand elle se prononce aisément que quand elle ne s'emploie qu'avec peine.

161. — La multiplication des consonnes accroît rapidement la difficulté de la prononciation des syllexes postconsonnaux.

On dit sans peine, par exemple, *agd* ou *adg*, *adb* ou *abd*, mais il faut faire un notable effort pour prononcer, avec trois consonnes, *ajgd*, *agjd*, *agdj*, *aqtp*, *adph*.

On peut poser en règle que lorsque les consonnes appartiennent exclusivement à la série *h* ou à la série *j*, il est impossible d'en placer plus de trois à la suite d'une voyelle. C'est seulement dans certaines conditions de construction, dont nous ferons l'objet d'une étude spéciale (N° 177), que les syllexes postconsonnaux de plus de trois consonnes, tels que *arstl*, *olvdr*, deviennent possibles.

162. Les observations que nous avons présentées

au sujet de l'affinité et de la répulsion réciproques des voyelles et des consonnes épivoyellales (N° 130), s'appliquent, d'une façon générale, aux voyelles et aux consonnes apovoyellales. Il y a plus d'affinité entre *ẃ* et *t* qu'entre *w* et *h*, entre *w* et *t* qu'entre *u* et *t*. Il y a répulsion de *a* et de *ẅ*.

Les syllexes postconsonnaux sont également (N° 131), les uns, cristallins, les autres, amorphes.

Tous les syllexes monopostconsonnaux réalisés sont cristallins.

Lorsque, étant données une voyelle et les deux consonnes dont elle doit être suivie, celles-ci se rangent correctement du fort au faible, il y a lieu de regarder le syllexe comme cristallin : *ahq, ajg, wnt, emd*. Quant, au contraire, les consonnes se rangent du faible au fort, en opposition avec les exigences de la prononciation et avec leur affinités, il résulte de ce fait un syllexe amorphe : *aqh, agj, wtn, edm*. Le concours de la voyelle et de la première consonne apovoyellale reste cependant cristallin, en tout état de cause.

Lorsque les consonnes dont la voyelle doit être suivie, sont au nombre de trois, le syllexe n'est cristallin qu'autant que les premières sont rangées du fort au faible : *ahqt, ajgd, ambh*. La construction qui range les consonnes du faible au fort, est absolument amorphe, en ce qui concerne les consonnes : *atqh, adgj, ahbm*.

Les constructions telles que *aïn, ard* ou *art, amb* ou *amp, alv* ou *alf*, qui, tout en rangeant correctement les consonnes du fort au faible, associent des consonnes du même groupe naturel, sont aussi cristallines à ce dernier égard.

163. Quantité, qualité, ton des syllexes

postconsonnaux. La quantité, la qualité, le ton, et, par conséquent, le timbre des syllexes postconsonnaux se prêtent aux mêmes observations générales que les manières d'être correspondantes des syllexes préconsonnaux.

La quantité d'un syllexe postconsonnal se compose de la durée de la voyelle qui le fonde, et de la durée de la consonne unique ou des consonnes dont la voyelle est suivie. La quantité de *ab* est un total formé de la quantité de *a* et de la quantité de *b*.

Il y a des cas où, en s'aidant de considérations empruntées à la nature, à la position sériaire des éléments de la construction, on peut juger si un syllexe est plus long qu'un autre. On trouve plus de quantité, par exemple, dans *agd* que dans *aqt*, parce que le *g* est plus long que le *q* et le *d*, que le *t*. Mais il se rencontre beaucoup d'autres cas où, faute d'une mesure commune des voyelles et des consonnes, il est impossible de déterminer la grandeur relative des constructions. Le syllexe *xl* est-il plus bref ou plus long que le syllexe *ah*, puisque, si l'*x* a moins de quantité que l'*a*, le *l* en a plus que le *h* ?

Cette fois encore, les hiatus des consonnes ensemble, et celui de la voyelle avec la première consonne sont des éléments dont on doit tenir compte.

La qualité des syllexes postconsonnaux est, comme celle des syllexes préconsonnaux, inégalement distribuée dans le sens de leur émission. Lorsqu'on prononce *adb*, la densité de la construction est à son maximum pendant la durée de la voyelle ; elle diminue de *a* en *d* et de *d* en *b*.

Le ton se comporte à la ressemblance de la qualité. La voyelle *a* de *adb* est plus grave que chacune des deux consonnes dont elle est suivie ; la consonne *d* est, de son côté, plus grave que le *b*. Comme les con-

sonnes comportent relativement plus de ton que de quantité et de qualité, le timbre des syllexes postconsonnaux est plus aigu que celui des voyelles simples dont ils procèdent.

164. Accent syllexique postconsonnal. Nous avons appelé accent syllexique préconsonnal (N° 135) le développement altitudinal que la voyelle d'un syllexe préconsonnal reçoit sous l'influence de la consonne unique ou des consonnes dont elle est précédée. Quelque chose de tout à fait semblable arrive en ce qui concerne les syllexes postconsonnaux. La voyelle y est notablement plus longue, plus dense et plus aiguë qu'elle ne l'est lorsqu'on l'emploie isolément, comme cela ressort, par exemple, de la comparaison de la voyelle *a* simplement telle à la voyelle *a* de *ag*, de *agd* ou de *agdb*.

En prévision de la difficulté que la consonne unique ou les consonnes à émettre présenteront, la voix s'enfle d'instinct, autant qu'il convient, pour trouver, en soi, tout ensemble, la matière de la voyelle, et celle de la suite consonnale apovoyellale, le ressort qui, en se détendant, lui permettra d'atteindre jusqu'à l'extrémité du syllexe. Et comme, la construction étant postconsonnale, la voix se pose sous forme de voyelle, avant de se poursuivre et de prendre fin sous celle de consonne, c'est, au contraire de ce qui a lieu dans les syllexes préconsonnaux, la voyelle qui profite tout d'abord de l'effort accompli, et qui se développe altitudinalement en quantité, en qualité et en ton.

Nous nous servirons, de nouveau, pour désigner cette modification particulière des voyelles, d'ailleurs fondamentales, fortes, nasales ou longues, qui fondent

les syllexes postconsonnaux, de l'expression *accent syllexique*, à laquelle nous ajouterons, cette fois, l'épithète *postconsonnal*.

165. Le développement altitudinal des voyelles suivies d'une seule ou de plusieurs consonnes peut être aussi regardé (N° 136) comme l'effet de la réaction des consonnes dont il s'agit sur la voyelle. C'est une conséquence nécessaire, suivant le sens phonologique que nous attachons à ce mot, du concours des voyelles et des consonnes, le résultat de plusieurs causes qui agissent de concert : une voyelle et une consonne, une voyelle et deux consonnes, etc., le rapport expérimental et nécessaire de ces lexes.

C'est pourquoi l'accent syllexique postconsonnal est toujours proportionné, comme l'accent préconsonnal, au degré de facilité ou de difficulté de la prononciation. Le syllexe est-il aisé, l'accent est peu marqué, la voyelle n'augmente guère en quantité, qualité ni ton. Le syllexe devient-il difficile, l'accent s'accroît. Lorsque nous disons *a*, *ag*, *agd*, *agdb*, il est sensible que nous fortifions successivement l'*a*.

Essayons, par contre, de maintenir l'*a* sous sa forme fondamentale, et nous ne parviendrons à faire entendre ni le *g* de *ag*, ni le *gd* de *agd*, ni surtout le *gdb* de *agdb*.

Les règles sous l'empire desquelles se constituent les accents postconsonnaux, sont, en un mot, identiques, au fond, à celles qui concernent les syllexes mêmes. Il suffit, comme nous allons le faire, de modifier ces dernières, en traduisant la plus grande facilité de la prononciation par le moindre accent, et une difficulté accrue, par un accent plus considérable.

166. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle*

donnée d'un syllexe monopostconsonnal, est d'autant moindre que la consonne connexe est plus faible.

On appuie moins, par exemple, sur la voyelle *a* dans *am* que dans *aï*, dans *aj* que dans *ar*, dans *ah* que dans *aj*.

On peut dire inversement que l'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe monopostconsonnal, est d'autant plus accusé que la consonne est plus forte. La voyelle est plus accentuée dans *aï* que dans *ar*, *al*, *an*.

Les consonnes susceptibles d'être prononcées à la suite d'une voyelle étant au nombre de 17, puisqu'il ne faut faire entrer en ligne de compte ni le *ŵ* ni le *ŭ*, il résulte de là que chaque voyelle fondamentale, forte, nasale ou longue est susceptible de 17 accents syllexiques monopostconsonnaux différents.

Il y a lieu, faisons-en une dernière fois l'observation, de réserver pratiquement les cas où les organes de la voix ne traduisent pas avec exactitude, par un effort correspondant, les particularités de la construction.

167. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle d'un syllexe monopostconsonnal, est d'autant moindre que cette voyelle est plus forte relativement à la consonne donnée du syllexe.*

On appuie moins, par exemple, sur la voyelle dans *am* que dans *xm*, dans *ɯm* que dans *um*.

Cette seconde règle n'est, du reste, comme la règle correspondante relative aux syllexes monopréconsonnaux (N° 137), qu'une simple approximation. Il est malaisé de comparer, au point de vue du développement altitudinal qu'elles reçoivent, sous

l'influence d'une même consonne apovoyellale, deux voyelles telles que l'une étant fondamentale, l'autre est fondamentale, forte, nasale ou longue, etc.

Il est, en outre, admissible qu'à mesure que la voyelle d'appui se fortifie, si elle est cause d'une prononciation plus aisée et d'un moindre accent, elle implique, en même temps, sous un autre rapport une atténuation de cet accent, parce qu'elle en contient, dès l'abord, partiellement la matière, surtout lorsqu'elle est forte, nasale ou longue. L'*o* de *ot* est plus fort que l'*o* isolé, mais il n'y a guère de différence entre l'*ó* de *ót* ou de *ód* et l'*ó* isolé.

168. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe dipostconsonnal, est le moindre possible quand les consonnes sont rangées du fort au faible.*

On appuie moins sur la voyelle, par exemple, en disant *amb* qu'en disant *abm*, où le *m*, plus long et plus dense que le *b*, termine la construction.

169. Règle. *L'accent dont est frappée la voyelle donnée d'un syllexe tripostconsonnal, est le moindre possible quand les consonnes sont rangées du fort au faible.*

On appuie moins sur la voyelle quand on dit *agdb* que quand on dit *agbd*, *adgb*, *adbg*, etc.

Cette règle est l'analogue de la précédente, en ce qu'elle établit la corrélation de l'accent le plus faible avec l'ordre décroissant des consonnes apovoyellales, et tacitement, peut-on ajouter, celle de l'accent le plus fort avec l'ordre croissant des mêmes consonnes.

Tandis cependant que deux consonnes ne sont susceptibles que de deux combinaisons, trois consonnes

en fournissent six, qu'il est malaisé, à part les extrêmes, de ranger dans un ordre assuré. Nous indiquerons, de nouveau, à titre d'approximation, la progression *agdb, agbd, adgb, adbg*, *abgd* et *abdg*.

170. Comparaison des syllexes préconsonnaux et des syllexes postconsonnaux. L'observation établit qu'étant données une voyelle et une consonne, on dit mieux, par exemple, en plaçant la consonne devant la voyelle, *ba*, *hw*, *ro*, *ïi*, que *ab*, *wh*, *or*, *iï*, où la consonne suit la voyelle. On prononce sans effort *ẅa*, *ẅi*, *üx*, mais la difficulté que présentent *aẅ*, *iẅ*, *xü* et les autres syllexes du même genre, va jusqu'à l'impossibilité d'établir la construction. L'affinité réciproque des voyelles et des consonnes est plus grande, en d'autres termes, lorsqu'on les associe en s'acheminant des secondes aux premières.

Étant donnée une voyelle, telle que *a*, le syllexe monopréconsonnal qui résulte de son concours avec n'importe quelle consonne fondamentale, forte, liquide ou alternante, se prononce plus aisément que le syllexe monopostconsonnal formé de la même voyelle et de n'importe quelle consonne.

Étant donnée une consonne, telle que *r*, le syllexe monopréconsonnal qui résulte de son concours avec n'importe quelle voyelle fondamentale, forte, nasale ou longue, se prononce plus aisément que le syllexe monopostconsonnal formé de la même consonne et de n'importe quelle voyelle.

Tout syllexe monopréconsonnal, enfin, de quelque voyelle et de quelque consonne qu'il se compose, est plus aisé que tout syllexe monopostconsonnal également formé d'une voyelle et d'une consonne quelconques.

Il y a lieu de remarquer que les voyelles et les consonnes dont résultent les syllexes monopréconson-

naux les plus aisés, sont aussi celles qui fournissent les syllexes monopostconsonnaux les plus difficiles, et, inversement, que les voyelles et les consonnes dont résultent les syllexes monopréconsonnaux les plus difficiles sont celles qui fournissent les syllexes monopostconsonnaux les plus aisés. On peut comparer, sous ce rapport, *ïva* et *aïv*, *sa* et *as*.

Sans chercher à expliquer pourquoi les syllexes monopréconsonnaux sont d'une prononciation plus aisée que les syllexes monopostconsonnaux, constatons le fait, et enregistrons-le au nombre des axiomes expérimentaux qui, issus de l'observation, constituent, par leur concours méthodique, et les conséquences qui s'en suivent, le développement entier de la science phonologique.

171. La prononciation des syllexes polypréconsonnaux est également plus aisée, d'une façon générale, que celle des syllexes polypostconsonnaux composés des mêmes éléments. On dit mieux *bda* ou *dba* que *adb* ou *abd*, *vjno* que *onjv*, *onvj*, etc.

Cette règle, toutefois, qui ne souffre pas d'exceptions quand on compare à un syllexe polypréconsonnal, où les consonnes se suivent du faible au fort, le syllexe polypostconsonnal formé de la même voyelle et des mêmes consonnes rangées soit du fort au faible, soit, à plus forte raison, dans un ordre différent, en comporte, au contraire, de très fréquentes lorsque les consonnes épivoyellales sont rangées autrement que du faible au fort. Certaines constructions préconsonnales sont alors d'une prononciation plus difficile que d'autres constructions de forme postconsonnale qui emploient exactement la même voyelle et les mêmes consonnes.

S'il est préférable, par exemple, de dire *dïa*

plutôt que *aïd* ou *adï*, et *vdïa* plutôt que *aïdv*, *aïvd*, *advï*, etc., il est moins aisé assurément de prononcer *ïda* que *aïd* ou *adï* et *ïdva* que *aïdv*, *aïvd*, *avdï*.

C'est que si l'emploi épivoyellal d'une consonne est, en soi, plus aisé que son emploi apovoyellal, cette première tendance peut, le cas échéant, se trouver contrariée par la réaction des diverses consonnes du syllexe les unes sur les autres. Les choses ne se passent pas autrement dans la langue que dans le monde physique extérieur, où les forces de toute nature concourent incessamment ensemble, pour se corroborer ou se modifier.

La théorie et même l'observation restent ordinairement inhabiles à classer sous le rapport de la facilité, les syllexes, les uns, préconsonnaux, les autres, postconsonnaux issus d'une voyelle et de plusieurs consonnes données, et laissent pratiquement ce soin à la prononciation, qui s'en acquitte avec plus ou moins d'exactitude.

172. Ce n'est pas uniquement au seul point de vue de la facilité de la prononciation que les syllexes postconsonnaux se distinguent des syllexes préconsonnaux.

Si l'on compare, par exemple, au syllexe *ta* le syllexe *at*, composé également de la voyelle *a* et de la consonne *t*, on s'aperçoit que cette dernière est plus longue, plus dense, plus aiguë que lorsqu'elle est placée devant la voyelle. La consonne *t* se présente sous sa forme véritablement fondamentale dans *ta* ; elle comporte déjà un certain développement altitudinal, avec prédominance sensible du ton, lorsqu'on dit *at*.

Quand le syllexe est dipostconsonnal, la seconde consonne se comporte, quoique ce soit d'une façon

moins accusée, à la ressemblance de la première, et à celle de la consonne unique des syllexes monopostconsonnaux. Le *t* de *apt* est plus intense, plus aigu surtout que le *t* de *tpa*, quoiqu'il soit moins intense que celui de *at*.

La troisième consonne des syllexes tripostconsonnaux se développe pareillement, d'une façon altitudinale, au regard d'une consonne épivoyellale semblable, séparée aussi de la voyelle d'appui par deux consonnes. On peut comparer, sous ce rapport, le *p* de *artp* à celui de *ptra*, le *h* de *wdbh* à celui de *hbdw*. Le développement altitudinal d'une consonne apovoyellale placée au troisième rang est cependant moins intense, plus aigu que celui qu'elle comporterait au deuxième rang : *arp*, *atp*, et surtout au premier rang : *ap*.

173. On trouve, d'un autre côté, quand on compare ensemble les syllexes postconsonnaux, et les syllexes préconsonnaux, que la cohésion des lexes est sensiblement moindre, toutes choses égales d'ailleurs, dans les premiers que dans les seconds. Le *t* de *at*, le *b* de *wb*, le *r* de *or* sont bien plus distants chacun de la voyelle connexe que ne le sont respectivement le *t* de *ta*, le *b* de *bw* et le *r* de *ro*.

Plus une consonne est placée dans de bonnes conditions, à cause de sa force, pour se lier étroitement à une voyelle qu'elle précède immédiatement, plus, en revanche, elle s'écarte de la voyelle lorsqu'elle la suit également sans intermédiaire. On met plus de distance entre *t* et *o* de *to* qu'entre *r* et *o* de *ro*, tandis qu'on en met moins entre *o* et *t* de *ot* qu'entre *o* et *r* de *or*.

Il est apparent que la seconde consonne des syllexes dipostconsonnaux est plus éloignée de la première que la première consonne des syllexes dipréconsonnaux ne

l'est de la seconde. On peut comparer, sous ce rapport, les syllexes *adb*, *art*, où le *b* s'écarte sensiblement du *d* et le *t*, du *r*, à *bda* et à *tra*, où le *b* semble, au contraire, s'appuyer sur le *d* et le *t*, sur le *r*. Il va de soi que la première consonne des syllexes dipostconsonnaux se comporte alors à la ressemblance de la consonnne unique des syllexes monopostconsonnaux.

La troisième consonne des syllexes tripostconsonnaux est pareillement plus distante de la deuxième, toutes choses égales d'ailleurs, que la première consonne des syllexes tripréconsonnaux ne l'est de la deuxième. L'hiatus du *b* au *h* est plus accusé dans *adbh* que ne l'est celui du *h* au *b* dans *hbda*. La première consonne des syllexes tripostconsonnaux se comporte, en outre, relativement à la voyelle, et la deuxième, relativement à la première comme le font la première consonne des syllexes dipostconsonnaux relativement à la voyelle, et la seconde, relativement à la première.

Il existe donc, de nouveau, en ce qui concerne la comparaison des syllexes préconsonnaux et des syllexes postconsonnaux, une corrélation exacte entre le degré de facilité ou de difficulté de la prononciation, et le degré de cohésion des lexes. Les premiers, qui se prononcent plus aisément, sont aussi plus compacts ; les seconds, qui se prononcent plus difficilement, sont d'un tissu plus lâche.

174. La meilleure manière de désigner les lexes quand on doit en parler, est assurément de les montrer tels qu'ils sont, de les nommer au moyen de leur propre forme. Mais ce procédé, aisément applicable lorsqu'il s'agit des voyelles, ne saurait être mis en usage d'une façon rigoureuse en ce qui concerne les consonnes, dont chacune a besoin de l'appui d'une

voyelle pour être prononcée. On doit, dans l'hypothèse la plus rapprochée de l'exactitude stricte, se servir d'un syllexe monopréconsonnal ou monopostconsonnal formé d'une voyelle quelconque, et de la consonne envisagée. Le nom de cette dernière est alors une onomatopée compliquée d'un élément étranger.

Il semble théoriquement préférable d'employer, avec une voyelle toujours la même, pour plus de simplicité et de facilité, une construction postconsonnale. La consonne, plus distante de la voyelle d'appui, principalement si l'on a recours à l'une des voyelles fondamentales faibles *x* ou *i*, et d'ailleurs plus fortement constituée, se met, à tous égards, en plein relief.

C'est de cette façon que l'alphabet ancien procède en ce qui concerne deux des muettes fondamentales : *f (xf)*, *s (xs)*, et les quatre liquides : *r (xr)*, *l (xl)*, *n (xn)*, *m (xm)*.

Ce procédé d'appellation serait toutefois inapplicable aux alternantes alphabétiques *ẍ*, *ï*, qui, de même que les alternantes inusitées *ö*, *ë*, ne se prononcent pas en français à la suite d'une voyelle, et il faut, si l'on veut agir d'une façon méthodique, renoncer à former les noms des autres consonnes au moyen de ces consonnes mêmes, et d'une voyelle dont elles seraient précédées. Il est nécessaire d'avoir recours à des expressions monopréconsonnales, composées, dans chaque cas particulier, de la consonne envisagée, et d'une voyelle conventionnelle.

Le système d'appellation en vigueur : *be*, *de*, *le*, etc., qui fournirait *ẍe*, *ïe*, *ëe*, pour les alternantes, et *he*, pour la première des muettes faibles, a le double défaut d'employer comme voyelle d'appui une fondamentale *e*, qui frappe peu l'oreille, et d'appliquer trop

exactement la consonne contre la voyelle, ce qui ne permet pas de distinguer avec netteté le premier de ces lexes du second.

Il est préférable de se servir, à l'imitation de l'alphabet ancien, de la voyelle forte *ẋ*, qui attire et retient l'attention, en même temps qu'elle laisse subsister, entre elle et la consonne, un hiatus appréciable (No 98), grâce auquel cette consonne se met en évidence. Nous disons, en conséquence, *ïcẋ*, *üẋ*, *ïẋ*, *rẋ*, etc,, comme on dit déjà *bẋ*, *dẋ*, *pẋ*, *tẋ*, *vẋ*, *sẋ*, de *c* dur ou doux, *jẋ* de *g* dur ou doux.

C'est un sujet sur lequel nous reviendrons, pour faire voir que les appellations ainsi établies ont, en outre, l'avantage d'être en conformité avec certaines exigences de la prononciation et le génie de la langue. (No 372).

175. Quelque différents de forme que soient les syllexes préconsonnaux, et les syllexes postconsonnaux, ils ont cela de commun d'être établis, les uns et les autres, en conformité des allures naturelles de la voix humaine, qui tantôt s'élève, par degrés, jusqu'à ce qu'elle parvienne à son apogée, et tantôt aussi s'abaisse progressivement, jusqu'au moment où elle prend fin.

La première alternative se réalise lorsque les syllexes sont préconsonnaux, puisque les consonnes sont bien plus brèves et plus rares que les voyelles d'appui, et elle constitue un motif particulier de ranger les consonnes épivoyellales du faible au fort dans l'ordre de leur émission. On ménage les transitions, on conduit la voix, sans soubresauts, jusqu'à son plein épanouissement, qui est la voyelle.

C'est la seconde alternative qui se produit lorsque

les syllexes sont postconsonnaux. La voyelle forme, cette fois, le point de départ du syllexe, et il y a lieu de ranger, à ce point de vue, les consonnes du fort au faible.

Nous aurons à signaler plusieurs autres applications de ce principe général : les allures naturelles de la voix. Il importait, en conséquence, d'en faire mention dès sa première intervention dans l'établissement des constructions phonétiques.

176. Terminons en faisant remarquer que si l'accent syllexique préconsonnal, et l'accent syllexique postconsonnal se ressemblent en ce qu'ils constituent tous les deux un développement altitudinal de la voyelle d'appui, ils diffèrent sensiblement, à d'autres égards, par la mesure et les proportions de la quantité, de la qualité et du ton, ou, en d'autres termes, par l'intensité et le timbre.

Ainsi que cela résulte, par exemple, de la comparaison du syllexe *bo* et du syllexe *ob*, composés exactement des mêmes éléments simples, les accents préconsonnaux ont, d'une façon générale, moins de longueur, de densité et d'acuité que les accents postconsonnaux. Ils sont moins intenses que ces derniers.

D'un autre côté, la longueur et l'acuité des accents postconsonnaux se développent, par rapport à la qualité, bien plus rapidement que ne le font, au même point de vue, la longueur et l'acuité des accents préconsonnaux. Ceux-ci sont plus pleins, plus fermes, parce qu'ils sont plus denses et plus brefs relativement au ton. Les premiers sont plus amples et plus âpres, parce qu'ils sont relativement plus longs et plus aigus. Les accents syllexiques préconsonnaux sont d'une sonorité douce ; les accents syllexiques postconsonnaux, d'une sonorité criarde.

Ces différences deviennent plus sensibles à mesure que les consonnes qui précèdent ou qui suivent la voyelle, se multiplient, et que les accents s'accusent davantage, sous l'influence de la difficulté croissante de la prononciation. On peut comparer, sous ce rapport, *bdo* et *odb*, *dbo* et *obd*, *htqa* et *aqth*.

La multiplication des consonnes influe moins, au surplus, sur le développement de l'accent préconsonnal que sur celui de l'accent postconsonnal. L'*o* de *bdo* diffère, à la vérité, de celui de *do*, et l'*o* de *hbdo*, de celui de *bdo,* mais combien le développement de l'accent n'est-il pas plus rapide, plus accusé lorsqu'il s'agit des trois syllexes postconsonnaux *od*, *odb, odbh*, qui mettent en œuvre la même voyelle et les mêmes consonnes ?

On ne saurait apporter trop de soin à distinguer nettement, et à tous les points de vue, les syllexes préconsonnaux, et les syllexes postconsonnaux les uns des autres. Ce sont les éléments complexes, incessamment mis en œuvre, de composés plus amplement établis, et si la langue procède, avant tout, des voyelles et des consonnes, elle dépend aussi, pour une large part, de la façon dont ces deux espèces de lexes se groupent en syllexes.

177. Syllexes endotéraux et syllexes exotéraux.— La façon toute particulière dont les consonnes alternantes et les consonnes liquides se comportent, à cause de leur force, dans l'établissement des syllexes préconsonnaux, et dans celui des syllexes postconsonnaux, soit en ce qui les concerne elles-mêmes, soit en ce qui concerne les autres consonnes dont elles sont précédées ou suivies, le cas échéant, exige que nous revenions sur ce sujet, pour en faire l'objet d'une

étude approfondie. C'est là, en effet, un des aspects les plus remarquables du langage envisagé indépendamment de toute signification grammaticale.

Commençons par les constructions où les consonnes dont il s'agit, interviennent à titre d'éléments épivoyellaux.

Si l'on compare le syllexe *ẅa* et le syllexe *da*, on s'aperçoit que le premier est d'une prononciation plus aisée, et le second, d'une prononciation plus difficile. (N° 90). Il y a, de plus, contact très intime de la consonne *ẅ* avec la voyelle, tandis qu'il reste une solution de continuité, un hiatus appréciable entre le *d* et l'*a*. (N° 97).

Or, en envisageant spécialement, dans cette circonstance, pour désigner le syllexe *ẅa*, l'une des deux qualités qu'il présente à un degré éminent : la cohésion de ses parties, nous dirons de ce syllexe et de tous ceux, tels que *ẅx*, *ẅï* qui y ressemblent, que ce sont des syllexes *endotéraux*. Nous appellerons, par contre, le syllexe *da*, et beaucoup d'autres où la prononciation a lieu moins aisément, où la voyelle et la consonne sont moins étroitement associées, des syllexes *exotéraux*.

178. La consonne *ẅ* est une consonne endotérale, ou, plus simplement, une *endotérale*.

Les deux autres alternantes : *ü*, *ï*, jouissent de propriétés semblables, et sont, en conséquence, aussi, des consonnes endotérales : *üa, üx, ïa.*

Les deux plus fortes des liquides : *r*, *l*, se comportent à la ressemblance des alternantes, et sont pareillement des endotérales : *rw, le.*

Les cinq consonnes endotérales sont donc *ẅ, ü, ï*, *r*, *l*. Il faudrait y joindre les deux alternantes *ö*, *ë* si la langue française en faisait usage : *öa*, *ëx*.

Du concours de ces consonnes avec les voyelles résultent tous les syllexes monopréconsonnaux endotéraux.

A part quelques exceptions, que nous indiquerons, les autres consonnes sont des consonnes *exotérales*.

179. La différence des constructions endotérales aux constructions exotérales s'accuse surtout lorsqu'il s'agit des syllexes dipréconsonnaux, c'est-à-dire lorsqu'on vient à placer devant la consonne unique d'un syllexe monopréconsonnal, tel que *ẅa* ou *da*, que nous avons cités en exemples, une première consonne : *bẅa*, *bda*.

Le *b* de *bẅa* et le syllexe même se prononcent aisément, à cause de la force considérable de l'alternante *ẅ*, qui joue, au regard de la consonne *b*, le rôle de voyelle relative. Le *b* de *bda* et le syllexe même présentent, au contraire, une certaine difficulté d'émission, à cause de la faiblesse de la consonne *d*.

Il existe, en outre, une cohésion étroite entre le *b* et le *ẅ* de *bẅa*, tandis que la distance du *b* au *d* de *bda* est bien apparente.

Le syllexe *bẅa* et tous ceux du même genre sont des syllexes dipréconsonnaux endotéraux, tandis que le syllexe *bda*, et tous ceux qui y ressemblent, sont des syllexes dipréconsonnaux exotéraux.

180. La consonne placée avant l'endotérale qui précède la voyelle, peut être aussi une endotérale alternante ou liquide : *ïẅa*, *rẅa*, *lẅa*, *lïa*. Il arrive que cette autre endotérale est précédée d'une exotérale : *tïẅa*, *brẅa*, *glẅa*, *plïa*. Les syllexes dipréconsonnaux ainsi construits rentrent pleinement dans la catégorie des syllexes endotéraux. Les consonnes *ï*, *r*, *l*, *l*

jouent, dans les exemples que nous venons de citer, le rôle de voyelles relatives au regard des consonnes *t*, *b*, *g*, *p*, dont elles sont précédées.

Il est cependant nécessaire de remarquer qu'on ne place pas indifféremment devant la consonne forte qui précède immédiatement la voyelle toute autre alternante ni toute autre liquide.

Si l'on prononce sans difficulté *ĭẅa*, *rẅa*, *lẅa*, le troisième de ces syllexes est cependant plus aisé que le deuxième, et celui-ci, que le premier, parce que le *l* est plus faible que le *r* et le *r*, que le *ĭ*. Nous avons fait remarquer ailleurs (N° 103) que l'on ne peut dire *ŭẅ*, à cause de la grande ressemblance du *ẅ* et du *ŭ*, qui en est un diminutif, etc.

Il faut faire déjà un certain effort pour prononcer *ĭŭa*, *rŭa* et même *lŭa*, parce que l'excès du *ŭ* sur le *ĭ*, le *r*, le *l* n'est pas bien grand. On est tenté de faire deux parties des syllexes de ce genre, en ramenant l'alternante *ŭ* à l'état de voyelle *ĭu-a, ru-a, lu-a*. A plus forte raison en est-il ainsi quand le syllexe devient tripréconsonnal : *vĭŭa*, *drŭa*, *blŭa*. On dirait mieux : *vi-ŭa*, etc.

Dans les cas où c'est la consonne *ĭ* qui précède immédiatement la voyelle, on se sert également avec une certaine difficulté, en qualité de première consonne épivoyellale, de la liquide *r : rĭw*, *rĭa, rĭo,* surtout si l'on vient à placer devant le *r* une exotérale : *drĭw*, *drĭa*, *drĭo*. Il n'y a pas d'effort à faire si l'on substitue au *r* le *l*, déjà distant du *ĭ*, sous le double rapport de la quantité et de la qualité : *lĭw*, *lĭa*, *lĭo*. Aucune tendance à la scission des syllexes ne se produit, et l'on place même assez bien une exotérale devant l'endotérale *l : mlĭw, blĭa,* principalement si c'est une muette faible, qui surcharge moins le syllexe : *hlĭw, clĭa, plĭo*.

La consonne *r* peut être, de son côté, précédée du *l* : *lra*, *lrx*, *lri*, et l'on place, de nouveau, avec assez de facilité une consonne exotérale devant le *l* : *mlra*, *glra*, *clri*.

181. Les syllexes tripréconsonnaux tels que *qbẅa*, *tbïa*, *gdra*, *hblo*, formés d'une exotérale *q*, *t*, *g*, *h*, et d'un syllexe endotéral : *bwa*, *bïa*, *dra*, *blo*, déjà composé d'une exotérale et d'une endotérale, rentrent, par les deux dernières des consonnes dont ils se composent, dans la catégorie des syllexes préconsonnaux endotéraux. La prononciation de la première consonne, et celle de toute la construction sont facilitées par l'emploi de la consonne endotérale. Ce sont des syllexes endotéraux *mixtes*.

Une observation du même genre s'applique aux syllexes quadripréconsonnaux tels que *dvïẅa*, *hbrẅa*, *jglẅa*, formés d'une exotérale *d*, *h*, *j*, et d'un syllexe tripréconsonnal *vïẅa*, *brẅa*, *glẅa*, déjà composé d'une exotérale et de deux endotérales. Ce sont également des syllexes endotéraux mixtes.

182. Les syllexes préconsonnaux endotéraux comportent à ce point un caractère particulier que les plus remarquables d'entre eux, issus de l'emploi des alternantes *ẅ*, *ï*, *ü*, sont signalés, par la grammaire, sous le titre de *diphtongues*.

On définit, en effet, les diphtongues des concours, tels que *ẅa*, *üx*, *ïe*, de deux voyelles successives si étroitement unies qu'elles ne forment qu'une émission de voix, qu'un seul son, ce qui, précisé par l'analyse, signifie bien que le contact des deux lexes associés est alors si intime que tout hiatus semble avoir disparu entre eux, et que le premier, réellement inséparable du second, est devenu une consonne.

Les consonnes alternantes *ö*, *ë*, la première, inusitée, la seconde, irréalisée, fourniraient aussi des diphtongues : *öa*, *öx*, *ëa*.

Les constructions *ïẅa*, *ïüa*, etc. pourraient être appelées des *triphtongues*.

Il est loisible de conserver cette dénomination : diphtongue ; mais on doit alors modifier le sens qu'on y attache, c'est-à-dire regarder les lexes initiaux *ẅ*, *ü*, *ï*, non plus comme des voyelles, mais comme des consonnes.

183. Les consonnes alternantes, et les deux premières des liquides, qui possèdent, à cause de leur force considérable, quantité et qualité, la propriété de faciliter la prononciation des consonnes exotérales dont elles sont précédées, et même celle de certaines consonnes endotérales, se comportent d'une façon analogue lorsque, placées à la suite d'une voyelle, elles sont suivies d'une consonne exotérale.

C'est un fait que nous avons déjà signalé (N° 151), mais sur lequel il est utile, à cause de son importance, de revenir, au point de vue particulier où nous nous plaçons actuellement.

Comparons, par exemple, l'un à l'autre, le syllexe *adb* et le syllexe *arb*, tous les deux dipostconsonnaux, rangeant, comme il convient, du fort au faible les deux consonnes employées, ayant même voyelle d'appui, et même consonne finale *b*, et différant seulement par la consonne placée aussitôt après la voyelle.

Quoique, au contraire de ce qui arriverait si le syllexe était préconsonnal, on dise mieux *ad* que *ar*, on prononce toutefois plus aisément le *b* de *arb* que celui de *adb*, à cause de l'excès considérable du *r* sur le *b*. Et comme dans les syllexes dipostconsonnaux

c'est toujours moins la première consonne que la seconde qui présente de la difficulté (N° 151), il résulte de là qu'en définitive, le syllexe *arb* exige de la part des organes de la voix un moindre effort que le syllexe *adb*. Ajoutons qu'il existe un contact plus intime du *r* et du *b* dans le premier que du *d* et du *b* dans le second.

Toutes les consonnes endotérales jouissent, sous ce rapport, lorsqu'on les place aussitôt à la suite d'une voyelle, des mêmes propriétés que la consonne *r*. Elles facilitent la prononciation de la seconde consonne, et, par conséquent, celle de tout le syllexe, comme cela arrive avec *aïb*, *xïg*, *wït*, *alp*, *olm*. L'emploi apovoyellal du *ẅ* et du *ü*, s'il était possible, donnerait naissance à des syllexes dipostconsonnaux du genre de *aẅb*, *xẅd*, *aüb*, *xüd*.

Il y a lieu, en résumé, de signaler une nouvelle variété de syllexes endotéraux, de forme postconsonnale ceux-ci, qui doivent être opposés aux syllexes exotéraux postconsonnaux, tels que *adb*.

Les syllexes endotéraux postconsonnaux dont il s'agit, comptent toujours, pour le moins, deux consonnes, car s'il y a des syllexes endotéraux monopréconsonnaux, l'emploi d'une alternante ou d'une liquide apovoyellale unique, loin de faciliter la prononciation, a pour résultat de la rendre malaisée. C'est seulement quand il existe une seconde consonne apovoyellale que la présence d'une endotérale, au premier rang, devient utile, et réagit avantageusement sur l'ensemble de la construction.

184 Les deux plus faibles des liquides, le *n* et le *m*, jouissent, à cet égard, d'une façon très appréciable, ce qui n'arrive pas quand elle précèdent la voyelle, des propriétés des deux premières liquides et de l'alternante *ï*.

Elles facilitent la prononciation de la consonne muette dont elles sont suivies : *inb*, *imb*, *unt*, *umt*, et l'on peut, en conséquence, d'un côté, étendre l'appellation de syllexes endotéraux aux constructions postconsonnales qu'elles fournisent, d'un autre côté, les comprendre elles-mêmes, par extension, dans le groupe des consonnes endotérales épivoyellales.

185. Lorsque la consonne placée à la suite de la première endotérale est une seconde endotérale de moindre force, comme dans *aïr*, *aïl*, *wrl*, *olm*, *eln*, le syllexe exige, pour être prononcé, un effort notable de la part des organes de la voix, et ne peut guère être rangé parmi les constructions endotérales.

Il cesse d'en être ainsi lorsque cette seconde consonne est suivie d'une exotérale : *aïrd, aïlt*, *wrlh*, *olmb, elng*, dont l'emploi, qui serait autrement fort pénible, se trouve ainsi facilité. Les syllexes tripostconsonnaux de ce genre, analogues aux syllexes endotéraux tripréconsonnaux formés d'une exotérale et de deux endotérales, peuvent aussi être rangés dans la catégorie des syllexes endotéraux.

186. Les syllexes tripostconnaux tels que *aïbq, ardh, oljp*, formés d'une exotérale *q, h*, *p*, et d'un syllexe endotéral, *aïb*, *ard*, *olj*, déjà composé d'une endotérale et d'une exotérale, rentrent, à certains égards, dans la catégorie des syllexes endotéraux, parce que l'influence de leur première consonne se fait sentir jusque sur la troisième, dont elle facilite la prononciation, ainsi, par conséquent, que celle de tout le syllexe. Ce sont des syllexes endotéraux postconsonnaux *mixtes*.

Une observation du même genre s'applique aux syllexes quadripostconsonnaux tels que *aïrdb*, *orlqh*,

wrmpt, formés d'une exotérale finale *b*, *h*, *t*, et d'un syllexe tripostconsonnal endotéral *aïrd*, *orlq*, *wrmp*, déjà composé d'une exotérale et de deux endotérales, rangées du fort au faible. Ce sont également des syllexes endotéraux mixtes.

187. Quoiqu'il existe théoriquement des diphtongues postconsonnales, telles que *wï*, *aï*, *oï*, *eï*, *uï*, *xï*, *iï*, formées d'une voyelle et de l'alternante *ï*, la langue française classique n'en fait pas usage.

Il ne faut, à vrai dire, excepter de cette règle que la seule interjection *aïe* (*aï*), car des quatre autres mots qui comportent la même terminaison : *cipaye* (*sipaï*), *Biscaye* (*Biscaï*), *Andaye* (*Andaï*), *Blaye* (*Blaï*), les deux premiers proviennent de l'étranger, et les deux derniers conservent l'empreinte de leur origine locale, au lieu d'être établis conformément au génie de la langue commune.

Dans les différents cas où l'on fait suivre une voyelle d'un *ï*, celui-ci ne vient qu'en second lieu, au-delà d'un *l* ou d'un *n* : *ail* (*alï*), *digne* (*dinï*). Pratiquement cependant, soit à cause du laisser-aller de la prononciation, qui supprime le *l* de *lï*, soit, ce qui est plus admissible, en conséquence d'une tradition qui a maintenu, dans l'usage courant, l'ancienne prononciation de la langue, contre la réaction grammaticale du *l*, d'abord simplement écrit, les diphtongues postconsonnales en *ï* sont très communes : *ail* (*aï*), *œil* (*eï*), *houille* (*ẃï*).

188. Nous n'avons pas encore épuisé la liste des constructions postconsonnales que fournissent les consonnes endotérales combinées aux consonnes exotérales, ou à d'autres consonnes endotérales.

S'il est préférable, en effet, de ranger du fort au

faible les deux consonnes exotérales qui suivent une voyelle : *adb*, *ohq*, cet ordre importe moins lorsqu'une des consonnes données étant *ï*, *r*, *l*, l'autre est une exotérale ou une endotérale moindre. On ne sent pas de différence bien appréciable entre *xdr* et *xrd*, *uql* et *ulq*, et il semble même lorsque la consonne endotérale unique ou principale est le *ï*, qu'elle se prononce mieux au second rang, comme, par exemple, dans *ohï*, *arï*, *alï*, *inï*, *xmï*, qu'elle ne le fait au premier : *oïh, aïr*, *aïl*, *ïin*, *xïm*.

L'oreille trouve, en tous cas, qu'il existe une cohésion étroite entre les endotérales placées au second rang, et les consonnes, soit exotérales, soit endotérales moindres, dont elles sont précédées dans les constructions dipostconsonnales de ce genre, entre le *h* et le *ï*, par exemple, de *ohï*, entre le *d* et le *r* de *xdr*, entre le *q* et le *l* de *uql*.

Rangeons donc formellement, d'après cela, parmi les syllexes endotéraux, les constructions dipostconsonnales où les consonnes dont l'une, au moins, est une endotérale, sont rangées du faible au fort, en opposition avec la règle générale de prononciation de deux consonnes apovoyellales. (N° 147). Il ne saurait y avoir qu'une seule espèce de syllexes préconsonnaux endotéraux : ceux où les consonnes se suivent du faible au fort ; il y a, au contraire, deux espèces de syllexes endotéraux postconsonnaux : les uns, endotéraux *directs*, où les consonnes se suivent du fort au faible : *xrd*, *ulq*, *oïh*, les autres, endotéraux *renversés*, où les consonnes se suivent du faible au fort : *xdr*, *uql, ohï*.

Ces derniers peuvent être, en conséquence, classés parmi les constructions postconsonnales cristallines. (N° 162). Il y a toujours affinité étroite d'une endoté-

rale *ï*, *r*, *l* placée au second rang, et de la consonne, exotérale ou endotérale moindre, en contact immédiat avec la voyelle.

189. De l'analyse et de la comparaison des constructions préconsonnales, nous avons inféré qu'une consonne se prononce d'autant mieux devant une autre consonne que celle-ci, qui joue alors le rôle de voyelle relative, est plus forte au regard de la première.

N'est-il pas vraisemblable que cette règle, bien qu'elle n'ait concerné jusqu'ici que des constructions préconsonnales, que des suites épivoyellales, s'applique pareillement aux constructions postconsonnales renversées ? La voyelle reste l'instrument indispensable de l'emploi des consonnes, mais, cela établi, il est admissible qu'elle ne fait pas obstacle aux conséquences propres qui résultent, tant de la nature de ces dernières, que de leur mode d'arrangement.

C'est, en d'autres termes, parce qu'on prononce aisément le *d* de *drx*, le *q* de *qlu*, le *h* de *hïo*, le *r* de *rïa*, le *l* de *lïa*, le *n* de *nïi*, le *m* de *mïx*, sous l'influence du *r*, du *l*, du *ï*, qu'on dit aussi avec facilité *xdr*, *uql*, *ohï*, *arï*, *alï*, *inï*, *xmï*.

Cela est si vrai qu'il s'en faut peu qu'on ne prononce sans l'aide d'aucune voyelle les suites consonnales *dr*, *ql*, *hï*, *rï*, etc. Les syllexes postconsonnaux *xdr*, *uql*, *ohï*, *arï*, etc. ont une secrète tendance à se décomposer en une voyelle *x*, *u*, *o*, *a*, etc., et en une sorte de syllexe monopréconsonnal, où l'endotérale *r*, *l*, *ï*, etc. remplit l'office de voyelle relative.

190. La consonne endotérale finale peut être précédée de deux exotérales : *avdï*, *xpdr*, *utql*. Elle peut l'être aussi d'une exotérale et d'une endotérale moindre *ablï*, *xtrï*, *uvlr*. Il est préférable, chaque fois, de ran-

ger les deux consonnes initiales du fort au faible; parce que la deuxième, facilitée par la première, s'appuie, en outre, sur l'endotérale finale : *advï*, *ædpr*, *uqtl*, *albï*, *ærtï*, *ulvr*.

Dans ces trois derniers exemples, et dans tous ceux du même genre, le syllexe tripostconsonnal résulte de la juxtaposition d'une construction endotérale directe, et d'une construction endotérale renversée ayant pour partie commune la deuxième consonne : *alb* et *bï*, réunies en *al — b — ï*, etc.

191. C'est à leurs propriétés endotérales, sinon complètement et exactement analysées, du moins constatées dans une certaine mesure, que les deux consonnes *r*, *l*, ainsi qu'à certains égards, le *n*, qui n'est qu'une forme amoindrie du *r*, et le *m*, qui n'est, de son côté, qu'une forme amoindrie du *l* (N° 66), ont dû d'être réunis, en un seul groupe, sous le titre commun de liquides. (N° 30).

Il n'est pas impossible qu'on eût fait du *ï* une cinquième liquide si l'analyse avait été portée assez loin pour qu'on cessât désormais de confondre cette consonne avec la voyelle *i*, à moins, ce qui est plus probable, qu'on n'eût dès lors distingué les alternantes des liquides, tout en classant, comme nous le faisons, les unes et les autres sous une appellation commune, telle que celle d'endotérales.

Mais, à l'heure qu'il est, le *ï* des diphtongues reste identifié à une voyelle, tandis que celui des suites épivoyellales renversées *lï*, *nï* est méconnu à ce point qu'on regarde comme des sons simples ces deux constructions doubles, formées, la première, sous le titre d'*l mouillée*, du *l* et du *ï*, la seconde, du *n* et du *ï*.

192. Nous n'avons pas encore terminé le dénom-

brement des constructions qui peuvent être comprises sous la dénomination générique de syllexes endotéraux.

La consonne muette faible *s*, placée, en qualité d'épivoyellale, avant une autre muette, faible ou forte, se lie aisément à cette dernière, sous le double rapport de la facilité de la prononciation et de la cohésion. Elle se comporte à la ressemblance des consonnes exotérales placées devant une endotérale, ou des consonnes endotérales placées devant une endotérale plus forte. N'y a-t-il pas, en effet, beaucoup d'analogie entre des suites telles que *sq, st*, *sd,* de *sqi, stw, sdo,* et des suites telles que *pr*, *bl*, *hẅ*, de *prx, bla, hẅi ?* Le *s* est toujours si faible, à cause de sa brièveté et de sa rareté, au regard de la consonne également épivoyellale dont il est suivi, que cette dernière joue, à son égard, le rôle d'endotérale relative. Aussi bien peut-on prononcer sans l'aide d'aucune voyelle les construc-*sq*, *st*, *sd*, que nous venons de citer en exemples, et toutes celles du même genre. Combien, à plus forte raison, pareille chose doit-elle se produire lorsque les deux consonnes sont appuyées sur une voyelle qui les suit ?

Rapportons donc, par tous ces motifs, au groupe des syllexes endotéraux, les syllexes dipréconsonnaux ainsi établis au moyen de la consonne *s* placée en premier lieu ; mais appelons-les endotéraux *assimilés*, afin de les distinguer de ceux qui, dérivant de l'emploi d'une alternante ou d'une des liquides *r, l*, doivent porter le nom d'endotéraux par excellence ou endotéraux *propres*.

Le *s* est une consonne *endotérogène ;* la muette faible ou forte, la liquide *n* ou *m*, dont elle suivie, le cas échéant, jouent le rôle d'endotérales *accidentelles*.

Il y a des constructions préconsonnales où la con-

sonne *s* précède deux exotérales : *stha*, *sbjw*, *sgni*, *sdme*.

193. Il existe aussi des syllexes endotéraux assimilés de forme postconsonnale.

Puisqu'une consonne se fait d'autant plus aisément entendre à la suite d'une voyelle qu'elle est plus faible relativement à celle-ci, la plus exile des muettes : le *s*, doit évidemment être, comme l'expérience le démontre, en effet, celle des consonnes qui se prononce le mieux dans ces conditions, et qui, en outre, s'associe le plus intimement avec la voyelle d'appui de la construction.

Si donc nous avons donné le nom d'endotéraux aux syllexes monopréconsonnaux, tels que *ẅa*, *ïo*, *ri*, formés d'une consonne alternante ou liquide, et d'une voyelle fondamentale, forte, nasale ou longue, il y a lieu de se servir de la même expression, en y ajoutant, de nouveau, l'épithète d'*assimilés*, pour désigner les syllexes monopostconsonnaux, tels que *as*, *os*, *is*, qui font usage de l'endotérogène *s*.

On prononce sans effort, d'un autre côté, à cause de son extrême ténuité, le *s* après une exotérale apovoyellale : *ots*, *ebs*, *uns*, *ims*. Peu s'en faut même qu'on ne dise sans voyelle *ts*, *bs*, *ns*, *ms*. La muette *s* est encore, à ce titre, une *endotérogène* ; les muettes *t*, *b*, les liquides *n*, *m*, et toutes les consonnes qui se trouvent dans le même cas sont des endotérales *accidentelles* ; enfin les syllexes *ots*, *ebs*, *uns*, *ims* sont des exemples de syllexes endotéraux *assimilés*.

La consonne *s* est quelquefois précédée de deux exotérales : *adbs*, *oqns*.

Comme les consonnes endotérales *ẅ*, *ü*, *ï*, *r*, *l* se prononcent avec facilité devant les voyelles, et malaisément à la suite des voyelles, tandis que c'est le

contraire qui arrive avec la muette *s*, il résulte de là que les syllexes endotéraux monopréconsonnaux ne peuvent être que propres, et les syllexes endotéraux monopostconsonnaux, qu'assimilés. Tous les syllexes endotéraux préconsonnaux assimilés sont, pour le moins, diconsonnaux.

194. Les constructions dipostconsonnales assimilées les plus remarquables sont celles où, comme dans *wsq*, *xsd*, la consonne *s*, placée aussitôt après la voyelle est suivie d'une consonne exotérale sur laquelle elle s'appuie, en raison de la force relative de cette dernière. (N° 192).

Les syllexes de ce genre, dont la forme est calquée sur celle des syllexes endotéraux propres renversés, tels que *wtr*, *xnï*, sont d'une prononciation aisée, et les deux consonnes y sont étroitement juxtaposées. Nous les intitulerons des syllexes endotéraux assimilés *renversés*.

On les rencontre en combinaison avec des constructions postconsonnales assimilées directes : *apsq*, *utsv*, où le *s* remplit l'office d'élément commun : *aps* et *sq*, *ap — s — q*.

On peut même placer quatre consonnes à la suite de la voyelle : *ahpsq*, *ujtsv*, *agdsb*.

195. Il se rencontre enfin des combinaisons préconsonnales ou postconsonnales de constructions endotérales propres, et de constructions endotérales assimilées, les unes et les autres directes ou renversées, associées ou non à des constructions purement exotérales.

La consonne *s* précède quelquefois une endotérale : *sẅa*, *sïo*, ou deux endotérales : *sïẅa*, *srüx*, ou une exotérale suivie d'une endotérale : *sdẅa*, *spïa*, ou une

exotérale suivie de deux endotérales : *sdrœ̈a*, *spïœ̈a*, *sqlœ̈i*, *sdrüi*, *sblüœ*, *sglïo*. On peut même construire, de cette façon, des syllexes préconsonnaux de cinq consonnes : *sqdrœ̈a*, *stblüi*. On dirait aussi *dsqrœ̈a*, *bstlüi*.

La consonne *s* suit quelquefois une endotérale : *aïs*, *ors*, *œls*, ou deux endotérales rangées du fort au faible : *œrls*, *aïns*, ou une exotérale précédée d'une endotérale *aïds*, *orps*, *œlhs*, ou une endotérale précédée d'une exotérale : *adrs*, *obls*, ou une exotérale précédée de deux endotérales : *orlvs*, *œrïvs*, ou deux exotérales précédées d'une endotérale : *arpts*, *alhqs*, ou deux exotérales précédées de deux endotérales : *œrlbds*, *aïnqps*, etc.

On peut également prononcer soit *astr*, *ospl*, *isbï*, *œshï*, formés d'une suite endotérale assimilée renversée : *ast*, *osp*, *isb*, *œsh*, et d'une suite endotérale propre renversée : *tr*, *pl*, *bï*, *hï*, ayant avec la précédente la partie commune *t*, *p*, *b*, *h* ; soit *asrt*, *oslp*, *isïb*, *œsïh*, formés d'une suite endotérale mixte, propre et assimilée, renversée : *asr*, *osl*, *isï*, *œsï*, et d'une suite endotérale propre directe : *rt*, *lp*, *ïb*, *ïh*, ayant avec la précédente la partie commune *r*, *l*, *ï*, *ï* ; soit *olpst*, *arjsq*, *œrhsd*, formés d'une suite endotérale propre directe : *olp*, *arj*, *œrh*, et d'une suite endotérale assimilée renversée : *st*, *sq*, *sd*, soit *abstr*, *oqspl*, *œgsdl*, formés d'une suite endotérale assimilée directe : *abs*, *oqs*, *œgs*, et d'une suite endotérale propre renversée : *tr*, *pl*, *dl*.

On peut prévoir aussi des constructions mixtes de cinq et de six consonnes établies sur différents types : *abdstr* , *onsqpl*, *arbdstr*, *œrlqsbr*.

Rien ne saurait mieux contribuer que cette multiplication possible des consonnes, devant ou

après la voyelle, à mettre en évidence la grande facilité de prononciation inhérente aux syllexes endotéraux de toutes les espèces.

196. La consonne *f*, dont la ténuité se rapproche de celle du *s* (N° 22), se comporte, dans une certaine mesure, à la ressemblance de cette dernière consonne, et donne naissance à des constructions qui peuvent être rattachées, sous le rapport de la facilité de la prononciation, aux syllexes endotéraux assimilés, préconsonnaux ou postconsonnaux directs ou renversés, que nous venons de passer en revue.

On dit assez aisément, par exemple, avec une forme préconsonnale, et en rangeant les consonnes du faible au fort : *fta*, *fqo*, *fgi* ; avec une forme postconsonnale, en les rangeant du fort au faible : *atf, oqf, igf* ; avec une forme également postconsonnale, mais renversée : *aft, ofq*, *ifg*.

Il existe aussi des constructions mixtes, telles que *aftr*, *afpl*, *wfnï*, *adfb*, où le *f* remplit l'office du *s*.

197. Comme la série *j* n'est autre chose que le développement altitudinal, terme par terme, de la série muette fondamentale, il est à présumer, avant toute observation, que la consonne *z* se comporte relativement aux cinq autres consonnes de la même série, comme le *s* le fait par rapport aux autres muettes faibles et aux muettes fortes. Du concours, en d'autres termes, de la consonne *z*, seconde endotérogène, avec les consonnes *j*, *g*, *d*, *b*, *v* doivent résulter des syllexes endotéraux assimilés, directs ou indirects, qui, sans doute, ne sauraient comporter la facilité de ceux que nous avons étudiés, parce que le *z* est beaucoup plus fort que le *s*, mais qui cependant y ressemblent, à certains égards.

L'analyse confirme cette présomption. On dit, par

exemple, avec le double caractère d'une prononciation aisée, et de la cohésion des lexes : *zgo*, *zdo*, *zbw*. Ce sont autant de syllexes préconsonnaux endotéraux assimilés. Les suivants : *ogz*, *odz*, *wbz*, sont des syllexes postconsonnaux endotéraux assimilés directs. Ceux ci : *ozg*, *ozd*, *wzb*, sont des syllexes postconsonnaux endotéraux assimilés indirects.

On peut combiner les constructions endotérales assimilées de ce genre aux constructions endotérales propres, et aux constructions endotérales assimilées issues de la consonne *s* : *zgro*, *zdrẅi*, *azdr*, *arzd*, *asbz*, *asbzr*.

198. Le *v*, qui est au *f* ce que le *z* est au *s*, fournit des constructions qui retiennent encore quelque chose des propriétés des syllexes endotéraux : *vgo*, *odv*, *vdrẅi*, *irvdl*.

Au-delà du *v*, comme du *f*, recommence le domaine des constructions purement exotérales, où les efforts que la prononciation exige, sont plus grands ; les hiatus, plus accusés ; l'accumulation des consonnes épivoyellales, et celle des consonnes apovoyellales, impossibles.

199. Si les consonnes endotérales ou endotérogènes concourent aisément avec les autres consonnes, d'ailleurs endotérales ou exotérales, des différentes façons que nous venons de passer en revue, cela arrive surtout lorsque les consonnes associées font partie d'une même série naturelle directe ou transversale, d'un même groupe naturel.

On prononce aisément, en ce qui concerne le groupe dont *ẅ* forme le centre, comme constructions préconsonnales, les suites : *lẅ*, *pẅ* et *bẅ*, *fẅ* et *vẅ*,

pl et *bl*, *fl* et *vl* (N° 104), et, comme constructions postconsonnales, les suites : *lp* et *pl, lb* et *bl*, *lf* et *fl*, *lv* et *vl*. (N° 148).

On prononce aisément, de même, en ce qui concerne le groupe dont *ï* forme le centre, comme constructions préconsonnales, les suites : *rï*, *nï*, *tï* et *dï*, *sï* et *zï*, *tr* et *dr*, et, comme constructions postconsonnales, les suites : *ïr* et *rï*, *ïn* et *nï*, *ït* et *tï*, *ïd* et *dï*, *rt* et *tr*, *rd* et *dr*, *ts* et *st*, *qs* et *sq*, *nt*, *nq*, etc.

Aussi, semble-t-il qu'on dise mieux *lẅa* que *nẅa*, quoique le *l*, étant plus fort que le *n*, doive, à cet égard, se prononcer avec moins de facilité que ce dernier devant la consonne *ẅ*. On dit également mieux *lẅx* que *nẅx*, *lẅi* que *nẅi*, etc.

Une observation analogue s'applique aux syllexes *trw*, *tra*, etc., qui semblent plus faciles que les syllexes *prw*, *pra*, etc., dont la première consonne est cependant plus faible.

Il semble aussi qu'on dise mieux *blw*, *bla*, etc. que *brw*, *bra*, etc., quoique le *l* doive faciliter moins expressément la prononciation de la première consonne *b* que le *r*.

L'affinité secrète des consonnes appartenant au même groupe naturel est un élément qui corrobore ou atténue, suivant qu'il échet, la facilité de prononciation des syllexes endotéraux et, d'une façon générale, la facilité ou la difficulté fondée sur la seule différence de force de leurs parties des syllexes de toute espèce. Nous avons vu les tendances particulières, tant de la voyelle d'appui, que des consonnes concourir les unes avec les autres dans la construction des syllexes préconsonnaux (Nos 111 et 122), et dans celle des

syllexes postconsonnaux (Nos 151 et 157). La suite de l'étude à laquelle nous nous livrons, nous fournira de nouveaux exemples de ces réactions mutuelles.

200. Syllexes prépostconsonnaux. — Nous avons signalé (N° 81), sous le titre de syllexes prépostconsonnaux, ceux où la voyelle est tout à la fois précédée et suivie d'une seule ou de plusieurs consonnes.

Pour les distinguer les uns des autres, il y aurait lieu de se servir d'expressions analogues à celles dont nous avons fait usage en ce qui concerne les syllexes préconsonnaux, et les syllexes postconsonnaux. On appellerait *monoprémonopostconsonnaux* les syllexes, tels que *lob*, n'ayant qu'une seule consonne épivoyellale, et une seule consonne apovoyellale; *diprémonopostconsonnaux* les syllexes, tels que *tlob*, ayant deux consonnes épivoyellales, et une seule consonne apovoyellale ; *diprédipostconsonnaux* les syllexes, tels que *tlobr*, ayant deux consonnes épivoyellales, et deux consonnes apovoyellales, et ainsi de suite.

Pour plus de simplicité toutefois, nous sous-entendrons, dans ces différents cas, les éléments de composition *pré* et *post*, et nous dirons simplement syllexes *monomonoconsonnaux*, syllexes *dimonoconsonnaux*, syllexes *didiconsonnaux*, etc.

201. Les consonnes qui précèdent la voyelle d'appui d'un syllexe prépostconsonnal, se comportent à la complète ressemblance de celles qui entrent dans la composition des syllexes purement préconsonnaux. La consonne épivoyelle unique d'un syllexe monomonoconsonnal, monodiconsonnal, monotriconsonnal, etc. doit être le plus forte possible relativement à la voyelle d'appui (N° 90). Les deux consonnes épivoyel-

lales données d'un syllexe dimonoconsonnal, didiconsonnal, ditriconsonnal, etc. doivent être rangées du faible au fort (N° 102), et il importe alors que la première de ces consonnes soit aussi faible que possible relativement à la seconde (N° 106), et ainsi de suite.

Les consonnes qui suivent la voyelle d'un syllexe prépostconsonnal, se comportent, de leur côté, à la ressemblance de celles qui entrent dans la composition des syllexes purement postconsonnaux. La consonne apovoyellale unique d'un syllexe monomonoconsonnal, dimonoconsonnal, trimonoconsonnal, etc. doit être le plus faible possible relativement à la voyelle d'appui. (N° 144). Les deux consonnes apovoyellales données d'un syllexe monodiconsonnal, didiconsonnal, tridiconsonnal, etc. doivent être rangées du fort au faible (N° 147), et il importe alors que la seconde de ces consonnes soit aussi faible que possible relativement à la première (N° 150), et ainsi de suite.

Les constructions endotérales propres ou assimilées conservent, dans les syllexes prépostconsonnaux, les avantages qu'elles présentent, au point de vue de la facilité de la prononciation, lorsqu'il s'agit des syllexes exclusivement préconsonnaux ou postconsonnaux.

Les syllexes prépostconsonnaux, en un mot, sont cristallins ou amorphes, des deux côtés, à la fois, ou d'un seul côté, et cela soit exclusivement au point de vue de la force relative des lexes associés, soit, en même temps, à celui de la distribution des consonnes en séries naturelles, directes ou transversales, et en groupes naturels.

202. Si, quand on prend la voyelle d'appui pour terme de comparaison, les règles de construction propres aux syllexes prépostconsonnaux sont celles

mêmes qui s'appliquent, d'un côté, aux syllexes préconsonnaux, de l'autre, aux syllexes postconsonnaux il en est différemment quand on se place au point de vue des consonnes.

Car soient, par exemple, la consonne *b* et la consonne *d* rangées dans l'ordre *b* — *d*. Si, après avoir interposé entre elles une voyelle quelconque *e* en cette forme : *bed*, on remplace l'*e* par un *i* : *bid*, on facilite bien la prononciation du *b : bi*, puisqu'on amoindrit la distance du *b* à la voyelle du syllexe préconsonnal, mais on gêne, du même coup, la prononciation du *d : id*, en diminuant aussi la distance du *d* à la voyelle du syllexe postconsonnal.

C'est l'inverse qui se produit si l'on substitue à la voyelle *e* une voyelle plus forte, telle que l'*a* : *bad*. On rend plus difficile la prononciation de la consonne *b*, et plus aisée celle de la consonne *d*.

Il est contraire à la nature des choses qu'une voyelle envisagée relativement à une autre puisse augmenter simultanément la facilité des consonnes épivoyellales et celle des consonnes apovoyellales, et donner ainsi satisfaction, du même coup, aux deux tendances qu'implique la construction des syllexes prépostconsonnaux.

Peut-être existe-t-il toujours, étant données la partie épivoyellale et la partie apovoyellale d'un syllexe prépostconsonnal, une voyelle qui fournit la combinaison la plus avantageuse, sous le rapport de la facilité de la prononciation, mais, faute d'une connaissance suffisamment précise des réactions que les lexes concourants exercent les uns sur les autres, le problème reste insoluble.

C'est, en définitive, aux organes de la voix qu'il appartient de dégager, à titre de résultante, l'effort,

plus ou moins considérable, qu'exige l'intervention d'une voyelle entre deux consonnes simples, ou deux suites consonnales données.

203. La question de la force et de l'arrangement des consonnes qui précèdent ou qui suivent la voyelle, n'est pas, tant s'en faut, même compliquée de celle de la force de la voyelle, la seule que soulève l'apparition des syllexes prépostconsonnaux dans la langue en voie de développement.

Si, en effet, étant données une voyelle et une consonne, l'option se pose entre la forme préconsonnale et la forme postconsonnale (Nº 170), il y a lieu de se demander, d'une façon analogue, si, étant données une voyelle et plusieurs consonnes, il n'y a pas lieu de recourir à une construction prépostconsonnale, plutôt qu'à une construction préconsonnale, ou à une construction postconsonnale ?

Dans l'affirmative, combien faut-il placer de consonnes devant la voyelle, et combien en faut-il placer à sa suite ? Quelles sont les consonnes et de quelle façon doivent-elles être rangées ?

Ce sont des questions que nous allons prendre pour objet de nos recherches.

204. **Règle**. *Étant données une voyelle et deux consonnes rangées dans un certain ordre, le syllexe qui résulte du concours de ces trois éléments simples, se prononce le plus aisément possible quand il est monomonoconsonnal, c'est-à-dire quand on interpose la voyelle entre les deux consonnes.*

Par exemple, de la voyelle *a* et des consonnes *b* et *d* rangées dans l'ordre *b — d*, on ne formera ni le syllexe préconsonnal *bda*, ni le syllexe postconsonnal *abd*, mais le syllexe monomonoconsonnal *bad*.

Pareillement, de la voyelle *a* et des mêmes consonnes *b* et *d* rangées, cette fois, dans l'ordre *d* — *b*, on ne formera ni *dba,* ni *adb*, mais *dab.*

205. Si la structure des syllexes prépostconsonsonnaux ne permet pas d'interposer entre la partie consonnale épivoyellale, et la partie consonnale apovoyellale une voyelle capable d'accroître simultanément la facilité de prononciation de l'une et de l'autre, le problème ne laisse pas cependant que de se résoudre, d'une façon détournée, et dans une certaine mesure, lorsqu'on place devant la voyelle, quelle qu'elle soit, la consonne la plus forte, et, à la suite de la voyelle, la consonne la plus faible.

On rapproche alors, en effet, autant que les éléments donnés et les conditions posées le permettent, le niveau de la première consonne de celui de la voyelle, tandis que, ce faisant, on abaisse, en outre, dans la mesure du possible, le niveau de la seconde consonne au-dessous de celui de la même voyelle.

Du *a, d* et *b*, par exemple, on formera, non pas *bad*, mais *dab.*

206. C'est, au surplus, une nouvelle question, analogue à plusieurs autres que nous avons déjà signalées, que de savoir dans quel ordre doivent-être classées, sous le rapport de la facilité décroissante de la prononciation, les différents syllexes qui résultent de la combinaison d'une voyelle et de deux consonnes données ?

Il vaut mieux dire *dab*, en plaçant devant la voyelle la plus forte des deux consonnes, que *bad*, en commençant la construction par la plus faible. Le syllexe monomonoconsonnal *bad*, qui distribue le fardeau des consonnes entre les deux faces de la

voyelle, est plus aisé à prononcer que le syllexe dipréconsonnal *bda*, qui les accumule à la partie antérieure de la voyelle (Nº 204) ; mais *bda*, où le *b* et le *d* se suivent du faible au fort, est cependant préférable à *dba*, où ils se suivent du fort au faible. (Nº 102). Le syllexe préconsonnal *dba* est, à son tour, préférable au syllexe postconsonnal *adb* (Nº 171), et ce dernier, au syllexe du même genre *abd*, qui range les consonnes du faible au fort.

De telle sorte, en somme, que les six constructions, préconsonnales, postconsonnales ou prépostconsonnales, qui résultent du concours d'une voyelle *a* et de deux consonnes *b* et *d*, doivent être rangées de la manière suivante, sous le rapport de la facilité décroissante de la prononciation : *dab*, *bad*, *bda*, *dba*, *adb*, *abd*.

Il en serait de même dans toute autre hypothèse, quelles que fussent la voyelle et les deux consonnes exotérales données.

207. Les choses se passent, à certains égards, d'une manière différente lorsque les deux consonnes données sont, la première, une exotérale, et, la seconde, une endotérale : *ẅ*, *ü*, *ï*, *r*, *l*.

Le syllexe dipréconsonnal qu'on obtient en faisant suivre les deux consonnes de la voyelle, est préférable, sous le rapport de la facilité de la prononciation, au syllexe monomonoconsonnal qui résulte de l'interposition de la voyelle entre les deux consonnes

Étant données, par exemple, la voyelle *a* et les deux consonnes *t*, *r* rangées dans cet ordre, on dit plus aisément *tra*, avec une construction préconsonnale endotérale, que *tar*, où le poids du *r* alourdit la construction, tandis qu'on dit mieux, comme nous venons d'en faire la remarque, *bad*, qui correspond à *tar*, que *bda*, qui correspond à *tra*.

Bien plus alors, la construction dipréconsonnale endotérale *tra* l'emporte en facilité sur la construction monomonoconsonnale *rat*, où la voyelle est cependant précédée de la consonne la plus forte, et suivie de la consonne la plus faible, tandis que *dab*, qui correspond à *rat*, est plus aisé que *bda*, qui correspond à *tra*.

Quand l'endotérale et l'exotérale données se suivent du fort au faible, comme *r* et *t*, on rentre complètement dans l'application de la règle générale. On dit mieux *rat*, analogue de *dab*, en interposant la voyelle entre les deux consonnes, que *rta*, analogue de *dba*, en les plaçant l'une et l'autre, devant la voyelle.

Les faits de ce genre ressortent surtout des constructions où, au lieu d'une des endotérales liquides *r* ou *l*, on emploie l'une des trois autres endotérales alternantes : *ẅ*, *ü*, *ï*. On dit mieux, par exemple, *tẅx* que *txẅ* ou que *ẅxt*, et *tïa* que *taï* ou que *ïat*.

208. Cependant, lorsque la distance de l'endotérale à l'exotérale dont elle est précédée, n'est pas grande, et implique, par conséquent, un effort de prononciation assez accusé, la construction prépostconsonnale qui place la consonne forte devant la voyelle, et la consonne faible à la suite de cette dernière, ne le cède que de très peu, sous le rapport de la facilité, à la construction préconsonnale endotérale tirée des éléments donnés. Il n'y a guère de différence, parce que le *l* est la plus faible des consonnes endotérales, entre *lag* et *gla*, *lob* et *blo*, *loh* et *hlo*, quoique la première, la troisième et la cinquième de ces constructions correspondent à *dab*, et la deuxième, la quatrième et la sixième, à *bda*. (N° 206).

Aussi, lorsqu'on vient, dans ces exemples, et dans

tous ceux du même genre, à faire usage, en fortifiant la consonne dont les endotérales *l*, *r* sont précédées, des suites épivoyellales *ml*, *nl*, l'excès de force de la seconde consonne sur la première n'est plus suffisant, et il devient sensiblement préférable d'avoir recours à une construction monomonoconsonnale. On dit mieux, suivant la règle générale, *lom*, qui correspond à *dab*, que *mlo*, qui correspond à *bda*, et l'on dit mieux aussi *lon* que *nlo*.

On rentre encore, d'une façon expresse, dans l'application de la règle générale lorsqu'on substitue au *l* des syllexes *gla*, *blo*, *hlo*, et de tous ceux du même genre une des deux dernières liquides *n* ou *m*, qui contribuent également à amoindrir la distance de la première consonne épivoyellale à la seconde. On prononce plus aisément *nag* ou *mag* que *gna* ou *gma*, *nob* ou *mob* que *bno* ou *bmo*, *noh* ou *moh* que *hno* ou *hmo*.

Les propriétés particulières des consonnes endotérales s'épuisent, en un mot, soit parce que les endotérales mêmes s'affaiblissent, soit parce que les consonnes dont elles sont précédées, deviennent plus longues et plus denses. Les propriétés des consonnes endotérales s'avivent par des motifs opposés, et c'est là, en dernière analyse, le sens de l'affinité, de la cristallisation, dans les différents cas que nous venons d'envisager, des consonnes endotérales et des autres consonnes.

209. Les deux consonnes successives données peuvent être des endotérales rangées du faible au fort.

Les choses se passent alors, toutes les fois que la différence des endotérales dont il s'agit, est suffisamment accusée, comme dans le cas du concours d'une exotérale prononcée d'abord et d'une endotérale.

Les constructions dipréconsonnales endotérales, telles que *rïw̆a*, *lïw̆a*, *rüi*, *lüi*, qui correspondent à *bda*, sont préférables, non-seulement aux constructions *raïw̆*, *laïw̆*, *riü*, *liü*, qui interposent la voyelle entre les consonnes rangées du faible au fort, et correspondent à *bad*, mais aux constructions *ïw̆ar*, *ïw̆al*, *üir*, *üil*, qui placent l'endotérale la plus forte devant la voyelle, l'endotérale la plus faible à la suite de la voyelle et qui correspondent à *dab*.

Lorsque la distance de l'endotérale placée en premier lieu à l'endotérale plus forte qui se trouve en contact avec la voyelle, n'est pas grande, ce qui arrive avec le *ï* et le *ïw̆*, le *ï* et le *ü*, le *r* et le *ï*, le *l* et le *r*, il est indifférent, selon qu'il semble, de faire usage d'un syllexe prépostconsonnal plaçant devant la voyelle la consonne la plus forte, ou d'un syllexe dipréconsonnal rangeant correctement les consonnes du faible au fort. On opterait malaisément, par exemple, entre *ïïw̆a* et *ïw̆aï*, entre *ïüx* et *üxï*, entre *rïo* et *ïor*, entre *lrx* et *rxl*.

Le peu de différence ou de distance qui existe entre les deux consonnes rangées du faible au fort, est cause que la seconde d'entre elles ne joue plus qu'imparfaitement le rôle de voyelle au regard de la première. La facilité de la prononciation s'amoindrit dans la même mesure, et dépossède les constructions dipréconsonnales endotérales des avantages qu'elles présentent d'ordinaire sur les constructions monomonoconsonnales issues des mêmes éléments.

210. Quant aux constructions endotérales assimilées, préconsonnales ou postconsonnales, directes ou renversées, elles ne jouissent, dans aucun cas, des propriétés attachées aux constructions endotérales

propres. Elles s'établissent toujours, en ce qui concerne leur degré de facilité, conformément à la règle générale. (N° 206).

Étant données, par exemple, la voyelle *a* et les deux consonnes *s*, *t*, rangées soit dans cet ordre même, soit dans l'ordre contraire *t — s*, il est préférable de se servir d'un syllexe monomonoconsonnal. On dit mieux *sat*, qui correspond à *bad*, et, à plus forte raison, *tas*, qui correspond à *dab*, que *sta*, *tsa*, *ats* ou *ast*.

Il va de soi que quand le *s* est joint à une endotérale, c'est cette dernière consonne qui impose sa loi aux constructions. On dit mieux *srw* que *rws*, *sïa* que *ïas*.

L'endotérogène *z* se comporte, pour ce qui est de la série *j*, à la ressemblance du *s*.

211. C'est une conséquence de la façon dont deux consonnes doivent être, de préférence, associées à une voyelle (N° 205), qu'étant donné un syllexe monomonoconsonnal, la facilité de la prononciation s'accroît à mesure qu'on augmente la force de la consonne épivoyellale, et qu'on diminue celle de la consonne apovoyellale. La prononciation devient, inversement, de plus en plus difficile quand on diminue la force de la consonne épivoyellale, et qu'on augmente celle de la consonne apovoyellale.

Soit, à titre de terme de comparaison, le syllexe *pag*. La prononciation exige progressivement moins d'effort, comme cela est sensible, dans les syllexes suivants, où la consonne épivoyellale s'accroît, par degrés, en longueur et en densité : *tag*, *qag*, *hag*, *zag*, *vag*, *bag*, *rag;* dans ceux-ci, où la consonne apovoyellale devient plus brève et plus rare : *pad*, *pab*, *pav*,

paz, *pah*, *paq*, *pat*, et dans ceux-ci enfin, où la consonne épivoyellale augmente, tandis que la consonne apovoyellale diminue : *tad*, *qab*, *hav*, *zaz*, *vah*, *baq*, *rat*.

Au contraire, la prononciation exige progressisivement plus d'effort dans les syllexes suivants, où la consonne épivoyellale diminue de longueur et de densité : *fag*, *sag* ; dans ceux-ci, où la consonne apovoyellale s'accroît : *paj*, *pam*, *pan*, *pal*, *par*, *paï*, et dans ceux-ci, qui associent les deux genres de modifications : *faj*, *sar*.

212. Règle. *Étant données une voyelle et trois consonnes rangées dans un certain ordre, le syllexe qui résulte du concours de ces quatre éléments, se prononce le plus aisément possible quand il est dimonoconsonnal, c'est-à-dire quand on interpose la voyelle entre la deuxième et la troisième consonne.*

Par exemple, de la voyelle *a* et des consonnes *b*, *d*, *j* rangées dans cet ordre, on ne formera ni le syllexe postconsonnal *abdj*, ni le syllexe préconsonnal *bdja*, ni le syllexe monodiconsonnal *badj*, mais le dimonoconsonnal *bdaj*.

Il est plus avantageux, en effet, d'intercaler la voyelle entre les consonnes, afin d'alléger le poids de celles-ci, qu'on fractionne ainsi en deux parts, l'une, épivoyellale, l'autre, apovoyellale, que de les accumuler exclusivement soit devant la voyelle, soit à sa suite. Et comme ce sont les constructions préconsonnales qui, toutes choses égales d'ailleurs, exigent le moindre effort de prononciation (N° 171), il est préférable de placer devant la voyelle le groupe de consonnes le plus considérable.

213. Ces observations sont applicables au six

combinaisons : *bdj*, *dbj*, *bjd*, *jbd*, *djb* et *jdb*, dont sont susceptibles les trois consonnes données. On doit dire *bdaj*, *dbaj*, *bjad*, etc., ou, avec d'autres voyelles, *bdwj*, *bdoj*, *dbxj*, etc., plutôt que *abdj*, *badj*, *wbdj*, etc.

Il faut conclure de là qu'étant données une voyelle et trois consonnes, les syllexes les plus aisés qui résultent du concours de ces éléments, sont toujours de forme dimonoconsonnale, c'est-à-dire que toute construction dimonoconsonnale est plus aisée à prononcer que n'importe quelle construction mono-diconsonnale, tripréconsonnale ou tripostconsonnale issue du concours des mêmes éléments.

Mais, soit qu'on s'en rapporte uniquement à l'observation, soit qu'on tente de s'aider de considérations théoriques fondées sur la quantité, la qualité et le mode d'arrangement des consonnes, il est impossible, ce que les organes de la voix ne parviennent pas, sans doute, non plus à faire, de classer les différents syllexes dont il s'agit, suivant l'ordre croissant ou décroissant de la facilité de la prononciation.

214. Il semble cependant admissible qu'entre les diverses constructions dimonoconsonnales, la plus aisée est celle : *bjad*, qui place devant la voyelle, rangées du faible au fort, la plus faible et la plus forte des consonnes, et à la suite de la voyelle, par conséquent, la consonne moyenne. On facilite ainsi, à la fois, la prononciation de la consonne forte *j*, qui précède immédiatement la voyelle, celle de la consonne la plus faible *b*, qui s'éloigne, autant qu'il est possible, dans les conditions données, de la consonne *j*, remplissant, à son égard, le rôle de voyelle relative, et enfin celle de la consonne moyenne *d*, qui, placée seule à la suite de la voyelle, ne saurait présenter de difficulté.

On peut, à l'appui de cette opinion, citer ce qui arrive avec des syllexes composés de consonnes alternantes ou liquides, telles que *ïv*, *r* et *ï*, *ïv*, *l* et *r*, *ï*, *l* et *r*. On dit évidemment mieux, en plaçant devant la voyelle la consonne la plus faible et la consonne la plus forte, rangées du faible au fort, *rïvaï* que *ïïvar*, *rïaïv*, etc. ; *lïvar* que *rïval*, *lraïv*, etc. ; *lïar* que *rïal*, *lraï*, etc.

215. La règle générale de la combinaison, sous forme de syllexe dimonoconsonnal, d'une voyelle et de trois consonnes données (N° 213), présente, comme celle de la combinaison d'une voyelle et de deux consonnes, un certain nombre d'exceptions, qui tiennent à l'intervention, lorsqu'il échet, des consonnes et des constructions endotérales.

Il arrive, en d'autres termes, que certains syllexes dimonoconsonnaux sont moins aisés à prononcer que le syllexe tripréconsonnal endotéral composé des mêmes éléments, savoir : une exotérale, deux endotérales et la voyelle d'appui. On dit mieux, par exemple, *drïva,* en accumulant les trois consonnes devant la voyelle, que *rïvad,* qui place devant la voyelle, la consonne moyenne et la consonne la plus forte rangées du faible au fort, et qui provient de *drïva*, par le transport du *d* du premier rang épivoyellal au premier rang apovoyellal.

A plus forte raison, prononce-t-on mieux *drïva* que *ïvdar* et que *ïvrad*, qui font jouer à l'endotérale *ïv* le role de première consonne épivoyellale.

On dit mieux, de même, *trüi* que *rüit, plïvx* que *lïvxp*, *prüi* que *rüip*, *gïïvi* que *ïïvig*.

216. Lorsque cependant la voyelle est précédée de l'endotérale *ï* précédée elle-même de l'endotérale

moindre *r*, il est préférable d'en revenir à l'application de la règle générale, et de dire, par exemple, avec deux consonnes épivoyellales : *rïad*, *rïob*, *rïxh*, plutôt que *drïa*, *brïo*, *hrïx*, que l'on a une tendance marquée à décomposer en deux parties : *dri — a*, *bri — o*, *hri — x*, par le retour de l'alternante *ï* à l'état de voyelle *i*.

A plus forte raison, faut-il préférer *dïar*, *bïor*, *hïxr*, qui placent la consonne moyenne après la voyelle, à *drïa*, *brïo*, *hrïx*.

Mais si l'endotérale dont l'alternante *ï* est précédée, est la liquide *l*, au lieu de *r*, on emploiera une construction tripréconsonnale, telle que *dlïa*, *blïo*, *hlïx*, de préférence à la construction dimonoconsonnale correspondante : *lïad*, *lïob*, *lïxh*, qui place la plus faible des consonnes à la suite de la voyelle.

Les consonnes *l* et *r* se comportent à la ressemblance du *r* et du *ï*. On dit mieux *lrad* que *dlra*, etc.

217. Quelquefois aussi, un syllexe monodiconsonnal formé de trois consonnes, dont une endotérale et deux exotérales, est plus aisé à prononcer, à cause de la forme endotérale directe de sa partie postconsonnale, que certains d'entre les syllexes dimonoconsonnaux issus du concours des mêmes éléments. On dit mieux, par exemple, *darb* que *bdar*, issu de *darb*, par le transport de la consonne *b* du second rang apovoyellal au premier rang épivoyellal. On dit mieux, d'une façon analogue, *bard* que *dbar*.

Dans d'autres cas, c'est à cause de la forme endotérale propre renversée de sa partie postconsonnale qu'un syllexe monodiconsonnal est plus aisé à prononcer qu'un syllexe dimonoconsonnal construit, suivant la règle, au moyen des deux consonnes exotérales et de l'endotérale donnée. On dit mieux

badr que *rbad*, issu de *badr*, par le transport de la consonne *r* du second rang apovoyellal au premier rang épivoyellal. On dit mieux, d'une façon analogue, *dabr* que *rdab*.

218. Pareille chose arrive, en plusieurs rencontres, quand deux des trois consonnes données sont des endotérales. On dit plus aisément *baïr*, analogue de *bard*, que *rbaï*, analogue de *dbar* ; *barï*, analogue de *badr*, que *ïbar*, analogue de *rbad*, et *rabï*, analogue de *dabr*, que *ïrab*, analogue de *rdab*.

En revanche, quoique le syllexe *raïb* soit l'analogue de *darb*, on le prononce moins aisément que *braï*, analogue de *bdar*, dont l'emploi a lieu moins aisément que celui de *darb*.

Les deux endotérales *l*, *ï* et une exotérale se comportent comme les deux endotérales *r*, *ï* et une exotérale, etc.

Trois endotérales *l*, *r*, *ï* se comportent comme deux endotérales et une exotérale, etc.

219. Lorsque les consonnes données sont deux exotérales et l'endotérogène *s*, certaines des constructions monodiconsonnales issues de leurs concours sont plus aisées à prononcer que d'autres constructions dimonoconsonnales, obtenues au moyen d'une combinaison différemment opérée des mêmes consonnes.

On dit mieux, par exemple, avec une suite apovoyellale endotérale assimilée renversée, *basd* et *dasb* que *dbas* et que *bdas*, qui transportent la seconde consonne apovoyellale au premier rang épivoyellal. On prononce également mieux *sabd* que *dsab*, qui, plaçant en premier lieu le *b* apovoyellal emprunté à la construction précédente, range les consonnes épivoyellales *d* et *s* du fort au faible. Cette remarque s'applique à *sadb*, analogue de *sabd*, et à *bsad*, analogue de *dsab*.

220. Lorsque le *s* concourt avec une exotérale, telle que *b*, et une endotérale, telle que *r*, les choses se passent comme dans le cas de l'emploi de deux exotérales et d'une endotérale. Certaines constructions dimonoconsonnales établies en conformité de la règle générale de distribution des consonnes (N° 213), se prononcent plus aisément, à juste raison, que d'autres constructions monodiconsonnales établies contrairement à la règle dont il s'agit. On dit mieux, par exemple, *bras* que *rasb*, qui transporte la première consonne épivoyellale au second rang apovoyellal, et *srab* que *rabs*, qui opère un transport du même genre.

Mais il y a quatre combinaisons monodiconsonnales du *s* avec l'exotérale et l'endotérale données : *bars*, *sarb*, *sabr*, *basr*, qui sont respectivement plus aisées, en raison de la forme endotérale directe ou renversée de leur partie apovoyellale, que les combinaisons dimonoconsonnales correspondantes *sbar*, *bsar*, *rsab*, *rbas*, établies celles-ci en conformité de la règle, et procèdant des précédentes, la première, par le transport de la consonne *s*, la deuxième, par le transport de la consonne *b*, la troisième et la quatrième par le transport de la consonne *r*, du second rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

221. Les syllexes enfin issus de l'association de l'endotérogène *s* avec deux endotérales se comportent comme ceux qui proviennent du concours de deux endotérales et d'une exotérale, ou de celui de trois endotérales.

Il vaut mieux dire, en plaçant, conformément à la règle, deux consonnes devant la voyelle, *sraï*, *sïar*, *rïas*, analogues de *braï*, *bïar*, *rïab*, de *blaï*, *bïal*, *lïab*, et de *lraï*, *lïar*, *rïal*, que *raïs*, *ïars*, *ïasr*, qui font

suivre, contrairement à la règle, la voyelle de deux consonnes, et qui sont les analogues soit de *raïb, ïarb* et *ïabr*, soit de *laïb*, *ïalb* et *ïabl*, soit de *raïl*, soit de *raïl, ïarl* et *ïalr*, *ïarl* et *ïalr*, tandis qu'il vaut mieux dire, en plaçant deux consonnes après la voyelle, *saïr, sarï*, *rasï* que *rsaï*, *ïsar*, *ïras*, qui placent, conformément à la règle, deux consonnes devant la voyelle.

222. Le *f* se comporte assez bien à la ressemblance du *ṣ*. (N° 196). Quoiqu'on dise mieux *drab* que *rabd*, on prononce plus aisément *dafb*, analogue de *rabd* que *bdaf*, analogue de *drab*, etc.

Le *z* et le *v* sont, en ce qui concerne la série *j*, mais moins expressément cependant, les termes correspondants, non-seulement par leur timbre, mais par leurs propriétés de composition, du *s* et du *f*, dans la série *h*.

223. Règle. *Étant données une voyelle et quatre consonnes rangées dans un certain ordre, le syllexe qui résulte du concours de ces éléments, se prononce le plus aisément possible quand il est didiconsonnal, c'est-à-dire quand on interpose la voyelle entre la deuxième et la troisième consonne.*

Par exemple, de la voyelle *a* et des consonnes *q*, *d*, *h*, *b* rangées dans cet ordre, on ne formera ni le syllexe postconsonnal *aqdhb*, ni le syllexe préconsonnal *qdhba*, ni le syllexe monotriconsonnrl *qadhb*, ni le syllexe trimonoconsonnal *qdhab*, mais le syllexe didiconsonnal *qdahb*. On comprend, en effet, qu'il est préférable de partager les consonnes en deux groupes égaux, pour en amoindrir le poids, que de les placer en nombre inégal d'un côté et de l'autre de la voyelle.

224. Ces observations sont applicables aux

diverses combinaisons dont sont susceptibles quatre consonnes, de sorte qu'étant données une voyelle et quatre consonnes, les syllexes les plus aisés qui résultent de l'association de ces éléments, sont tous de forme didiconsonnale, d'où l'on est autorisé, sinon à conclure formellement, du moins à admettre comme vraisemblable (N° 213) que toute construction didiconsonnale est plus aisée à prononcer que n'importe quelle construction monotriconsonnale, trimonoconsonnale, quadripréconsonnale ou quadripostconsonnale issue du concours de la voyelle et des consonnes dont il s'agit.

Mais il est manifestement impossible alors de classer les syllexes sous le rapport de la facilité ou de la difficulté croissante de la prononciation, et les organes de la voix eux-mêmes deviennent inhabiles à établir une corrélation complète entre l'effort à accomplir et la variété des constructions.

225. Il semble cependant admissible que le plus aisé de tous les syllexes didiconsonnaux qui résultent du concours d'une voyelle et de quatre consonnes, est celui, tel que *hdabq*, qui, après avoir placé aussitôt devant la voyelle la plus forte des consonnes, et aussitôt après la voyelle la consonne qui vient en second lieu sous le rapport de la force, fait intervenir devant la consonne épivoyellale la troisième consonne prise dans l'ordre de la force décroissante, et après la consonne apovoyellale la plus faible des quatre consonnes données.

En procédant de cette façon, on partage, en effet. le fardeau total des consonnes entre la partie antérieure et la partie postérieure du syllexe, proportionnellement aux facilités de prononciation qu'elles comportent respectivement. (N° 171). On impose la

tâche la plus lourde à la première, et la tâche la moins lourde à la seconde, sans excès trop accusé cependant de l'une sur l'autre.

On organise d'ailleurs d'une façon correcte la suite épivoyellale.

Pour achever de rendre cette présomption plausible, on peut, par analogie à ce que nous avons fait lorsqu'il s'est agi de trois consonnes (N° 214), se servir, à titre d'exemple, de quatre consonnes fortes, telles que *ŵ*, *ï*, *r*, *l* ou *ï*, *r*, *l*, *n*, qui rendent plus manifeste, par leur quantité et leur qualité, la différence des constructions qui en proviennent. On dit évidemment mieux *rŵaïl*, *lïarn*, qui emploient les consonnes dans l'ordre suivant de leur intensité décroissante : la troisième, la première, la deuxième, la quatrième, que *lŵaïr*, et *nïarl*, qui les rangent dans cet autre ordre : la quatrième, la première, la deuxième, la troisième. On dit mieux, de même, en associant deux endotérales et deux exotérales : *dŵaïh*, *bïarp* que *hŵaïd*, *pïarb*.

226. Quoi qu'il en soit, en admettant que la règle générale du partage de quatre consonnes en deux groupes, l'un, épivoyellal, l'autre, apovoyellal, de deux consonnes chacun, soit fondée, elle est soumise comme celles de l'emploi, tant de deux consonnes, sous la forme monomonoconsonnale (N° 207), que de trois consonnes, sous la forme dimonoconsonnale (N° 215), à des exceptions qui résultent de l'intervention des constructions endotérales propres ou assimilées.

Étant données, par exemple, deux consonnes endotérales, et deux consonnes exotérales, il est préférable de se servir d'un syllexe trimonoconsonnal, tel que *trŵaq* ou *qrŵat*, dont la partie préconsonnale est endotérale, plutôt que d'un syllexe didiconsonnal

rüaqt, *rüatq*, dont la partie préconsonnale est également endotérale, mais dont la partie postconsonnale se compose de deux exotérales.

Cependant lorsque les deux endotérales rangées du faible au fort sont *r* et *ï* ou *l* et *r*, il est préférable d'en revenir à l'application de la règle générale, et, en reportant la première consonne épivoyellale au second rang apovoyellal, de remplacer des constructions trimonoconsonnales telles que *trïaq, qrïat, tlraq, qlrat*, par des constructions didiconsonnales : *rïaqt, rïatq*, *lraqt*, *lratq*. Le peu de distance du *r* au *ï* ou du *l* au *r* est, en effet, la cause d'une difficulté de prononciation qui réagit sur l'ensemble de la construction, et la replace dans les conditions ordinaires.

Pareille chose arrive, dans certains cas, et par un motif du même genre, avec trois endotérales et une exotérale. On dit moins bien assurément *rïüat* que *ïüatr, lrüaq* que *rüaql*.

Étant données une endotérale et trois exotérales, il est préférable de se servir de syllexes monotriconsonnaux, tels que *dajbr*, *dabjr*, *jadbr*, *jabdr*, etc., qui placent l'endotérale au troisième rang apovoyellal, plutôt que de syllexes didiconsonnaux tels que *rdajb*, *rdabj*, *rjadb*, *rjabd*, qui la transportent de ce troisième rang apovoyellal au premier rang épivoyellal.

Étant données les deux endotérales *r* et *l* avec deux exotérales, telles que *b* et *d*, il est préférable de se servir d'un syllexe monotriconsonnal *darlb*, dont la partie postconsonnale est de forme endotérale directe, plutôt que d'un syllexe didiconsonnal *bdarl*, obtenu par le transport de la troisième consonne apovoyellale au premier rang épivoyellal.

On dirait aussi, avec l'endotérogène *s* et une endotérale, en se servant d'une construction monotri-

consonnale, par exemple, *qarst*, *dalsg*, *vaïst*, *hwlsb*, *poïsn*, ou *qastr*, *dasgl*, *vastï*, *hwsbl*, *posnï*, plutôt que *tqars*, *gdals*, *tvaïs*, etc., ou *rqast*, *ldasg*, etc., de forme didiconsonnale.

227. Règle. *Étant données une voyelle et cinq consonnes rangées dans un certain ordre, le syllexe qui résulte du concours de ces six éléments simples, se prononce le plus aisément possible quand il est tridiconsonnal, c'est-à-dire quand on interpose la voyelle entre la troisième et la quatrième consonne.*

Par exemple, de la voyelle *a* et des consonnes *b*, *m*, *n*, *h*, *t*, rangées dans cet ordre, on formera le syllexe *bmnaht*. Il y a nécessité de faire deux parts des consonnes, pour en atténuer le poids, et comme elles sont en nombre impair, on en placera trois devant la voyelle, puisque, toutes choses égales d'ailleurs, les syllexes préconsonnaux sont d'une prononciation plus aisée que celle des syllexes postconsonnaux.

Il y a lieu d'admettre que la plus facile des constructions tridiconsonnales qui résultent de la combinaison d'une voyelle et de cinq consonnes, est celle, telle que *tbnamh*, qui place devant la voyelle la première, la troisième et la cinquième consonne, envisagées sous le rapport de leur force décroissante, et à la suite de la voyelle, la deuxième et la quatrième consonne, envisagées au même point de vue.

Cela semble surtout manifeste quand on se sert de consonnes alternantes ou liquides : *nrüxïl*, *mlïurn*.

228. Certains syllexes ditriconsonnaux sont, au surplus, sous l'influence des consonnes endotérales ou de l'endotérogène *s*, plus aisés à prononcer que d'autres syllexes de forme tridiconsonnale tirés des mêmes éléments.

Le syllexe *dẅarlb*, par exemple, qui présente à sa partie apovoyellale deux consonnes endotérales rangées du fort au faible, et suivies d'une exotérale, se prononce plus aisément, à cause de la construction endotérale directe par laquelle il se termine, que le syllexe *bdẅarl,* qu'en on tire, en transportant le *l*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

Le syllexe *htebdr*, qui présente à sa partie apovoyellale deux consonnes exotérales suivies d'une consonne endotérale, se prononce plus aisément, en raison de la construction endotérale renversée par laquelle il se termine, que le syllexe *rhtebd*, qu'on en tire, en transportant le *r*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

Le syllexe *tgiqsb*, dont la partie apovoyellale se compose d'une première consonnne exotérale, de l'endotérogène *s*, et d'une troisième consonne exotérale, se prononce plus aisément, à cause de la construction endotérale assimilée mixte directe et indirecte par laquelle il se termine, que le syllexe *btgiqs*, obtenu par le transport de la consonne *b*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

Le syllexe *pguqsr,* dont la partie apovoyellale se compose d'une exotérale, de l'endotérogène *s*, et de la liquide endotérale *r*, se prononce plus aisément, à cause de la construction endotérale mixte assimilée directe et propre renversée par laquelle il se termine, que le syllexe *rpguqs*, obtenu par le transport, au premier rang épivoyellal, de la consonne *r*, placée au troisième rang apovoyellal.

L'endotérogène forte *ɜ* se comporte, dans une certaine mesure, à la ressemblance du *s*.

229. Il résulte des considérations dans lesquelles

nous sommes successivement entrés, que le problème du concours d'une voyelle et d'un certain nombre de consonnes peut être diversement posé.

Quand, en laissant à la voyelle la liberté de ses allures, on détermine l'ordre d'émission des consonnes, on obtient les règles suivantes : *Étant données une consonne et une voyelle, la plus grande facilité de la prononciation exige que l'on place la voyelle à la suite de la consonne* (N° 170) ; *étant données deux consonnes et une voyelle, la plus grande facilité de la prononciation exige que l'on interpose la voyelle entre les deux consonnes* (N° 204), *etc.*

Détermine-t-on les consonnes qui doivent précéder la voyelle donnée, et celle qui doivent la suivre, en laissant libres la façon dont les consonnes épivoyellales, et celle dont les consonnes apovoyellales doivent être rangées, on obtient les règles suivantes : *Un syllexe dipréconsonnal se prononce le plus aisément possible quand les consonnes se suivent du faible au fort* (N° 102) ; *un syllexe dipostconsonnal se prononce le plus aisément possible quand les consonnes se suivent du fort au faible* (N° 147), *etc.*

Détermine-t-on seulement le nombre des consonnes données qui doivent précéder la voyelle, et le nombre de celles qui doivent la suivre, en laissant libre le choix de ces consonnes, on obtient d'autres règles, telles que les suivantes : *Étant données une voyelle et deux consonnes, le syllexe monomonoconsonnal qui en provient, se prononce le plus aisément possible quand on place devant la voyelle la consonne la plus forte, et à sa suite la consonne la plus faible* (N° 205) ; *étant données une voyelle et trois consonnes* (N° 214), *etc.*

On peut enfin laisser aux consonnes toute liberté de partage et d'arrangement relativement à la voyelle,

et l'on obtient alors les règles suivantes : *Étant données une voyelle et trois consonnes, la plus grande facilité de la prononciation exige que l'on place devant la voyelle la consonne la plus faible et la consonne la plus forte rangées du faible au fort, et à la suite de la voyelle, la consonne moyenne* (N° 214), *etc.*

Il y a lieu de réserver, chaque fois, les exceptions qui résultent de l'intervention des endotérales ou des endotérogènes.

230. Nous avons signalé (N° 175) la concordance générale des syllexes préconsonnaux, et celle des syllexes postconsonnaux, surtout quand ils sont correctement établis, au point de vue de la facilité de la prononciation, avec les allures naturelles de la voix humaine, qui tantôt s'élève progressivement, jusqu'à ce qu'elle atteigne son complet épanouissement, et tantôt, au contraire, s'affaiblit par degrés, jusqu'à ce qu'elle prenne fin.

Comme il arrive que la voix, après être parvenue à son apogée, redescende insensiblement, les syllexes prépostconsonnaux, établis précisément sur ce modèle, se trouvent, aussi bien que les syllexes exclusivement préconsonnaux ou postconsonnaux, dont ils associent les structures différentes, dans la duplicité de leur organisation, expliqués à titre de spécialisation du mode commun et permanent de l'émission des sons.

231. Quantité, qualité, ton des syllexes prépostconsonnaux. — La quantité, la qualité, le ton, et, par conséquent, le timbre et l'intensité des syllexes prépostconsonnaux résultent, comme les manières d'être correspondantes des syllexes précon-

sonnaux ou postconsonnaux, de la quantité, de la qualité et du ton, tant des voyelles, que des consonnes qui entrent dans leur composition.

La quantité d'un syllexe prépostconsonnal, tel que *drig*, est donc un total formé de la quantité du *d*, de celle du *r*, de celle de l'*i* et de celle du *g*. Il y a lieu de tenir compte, en outre, des hiatus qui séparent ces lexes, en raison de leur nature et de leur disposition.

Les syllexes prépostconsonnaux, qui placent des consonnes des deux côtés de la voyelle, sont, par ce motif, plus longs, d'une façon générale, que les syllexes exclusivement préconsonnaux ou postconsonnaux.

La qualité d'un syllexe prépostconsonnal est inégalement distribuée dans le sens de son émission. Lorsque les consonnes épivoyellales sont correctement rangées du faible au fort, et les consonnes apovoyellales, du fort au faible, la qualité va en augmentant, de la première des consonnes émises à la voyelle, et en diminuant, de celle-ci à la dernière des consonnes.

Le ton des syllexes prépostconsonnaux est pareillement distribué d'une façon inégale entre les lexes dont ils se composent. Il va en croissant, par exemple, de *b* en *a*, dans *bdarhq*, et en décroissant de *a* en *q*.

Le timbre des syllexes prépostconsonnaux est plus aigu, en général, à cause de la multiplication des consonnes, que celui des syllexes préconsonnaux, et que celui des syllexes postconsonnaux.

L'intensité des syllexes prépostconsonnaux est un total formé de la force propre de la voyelle et de celle des consonnes, et elle tire un degré d'accroissement de plus de ce fait que la difficulté ordinaire de la prononciation provoque une intervention active des forces inhérentes aux organes de la voix.

232. Accent syllexique prépostconsonnal. — En même temps que les syllexes prépostconsonnaux constituent la troisième et dernière forme de l'association des voyelles et des consonnes, ils sont la raison d'être d'une dernière variété d'accents syllexiques : les accents *prépostconsonnaux*, qui consistent, comme les précédents, dans un développement altitudinal de la voyelle d'appui, et qui sont aussi le résultat nécessaire de la réaction des consonnes sur la voyelle connexe. Lorsqu'on dit, par exemple, *mat, vers, qtrobl,* on donne, d'une façon apparente, aux voyelles *a, e, o* plus de longueur, de densité et d'acuité qu'elles n'en comportent quand elles sont isolées.

L'analyse ne tarde pas, du reste, à faire découvrir qu'une voyelle simultanément précédée et suivie d'une seule ou de plusieurs consonnes présente, sous le rapport de l'accent syllexique, un aspect différent de celui qu'elle comporte lorsqu'elle est seulement précédée ou seulement suivie d'une partie consonnale. Les accents prépostconsonnaux associent, en les accusant même davantage, à certains égards, les caractères propres des accents préconsonnaux, et ceux des accents postconsonnaux. Ils sont denses, comme les premiers, longs et aigus, comme les seconds. Ce sont les plus amplement établis des accents syllexiques, les plus intenses, les plus sonores, les plus longs surtout, soit absolument, soit relativement à leur qualité et à leur ton.

On s'en convainc aisément en comparant, par exemple, à ce point de vue, les trois syllexes *qtro*, *obl* et *qtrobl*, le premier, préconsonnal, le deuxième, postconsonnal, et, le troisième, qui résume, en soi, la structure et les éléments des deux autres, prépostconsonnal.

La voix se condense sur l'*o* de *qtro* ; elle s'étend sur l'*o* de *obl ;* elle se condense et s'étend tout à la fois sur l'*o* de *qtrobl*, qui est frappé de l'accent syllexique prépostconsonnal.

233. Il est si vrai que la voyelle d'appui des syllexes prépostconsonnaux se développe principalement dans le sens de la quantité que la majeure partie des voyelles longues (N° 16) ne sont autres que des voyelles placées dans ces conditions d'emploi.

Cela arrive principalement avec des suites apovoyellales endotérales propres renversées formées d'une muette faible ou forte, et d'une des deux premières liquides *r* ou *l*. Par exemple, la voyelle *ꝏ* est longue dans *coutre* (*qꝏ̂tr*), *foudre* (*fꝏ̂dr*), *double* (*dꝏ̂bl*), *trouble* (*trꝏ̂bl*) ; la voyelle *a* est longue dans *balafre* (*balâfr*), *podagre* (*podâgr*), *comptable* (*qōtâbl*), *favorable* (*favorâbl*) ; la voyelle *o* est longue dans *apôtre* (*apôtr*), *nôtre* (*nôtr*), *vôtre* (*vôtr*) ; la voyelle *e* est longue dans *peuple* (*pêpl*), *meuble* (*mêbl*), *aveugle* (*avêgl*), *œuvre* (*êvr*) ; la voyelle *u* est longue dans *lugubre* (*lugûbr*), *salubre* (*salûbr*), *soluble* (*solûbl*), *affuble* (*afûbl*) ; la voyelle *æ* est longue dans *cèdre* (*sæ̂dr*), *seigle* (*sæ̂gl*), *algèbre* (*aljæ̂br*), *faible* (*fæ̂bl*) ; la voyelle *i*, enfin, est longue dans *cidre* (*sîdr*), *tigre* (*tîgr*), *cible* (*sîbl*), *vivre* (*vîvr*).

La seule consonne apovoyellale *r* suffit même, parce qu'elle est forte, pour rendre longue la voyelle d'appui des syllexes prépostconsonnaux. Ainsi dit-on *jour* (*jꝏ̂r*), *tour* (*tꝏ̂r*), *canard* (*canâr*), *campagnard* (*cāpanïâr*), *port* (*pôr*), *sort* (*sôr*), *pleur* (*plêr*), *peur* (*pêr*), *nature* (*natûr*), *verdure* (*verdûr*), *taire* (*tæ̂r*), *traire* (*træ̂r*), *bruire* (*brüîr*), *inscrire* (*æ̃scrîr*).

La voyelle d'appui d'un certain nombre de syllexes

postconsonnaux s'allonge, comme celle des syllexes prépostconsonnaux, sous l'influence des constructions endotérales propres renversées, ou sous celle de la consonne forte *r* : *outre* (*ŵtr*), *âtre* (*âtr*), *autre* (*ôtr*), *hêtre* (*x̂tr*), *hydre* (*îdr*), *art* (*âr*),*or* (*ôr*), *heure* (*êr*), *air* (*x̂r*), *ire* (*îr*).

234. Les voyelles longues de ces différentes espèces sont traditionnelles, dans une certaine mesure, parce que nous les répétons, par habitude, et, en quelque sorte, sans détermination ou création nouvelle, de la façon que nous les avons d'abord émises, et que, d'un autre côté, nous apprenons d'autrui, dès notre enfance, à les prononcer comme il convient.

Les voyelles dont il s'agit, peuvent cependant aussi être regardées comme spontanées, parce qu'elles demeurent, en tout état de cause, effectivement ou tacitement, les conséquences incessamment renouvelées, de la structure des syllexes, les suites de la réaction des consonnes qui commencent ou qui terminent la construction. La consolidation masque ou remplace, le cas échéant, le fait spontané dont elle procède, dont elle est l'image et l'équivalent ; mais la spontanéité subsiste, veille, en quelque sorte, toujours agissante, sous la consolidation et la tradition, supplée à leurs défaillances, et les remplacerait ou les renouvellerait, si elles venaient à disparaître, par épuisement.

Les mêmes observations s'appliquent, plus ou moins expressément, aux accents syllexiques de toute espèce dont les voyelles sont frappées.

C'est, au surplus, par un très grand nombre de nuances intermédiaires que les voyelles d'appui susceptibles d'être appelées des longues, et qui sont, de leur côté, bien éloignées d'être toutes rigoureu-

sement de quantité égale, se séparent des voyelles qui, précédées, suivies ou simultanément précédées et suivies d'une partie consonnale, ne sont cependant pas des longues.

Les voyelles longues, mal déterminées dans la langue, sont surtout, comme les grammairiens en font la remarque, du ressort de l'usage.

235. L'observation établit aisément, une fois de plus, qu'il existe une corrélation étroite et constante entre le développement de l'accent syllexique prépost-consonnal, et le degré de facilité ou de difficulté de la prononciation du syllexe.

La prononciation a-t-elle lieu aisément, l'accent est peu accusé ; exige-t-elle un effort plus considérable, de la part des organes de la voix, l'accent s'accroît, parce qu'on est alors contraint, en parlant, de s'appuyer plus énergiquement sur la voyelle, à titre, tant de conclusion des consonnes épivoyellales, que de préparation aux consonnes apovoyellales. Il y a déjà plus de force dans l'*o* de *trob* qu'il n'y en a dans celui de *rob*. On donne un nouvel accroissement à la même voyelle lorsqu'on dit *qtrob*, et un plus considérable encore si l'on vient à multiplier le nombre des consonnes : *qtrobl*, *qtrobls*.

Il suffit donc, toutes réserves faites, de nouveau, en ce qui concerne les cas où, par défaut de délicatesse, le mécanisme vocal ne tire pas des prémisses posées leurs conséquences exactes, où il traite semblablement des constructions différentes, et peut-être diversement des constructions identiques ou équivalentes, il suffit de reprendre, pour en faire l'application au moindre développement de l'accent, les diverses règles de

prononciation que nous avons successivement déduites de l'observation en ce qui concerne les syllexes prépostconsonnaux.

C'est un sujet toutefois sur lequel nous n'insisterons pas davantage.

236. Répétition des consonnes.— Nous avons implicitement admis que la même consonne ne s'emploie jamais qu'une seule fois dans la construction d'un syllexe, quel qu'il soit, préconsonnal, postconsonnal ou prépostconsonnal. Le contraire arrive toutefois.

Les syllexes dipréconsonnaux ou dipostconsonnaux ne comportent pas de répétitions de consonnes, puisqu'on ne peut prononcer deux fois de suite la même consonne : *tto*, *ott*. Les syllexes tripréconsonnaux se prêtent aisément, au contraire, à des répétions de ce genre, puisqu'il suffit d'intercaler une troisième consonne de forme différente entre les deux consonnes semblables : *thto*, *otht*.

Les syllexes prépostconsonnaux permettent mieux encore de répéter les consonnes, puisque la voyelle d'appui s'interpose, le cas échéant, soit entre deux consonnes identiques : *tot*, soit entre une suite épivoyellale où une consonne se trouve employée deux fois, et une suite apovoyellale établie d'une façon analogue : *thtovdv*. On peut même dire, par exemple, *thtotht*, avec la consonne *t* quatre fois, et la consonne *h* deux fois répétées.

237. L'emploi multiple d'une consonne dans la même construction a non-seulement pour effet de diminuer le total des combinaisons qui résultent d'un certain nombre de consonnes placées devant, après ou simultanément devant et après la voyelle, mais il dérange l'application des règles générales de la prononciation.

Étant données la voyelle *o* et les trois consonnes épivoyellales *t*, *t*, *h*, il n'est pas possible de ranger ces dernières du faible au fort, sous la forme *ttho*, puisque les deux *t* sont de même force, et qu'étant, de plus, identiques, cela reviendrait à dire *tho*. Il faut, de toute nécessité, séparer les deux consonnes semblables par la consonne la plus forte *h*, et dire *thto*, en s'acheminant, contrairement à la règle (N° 118), de la consonne faible *t* à la consonne forte *h*, et de celle-ci à une seconde consonne faible *t*.

Si les consonnes données étaient *t*, *h*, *h*, on serait, d'une façon analogue, dans l'obligation de dire *htho*, en s'acheminant de la consonne forte *h* à la consonne la plus faible *t*, et de celle-ci à une seconde consonne forte *h*, semblable à la première.

Des observations du même genre s'appliquent au concours apovoyellal de trois consonnes *t*, *t*, *h* ou *t*, *h*, *h*.

On est obligé de se servir, dans le premier cas, de la construction *atht* qui s'achemine, contrairement à la règle (N° 154), d'une des deux plus faibles consonnes à la plus forte, et de celle-ci à une troisième consonne semblable à la première, et, dans le second cas, de la construction *ahth*, qui s'achemine d'une des deux plus fortes consonnes à la plus faible, et de celle-ci, irrégulièrement, cette fois, à une troisième consonne semblable à la première.

Lorsqu'on construit un syllexe dimonoconsonnal au moyen de trois consonnes *t*, *t*, *h*, dont deux sont semblables, on peut ranger, comme dans *that*, les deux consonnes épivoyellales du faible au fort (N° 214), mais la consonne apovoyellale ne saurait être une consonne moyenne, puisqu'elle ne diffère pas de la première consonne épivoyellale.

Si des trois consonnes données *t*, *h*, *h* c'étaient les deux plus fortes qui fussent semblables, la consonne

apovoyellale de *thah* ne serait pas non plus une consonne moyenne, puisqu'elle ne diffèrerait pas alors de la seconde consonne épivoyellale.

Le syllexe résultant de l'emploi de trois consonnes *t*, *t*, *h* ou *t*, *h*, *h* pourrait être monodiconsonnal, etc.

238. Remaniements dynamiques des syllexes. — Étant donné un syllexe établi, monoconsonnal ou polyconsonnal, préconsonnal, postconsonnal ou prépostconsonnal, on imagine, d'après les considérations dans lesquelles nous sommes successivement entrés, qu'il puisse y avoir avantage, pour en faciliter la prononciation, à modifier, en plus ou en moins, à changer de place ou même à supprimer une ou plusieurs consonnes. Ainsi dirait-on *tri*, pour *tbi*, en fortifiant, le *b* ; *sbi*, pour *tbi*, en diminuant le *t* ; *alp*, pour *aqp*, en remplaçant l'exotérale *q* par l'endotérale *l* ; *ap*, pour *aqp*, en laissant tomber le *q*.

On est en droit de conclure de là qu'il existe toujours, en ce qui concerne les syllexes, une force latente, neutralisée, sans doute, le plus ordinairement, par les habitudes de la langue, mais capable, le cas échéant, de remanier la construction dans le sens d'une prononciation plus aisée.

En d'autres termes, les différentes règles que nous avons successivement énoncées, et toutes celles du même genre, sont susceptibles chacune, en outre de leur forme statique, d'une ou de plusieurs formes *dynamiques*. La règle, par exemple, d'après laquelle, étant donnée une voyelle, il importe que la consonne épivoyellale employée, soit le plus forte possible (N° 90), devient, au point de vue dynamique : *Étant donné un syllexe monopréconsonnal, la prononciation fait*

effort pour accroître la force de la consonne pour substituer, en d'autres termes, une consonne plus longue et plus dense à la consonne employée.

Quelque chose d'analogue arriverait, quoique ce fût dans un sens opposé, si la langue tendait à s'acheminer d'une prononciation plus aisée à une prononciation plus résistante. On pourrait dire : *dïw*, pour *dw*, *upt* ou *upl*, pour *up*. Tantôt les syllexes ne consulteraient que les seules différences des lexes, en quantité et en qualité, tantôt ils obéiraient, par surcroît, à l'affinité des éléments des mêmes séries et des mêmes groupes naturels.

En tout état de cause, les modifications qui se produisent dans le langage, sous l'influence des lois statiques de la prononciation, devenues des lois dynamiques, constituent un vaste aspect de l'ordre phonétique envisagé dans son ensemble : son aspect ou sa partie dynamique. C'est un point sur lequel nous n'insisterons pas, mais dont il importe de faire mention, dès maintenant, pour rattacher la phonologie historique à ses origines.

239. Syllexes employés par la langue française. — La langue française, qui n'emploie pas dans une égale mesure les différents éléments simples dont se compose l'alphabet phonétique (N° 73), se comporte d'une façon analogue en ce qui concerne les syllexes. Bien loin de mettre à profit l'abondance exhubérante des syllexes préconsonnaux, postconsonnaux ou prépostconsonnaux de toute forme et de toute étendue, elle se renferme dans l'emploi d'un petit nombre de types principaux, qu'elle reproduit d'une façon indéfinie. Les autres formes de syllexes n'interviennent qu'exceptionnellement, ou demeurent absolument inusitées.

A cet égard encore, la langue a son génie, que la multiplicité des faits particuliers déguise, de prime abord, mais que l'observation permet de reconnaître, et l'abstraction de formuler en règles.

240. On trouve dans la langue française :

Des syllexes monopréconsonnaux, tels que *tout* (*tŵ*), *chat* (*ha*), *des* (*dæ*), *deux* (*dé*), *beau* (*bó*), *rond* (*rō*), *bâ*, de *bâton* ;

Des syllexes dipréconsonnaux, tels que *noix* (*nŵa*), *lui* (*lüi*), *près* (*præ*), *blé* (*blæ*), *bleau* (*bló*), de *tableau*, *loin* (*lŵæ̃*) ;

Des syllexes tripréconsonnaux, tels que *croix* (*crŵa*), *cloi* (*qlŵa*), de *cloison*, *splen* (*splā*), de *splendeur*, *stra*, de *strabisme* ;

Des syllexes monopostconsonnaux, tels que *elle* (*æl*), *air* (*ǣr*), *aune* (*ón*), *anse* (*ās*) ;

Des syllexes dipostconsonnnaux, tels que *apte*, (*apt*), *orgue* (*org*), *ombre* (*ōbr*), *antre* (*ātr*), *autre* (*ótr*), *œuvre* (*êvr*) ;

Des syllexes tripostconsonnaux, tels que *arbre* (*arbr*), *astre* (*astr*), *ordre* (*ordr*) ;

Des syllexes monomonoconsonnaux, tels que *tour* (*tŵr*), *paume* (*póm*), *meule* (*mèl*), *pense* (*pās*), *compte* (*cōt*). *sainte* (*sæ̃t*), *pâte* (*pât*) ;

Des syllexes monodiconsonnaux, tels que *paille* (*palï*), *casque* (*qasq*), *geste* (*jæst*), *vendre* (*vādr*), *nombre* (*nōbr*), *moudre* (*mŵdr*) ;

Des syllexes monotriconsonnaux, tels que *rustre* (*rustr*), *tordre* (*tordr*), *borgne* (*bornï*), *perdre* (*pærdr*), *monstre* (*mōstr*) ;

Des syllexes dimonoconsonnaux, tels que *place* (*plas*), *noir* (*nŵâr*), *fraude* (*fród*), *branche* (*brāh*), *crainte* (*qræ̃t*), *plombe* (*plōb*) ;

Des syllexes didiconsonnaux, tels que *scalpe*

(*sqalp*), *preste* (*præst*), *tremble* (*trābl*), *riandre* (*rïādr*), de *coriandre*, *clandre* (*qlādr*), de *esclandre* ;

Des syllexes ditriconsonnaux, tels que *piastre* (*pïastr*), *spectre* (*spæqtr*), *cuistre* (*qüistr*) ;

Des syllexes trimonoconsonnaux, tels que *croire* (*qrẅàr*), *gloire* (*glẅàr*), *croise* (*qrẅaz*) ;

Des syllexes tridiconsonnaux, tels que *cloître* (*qlẅâtr*), *croître* (*qrẅâtr*).

241. Il y a lieu aussi de tenir compte de la classification des syllexes en exotéraux et en endotéraux, ces derniers se distinguant selon qu'ils sont propres ou assimilés, préconsonnaux, postconsonnaux directs ou postconsonnaux renversés.

Les syllexes suivants sont exotéraux préconsonnaux : *pneu* (*pné*), de *pneumonie*, *mné* (*mnæ*), de *mnémonique*, *gno*, de *gnomon*, *pté* (*ptæ*), de *ptéride*.

Ceux-ci sont exotéraux postconsonnaux : *acte* (*aqt*), *apte* (*apt*), *opte* (*opt*).

Les syllexes suivants sont endotéraux propres préconsonnaux : *rai* (*rǽ*), de *raison*, *moi* (*mẅa*), *poids* (*pẅa*), *plaie* (*plǽ*), *cuit* (*qüi*), *trois* (*trẅa*), *pluie* (*plüi*).

Ceux-ci sont endotéraux propres postconsonnaux directs : *arme* (*arm*), *orge* (*orj*), *halte* (*alt*), *Alpes* (*Alp*).

Ceux-ci sont endotéraux propres postconsonnaux renversés : *âpre* (*âpr*), *havre* (*âvr*), *âtre* (*âtr*), *amble* (*ābl*), *ail* (*alï*), *houille* (*ẇlï*).

Ceux-ci sont endotéraux assimilés préconsonnaux : *sté* (*stæ*), de *stérile* ; *spé* (*spæ*), de *spécial*, *sca* (*sqa*), de *scarabée*.

Ceux-ci sont endotéraux assimilés postconsonnaux directs : *housse* (*ws*), *axe* (*aqs*), *abs*, de *abstenir*, *obs*, de *obscur*, *ex* (*æqs*), de *extraire*.

Ceux-ci sont endotéraux assimilés postconsonnaux renversés : *est* (*xst*), *osque* (*osq*), *ost*.

On rencontre des mixtes, soit préconsonnaux endotéraux assimilés et endotéraux propres : *soi* (*sïxa*), *suie* (*süi*), soit postconsonnaux endotéraux propres et assimilés : *ours* (*wrs*), *herse* (*xrs*), soit postconsonnaux endotéraux assimilés renversés et endotéraux propres renversés : *astre* (*astr*), soit postconsonnaux endotéraux propres directs et endotéraux propres renversés : *arbre* (*arbr*), *ordre* (*ordr*).

Citons aussi *aphte* (*aft*), qui ressemble (N° 196) aux syllexes assimilés renversés.

242. Il y a des syllexes prépostconsonnaux qui sont par leur partie antérieure :

Soit endotéraux propres, comme *ouate* (*ïwat*), *robe* (*rôb*), *poire* (*pïwâr*), *mienne* (*mïxn*), *plate* (*plat*), *croire* (*qrïwâr*), *bruire* (*brüïr*) ;

Soit endotéraux assimilés, comme *spathe* (*spat*), *stage* (*staj*), *stère* (*stxr*), *store* (*stôr*) ;

Soit endotéraux mixtes, à la fois propres et assimilés, comme *suite* (*süit*), *squale* (*sqïwal*), *stries* (*stri*).

Il y a des syllexes prépostconsonnaux qui sont par leur partie postérieure :

Soit exotéraux, comme *dopte* (*dopt*), de *adopte*, *tact* (*taqt*), *phragme* (*fragm*), de *diaphragme* ;

Soit endotéraux propres directs, comme *perte* (*pxrt*), *tourbe* (*tïwrb*), *larme* (*larm*), *galbe* (*galb*) ;

Soit endotéraux propres renversés, comme *notre* (*nôtr*), *sabre* (*sâbr*), *semble* (*sābl*), *pagne* (*panï*), *paille* (*palï*) ;

Soit endotéraux assimilés directs, comme *face* (*fas*), *rixe* (*riqs*), *sexe* (*seqs*), *lèpse* (*lxps*), de *syllepse* ;

Soit endotéraux assimilés renversés, comme *geste* (*jæst*), *faste* (*fast*), *basque* (*basq*), *casme* (*qasm*), de *sarcasme* ;

Soit des mixtes de différentes sortes : endotéraux propres et assimilés directs, comme *perce* (*pærs*), *valse* (*vals*) ; exotéraux et endotéraux propres renversés, comme *spectre* (*spæqtr*), endotéraux propres directs et renversés, comme *marbre* (*marbr*), *cercle* (*særql*), *perdre* (*pærdr*), *filtre* (*filtr*) ; endotéraux renversés assimilés et propres, comme *lastre* (*lastr*), de *pilastre*, *rostre* (*rostr*), *monstre* (*mōstr*), endotéraux assimilés directs et propres renversés, comme *dextre* (*dæqstr*).

Citons encore *naphte* (*naft*), *clephte* (*qlæft*), dont la partie postconsonnale se rapproche des constructions endotérales assimilées renversées.

243. Il ne reste à déterminer que la proportion dans laquelle la langue fait intervenir les différentes espèces de syllexes, envisagées soit au point de vue du nombre de consonnes qu'ils associent à la voyelle, soit à celui de leur structure.

De toutes les combinaisons de voyelles et de consonnes, les plus aisées à prononcer sont manifestement les syllexes monopréconsonnaux, parce qu'ils n'emploient qu'une seule consonne, et qu'ils sont, en outre, préconsonnaux. Or, les syllexes de ce genre sont à tous les autres réunis comme 3 : 2.

Les syllexes dipréconsonnaux endotéraux propres ne sont, pour ainsi dire, à cause du très faible effort qu'ils exigent, que des syllexes monopréconsonnaux. Ils sont aux autres syllexes comme 1 : 7, et à l'ensemble des syllexes qui ne sont pas monopréconsonnaux comme 1 : 2 $\frac{1}{2}$.

Les syllexes monomonoconsonnaux, dont la pronon-

ciation est également aisée, sont à tous les autres réunis comme 1 : 4, et aux syllexes autres que les monopréconsonnaux, et les dipréconsonnaux endotéraux propres comme 3 : 1.

Les syllexes monopréconsonnaux, les syllexes dipréconsonnaux endotéraux, et les syllexes monomonoconsonnaux sont douze fois plus nombreux que les autres syllexes réunis.

Ces derniers consistent principalement en syllexes tripréconsonnaux endotéraux propres : *trois* (*trŵa*), *Blois* (*Blŵa*), en syllexes dimonoconsonnaux endotéraux propres ou assimilés par leur partie antérieure : *boîte* (*bŵat*), *stère* (*stær*) ; en syllexes didiconsonnaux endotéraux propres ou assimilés par leur partie antérieure, et par leur partie postérieure : *triple* (*tripl*), *brusque* (*brusq*), *stable* (*stâbl*) ; en syllexes monodiconsonnaux endotéraux propres ou assimilés par leur partie postérieure : *marche* (*marh*), *nombre* (*nōbr*), *fixe* (*fiqs*), *reste* (*ræst*), et en syllexes dipostconsonnaux endotéraux propres ou assimilés : *ample* (*āpl*), *axe* (*aqs*).

Les constructions endotérales assimilées sont les moins usitées : elles ne sont aux constructions endotérales propres que comme 1 : 6.

244. La langue française, en un mot, ne se sert que de syllexes formés d'un très petit nombre de consonnes, et elle a recours, aussitôt que celles-ci sont deux ou trois, en qualité d'épivoyellales ou d'apovoyellales, à une construction endotérale, pour en alléger le poids.

Nous pouvons ajouter, quoique, nous tenant enfermés dans les limites de la langue actuelle, nous n'ayons pas à en rechercher les origines, ni les évolutions successives, que les quelques syllexes exotéraux

qu'on y rencontre, proviennent uniquement d'emprunts littéraires, qu'elle a faits aux langues étrangères. Son génie est essentiellement endotéral, et surtout endotéral propre.

On a tiré du latin, sans grandes modifications, *acte*, *inepte*, *adopte*. Il serait plus correct phonétiquement de dire, soit avec des suites endotérales propres directes, *arte* ou *alte*, *inerte* ou *inelte*, *adorte* ou *adolte*. soit avec des suites endotérales propres renversées : *acre* ou *acle*, *inèpre* ou *inèple*, *adopre* ou *adople*, soit même avec des constructions endotérales assimilées : *acse* ou *aste*, *inepse* ou *ineste*, *adopse* ou *adoste*.

On a pareillement tiré du grec *pneumonie*, *gnome*, *gnostique*, mais on dirait mieux, avec des syllexes endotéraux propres : *pieumonie*, *preumonie* ou *pleumonie*, *guiome* (*gïom*), *grome* ou *glome*, *guiostique* (*gïostiq*), *grostique* ou *glostique*, et même, avec des constructions endotérales assimilées : *sneumonie*, *snome*, *snostique*.

245. Non-seulement la langue française ne se sert, en règle générale, que de constructions endotérales lorsque les consonnes se multiplient devant ou après la voyelle d'appui, mais les syllexes ainsi établis ont une tendance fortement accusée à n'associer que des consonnes appartenant au même groupe naturel.

On trouve, par exemple, en ce qui concerne le groupe dont l'alternante *ẅ* forme le centre, les suites épivoyellales suivantes : *lẅ*, de *loi* (*lẅa*), *mẅ*, de *moi* (*mẅa*), *pẅ*, de *pois* (*pẅa*), *bẅ*, de *bois* (*bẅa*), *fẅ*, de *foi* (*fẅa*), *vẅ*, de *voix* (*vẅa*), *pl* de *plat* (*pla*), *bl* de *bleu* (*blé*), *fl*, de *fleur* (*flèr*).

On trouve, en ce qui concerne les consonnes du même groupe, les suites apovoyellales suivantes : *lp*,

de *Alpes* (*Alp*), *lb* de *galbe* (*galb*), *lf* de *elfe* (*ælf*), *lm* de *palme* (*palm*), *pl*, de *souple* (*swpl*), *bl* de *sable* (*sabl*), *fl* de *râfle* (*râfl*).

Le groupe dont l'alternante *ï* forme le centre, donne lieu, de son côté, aux suites épivoyellales : *rï*, de *rien* (*rïæ̃*), *nï*, de *agneau* (*anïó*), *tï* de *tien* (*tïæ̃*), *dï*, de *odieux* (*odïé*), *tr* de *très* (*træ̀*), *dr*, de *dru*, *st*, de *stère* (*stæ̂r*), *sï*, de *cieux* (*sïé*), *hï*, de *chien* (*hïæ̃*), *jï*, de *chirurgien* (*hirurjïæ̃*), *zï*, de *étésien* (*ætæzïæ̃*).

Les suites apovoyellales suivantes appartiennent au même groupe : *rt*, de *perte* (*pært*), *rd*, de *perde* (*pærd*), *rs*, de *perce* (*pærs*), *qs* de *axe* (*aqs*), *nï*, de *gâgne* (*ganï*), *tr* de *autre* (*ótr*), *dr* de *moudre* (*mẃdr*), *st*, de *reste* (*ræst*), *sq* de *casque* (*qasq*).

Comme le *ü*, terme moyen de la série *ẅ* — *ü* — *ï*, peut être indifféremment rattaché au groupe *ẅ* ou au groupe *ï*, il y a lieu de classer parmi les suites consonnales établies sous l'influence des affinités naturelles des lexes toutes celles qui font précéder la consonne *ü* d'une autre consonne. Telles sont, par exemple, d'un côté, *lü*, de *lui* (*lüi*) *mü*, de *muids* (*müi*), *pü*, de *puits* (*püi*), *bü*, de *buis* (*büi*), *fü*, de *fuite* (*füit*), et, d'un autre côté, *nü*, de *nuire* (*nüîr*), *rü* de *ruine* (*rüin*), *tü*, de *tuile* (*tüil*), *dü*, de *conduire* (*cōdüîr*), *sü*, de *suite* (*süit*).

Les constructions endotérales qui font concourir ensemble des consonnes du même groupe naturel, sont deux fois plus nombreuses que celles qui, tout en demeurant endotérales, associent des consonnes du groupe *ẅ* et des consonnes du groupe *ï*, comme *rẅ*, de *roi* (*rẅa*), *tẅ*, de *toi* (*tẅa*). *ql*, de *clos* (*qlo*), *gl*, de *glu*, *pï*, de *pieux* (*pié*), *bï*, de *bien* (*bïæ̃*), *pr* de *âpre* (*âpr*), *br*, de *sabre* (*sâbr*), *lï* de *ail*, (*alï*), etc.

246. Nous proposions, il y a un instant (N° 244), au point de vue exclusivement phonétique, de remplacer *acte* par *arte*, *alte*, *acre*, *acle*, *acse* ou *aste* ; *inepte*, par *inerte*, *inelte*, *inèpre*, *inèple*, *inepse* ou *ineste* ; *adopte*, par *adorte*, *adolte*, *adopre*, *adople*, *adopse* ou *adoste*.

Mais, d'après ce que nous venons de dire, les seules formes nouvelles vraiment régulières seraient *arte*, *acre*, *acse* ou *aste*, au lieu de *acte* ; *inerte*, *inèple* ou *ineste*, au lieu de *inepte* ; *adorte*, *adople* ou *adoste*, au lieu de *adopte*.

On dirait également mieux *pleumonie*, pour *pneumonie* ; *guiome* ou *grome*, pour *gnome* ; *guiostique* ou *grostique*, pour *gnostique*.

Ces autres constructions : *alte* ou *acle*, *inelte*, *inèpre* ou *inepse*, etc., de même que *pieumonie*, *preumonie*, etc., tout en étant en harmonie avec le génie endotéral de la langue, ne le sont cependant pas avec sa tendance à respecter les affinités plus étroites des séries et des groupes naturels.

247. La langue phonétique ne procède donc pas du concours accidentel et arbitraire des divers éléments simples, voyelles ou consonnes, auxquels elle se ramène, en dernière analyse. Il résulte bien expressément, au contraire, de l'observation que les syllexes qui rangeraient incorrectement les consonnes du fort au faible, dans les constructions préconsonnales, ou du faible au fort dans les constructions postconsonnales, sont complètement inusités, tandis que les syllexes établis en conséquence des affinités inhérentes soit à la différence des quantités et des qualités, soit à la distribution des consonnes en séries et en groupes naturels constituent la presque totalité des agrégats primordiaux.

Ce sont les affinités les plus étroites théoriquement qui exercent effectivement une influence prépondérante.

La langue, en un mot, qui rejette les syllexes amorphes, est une accumulation, extrêmement diversifiée, et indéfiniment poursuivie, de syllexes cristallins. Elle est le résultat d'une association régulière des voyelles et des consonnes, effectuée sous l'empire d'un très petit nombre de règles. La langue, pour demeurer dans l'ordre des assimilations auxquelles nous avons eu recours à différentes reprises, est une juxtaposition de cristaux phonétiques, composés de voyelles et de consonnes.

A la vérité, les mutuelles réactions des lexes sont d'une nature fort délicate. Les nuances de la prononciation sont souvent irréalisables quand il s'agit de constructions désignées, et d'un seul homme. Mais, immensément multipliées, pendant la suite des temps, et par le concours presque infini des individus, ces tendances et ces réactions deviennent, comme l'expérience le fait apercevoir, des forces puissantes, qui modèlent la langue, la contraignent de prendre certaines formes, et s'opposent à ce qu'elle en revête d'autres.

248. Il résulte aussi du soin que la langue française apporte à ne pas accumuler les consonnes, et à faire intervenir les constructions endotérales de diverses sortes dès que les consonnes épivoyellales ou apovoyellales sont en nombre supérieur à l'unité, qu'il est de son génie de rechercher une prononciation aisée.

Ce n'est cependant pas d'une facilité extrême qu'il s'agit alors, puisqu'il aurait fallu, dans cette hypothèse, n'employer que des syllexes monopréconsonnaux, ou,

du moins, les faire largement prédominer sur tous les autres. La facilité à laquelle la langue s'efforce d'atteindre, est toujours mélangée d'une certaine difficulté, qui y communique de la fermeté, de l'élasticité, qui la tient également distante de l'inconsitance, et d'une dureté exagérée.

Nous apprendrons quel est, à certains égards, le rôle des constructions plus fortement établies, telles que les suites postconsonnales, et les syllexes prépostconsonnaux. Les composés de ce genre correspondent à une tendance particulière, bien accusée, de la prononciation, et rentrent ainsi, de leur côté, dans le génie de la langue.

249. La langue française, enfin, qui, d'après les proportions dans lesquelles elle fait intervenir les différents lexes dont se compose l'alphabet phonétique, peut être définie une langue moyenne au point de vue de la sonorité (N° 80), parce qu'elle se tient éloignée de l'usage excessif des sons altitudinaux, qui sont retentissants, et de celui des sons fondamentaux, toujours plus ou moins exiles et ternes, conserve le même caractère lorsqu'elle s'organise, au moyen des syllexes.

Elle n'associe pas trop fréquemment, et c'est d'ailleurs une conséquence naturelle de la façon dont elle se sert de l'alphabet, les voyelles fortes ou longues aux consonnes muettes de la série *j* et aux consonnes liquides. Elle remplace, dans beaucoup de cas, les voyelles dures et sonores de la série *á* par les nasales, qui sont plus longues et plus aiguës. Elle ne combine pas, non plus, avec excès les consonnes faibles de la série *h*, et les voyelles fondamentales.

En ne faisant jamais intervenir, d'un autre côté, qu'un petit nombre de consonnes devant ou après

chaque voyelle, et en ayant recours, pour peu que les consonnes se multiplient, aux alternantes et aux deux premières des liquides, la langue fait aussi en sorte que le timbre des voyelles composées, constituées par les syllexes, ne s'assourdisse pas, à cause de l'excès des consonnes, et de l'acuité qui en est inséparable, conserve suffisamment accusé le caractère propre des voyelles exclusivement telles, et présente, en somme, cette proportion de matière et de ton rapprochée de l'égalité, et constitutive (N° 8) de la sonorité mécanique.

CHAPITRE III

POLYSYLLEXES

250. Association des syllexes ensemble. Les syllexes de diverses sortes, une fois établis, ne restent pas isolés. Ils s'associent les uns aux autres, jouent, à leur tour, quoique ce soient des composés, le rôle d'éléments, et donnent naissance, par leur combinaison, à des constructions nouvelles, plus compliquées.

Il est possible, en effet, de prononcer de suite, sans interruptions ou solutions de continuité appréciables, soit plusieurs syllexes préconsonnaux : *tŵa — si*, *tŵa — si — do*, soit plusieurs syllexes postconsonnaux : *aq — xïm*, *aq — xïm — otr*, soit plusieurs syllexes prépostconsonnaux : *stagr — lær*, *stagr — lær — val*, soit des syllexes préconsonnaux, des syllexes postconsonnaux, et des syllexes prépostconsonnaux, entremêlés de différentes façons : *tŵa — fiov*, *tŵa — fiov — aq*.

Nous donnerons aux constructions de ce genre le nom de *dissyllexes*, quand elles seront formées de deux syllexes, de *trisyllexes*, quand elles seront formées de trois syllexes, de *quadrisyllexes*, quand elles seront formées de quatre syllexes. Nous les appellerons, en général, des *polysyllexes*, et elles s'opposeront, sous ce titre, aux simples syllexes, dont elles procèdent.

251. Nous donnerons le nom d'*articulation* des

syllexes, et spécialement de leurs voyelles d'appui à toute consonne ou groupe de consonnes interposé entre deux voyelles successives d'un même polysyllexe. Il y a une articulation dans *twa — si*, *aq — xïm*, *stagr — lxr*, savoir *s*, *q* ou *grl*. Il y en a deux dans *twa — si — vdo*, *aq — xïm — otr*, savoir *s* et *vd*, *q* et *ïm*. Il y en a trois dans *aq — xïm — otr — swd*, savoir *q*, *ïm* et *trs*.

Les articulations sont *monoconsonnales*, comme *s*, *q*, *diconsonnales*, comme *ïm*, *vd*, *triconsonnales*, comme *grl*, *trs*, etc. Elles sont donc aussi soit *monoconsonnales* ou *simples*, soit *polyconsonnales* ou *multiples*.

Les articulations sont encore, au point de vue du rôle de la consonne unique ou des consonnes dont elles se composent, tantôt *épivoyellales*, comme *s* de *twa-si*, *vd* de *si-vdo*, tantôt *apovoyellales*, comme *q* de *aq — xïm*, *ïm* de *xïm — otr*, tantôt *apoépivoyellales*, comme *trs* de *otr — swd*.

Dans le premier cas, elles sont *monoépivoyellales*, si elles se composent d'une seule consonne, *diépivoyellales*, si elles se composent de deux consonnes, etc. ; dans le deuxième, elles sont *monoapovoyellales*, *diapovoyellales*, etc. ; dans le troisième, elles sont, par imitation de la façon dont nous nous sommes exprimés en ce qui concerne les syllexes (nº 200), *monomonovoyellales*, *monodivoyellales*, etc.

Les articulations, enfin, au point de vue du partage des consonnes, sont *monosegmentaires*, c'est-à-dire d'un segment unique, quand elles ne sont formées que d'une consonne : *twa — si*, *aq — xïm*, ou que les consonnes plus ou moins nombreuses dont elles se composent, se rattachent exclusivement à l'une des deux voyelles successives : *si — vdo*, *xïm — otr*. Et

elles sont *dissegmentaires*, c'est-à-dire de deux segments, quand une partie des consonnes dont elles sont formées, se rattachent à la première voyelle, et une autre partie, à la seconde voyelle : *stagr — lxr*, *otr — swd*.

Le segment unique attaché à la première voyelle, ou, si l'articulation est dissegmentaire, le premier segment dans l'ordre de l'émission est *apovoyellal*, et, selon les cas, *monoapovoyellal*, *diapovoyellal*, etc.

Le segment unique attaché à la seconde voyelle, ou, si l'articulation est dissegmentaire, le second segment dans l'ordre de l'émission est *épivoyellal*, et, selon les cas, *monoépivoyellal*, *diépivoyellal*, etc.

Nous ferons abstraction, le plus ordinairement, des consonnes qui précèdent, lorsqu'il échet, la première des deux voyelles articulées, et de celles qui suivent, également lorsqu'il échet, la seconde voyelle. Nous n'envisagerons que ces voyelles, avec leur commune articulation, simple ou multiple, et nous donnerons alors, par extension, le nom d'*articulations* aux dissyllexes, tels que *a — si*, *aq — x*, *agr — lx*, formés de deux voyelles et d'un certain nombre de consonnes interposées entre elles.

Les articulations ainsi entendues sont *préconsonnales*, *postconsonnales* ou *postpréconsonnales*. Elles sont aussi *monopréconsonnales*, *dipréconsonnales*, etc.

252. Le mot articulation s'emploie, dans la terminologie grammaticale en vigueur, comme synonyme de celui de consonne. Mais, puisqu'il serait superflu d'employer simultanément deux termes de même signification, quand un seul suffit, nous

continuerons à opposer les consonnes aux voyelles, en réservant le nom d'articulations aux simples consonnes et aux groupes de consonnes interposés entre les voyelles qui se suivent.

Les consonnes jouent, en effet, dans ce cas, un rôle absolument analogue à celui des jointures ou articulations, tant des membres des animaux, que des différentes parties d'une machine. C'est ce qu'a voulu dire, au fond, la grammaire ; et, en procédant, comme nous venons de l'indiquer, nous nous bornerons, en somme, toutes réserves faites relativement aux cas où une seule voyelle est accompagnée d'une ou de plusieurs consonnes, à distinguer avec plus de soin les constructions les unes des autres, à donner plus de précision aux faits envisagés.

253. Nous appellerons *césure* des articulations dissegmentaires l'hiatus (N° 82), toujours fortement accusé, de la consonne unique, ou de la dernière consonne du segment apovoyellal avec la consonne unique ou la première consonne du segment épivoyellal.

Dans *xr—va*, par exemple, la césure est placée entre le *r* et le *v*, et, pour se rendre compte tout à la fois de la grandeur de cet hiatus particulier, et de sa différence aux hiatus proprements dits des consonnes ensemble, il suffit de comparer la construction dont il s'agit à ces deux autres : *xrv—a* et *x—rva*, composées des mêmes voyelles et des mêmes consonnes rangées dans le même ordre. Combien le *r* et le *v* de la première de ces trois constructions ne sont-ils pas plus distants que le *r* et le *v* des deux suivantes ?

L'articulation *agr — lx*, et l'articulation *agr — lïx*, qui sont plus compliquées, et qui placent la césure entre le *r* et le *l*, se prêtent à des observations du même genre.

Lorsque l'articulation est exclusivement apovoyel-

lale : *aq — x*, *aqt — x*, la césure, moins accusée que quand elle sépare deux consonnes, se place entre la consonne unique ou la dernière consonne de l'articulation et la seconde voyelle. Elle est alors *extérieure* à l'articulation, et peut être regardée comme *épivoyellale*.

Lorsque l'articulation est exclusivement épivoyellale : *a — qx*, *a — qtx*, la césure, encore moins accusée que dans le cas précédent, se place entre la première voyelle et la consonne unique ou la première consonne de l'articulation. Elle est pareillement *extérieure* à l'articulation, et peut être regardée comme *apovoyellale*.

254. La même articulation monoconsonnale, telle que *s*, comporte donc deux formes différentes, suivant qu'elle se rattache à la première voyelle, en qualité de consonne apovoyellale : *as — i*, ou à la seconde voyelle, en qualité de consonne épivoyellale : *a — si*.

La même articulation diconsonnale, telle que *rv*, comporte trois formes différentes, suivant qu'en laissant les deux consonnes rangées dans le même ordre, on les rattache soit à la première voyelle : *xrv — a*, soit à la seconde voyelle : *x — rva*, soit l'une à la première voyelle, et l'autre, à la seconde voyelle : *xr — va*. Il en serait de même de la suite *vr* qui fournirait *xvr — a*, *x — vra*, *xv — ra*. De sorte qu'étant données les consonnes *v* et *r*, avec la liberté de les associer de toutes les façons possibles aux voyelles *x* et *a* qu'elles relient, on a le choix entre six articulations différentes.

Une articulation triconsonnale, telle que *grl*, comporte, d'une façon analogue, quatre formes différentes : *xgrl — a*, *xgr — la*, *xg — rla*, et *x — grla*,

et comme les trois consonnes *g*, *r*, *l* sont susceptibles de six combinaisons : *grl*, *glr*, *rgl*, *rlg*, *lgr*, *lrg*, il en résulte que de trois consonnes on peut tirer vingt-quatre articulations différentes.

A plus forte raison, les articulations possibles se multiplient-elles lorsqu'on les compose de quatre, de cinq consonnes, etc.

255. Les formes diverses que comporte une articulation monoconsonnale ou polyconsonnale, ne sont pas équivalentes au point de vue de la facilité de la prononciation.

Il est plus aisé, par exemple, de dire *a — si*, en faisant du *s* une consonne épivoyeliale, que *as — i*, en donnant à la même consonne un rôle apovoyellal. Il est également plus aisé de dire *x — pta* que *xpt — a*, mais il est toutefois préférable de partager l'articulation *pt* en deux segments, l'un, apovoyellal, l'autre épivoyellal, de la manière suivante : *xp — ta*. On prononce mieux aussi, en modifiant l'ordre des consonnes, *ar — io* ou *a — rio*, que *aï — ro* ou *a — iro*.

Les articulations ne sont pas abandonnées au hasard. Toutes choses égales d'ailleurs, il en est de plus aisées et de plus difficiles. Elles sont, de même que les syllexes, soumises à des lois qui tiennent à la nature et à l'arrangement des lexes associés. On peut violer ou ignorer ces lois, mais elles n'en subsistent pas moins à l'état de forces permanentes, sourdement agissantes, et elles triomphent immanquablement aussitôt qu'on s'abandonne aux allures naturelles de la voix.

Quoique, par exemple, de parti pris ou autrement, on puisse donner à une articulation n'importe laquelle des formes dont elle est susceptible lorsque les consonnes dont elle se compose conservent le même

ordre, on s'aperçoit bientôt qu'une tendance très énergique fait sentir son action, en vue du maintien, ou du remaniement du mode de partage des consonnes entre les voyelles. C'est, dans cette dernière hypothèse, un cas particulier de l'aspect dynamique général de la langue. (n° 72).

Étant donc données deux voyelles que séparent un certain nombre de consonnes, maintenues dans le même ordre, ou combinées, au contraire, de différentes façons, recherchons comment s'organisent les segments de l'articulation, sous l'empire de quelles affinités, de quelles lois d'attraction moléculaire, en quelque sorte, les consonnes placées dans la sphère d'activité des voyelles retournent plutôt vers l'une que vers l'autre, quelles sont, en conséquence, les formes cristallines et les formes amorphes des articulations.

256. Règle. *Étant données deux voyelles séparées par une consonne, le dissyllexe qui résulte du concours de ces trois éléments, se prononce le plus aisément possible quand on rattache la consonne à la seconde voyelle.*

Il faut dire de *x*, *b* et *a*, de *i*, *h* et *w*, de *a*, *v* et *o*, de *e*, *ï* et *i*, non pas *xb — a*, *ih — w*, *av — o*, *eï — i*, mais *x — ba*, *i — hw*, *a — vo*, *e — ïi*. La première voyelle demeure sous sa forme primitive et simple, toutes réserves faites, bien entendu, en ce qui concerne la consonne ou les consonnes dont elle est précédée, le cas échéant. La seconde voyelle se combine, sous forme de syllexe monopréconsonnal, avec la consonne de l'articulation.

La forme cristalline d'une articulation composée d'une seule consonne consiste dans l'association de cette consonne avec la seconde voyelle.

La raison de cette règle, c'est qu'il est plus aisé

de prononcer un syllexe monopréconsonnal qu'un syllexe monopostconsonnal, et spécialement un syllexe monopréconsonnal que le syllexe monopostconsonnal formé de la même consonne jointe à une voyelle semblable, ou à une voyelle différente.

En présence, en effet, de ces deux alternatives également réalisables, et entre lesquelles il faut nécessairement opter, soit de réunir la consonne à la première voyelle, soit de la réunir à la seconde, la prononciation s'arrête naturellement, de prime abord, ou après quelques essais comparatifs, à la combinaison qui présente le plus de facilité, c'est-à-dire à celle qui donne à l'articulation une forme épivoyellale.

257. Les choses se passent d'une façon identique, au fond, à ce qui arrive quand, une voyelle et une consonne étant données, on se propose de les associer le plus avantageusement possible au point de vue de la facilité de la prononciation. (N° 170). On a recours, dans les deux cas, à une construction préconsonnale. Seulement, quand il n'y a qu'une voyelle, on place la consonne devant cette voyelle, en donnant la préférence à sa face antérieure sur sa face postérieure, tandis que quand il s'agit de deux voyelles séparées par une consonne, on opte pour la face antérieure de la seconde, plutôt que pour la face postérieure de la première.

Il y a lieu d'ailleurs de remarquer que lorsqu'il s'agit de construire un syllexe, les deux aspects de la voyelle sont identiques et inséparables, tandis que dans le cas des articulations, la face antérieure de la seconde voyelle diffère ordinairement de la face postérieure de la première, et qu'en tout état de cause, ces deux faces sont séparées et indépendantes.

258. Règle. *Étant données deux voyelles sépa-*

rées par deux consonnes rangées dans un certain ordre, le dissyllexe qui résulte du concours de ces quatre éléments, se prononce le plus aisément possible quand on rattache chaque consonne à la voyelle avec laquelle elle est en rapport immédiat.

Étant donnés les quatre lexes *x*, *b*, *d*, *a* rangés dans cet ordre, on ne dira ni *xbd — a*, ni *x — bda*, mais *xb — da*, en faisant usage d'une articulation dissegmentaire ou apoépivoyellale. Étant donnés, de même *x*, *d*, *b*, *a*, on ne dira ni *xdb — a*, ni *x — dba*, mais *xd — ba*.

La forme cristalline des articulations diconsonnales est la forme monomonoconsonnale.

259. Cette règle est l'analogue de celle conformément à laquelle (N° 204) étant données deux consonnes rangées dans un certain ordre, il faut interposer entre elles la voyelle, plutôt que de placer celle-ci avant la première ou à la suite de la seconde consonne. Cette fois encore, la différence des articulations aux syllexes consiste uniquement en ce que la prononciation, au lieu de n'avoir à sa disposition, pour y rattacher les consonnes données, que les deux faces, l'une, antérieure, l'autre, postérieure de la même voyelle, dispose de deux voyelles, ou, plus précisément, de la face postérieure de la première, et de la face antérieure de la seconde.

L'ordre *b — d* des consonnes constitutives d'une articulation apoépivoyellale correspond à l'ordre *d — b* des mêmes consonnes employées à la formation d'un syllexe prépostconsonnal, puisqu'en disant *xb — da*, soit *dxb* ou *dab*, on fait *b* apovoyellal et *d* épivoyellal. L'ordre *d — b* d'une articulation forme semblablement le pendant de l'ordre *b — d* d'un syllexe.

260. Lorsque la disposition réciproque des consonnes n'étant pas donnée, on peut les placer indifféremment et tour à tour au premier et au second rang, la forme la plus aisée de l'articulation est celle qui fait suivre la première voyelle de la consonne la plus faible, et qui fait précéder la seconde voyelle de la consonne la plus forte. De *x* et *a*, *b* et *d*, par exemple, on ne tirera pas *xd — ba*, mais *xb — da*. Ainsi de *x*, *d* et *b*, de *a*, *d* et *b* dit-on mieux (N° 205) *dxb* que *bxd* ou *dab* que *bad*.

L'arrangement du faible au fort des consonnes d'une articulation monomonoconsonnale en constitue la forme cristalline par excellence.

Si les deux consonnes se rattachent à la première voyelle, elles doivent se suivre du fort au faible : *xdb — a* et non *xbd — a* (N° 147) ; si elles se rattachent à la seconde voyelle, elles doivent être rangées du faible au fort : *x — bda* et non *x — dba*. (N° 102).

261. Lorsque les deux consonnes interposées entre les voyelles se suivent du faible au fort et sont, la première, une exotérale et, la seconde, une endotérale, il est préférable de les rattacher, l'une et l'autre, à la seconde voyelle, et de donner ainsi à l'articulation une structure monosegmentaire diépivoyellale endotérale propre. On ne dira pas *at — ra*, *od — ri*, *om — ẅi*, *oh — ïo*, mais *a — tra*, *o — dri*, *o — mẅi*, *o — hïo*.

Cette règle est l'analogue, c'est-à-dire l'identique dans une certaine mesure, de celle en vertu de laquelle (N° 207) les constructions dipréconsonnales endotérales propres sont plus faciles à prononcer que les constructions monomonoconsonnales qui placent devant la voyelle la consonne la plus forte, et à la suite de la voyelle, par conséquent, la consonne la plus

faible, qui transportent, en d'autres termes, cette dernière du premier rang épivoyellal au premier rang apovoyellal. Il est plus aisé de dire *a — tra* que *at — ra,* de la même façon qu'il y a lieu de préférer *tra* à *rat.*

On rentre dans l'application de la règle générale lorsque l'endotérale est placée en premier lieu : *ar — tä*, *oï — ho.*

262. Cependant, lorsque la distance de l'endotérale à l'exotérale dont elle est précédée n'est pas grande, l'articulation dissegmentaire qui rattache la consonne faible à la première voyelle, et la consonne forte à la seconde voyelle, ne le cède que de très peu, sous le rapport de la facilité de la prononciation, à l'articulation monosegmentaire qui rattache les deux consonnes rangées du faible au fort à la seconde voyelle. C'est ce qui arrive avec la plus faible des endotérales : le *l*. Il n'y a guère de différence, par exemple, entre *ag — la* et *a — gla*, *ob — lo* et *o — blo*, *oh — lo* et *o — hlo.*

Aussi rentre-t-on complètement dans l'application de la règle lorsqu'on remplace les muettes fortes ou faibles placées en premier lieu par une des liquides *m*, *n*, qui, sans être des endotérales, y ressemblent cependant par la quantité et la qualité. On prononce plus aisément *om — la* que *o — mla*, *on — la* que *o — nla.*

On rentre pareillement dans l'application de la règle générale quand on remplace le *l* d'articulations monosegmentaires telles que *o — gla*, *o — blo*, *o — hlx,* par l'une des deux dernières liquides *m* et *n*. Il est préférable de dire *og — na* ou *og — ma* plutôt que *o — gna* ou *o — gma* ; *ob — no* ou *ob — mo* plutôt que *o — bno* ou *o — bmo* ; *oh — nx* ou *oh — mx* plutôt que *o — hnx* ou *o — hmx.*

Les propriétés spéciales des consonnes endotérales s'épuisent, en un mot, dans les articulations soit parce que ces endotérales mêmes s'affaiblissent, soit parce que les consonnes dont elles sont précédées, deviennent plus longues et plus denses. Les propriétés des consonnes endotérales s'avivent par des motifs contraires, qui constituent, en dernière analyse, et à double titre, la raison d'être de l'affinité, de la cristallisation, dans les articulations, des consonnes endotérales avec les consonnes exotérales.

263. Les deux consonnes interposées entre les voyelles, et se suivant du faible au fort peuvent être, au surplus, la première, une endotérale, et, la seconde, une endotérale plus forte. Les choses se passent alors comme dans le cas du concours d'une exotérale prononcée d'abord, et d'une endotérale placée à sa suite. Il est préférable d'employer une articulation monosegmentaire toutes les fois que la différence des endotérales dont il s'agit est suffisamment accusée : *o — rẅa, a — lẅa, w — rüi, x — lüi,* plutôt que *or — ẅa, al — ẅa, wr — üi, xl — üi.*

Mais lorsque la distance de l'endotérable en contact avec la seconde voyelle à l'endotérale moindre placée en premier lieu n'est pas grande, ce qui arrive avec le *ẅ* et le *ï*, le *ï* et le *r*, le *r* et le *l*, il est indifférent, selon qu'il semble, de faire usage d'une articulation dissegmentaire, plaçant à la suite de la première voyelle la consonne la moins forte, et devant la seconde voyelle la consonne la plus forte, ou d'une articulation monosegmentaire, rangeant correctement les deux consonnes du faible au fort devant la seconde voyelle. On opterait malaisément entre *oï — ẅa* et *o — ïẅa,* entre *oï — üa* et *o — ïüa* entre *wr — ïo* et

w — rïö, entre *xl — rx* et *x — lrx.* La seconde consonne ne joue plus qu'imparfaitement le rôle de voyelle relative au regard de la première, qui cède, dès lors, à l'attraction de la première voyelle.

On rentre dans l'application de la règle lorsque l'endotérale forte est placée en premier lieu : *oï — ra*, *oï — la.*

Il y a lieu de remarquer ces différents faits, non-seulement parce qu'ils ont leur intérêt, et qu'ils contribuent à mettre en relief les propriétés caractéristiques des consonnes endotérales, mais parce qu'ils établissent, une fois de plus, pour leur part, que les articulations se comportent à la pleine ressemblance des syllexes. (N° 209). Partout où ceux-ci posent une règle, les articulations s'y conforment, et lorsque les syllexes admettent une exception à cette règle, les articulations la comportent dans les mêmes conditions.

264. C'est pourquoi, en particulier, les suites endotérales assimilées préconsonnales ne jouissent jamais, en ce qui concerne les articulations, des propriétés attachées aux constructions diconsonnales endotérales propres.

Étant données les deux voyelles *a*, *w* et les deux consonnes *s*, *t* rangées dans cet ordre même, il est préférable de se servir d'une articulation dissegmentaire et de dire *as — tw*, plutôt que de réunir les deux consonnes dont il s'agit en une articulation monosegmentaire dipréconsonnale endotérale assimilée : *a — stw.*

C'est ainsi précisément qu'un syllexe monomonoconsonnal *tws* ou *tas* (N° 210), qui place en second lieu la consonne endotérogène *s*, se prononce mieux que le syllexe dipréconsonnal *stw* ou *sta*, qui transporte la même consonne devant la consonne épivoyellale *t*.

A plus forte raison, rentre-t-on dans l'observance de la règle générale (N° 210) qui attribue une consonne à chaque voyelle articulée, lorsque l'endotérogène ne vient qu'en second lieu : *at — sw*, *wt — sa*.

Lorsque le *s* est associé à une endotérale, c'est cette dernière consonne qui fait la loi. Le syllexe est, en réalité, endotéral propre, et l'articulation doit être monosegmentaire épivoyellale : *a — srw*, *w — sïa*.

Le *z* se comporte, en ce qui concerne la série *j*, à la ressemblance du *s* : *az — dw*.

265. Nous venons de dire que lorsque les deux consonnes qui constituent l'articulation, sont telles que la première est une endotérale et la seconde, une exotérale (n° 261) ou une endotérale moindre (N° 263), l'articulation reste dissegmentaire. Chaque consonne subit l'attraction de la voyelle avec laquelle elle est en contact immédiat. On prononce, conformément à la règle : *xr — ba*, *ol — tu*, *oï — ni*, *er — lw*, analogues de *bxr* ou *bar*, *tol* ou *tul*, etc., plutôt que *x — rba*, *o — ltu*, etc., analogues de *rba*, de *ltu*, etc.

Il se produit toutefois alors un phénomène particulier, qui résulte simultanément de la nature et du rôle des consonnes employées, et de la structure même des articulations diconsonnales. Malgré la force des consonnes *r*, *l*, *ï*, *r* placées incorrectement à la suite de la première voyelle (nᵉ 205), les articulations *r — b*, *l — t*, *ï — n*, *r — l*, et toutes celles du même genre, non-seulement ne présentent pas de difficulté, mais sont d'une prononciation beaucoup plus facile que celle des articulations diconsonnales et dissegmentaires composées uniquement d'exotérales.

Aussi bien, tandis que dans les syllexes monomonoconsonnaux, la consonne épivoyellale, émise en premier lieu, et la consonne apovoyellale émise

en second lieu, sont séparées par la voyelle d'appui, et n'exercent aucune influence l'une sur l'autre, dans les articulations monomonovoyellales, la consonne apovoyellale, émise en premier lieu, n'est séparée par aucun intermédiaire de la consonne épivoyellale, émise en second lieu. Cette dernière suit immédiatement, en fait, une endotérale apovoyellale *ï*, *r*, *l*, *r*, qui joue à son égard, malgré la césure, au moins dans une certaine mesure, le rôle de voyelle relative, et en facilite la prononciation, conjointement avec celle de tout le dissyllexe.

266. Nous donnerons aux suites *r* — *b*, *l* — *t*, *ï* — *n*, *r* — *l*, et à toutes celles qui sont établies sur le même modèle le nom d'*endotéroïdales*, parce que, bien qu'elles soient fractionnées en deux parties, elles affectent une forme endotérale, et participent de la facilité de prononciation des syllexes endotéraux.

Comme la consonne alternante ou liquide apovoyellale y précède une exotérale ou une endotérale moindre, ce sont des suites endotéroïdales *apovoyellales directes*.

Il y a lieu d'opposer aux suites endotéroïdales les suites *exotéroïdales*, telles que *b* — *d*, de *xb* — *du*, *h* — *q*, de *wh* — *qi*, formées de deux consonnes exotérales.

267. Les consonnes liquides *n* et *m*, qui, employées aussitôt après une voyelle, méritent d'être rangées, par extension, au nombre des endotérales (n° 184), se comportent, dans les articulations, quoique ce soit avec moins d'énergie, à la ressemblance des deux premières liquides *r* et *l* et de l'alternante *ï*. Elles donnent aussi naissance à des suites endotéroïdales. On prononce aisément, par exemple, *on* — *tu*, *xm* — *ba*.

268. Lorsque, de parti pris, on maintient sous une forme dissegmentaire une articulation telle que *xb — ra*, qui, composée d'une exotérale suivie d'une endotérale, se constituerait mieux sous la forme monosegmentaire épivoyellale *x — bra*, il est cependant assuré que l'endotérale continue à exercer une influence favorable sur la prononciation de l'exotérale et sur celle de toute l'articulation. Il s'en faut d'assez peu qu'on ne prononce *xb — ra* aussi aisément que *x — bra*, et, dans tous les cas, les articulations de ce genre sont beaucoup plus aisées que les articulations exotérales dissegmentaires qui rangent les consonnes du faible au fort : *xb — da*, *xq — ja*, et, à plus forte raison, que celles où les mêmes consonnes sont rangées du fort au faible : *xd — ba*, *xj — qa*.

La suite *b — r* ou toute autre *g — r*, *b — l*, *t — ï*, *d — ẅ* est donc aussi une endotéroïdale, mais il faut y attacher, en raison de la disposition des éléments dont elle se compose, l'épithète d'*épivoyellale*.

Les articulations ou constructions de ce dernier genre n'ont guère d'importance pratique. Il y a lieu cependant de les signaler théoriquement, parce qu'elles forment le pendant des précédentes, et que les unes et les autres s'opposent, en qualité d'endotéroïdales *propres*, aux constructions analogues qui résultent de l'emploi de la muette *s*.

269. La consonne *s* communique, en effet, à cause de son extrême ténuité, une force relative aux consonnes exotérales épivoyellales dont elle est suivie, et elle en fait, en quelque sorte, par accident, des consonnes endotérales. (N° 192).

Lors donc qu'elle est prononcée en premier lieu dans des articulations dissegmentaires du genre de *as — di*, *os — to*, *ws — qx*, elle subit, malgré la césure,

l'attraction non-seulement de la voyelle *a*, *o*, *w*, dont elle est précédée, mais de l'exotérale *d*, *t*, *q*, dont elle est suivie. Elle flotte pour ainsi dire, entre ces deux lexes, se fait entendre sans effort, presque de soi, facilite, du même coup, la prononciation des syllexes monopréconsonnaux *di*, *to*, *qx*, et celle, par conséquent, de toute l'articulation.

Les suites consonnales *s—d*, *s—t*, *s—q*, analogues des endotéroïdales propres *b—r*, *g—r*, etc., sont aussi des endotéroïdales épivoyellales, mais elles doivent être appelées *assimilées*, à la ressemblance (N° 194) des suites épivoyellales qu'elles constitueraient si elles n'étaient pas compliquées de la césure.

270. Les choses se passent d'une façon, à beaucoup d'égards, semblable quand la muette *s* forme le segment épivoyellal d'une articulation apo-épivoyellale de deux consonnes : *ab — si*, *ot — so*, *wq — sx*. Quoique prononcé, cette fois, en second lieu, le *s* subit l'influence de l'exotérale *b*, *t*, *q*, qui joue le rôle de voyelle relative. Les articulations dont il s'agit, sont d'une prononciation aisée, et les suites *b—s*, *t—s*, *q—s* méritent, en raison de la disposition relative de leurs éléments, de porter le nom d'endotéroïdales assimilées *apovoyellales*.

Elles forment le pendant des suites endotéroïdales propres telles que *r—b*, *l—t*, *ï—n*, *r—l* (N° 266), ou *n—b*, *n—t*, *m—b*. (N° 267). Seulement, si ces dernières ont pratiquement plus d'importance que les suites endotéroïdales propres épivoyellales, ce sont, au contraire, les suites endotéroïdales assimilées épivoyellales qui l'emportent en importance sur les apovoyellales.

271. Règle. *Étant données deux voyelles séparées*

par trois consonnes rangées dans un certain ordre, le dissyllexe qui résulte du concours de ces cinq éléments, se prononce le plus aisément possible quand on rattache la première consonne à la première voyelle, et les deux autres consonnes à la seconde voyelle.

Étant données, par exemple, les voyelles *x*, *a* et les consonnes *h*, *b*, *d* rangées dans cet ordre, on ne devra dire ni *xhbd—a*, ni *xhb—da*, ni *x—hbda,* mais *xh—bda.*

Cette règle est l'analogue, l'identique, au fond, de celle (N° 212) d'après laquelle étant données une voyelle et trois consonnes, la facilité de la prononciation exige que le syllexe formé de ces éléments soit dimonoconsonnal, et elle s'explique, de même, par la nécessité d'imposer le plus lourd fardeau à la construction préconsonnale qui, toutes choses égales d'ailleurs, exige moins d'effort, de la part des organes de la voix, que la construction postconsonnale.

La même règle s'applique à chacune des six combinaisons que peuvent fournir trois consonnes exotérales interposées entre deux voyelles. On doit dire, non-seulement *xh—bda*, mais *xd—bha*, *xd—hba*, *xb—dha*, *xb—hda* et *xh—dba.*

La construction *xh—bda* correspond à *bdah* ou *bdxh*, la construction *xd—bha*, à *bhad* ou *bhxd*, et ainsi de suite.

La plus aisée de ces articulations est, selon qu'il semble, celle qui, comme *xb—hda,* place aussitôt après la première voyelle la consonne moyenne *b*, et devant la seconde voyelle la consonne la plus faible *h*, suivie de la consonne la plus forte *d*. Ainsi range-t-on du faible au fort, dans les syllexes dimonoconsonnaux, la consonne la plus faible et la consonne la plus forte devant la voyelle d'appui.

272. Cette troisième règle comporte des exceptions analogues, de tout point, à celles que nous avons signalées en ce qui concerne, d'un côté, la construction des articulations diconsonnales, de l'autre, celle des syllexes de trois consonnes.

Lorsque les trois consonnes interposées entre les voyelles forment, relativement à la seconde de celles-ci, une suite endotérale propre telle que la deuxième consonne soit aussi une endotérale, elles subissent toutes trois l'attraction de la seconde voyelle. L'articulation n'est plus dissegmentaire monodivoyellale, conformément à la règle, elle est monosegmentaire triépivoyellale. Par exemple, des cinq lexes *a*, *d*, *r*, *ẅ*, *a* rangés dans cet ordre, on tirera *a—drẅa*, et non pas *ad—rẅa*, en plaçant la césure entre la première et la deuxième consonne, comme cela arriverait avec des exotérales. On dira semblablement *o — trüi*, *x — plẅa*, *e — prüi*, *u — gïẅi*.

C'est précisément ce qui a lieu (N° 215) lorsqu'on construit un syllexe avec trois consonnes dont la première est une exotérale, la deuxième, une endotérale, et la troisième, une endotérale plus forte que la précédente. Le syllexe doit être tripréconsonnal : *drẅa*, *trüi*, *plẅa*, *prüi*, *gïẅi*, car les constructions de ce genre sont plus faciles à prononcer que celles, en particulier, qui transportent, comme *rẅad*, *rüit*, etc., à la suite de la voyelle la première consonne épivoyellale.

273. Lorsque cependant la seconde voyelle est précédée de l'endotérale *ï* précédée elle-même de l'endotérale moindre *r*, il est préférable de revenir à l'application de la règle générale, et de se servir d'une articulation dissegmentaire rattachant la première

consonne à la première voyelle, et les deux autres à la seconde voyelle, de la façon suivante, par exemple : *ad — rïa*, *ob — rïx, xh — rïw.* (N° 216).

Mais si l'endotérale dont le *ï* est précédé, est un *l*, au lieu d'être un *r*, il y a avantage à se servir d'une articulation monosegmentaire : *u — dlïa*, *o — blïx*, *x — hlïw*, plutôt que d'une articulation dissegmentaire : *ud — lïa*, *ob — lïx*, etc.

Les consonnes *l* et *r* se comportent à la ressemde *r* et de *ï*. On dit mieux *ud — lra* que *u — dlra*, *ob — lrx* que *o — blrx*, *xh — lrw* que *x — hlrw*, etc.

274. La règle générale conformément à laquelle trois consonnes interposées, à titre d'articulation, entre deux voyelles se partagent en deux segments, le premier, monoconsonnal, le second, diconsonnal, souffre d'autres exceptions, en vertu desquelles le premier de ces segments devient diconsonnal.

Cela a lieu lorsque la troisième consonne étant une exotérale, les deux premières forment une suite apovoyellale endotérale propre directe. On ne dira pas *ar — bda* ou *ar — dba*, *ol — qna* ou *ol — nqa*, *aï — tpi* ou *aï — pti*, mais *arb — da* ou *ard — ba*, *olq — na* ou *oln — qa*, *aït — pi* ou *aïp — ti*. La consonne moyenne *b* ou *d, q* ou *n*, *t* ou *p* subit, par l'intermédiaire de l'endotérale *r, l* ou *ï*, l'attraction de la première des deux voyelles articulées, surtout quand elle est plus forte que la troisième : *ard — ba,* etc.

C'est l'analogue de ce qui arrive avec les syllexes, où certaines constructions monodiconsonnales sont préférables à d'autres constructions dimonoconsonnales établies au moyen des mêmes éléments.

Pareille chose arrive, au surplus, lorsque la troisième consonne étant une exotérale, la première et la

deuxième forment une suite apovoyellale endotérale renversée. On ne dira pas *ad — rba* ou *ab — rda*, *oq — lpa* ou *op — lqa*, *an — ïhi* ou *ah — ïni*, mais *adr — ba* ou *abr — da*, *oql — pa* ou *opl — qa*, *anï — hi* ou *ahï — ni*. Non-seulement, en effet, la deuxième consonne *r*, *l*, *ï*, qui se prononce aisément à la suite de la première *d*, *b*, *q*, *p*, *n*, *h*, subit, par ce motif, l'attraction de cette première consonne et celle de la voyelle, mais, se prononçant mal, parce qu'elle est plus forte, avant la troisième consonne *b*, *d*, *p*, *q*, *h*, *n*, elle est repoussée par celle-ci, et c'est à double titre qu'on dit *adr—ba* plutôt que *ad—rba*, etc.

Ces faits sont, de leur côté, les analogues de ceux auxquels donne lieu la construction des syllexes triconsonnaux. (N° 217).

275. Lorsque les articulations sont formées de deux endotérales et d'une exotérale, il arrive aussi, dans un certain nombre de cas, qu'elles se prononcent plus aisément sous la forme dimonovoyellale que, comme l'exigerait la règle générale, sous la forme monodivoyellale. On dit mieux *aïr — ba* que *aï — rba*, *arï—ba* que *ar—ïba*, *abï—ra*, que *ab—ïra*, parce que la deuxième consonne, qui est une endotérale, est, en toute hypothèse, plus forte que la consonne exotérale placée en contact immédiat avec la seconde voyelle.

Pareille chose arrive lorsque l'exotérale, prononcée en premier lieu, est suivie de la plus forte des deux endotérales. On dit mieux *abï — ra* que *ab — ïra*, *oqr — li* que *oq — rli*.

Mais lorsque, dans les articulations ainsi composées de deux endotérales et d'une exotérale, cette dernière se trouve placée au deuxième rang, c'est-à-dire entre les deux endotérales, la prononciation rattache toujours, conformément à la règle générale, deux consonnes à la seconde voyelle. On ne dit pas *aïd—ïx*, *aïd—rx* ou

ard — ïx, *ard — lx* ou *ald — rx*, *aïb — ra* ou *arb — ïa*, mais *aï — dïvx*, *aï — drx*, *ar — dïx*, *ar — dlx*, *al — drx*, *aï — bra*, *ar — bïa*, à cause de l'attraction exercée, par la seconde endotérale et la seconde voyelle, sur la consonne exotérale.

On tirerait également une articulation monodiconsonnale de trois consonnes endotérales successives, telles que la deuxième fût plus faible, à la fois, que la première et que la troisième C'est ainsi qu'on dirait *ar — lïvx*, *ar — lïx*, *aï — rïvx*, plutôt que *arl — ïvx*, *arl — ïx*, *aïr — ïvx*.

Les choses se passent, à tous égards, à la ressemblance de ce qui arrive dans la construction des syllexes triconsonnaux. (N° 218).

276. Nous nous sommes appliqués tout-à-l'heure à mettre en lumière l'influence favorable qu'exerce sur la prononciation des articulations diconsonnales, malgré la césure, la première (N° 265) et même la seconde (N° 268) des deux consonnes employées lorsque ce sont des endotérales. Pareille chose arrive avec les articulations triconsonnales dissegmentaires.

Si le premier segment étant monoconsonnal et l'autre, diconsonnal, la première consonne est une endotérale, tandis que la seconde, qui est une exotérale, et la troisiéme, qui est une endotérale, constituent, associées à la seconde voyelle, un syllexe préconsonnal endotéral, comme cela arrive dans *aï — pra*, *ar — hïa*, *al — dro*, *xr — glu*, il est apparent que la prononciation de la deuxième consonne, celle du second segment, et celle, par conséquent, de l'articulation entière sont facilitées par la première consonne, à cause de sa force. La consonne moyenne *p*, *h*, *d*, *g* flotte, comme nous nous sommes déjà exprimés, entre

la première et la troisième consonne. Ces constructions *ï — p, r — h, l — d, r — g*, et toutes celles qui y ressemblent, forment, en un mot, des suites apovoyellales endotéroïdales directes.

Pareille chose arrive lorsque la consonne endotérale du premier segment est suivie d'une endotérale moindre : *ar — lẅa, ar — lïi*, et lorsque le premier segment est dipostvoyellal endotéral propre direct : *arl — tw, eïr — vo.*

Mais il cesse d'en être ainsi quand les articulations triconsonnales se décomposent en deux segments, l'un, diconsonnal, de forme apovoyellale endotérale renversée, l'autre, monoépivoyellal : *wbr — di, oql — na, anï — pi, arï — le.* La consonne endotérale *r, l, ï* s'épuise, dans ce cas, pour faciliter la prononciation de l'exotérale ou de l'endotérale moindre dont elle est précédée, et au regard de laquelle elle joue le rôle de voyelle relative. Elle reste sans influence sur la consonne épivoyellale suivante.

277. L'emploi de l'endotérogène *s* réagit également sur la structure des articulations triconsonnales, et provoque certaines exceptions à la règle d'après laquelle le premier segment ne doit se composer que d'une seule consonne.

Quand, en effet, la consonne *s* concourt avec deux exotérales, telles que *b* et *d*, l'articulation est fréquemment dimonoconsonnale. Il est plus aisé de dire avec un premier segment apovoyellal endotéral assimilé renversé *asd — ba* que *as — dba*, ou *asb — da* que *as — bda*, et surtout, avec un premier segment exotéral, *adb — sa* et *abd — sa* que *ad — bsa* et *ab — dsa*, qui rangent du fort au faible les deux consonnes épi voyellales.

Les suites *s — d*, de *as — dba, s — b*, de *as —*

bda sont des des constructions endotéroïdales assimilées indifféremment épivoyellales ou apovoyellales renversées. Les suites *b — s*, de *adb — sa*, et *d — s*, de *abd — sa*, sont des constructions endotéroïdales assimilées postconsonnales directes.

Les articulations (N° 251) se comportent alors à la ressemblance de syllexes prépostconsonnaux établis au moyen de l'endotérogène *s* et de deux consonnes exotérales. (N° 219).

278. Lorsque le *s* concourt avec une exotérale et une endotérale, les choses se passent comme dans les cas où l'articulation se compose de deux exotérales et d'une endotérale.

Il y a des articulations monodiconsonnales qui se prononcent, et à juste raison, puisqu'elles sont établies en conformité de la règle générale, plus aisément que certaines autres constructions dimonoconsonnales établies contrairement à la règle. On dit mieux, par exemple, *as — bra* que *asb — ra*, et *ab — sra* que *abs — ra*. Mais il existe, chaque fois, quatre articulations dimonoconsonnales, telles que *ars — ba* et *arb — sa*, *asr — ba* et *abr — sa*, qui, à cause de la forme apovoyellale endotérale propre et assimilée ou propre du premier segment, se prononcent respectivement avec plus de facilité que les quatre articulations monodiconsonnales : *ar — sba*, *ar — bsa*, *as — rba*, *ab — rsa*, qu'on obtient en plaçant la césure entre la première et la deuxième consonne.

Ces constructions sont les correspondantes, les unes, des syllexes *bras* et *rabs*, *srab* et *rabs* ; les autres, des syllexes *bars* et *sbar*, *sarb* et *bsar*, *basr* et *rbas*, *sabr* et *rsab*.

Les suites *s — b*, de *ars — ba*, *b — s*, de *arb — sa*, etc., sont des endotéroïdales.

279. Lorsque enfin l'endotérogène *s* concourt avec deux endotérales, l'articulation se comporte à la ressemblance de celles qui sont formées de deux endotérales et d'une exotérale ou de trois endotérales.

On dit, par exemple, conformément à la règle générale, avec une articulation monodiconsonnale, *aï — sra*, *ar — sïa* et *as — rïa*, plutôt que *aïs — ra*, *ars — ïa* et *asr — ïa*, mais on dit mieux, contrairement à la règle, avec une articulation dimonoconsonnale, *aïr — sa*, *arï — sa* et *asï — ra* que *aï — rsa*, *ar — ïsa*, et *as — ïra*.

Ces constructions *aï — sra*, *ar — sïa*, *as — rïa* sont les correspondantes des syllexes dimonoconsonnaux *sraï*, *sïar*, *rïas*, et les autres *aïr — sa*, *arï — sa*, *asï — ra*, celles des syllexes monodiconsonnaux *saïr*, *sarï*, *rasï*. (N° 221).

Les suites *s — r*, *s — ï*, etc. sont des constructions endotéroïdales mixtes, à la fois assimilées et propres, de forme épivoyellale ou apovoyellale renversée. Les suites *r — s*, *ï — s*, etc., sont des constructions endotéroïdales mixtes, propres et assimilées, de forme apovoyellale directe.

280. Le *f* se comporte, dans une certaine mesure, à la ressemblance du *s*. On prononce plus aisément *afb — da* que *af — bda*.

Le *z* et le *v* sont, en ce qui concerne la série *j*, mais avec des allures moins expresses, les analogues du *s* et du *f*.

281. Règle. *Étant données deux voyelles séparées par quatre consonnes rangées dans un certain ordre, le dissyllexe qui résulte du concours de ces six éléments, se prononce le plus aisément possible quand on rattache les deux premières con-*

sonnes à la première voyelle, et les deux dernières à la seconde voyelle. — Les deux premières consonnes, en d'autres termes, subissent l'attraction de la première voyelle, et les deux suivantes, celle de la seconde voyelle.

Étant donnés, par exemple, les six lexes *x*, *h*, *b*, *q*, *d*, *a* rangés dans cet ordre, on ne devra dire ni *xhbqd — a*, ni *xhbq — da*, ni *xh — bqda*, ni *x — hbqda*, mais *xhb — qda*.

Cette règle, qui s'applique à chacune des combinaisons dont sont susceptibles quatre consonnes exotérales appelées à constituer l'articulation complexe de deux voyelles, est l'analogue, la presque identique de celle (N° 223) d'après laquelle étant données une voyelle et quatre consonnes, la facilité de la prononciation exige qu'on donne au syllexe une forme didiconsonnale, en interposant, à cet effet, la voyelle entre la deuxième et la troisième consonne. Le dissyllexe *xhb — qda* correspond au syllexe *qdahb* ou au syllexe *qdxhb* ; le dissyllexe *xqh — bda*, au syllexe *bdaqh* ou au syllexe *bdxqh*, et ainsi de suite.

La plus aisée des articulations dissegmentaires qui résultent du concours de quatre consonnes diversement combinées, est, selon qu'il semble, celle qui, comme *xbq — hda*, analogue de *hdabq* ou de *hdxbq* (N° 225), après avoir classé les consonnes sous le rapport de leur force décroissante, place la troisième et la première, rangées du faible au fort, devant la seconde voyelle, et la deuxième et la quatrième, rangées du fort au faible, à la suite de la première voyelle.

282. Cette quatrième règle comporte, sous l'influence des consonnes et des constructions endotérales, des exceptions du genre de celles que nous avons signalées en ce qui concerne les articulations dicon-

sonnales ou triconsonnales, et qui ne sont, au surplus, que la reproduction, sous une autre forme, de celles que présentent les syllexes prépostconsonnaux construits au moyen de quatre consonnes. (N° 226).

Lorsque l'articulation se compose de deux exotérales et de deux endotérales rangées, celles-ci, du faible au fort relativement à la seconde voyelle, la première consonne seule subit l'attraction de la première voyelle. Les trois autres consonnes s'associent à la seconde voyelle, et l'articulation se compose de deux segments : l'un, monoapovoyellal, l'autre, triépivoyellal endotéral propre : *aq — trïva*, *at — qrïva*, *od — vrïvi*, *od — vrïux*. On prononcerait avec bien moins de facilité : *aqt — rïva*, *atq — rïva*, *odv — rïvi*, *odv — rïux*.

Le dissyllexe *aq — trïva* correspond au syllexe *trïvaq* ; le dissyllexe *at—qrïva*, au syllexe *qrïvat*, etc.

283. Cependant, lorsque les deux endotérales rangées du faible au fort sont *r* et *ï* ou *l* et *r*, il est préférable d'en revenir à l'application de la règle générale, et, en faisant de la deuxième consonne, non plus la première d'un segment triépivoyellal, mais la seconde d'un segment diapovoyellal, de dire, par exemple, *aqt — rïa*, *atq — rïa*, *aqt — lra*, *atq — lra*, au lieu de *aq — trïa*, *at — qrïa*, *aq — tlra*, *at — qlra*. Le peu de différence du *r* au *ï* ou du *l* au *r* constitue une difficulté de prononciation qui tend à assimiler ces deux consonnes à deux exotérales, réagit sur l'ensemble de l'articulation, et ramène à l'observance de la règle générale.

Le dissyllexe *aqt — rïa* correspond (N° 226) au syllexe *rïaqt*, etc.

Pareille chose arriverait, dans certains cas, et par un motif du même genre, avec trois endotérales et

une exotérale. On dit moins bien *at — rïẅa* que *atr — ïẅa*, *aq — lrüa*, que *aql — rüa*. Ainsi faut-il préférer *ïẅatr* à *rïẅat*, et *rüaql* à *lrüaq*. (N° 226).

284. Étant données une endotérale et trois exotérales, il est préférable de se servir d'une articulation trimonoconsonnale, telle que *ajbr — da*, *abjr — da*, *adbr — ja*, qui place au troisième rang apovoyellal l'endotérale, plutôt que d'articulations didiconsonnales telles que *ajb — rda*, *abj — rda*, *adb — rja*, qui la repoussent de ce troisième rang au premier rang épivoyellal. Le dissyllexe *ajbr—da* correspond (N° 226) au syllexe *dajbr*, etc.

Étant données les deux endotérales *r*, *l* et deux exotérales, telles que *b* et *d*, il est préférable de se servir d'une articulation trimonoconsonnale *arlb — da*, dont la partie apovoyellale comporte une forme endotérale propre directe, plutôt que d'une articulation didiconsonnale *arl — bda*, obtenue par le refoulement de la troisième consonne apovoyellale au premier rang épivoyellal. (N° 226).

On dirait aussi, avec l'endotérogène *s* et une endotérale, en se servant d'une articulation trimonoconsonnale, *arst — qa*, *alsg — da*, *aïst — va*, *wlsb — ho*, *oïsn — pe*, ou bien encore *astr — qa*, *asgl — da*, *astï — va*, *wsbl — ho*, *osnï — pe*, plutôt que *ars — tqa*, *als — qda*, etc., ou *ast — rqa*, *asg — lda*, etc., de structure didiconsonsonnale. (N° 281).

285. Règle. *Étant données deux voyelles séparées par cinq consonnes rangées dans un certain ordre, le dissyllexe qui résulte du concours de ces sept éléments, se prononce le plus aisément possible quand on rattache les deux premières consonnes à la première voyelle, et les trois dernières consonnes à la se-*

conde voyelle. — Les deux premières consonnes subissent, en d'autres termes, l'attraction de la première voyelle, et les trois suivantes, celle de la seconde voyelle.

Étant donnés les sept lexes : *a*, *h*, *t*, *b*, *m*, *n*, *u*, ou ceux-ci : *a*, *q*, *t*, *p*, *n*, *b*, *o*, ou ceux-ci, également au nombre de sept: *i*, *t*, *p*, *d*, *j*, *n*, *u*, ou ceux-ci enfin : *x*, *h*, *m*, *f*, *b*, *n*, *i*, rangés les uns et les autres dans l'ordre que nous indiquons, on dit le plus aisément possible *aht — bmnu*, *aqt — pnbo*, *itp — djnu*, *xhm — fbni*.

Cette règle est l'analogue de celle (N° 227) d'après laquelle étant données une voyelle et cinq consonnes, la facilité de la prononciation exige qu'on interpose la voyelle entre la troisième et la quatrième consonne. L'articulation *aht — bmnu* correspond au syllexe tridiconsonnal *bmnuht* ou au syllexe *bmnaht* ; l'articulation *aqt — pnbo*, au syllexe *pnboqt* ou au syllexe *pnbaqt*, etc.

Cette cinquième règle s'applique aux nombreuses combinaisons dont sont susceptibles cinq consonnes exotérales appelées à constituer l'articulation de deux voyelles données, et, entre ces combinaisons, la plus aisée, selon qu'il semble, est celle qui, comme *amh — tbnu*, *aht — pqbo*, *ijt — pdnu*, *xmh — fbni*, distribue alternativement devant la seconde voyelle, et à la suite de la première les consonnes données préalablement rangées du fort au faible.

286. L'intervention des endotérales ou de l'endotérogène *s* a souvent pour effet d'enlever une consonne au second segment, et, en la ratttachant au premier segment, à la première voyelle, de donner à l'articulation une forme tridiconsonnale.

L'articulation *arlb — dïva*, par exemple, dont le premier segment se compose de deux consonnes en-

dotérales rangées du fort au faible et d'une consonne exotérale, et dont le second segment se compose d'une exotérale et d'une endotérale rangées du faible au fort, se prononce plus aisément que l'articulation ditriconsonnale *arl — bdüa*, qui, en maintenant la consonne dans le même ordre, refoule toutefois la consonne *b*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

L'articulation tridiconsonnale *abdr — hta*, dont le premier segment se compose de deux consonnes exotérales suivies d'une consonne endotérale, et le second segment, de deux exotérales, se prononce plus aisément aussi que l'articulation ditriconsonnale *abd — rhta*, qui, en maintenant les consonnes dans le même ordre, refoule la consonne *r*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

L'articulation tridiconsonnale *aqsb — tga*, dont le segment apovoyellal se compose d'une première consonne exotérale, de l'endotérogène *s*, et d'une seconde consonne exotérale, et le second segment, de deux consonnes exotérales, se prononce plus aisément que l'articulation ditriconsonnale *aqs — btga*, qui, en maintenant les consonnes dans le même ordre, refoule la consonne *b*, du troisième rang apovoyellal, au premier rang épivoyellal.

Une observation du même genre s'applique à l'articulation *aqsr — pga* envisagée relativement à l'articulation *aqs — rpga*.

La suite *l — b*, de l'articulation *arl — bdüa*, est une construction endotéroïdale épivoyellale propre directe ; la suite *s — b* de l'articulation *aqs — btga* est une construction endotéroïdale assimilée indifféremment épivoyellale ou apovoyellale renversée.

287. Il résulte des considérations dans lesquelles

nous venons d'entrer que, d'une façon tout-à-fait analogue à ce qui concerne le concours d'une voyelle et d'un certain nombre de consonnes, le problème de l'articulation des voyelles peut être diversement posé.

Détermine-t-on l'ordre dans lequel les consonnes doivent demeurer rangées, en laissant aux voyelles une complète liberté d'attraction, on obtient les règles suivantes : *Étant donnée une seule consonne, la plus grande facilité de la prononciation exige qu'elle soit associée à la seconde voyelle* (N° 256) ; *étant données deux consonnes, la plus grande facilité de la prononciation exige qu'elles subissent chacune l'attraction de la voyelle la plus rapprochée* (N° 258) ; *étant données trois consonnes, la plus grande facilité de la prononciation exige que la première subisse l'attraction de la première voyelle, et les deux autres, l'attraction de la seconde voyelle.* (N° 271). Et ainsi de suite.

Détermine-t-on les consonnes qui doivent être rattachées à la première voyelle, et celles qui doivent l'être à la seconde, en laissant seulement libre l'ordre dans lequel les unes et les autres doivent être rangées, on obtient les règles suivantes : *Etant données deux consonnes, si on les rattache à la première voyelle, elles doivent être rangées du fort au faible ; si on les rattache à la seconde voyelle, elles doivent être rangées du faible au fort.* (N° 260). Et ainsi de suite.

On peut enfin laisser aux consonnes données toute liberté de partage et d'arrangement relativement aux voyelles, et l'on obtient alors les règles suivantes : *Étant donnée une consonne, la plus grande facilité de la prononciation exige qu'elle soit associée à la seconde voyelle* (N° 256) ; *étant données deux consonnes la plus grande facilité de la prononciation exige*

que l'on place après la première voyelle la consonne la plus faible, et devant la seconde voyelle, la consonne la plus forte (N° 260). Et ainsi de suite.

Il est inutile de rappeler les exceptions auxquelles donnent lieu l'emploi des consonnes endotérales, et celui des endotérogènes.

288. La question de la répétition d'une même consonne, ou, en d'autres termes, celle de l'emploi simultané de plusieurs consonnes semblables, se pose, en ce qui concerne les articulations, comme en ce qui concerne les syllexes.

Lorsque deux voyelles, telles que *a* et *o*, sont séparées par deux consonnes, telles que *q* et *q* entre lesquelles n'existe aucune différence, l'articulation doit forcément être dissegmentaire : *aq — qo*, puisqu'il est impossible de prononcer soit *aqq — o*, soit *a — qqo*.

Une articulation monosegmentaire peut, au contraire, comporter deux consonnes identiques lorsqu'elle interpose entre celles-ci une troisième consonne qui en diffère : *aqdq — o*, *a — qdqo*.

A plus forte raison, prononce-t-on bien *aqd — qo*, *adq — qo*, *aq — dqo*, *aq — qdo*, en faisant usage d'articulations dissegmentaires.

Lorsque l'articulation comporte quatre consonnes, la même consonne peut y être répétée trois fois avec une articulation dissegmentaire : *aqpq — qu*, *oldl — lx*, *uq — qpqw*, *ol — ldlx*.

Les choses se passent, en un mot, pour ce qui est de la répétition des consonnes, dans le cas des articulations comme dans celui des syllexes. Il y a correspondance de *aq — qo* avec *qaq* ou *qoq*, de *aqdq — o* avec *aqdq*, de *a — qdqo* avec *qdqo*, de *aqd — qo* avec *qaqd* ou *qoqd*, etc.

La répétition des consonnes n'infirme pas, mais elle dérange l'application des règles relatives à la prononciation des articulations. Les conditions posées à l'emploi des consonnes interposées entre les voyelles étant plus compliquées, les constructions qui en résultent, s'établissent en deçà de limites plus étroites, et sont, par conséquent, moins variées et moins nombreuses.

289. Syllexes améraux et syllexes embolismaux. Il ressort des recherches auxquelles nous nous sommes successivement livrés, et des rapprochements que nous avons institués que toutes différentes qu'elles sont des syllexes, les articulations obéissent cependant aux mêmes lois que ces derniers, sous le triple rapport du choix, du partage et de l'arrangement des consonnes.

Les articulations uniquement préconsonnales, d'ailleurs monoconsonnales ou polyconsonnales, correspondent aux syllexes préconsonnaux. Les articulations uniquement postconsonnales, semblablement monoconsonnales ou polyconsonnales, correspondent aux syllexes postconsonnaux. Les articulations post-préconsonnales correspondent enfin aux syllexes prépostconsonnaux.

Deux voyelles articulées constituent, en un mot, aussi bien qu'une voyelle unique accompagnée d'une seule ou de plusieurs consonnes, un organisme syllexique complet, dont les différentes parties sont solidaires, parce qu'elles réagissent les unes sur les autres, au point de vue de la facilité ou de la difficulté de la prononciation. Il est légitime, indispensable même, pour transporter dans la science et la terminologie dont elle s'enveloppe, l'identité secrète

des choses, de désigner par le même nom de syllexes les deux espèces de constructions, sauf à faire ensuite usage pour chacune d'une épithète particulière.

Nous appellerons, en conséquence, les articulations réduites à leur forme la plus simple, les dissyllexes composés de deux voyelles réunies par une ou plusieurs consonnes, des syllexes *embolismaux*, parce que, fondés sur deux voyelles, au lieu de l'être sur une seule (N° 81), formés de deux segments séparés quoique associés, ils sont dépourvus, quant à l'aspect extérieur sous lequel ils se présentent, de l'unité de structure des syllexes proprement dits.

Nous dirons de ces derniers que ce sont des syllexes *améraux*, c'est-à-dire sans parties, ou plutôt sans subdivisions effectives, parce que, n'employant qu'une seule voyelle d'appui, ils sont relativement doués de l'unité de composition qui fait défaut aux précédents.

Les uns et les autres sont préconsonnaux, postconsonnaux ou prépostconsonnaux, mais, comme nous l'avons fait en ce qui concerne les articulations mêmes, il est préférable, dans le dernier cas, d'appeler postpréconsonnaux les syllexes embolismaux, puisque les consonnes apovoyellales s'y prononcent avant les épivoyellales.

290. L'analyse fait, au surplus, ressortir entre les syllexes des deux espèces une communauté fondamentale de structure, d'où procède précisément la ressemblance de leurs allures.

On s'aperçoit, en effet, que ce n'est pas la voyelle complète qui intervient activement dans les syllexes proprement dits ou améraux lorsqu'ils sont simplement préconsonnaux ou postconsonnaux, mais seulement sa face antérieure, dans le premier cas, ou sa

face postérieure, dans le second. On ne saurait autrement, puisqu'il ne resterait aucun point d'attache de libre, changer un syllexe préconsonnal, tel que *ni*, ou un syllexe postconsonnal, tel que *it*, en un syllexe prépostconsonnal *nit*. On ne saurait inversement revenir de la forme *nit* soit à la forme *ni*, soit à la forme *it*.

Les syllexes prépostconsonnaux utilisent les deux faces de la voyelle, mais comme ils résultent de la juxtaposition d'une construction préconsonnale, et d'une construction postconsonnale, ils ne font que confirmer ce que nous venons de dire des syllexes exclusivement préconsonnaux ou postconsonnaux.

En d'autres termes, les constructions véritablement primitives dont fait usage la langue, ne sont pas les syllexes, mais, du moins théoriquement et par abstraction, les composés qui résultent du concours d'une partie consonnale plus ou moins amplement établie, et d'une demi-voyelle antérieure ou postérieure.

Le véritable syllexe préconsonnal qui existe dans *ni*, par exemple, ne se compose pas de la voyelle *i* et de la consonne *t*, mais de cette consonne et de la demi-voyelle antérieure comprise dans *i*. Pareillement, le véritable syllexe postconsonnal qui existe dans *it* ne se compose pas de la voyelle *i* et de la consonne *t*, mais de cette consonne, et de la demi-voyelle postérieure comprise dans *i*.

Or, c'est précisément ainsi que les choses se passent dans les syllexes embolismaux. Les voyelles n'y interviennent qu'à titre de demi-voyelles antérieures ou postérieures. Bien que les dissyllexes *it — a* et *i — ta* commencent par la voyelle *i*, et finissent par la voyelle *a*, il n'y a réellemement d'utilisé, dans le premier, que face postérieure de *i* et, dans le second, que la face an-

térieure de *a*. Les articulations postpréconsonnales du genre de *it — na* utilisent, à la ressemblance des syllexes prépostconsonnaux, deux demi-voyelles, l'une, postérieure, l'autre, antérieure, et se composent, en réalité, de deux syllexes élémentaires associées.

291. Il faut joindre à cela que les syllexes améraux, comme les syllexes embolismaux, comportent pratiquemement, s'ils sont préconsonnaux, une demi-voyelle antérieure utilisée, et une demi-voyelle postérieure sans emploi, parce qu'elle ne sert d'appui à aucune consonne, et, s'ils sont postconsonnaux, une demi-voyelle postérieure utilisée, et une demi-voyelle antérieure sans emploi.

Dans *ta*, par exemple, la partie antérieure de *a* est utilisée, et la partie postérieure ne l'est pas ; dans *i — ta*, c'est la partie antérieure de *a* qui est utilisée, et la partie postérieure de *i* qui reste sans emploi, etc.

292. Si les syllexes améraux et les syllexes embolismaux sont fondamentalement les mêmes, ils diffèrent cependant les uns des autres, à plusieurs points de vue secondaires.

Les deux demi-voyelles, l'une, utilisée, l'autre, inutilisée, ou toutes deux utilisées, dont les premiers font usage, sont toujours identiques et indissolublement associées. Elles constituent une seule voyelle. Les deux demi-voyelles, l'une, utilisée, l'autre inutilisée, ou toutes deux utilisées, sur lesquelles les seconds se fondent, sont quelquefois semblables, mais elles sont le plus ordinairement différentes. Elles sont, en outre, séparées par toute la grandeur de l'articulation et de la césure, et appartiennent à des voyelles distinctes, telles que *a* et *a* dans *a — ta*, *at — a*, *at — ra*, *i* et *a* dans *i — ta*, *it — a*, *it — va*.

Tandis, d'un autre côté, que les syllexes améraux ne

comportent jamais pratiquement que deux demi-voyelles, les syllexes embolismaux en ont toujours quatre : les deux demi-voyelles au moyen desquelles ils s'établissent, et deux autres surnuméraires, inséparables, en fait, des précédentes, quoiqu'elles soient des superfluïtés relativement à la construction essentielle de l'articulation. Telles sont la face antérieure de *i* et la face postérieure de *a* dans *i — ta*, *it — a* ou *it — na*. Les syllexes améraux, en d'autres termes, se fondent sur une seule voyelle, et les syllexes embolismaux, sur deux voyelles.

293. Dans les syllexes améraux, enfin, la consonne épivoyellale unique, ou les consonnes épivoyellales et la demi-voyelle antérieure se prononcent en premier lieu ; la demi-voyelle postérieure, et la consonne apovoyellale unique, ou les consonnnes apovoyellales, en second lieu. Dans les syllexes embolismaux, c'est l'inverse qui se produit : on prononce d'abord la demi-voyelle postérieure avec la partie consonnale apovoyellale, et ensuite la partie consonnale épivoyellale avec la demi-voyelle antérieure.

Aussi, tandis que la première consonne épivoyellale, et la dernière consonne apovoyellale des syllexes améraux prépostconsonnaux sont séparées par l'ensemble des autres consonnes épivoyellales, s'il échet, par la voyelle, et par une partie consonnale apovoyellale, également s'il échet, la dernière consonne apovoyellale, et la première consonne épivoyellale des syllexes embolismaux se suivent immédiatement, toutes réserves faites en ce qui concerne la césure qu'elles impliquent. On peut comparer, sous ce rapport, *q* et *t* de *qnart* à *t* et *q* de *art — qna*.

C'est pourquoi si les syllexes améraux et les syllexes embolismaux présentent, les uns et les autres, des

concours endotéraux ou exotéraux de voyelles et de consonnes, les seuls syllexes embolismaux comportent, en outre, des suites endotéroïdales propres ou assimilées, et des suites exotéroïdales. La partie postconsonnale d'un syllexe embolismal favorise, le cas échéant, ce qui ne saurait arriver dans les syllexes améraux, la prononciation de la partie préconsonnale du même syllexe ou réciproquement.

294. Il résulte tout ensemble du point de départ commun des syllexes améraux et des syllexes embolismaux : le syllexe théorique et abstrait formé d'une demi-voyelle et d'une partie consonnale, de l'identité fondamentale des syllexes améraux, et des syllexes embolismaux pratiques, composés chacun soit d'un syllexe théorique et d'une demi-voyelle sans emploi, soit de deux syllexes théoriques, de l'identité des lois auxquelles sont soumises les deux espèces de syllexes, et enfin des différences secondaires qu'on y remarque, en raison de la nature, de la position et du rôle des demi-voyelles employées, que les syllexes améraux et les syllexes embolismaux, non-seulement sont très étroitement juxtaposés, en tout état de cause, mais rentrent fréquemment les uns dans les autres. Les mêmes syllexes théoriques, formés d'une demi-voyelle et d'unepartie consonnale, les mêmes consonnes, les mêmes demi-voyelles utilisées, et les mêmes demi-voyelles demeurées en dehors de toute association avec une ou plusieurs consonnes font souvent partie, à la fois, d'un syllexe améral et d'un syllexe embolismal.

Car si *at — vi*, par exemple, est un syllexe embolismal postpréconsonnal, on y trouve, en même temps, deux syllexes améraux successivement prononcés : l'un, postconsonnal *at*, l'autre, préconsonnal *vi*.

La demi-voyelle postérieure *a*, et la consonne

apovoyellale *t* font simultanément partie du syllexe postconsonnal *at*, et du syllexe postpréconsonnal *at—vi*, tandis que la demi-voyelle antérieure *i*, et la consonne épivoyellale *v* font simultanément partie du syllexe préconsonnal *vi*, et du syllexe postpréconsonnal *at — vi*.

Cette pénétration réciproque des deux espèces de syllexes est encore plus apparente dans *rat — vi*, où la face antérieure de la voyelle *a* est utilisée, en même temps que sa face postérieure. La construction postconsonnale *at* fait simultanément partie du syllexe améral prépostconsonnal *rat*, et du syllexe embolismal postpréconsonnal *at — vi*. La demi-voyelle postérieure *a*, et la consonne apovoyellale *t* font simultanément partie du syllexe améral postconsonnal *at*, du syllexe améral prépostconsonnal *rat*, et du syllexe embolismal postpréconsonnal *at — vi*.

La pénétration réciproque des syllexes améraux et des syllexes embolismaux est surtout apparente dans *rat — viq*, grâce à l'utilisation des deux faces de la voyelle *a*, et des deux faces de la voyelle *i*. La construction *at* fait simultanément partie du syllexe améral *rat* et du syllexe embolismal *rat — viq*. La construction *vi*, d'un autre côté, fait simultanément partie du syllexe améral *viq*, et du syllexe embolismal *rat — viq*. La demi-voyelle postérieure *a* et la consonne *t* font simultanément partie du syllexe postconsonnal *at*, du syllexe prépostconsonnal *rat*, et du. syllexe embolismal *rat — viq*.

Cela revient à dire qu'étant posés les syllexes théoriques véritablement élémentaires, les uns, préconsonnaux, les autres, postconsonnaux, ces syllexes, en se combinant ensemble et aux demi-voyelles demeurées sans emploi, donnent simultanément et inséparablement naissance aux syllexes améraux et

aux syllexes embolismaux, de structure soit préconsonnale, soit postconsonnale, soit prépostconsonnale ou postpréconsonnale.

295. Or, en ce qui concerne les syllexes embolismaux, cette double association, tant des syllexes élémentaires ensemble que de ces syllexes avec les demi-voyelles sans emploi, n'a pas lieu, non plus, arbitrairement. Elle est nécessaire dans le sens qu'il y a lieu d'attacher phonétiquement à ce mot, c'est-à-dire de la même façon que celle qui donne naissance aux syllexes améraux des différentes espèces. (N° 83).

Ni la consonne épivoyellale ou apovoyellale jouant le rôle d'articulation simple, ni les consonnes épivoyellales ou apovoyellales reliant pareillement deux demi-voyelles d'individualités distinctes, si l'on peut ainsi dire, ne flottent, en effet, au hasard, entre l'une et l'autre de ces dernières. Les consonnes, loin de là, sont soumises, sous le rapport de leur partage et de leur arrangement, à des lois dont on peut suspendre momentanément l'exercice, de parti pris, mais dont on ne saurait, en définitive, annihiler ni l'action virtuelle constante, ni les conséquences effectives. L'articulation simple et complexe de deux voyelles en constitue l'expansion réciproque ou le rapport nécessaire.

De sorte qu'étant donnée l'une des voyelles, ou, plus précisément, l'une des demi-voyelles articulées, il y a lieu, quand on l'a une fois développée en qualité de syllexe améral, préconsonnal ou postconsonnal, au moyen d'un certain nombre de consonnes, de remonter des effets à leur cause, et d'en déduire la seconde voyelle, la seconde demi-voyelle constitutive de l'articulation.

Les voyelles compliquées, dès l'origine, d'un des

segments de l'articulation, ou des deux segments à la fois se comportent, à plus forte raison, de la même manière. La première voyelle et le premier segment évoquent théoriquement le second segment et la seconde voyelle.

Celle-ci se comporte comme la première, et ainsi de suite.

296. En d'autres termes, toute demi-voyelle, toute voyelle posée dans la langue se poursuit indéfiniment, sinon en fait, du moins en droit, toujours en droit, souvent en fait, tant par l'intervention d'une ou de deux parties consonnales, d'ailleurs simples ou multiples, que par l'évocation de demi-voyelles, de voyelles et de consonnes nouvelles.

Par exemple, une voyelle donnée *a* se développe nécessairement, en s'associant, sous forme de syllexe monopostconsonnal *at*, à une consonne *t*, ou, sous forme de syllexe dipostconsonnal *atv*, à deux consonnes successives *t* et *v*. Dans le premier cas, le syllexe *at* évoque la seconde consonne *v*, et, par conséquent, lorsqu'on remonte des effets à leur cause, la voyelle *i*, qui constitue le second terme de l'articulation complète *at* — *vi*. Dans le second cas, la voyelle *i* parachève directement, d'une façon analogue, c'est-à-dire aussi en tant que cause, la construction ébauchée *atv*. On obtient pareillement *at* — *vi*.

La voyelle *i* se comporte à la ressemblance de la voyelle *a* posée au début. Elle se développe nécessairement sous la forme *ih*, au moyen d'une consonne *h*, ou sous la forme *ihb*, à l'aide de deux consonnes *h* et *b*. Le syllexe *ih* évoque la seconde consonne *b*, et, à la suite de celle-ci, la voyelle *o*, qui parachève le second dissyllexe *ih* — *bo*. Le syllexe *ihb* conduit, sans intermédiaire, au même résultat.

La partie antérieure de la voyelle posée *a* se développe d'ailleurs, dans *a* isolé, *at* ou *atv*, de la même façon nécessaire que sa partie postérieure. On dit successivement *da* ou *rda*, *xr* — *da*, *lxr* — *da*, *qlxr* — *da*, et ainsi de suite.

De sorte qu'il se constitue finalement, à titre d'expansion nécessaire de cette simple voyelle *a* posée au début, un polysyllexe indéfini ....*qlxr* — *dat* — *vih* — *bo*....

297. Ce polysyllexe n'est, au surplus, que la réalisation de l'une des nombreuses conséquences possibles qui découlent, comme de leur source commune, de la voyelle donnée *a*. Étant posée celle-ci, en quelque point de la langue, on aboutit également bien soit à un polysyllexe ...*fonq*—*hatv*—*id*—*clüa*..., ayant quelques traits de ressemblance avec le précédent, soit à un polysyllexe ....*vo*—*brasp*—*clüxm*—*nwsnï*..., absolument différent, et ainsi de suite.

La nécessité phonétique, et cela est applicable aux syllexes améraux, comme aux syllexes embolismaux et aux polysyllexes, la nécessité phonétique rigoureusement telle ne concerne que le développement virtuel des sons, et spécialement celui des voyelles. Toute construction effective est un mélange de nécessité et d'arbitraire. La nécessité réside dans le prototype possible ; l'accident, la contingence est le propre de la substance qui s'unit au possible, pour en constituer la matérialisation. Dès que la voix, en effet, intervient, ce ne peut être que d'une façon plutôt que d'une autre, sous forme de telles voyelles ou de telles consonnes, et elle introduit, dans la langue, suivant les cas, avec le même point de départ, des éléments simples et des composés différents.

Mais, quels que soient la part et le rôle respectifs

de la nécessité et de l'arbitraire dans la constitution du langage, celui-ci se présente désormais sous la forme d'un vaste ensemble dont les parties sont associées d'une façon intime, sous l'influence de règles déterminées. C'est l'épanouissement indéfiniment poursuivi des éléments fondamentaux par excellence de la parole, les voyelles, dont les conséquences successives et diverses : les consonnes, les syllexes améraux, les syllexes embolismaux et les polysyllexes plus étendus, vont en procédant les unes des autres.

A mesure qu'on pénètre plus profondément, par l'analyse, dans la structure intime de la langue, la lumière se répand sur toutes les parties dont elles se compose ; la confusion apparente des premiers temps se dissipe ; les constructions prennent des contours corrects et bien arrêtés ; le domaine de l'arbitraire se restreint progressivement, au profit de celui des rapports naturels et permanents des choses.

298. Arrangement des voyelles articulées.— Si la façon dont les consonnes qui constituent une articulation, se partagent entre les voyelles, et s'arrangent les unes relativement aux autres, influe considérablement sur la facilité ou la difficulté de la prononciation, il y a cependant lieu, en outre, de tenir compte de l'ordre dans lequel se suivent les voyelles articulées.

Il est plus aisé, en effet, de dire *at — vi* que de dire *it — va*, avec la même articulation *t — v*, et les deux mêmes voyelles rangées, cette fois, du faible au fort, au lieu de l'être du fort au faible. Dans le premier cas : *at — vi*, on accroît, autant que cela est possible, la distance de la première voyelle et de la consonne apovoyellale *t* (N° 146), tandis qu'on rapproche, du même coup, également autant que le permettent les circonstances données, la seconde voyelle de la con-

sonne épivoyellale *v*. (N° 98). On accroît, à double titre, la facilité de la prononciation. Dans le second cas: *it — va*, on diminue, au contraire, la distance de la première voyelle, qui est alors *i*, et de la consonne apovoyellale *t*, tandis qu'on augmente la distance de la seconde voyelle, qui est alors *a*, et de la consonne épivoyellale *v*. On accroît, à double titre, la difficulté de la prononciation.

Ces observations sont applicables à toutes les hypothèses, c'est-à-dire non-seulement aux articulations, telles que *t — v*, composées de deux segments d'une seule consonne chacun, mais aux articulations monosegmentaires, monoconsonnales ou polyconsonnales, et aux articulations dissegmentaires dont l'un des segments ou tous les deux sont polyconsonnaux. On dit mieux *at — i*, *at — vdi*, *abl — mnẅi* que *it — a*, *it — vda*, *ibl — mnẅa*.

L'influence que la disposition des voyelles exerce sur la prononciation, est surtout sensible quand l'une des voyelles est une altitudinale, et l'autre, une fondamentale. On peut comparer, sous ce rapport, *ót — i* et *i — tó*, *ẋt — vdi* et *it — vdẋ*.

299. La structure des syllexes améraux prépostconsonnaux ne permet pas (N° 202) de résoudre le problème : Etant donnée la partie consonnale épivoyellale et la partie consonnale apovoyellale d'un syllexe à construire, interposer entre elles, en vue de donner toutes facilités à la prononciation, une voyelle telle qu'étant le plus faible possible par rapport à la première de ces deux parties, elle soit le plus forte possible relativement à la seconde.

Rien n'est plus aisé, au contraire, dans les syllexes embolismaux que de fortifier la voyelle relativement aux consonnes apovoyellales, en l'amoindrissant

relativement aux consonnes épivoyellales. Il ne s'agit pas, en effet, d'une voyelle unique, pratiquement indécomposable, de deux demi-voyelles identiques et inséparables, mais de deux demi-voyelles qui, distraites de voyelles complètement distinctes, et même ordinairement différentes, peuvent suivre chacune une voie particulière, où elles vont soit en augmentant, soit en diminuant de quantité et de qualité.

Etant donné, par exemple, à titre de terme de comparaison, un dissyllexe *ev — tx*, on dira plus aisément soit *ov — tx*, en fortifiant la première voyelle, soit *ev — ti*, en affaiblissant la seconde, soit *ov — ti*, en associant les deux genres de modifications.

Les choses se passent de la même manière lorsque les segments sont polyconsonnaux. On dit mieux *ort — vx*, *ert — vi*, *ort — vi* que *ert — vx*, et *oqt — vdx*, *eqt — vdi*, *oqt — vdi* que *eqt — vdx*.

300. Il va de soi que les consonnes données peuvent, au même moment, résoudre, pour leur compte, le problème posé de la plus grande facilité de l'articulation.

Si elles sont deux, elles se rangeront du faible au fort. (N° 260). On dira plutôt *ot — vx*, *et — vi*, *ot — vi* que *ov — tx*, *ev — ti*, *ov — ti*. Si elles sont trois, elles se rattacheront, celle de force moyenne, à la première voyelle, et les deux autres, rangées, du faible au fort, à la seconde voyelle. (N° 272). On dira plutôt *oh — vdx*, *eh — vdi*, *oh — vdi* que *ov — hdx*, *od — vhx*, etc.

Et ainsi de suite des autres cas.

301. Les problèmes relatifs à l'arrangement des voyelles articulées ne tardent pas toutefois à devenir insolubles lorsque les consonnes et les voyelles, en se

multipliant, se combinent d'une façon plus compliquée.

S'il y a avantage à dire *at — vi* plutôt que *it — va*, il cesse d'en être ainsi lorsque la première voyelle est précédée d'une partie consonnale : *rit — va*, parce qu'on se trouve alors en présence, non-seulement d'un syllexe embolismal, mais d'un syllexe améral prépost-consonnal. La substitution de l'*a* à l'*i* dans *rat — vi* a bien pour effet de faciliter la prononciation du *t* et celle du *v*, mais elle rend plus pénible celle du *r*, et il n'est possible d'apprécier, ni au moyen de l'observation directe, ni en faisant appel à des considérations théoriques fondées sur la force relative des lexes associés, comment s'établit, en définitive, la balance de ce que gagne, d'un côté, avec ce que perd, de l'autre, la facilité de la prononciation.

Les choses se passent surtout de cette façon si l'on compare *rat — vih* à *rit — vah*, puisque, en transportant la voyelle *a* du second rang au premier, et la voyelle *i* du premier rang au second, on facilite la prononciation du *t* et du *v*, tandis qu'on gêne celle du *r* et du *h*.

Que ne serait-ce pas s'il s'agissait de trisyllexes, de quadrisyllexes, etc.

302. Il est possible d'élargir les termes de la question, en laissant toute latitude à la combinaison des voyelles et des consonnes, et en se demandant quelle est la manière la plus avantageuse d'associer un certain nombre de voyelles et de consonnes données, de distribuer les voyelles, d'organiser les articulations, d'établir les polysyllexes définitifs ? A défaut de solutions rigoureuses, on peut parvenir à des vraisemblances qui ne laissent certainement pas que de contenir une certaine part de vérité, constituent un

acheminement à une connaissance plus complète, et sont, dans tous les cas, préférables à l'ignorance absolue.

Étant données deux voyelles *a* et *i* et deux consonnes *t* et *v*, destinées à servir d'articulations, il paraît préférable de ranger les voyelles du fort au faible : *a* — *i*, de placer devant la première la consonne la plus forte, et devant la seconde. la consonne la plus faible : *va* — *ti*. On fait usage de syllexes préconsonnaux, on proportionne la force de chaque consonne épivoyellale à celle de la voyelle connexe, on se conforme enfin aux allures naturelles de la voix, qui, le cas échéant (N° 175), va en s'amoindrissant par degrés. L'observation indique bien d'ailleurs que cette construction *va* — *ti* est préférable à toute autre : *av* — *ti*, *vat* — *i*, *a* — *vti*, *av* — *it*, etc., qu'il est possible de former avec les mêmes éléments.

Étant données deux voyelles *a* et *i*, et trois consonnes *d*, *b*, *t*, après avoir rangé les voyelles du fort au faible, comme nous le faisons, on placera la consonne la plus forte devant la première voyelle: *da* — *i*, la consonne moyenne devant la seconde voyelle : *da* — *bi*, et la consonne la plus faible à la suite de la première voyelle: *dat* — *bi*. Chaque voyelle supporte, de nouveau, un poids de consonnes en rapport avec sa force propre ; l'articulation range correctement du faible au fort les deux consonnes dont elle se compose, et les syllexes améraux ainsi obtenus se suivent du fort au faible, comme dans le cas précédent.

Étant données deux voyelles *a* et *i*, et quatre consonnes *d*, *b*, *t*, *p*, on placera les trois plus fortes de celles-ci de la façon que nous venons d'indiquer, et la plus faible à la suite de la seconde voyelle : *dat* — *bip*.

S'il y avait cinq consonnes *d, b, t, p, f,* la plus faible se placerait devant celle qui précède la première voyelle : *fdat — bip.*

On continuerait à suivre la même méthode si les consonnes et les voyelles étaient en plus grand nombre.

303. D'une façon générale, et sans oublier que cette règle n'est qu'une simple induction, étant données un certain nombre de voyelles rangées du fort au faible, et un certain nombre de consonnes pareillement rangées du fort au faible, il faut, pour construire le polysyllexe le plus aisé à prononcer, distribuer les consonnes dans l'ordre où elles se suivent d'abord entre les faces antérieures, et ensuite entre les faces postérieures des voyelles.

Etant données, par exemple, les quatre voyelles *w*, *a*, *o*, *x*, et les dix consonnes *n*, *m*, *j*, *g*, *d*, *b*, *v*, *h*, *q*, *t*, on attribuera aux voyelles, à titre de consonnes épivoyellales, les quatre consonnes *n*, *m*, *j*, *g*, de la manière suivante : *nw — ma — jo — gx*, et aux mêmes voyelles, à titre de consonnes apovoyellales, les quatre consonnes *d*, *b*, *v*, *h*, de la manière suivante : *nwd — mab — jov — gxh.* On attribuera enfin aux deux premières voyelles, à titre de consonnes épivoyellales, les deux consonnes restantes *q* et *t*, de la manière suivante : *qnwd — tmab — jov — gxh.* Ce sera là le polysyllexe issu le plus correctement possible, au point de vue de la facilité de la prononciation, du concours des quatorze éléments simples donnés.

On combinerait, comme il suit, les six consonnes muettes faibles, et les six consonnes muettes fortes aux sept voyelles fondamentales : *jwq — gat — dop — bef — vus — zx — hi.*

D'après cela, la construction des polysyllexes ne

dépend pas seulement de la façon dont les consonnes appelées à servir d'articulations se partagent et se rangent. Elle tient essentiellement à l'ordre de succession des voyelles, et au mode de distribution des consonnes entre les faces antérieures et les faces postérieures des voyelles.

304. S'il est possible de combiner un certain nombre de voyelles et de consonnes données de façon à ce que le polysyllexe aille en s'amoindrissant, parce que chaque syllexe est en retrait sur celui dont il est immédiatement précédé, c'est également chose possible que chaque syllexe soit en progrès sur celui qu'il suit, et que le polysyllexe, par conséquent, aille en se fortifiant par degrès.

Etant données un certain nombre de voyelles rangées du faible au fort, et un certain nombre de consonnes se suivant, au contraire, du fort au faible, il faut, à cet effet, distribuer les consonnes, dans l'ordre où elles sont classées, entre les deux faces des voyelles prises, celles-ci, dans l'ordre inverse de celui où elles sont rangées, et en commençant par les faces antérieures.

Soient, à titre d'exemple, les quatre voyelles *x*, *o*, *a*, *w*, et les dix consonnes *ï*, *r*, *l*, *n*, *m*, *j*, *d*, *b*, *h*, *t*. On dira d'abord *nx — lo — ra — ïw*. On obtiendra en ensuite *nxb — lod — raj — ïwm*. On attribuera enfin aux deux dernières voyelles, à titre de consonnes épivoyellales, les deux consonnes restantes *h* et *t* de la manière suivante : *nxb — lod — traj — hïwm*.

On combinerait les six consonnes muettes fondamentales, les six consonnes muettes fortes, et les sept voyelles fondamentales en un polysyllexe *hi — zx — vus — bef — dop — gat — jwq*.

Il y a une façon encore plus expresse d'établir

les polysyllexes en fortifiant progressivement les syllexes améraux dont ils se composent: c'est de distribuer les consonnes, rangées du fort au faible, entre les voyelles rangées du faible au fort, en commençant, cette fois, par les faces postérieures de ces dernières, puisque les constructions postconsonnes sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus difficiles à prononcer, plus énergiques que les constructions préconsonnales.

Etant données les quatre voyelles *x*, *o*, *a*, *w*, et dix consonnes *ï*, *r*, *l*, *n*, *m*, *j*, *d*, *b*, *h*, *t*, on en tirera, de cette façon, le polysyllexe *bxn — dol — jart — mwïh*.

Les polysyllexes dont les syllexes améraux constitutifs vont ainsi en augmentant de force, chacun relativement au précédent, sont également établis en conformité des allures naturelles de la voix, qui, si elle s'abaisse par degrés, lorsqu'il échet, s'élève aussi progressivement, dans d'autres cas, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à son apogée. Il est manifeste cependant que la voix, une fois posée, a plutôt pour tendance de se détendre que d'aller en se développant, au moyen d'une série d'efforts successifs, et qu'ainsi il est plus aisé, en somme, de ranger les voyelles, les consonnes, les syllexes du fort au faible que du faible au fort.

305. Articulations de la langue française.— L'observation établit aisément qu'au lieu de faire amplement usage, en ce qui concerne les articulations, des différentes combinaisons possibles qui résultent du nombre, du mode de partage entre les voyelles, et de l'arrangement des consonnes, la langue française se tient, une fois de plus (N° 239), enfermée dans des limites très resserrées.

Le plus ordinairement, elle n'emploie qu'une consonne, qu'elle rattache à la seconde voyelle. Quand on

dit *félicité* (*fæ — li — si — tæ*), le *l* sert d'articulation monosegmentaire et monoépivoyellale à l'*æ* et au premier *i*. Le *s* joue un rôle du même genre entre le premier *i* et le second *i*, et le *t*, entre le second *i* et l'*æ*. Les articulations monopréconsonnales sont à toutes les autres réunies comme 3 : 2.

Il y a aussi des articulations monosegmentaires diépivoyellales, telles que *mẅ*, de *chamois* (*ha — mẅa*), *ïi*, de *appui* (*a — pïi*), *fï* de *défiance* (*dæ — fïās*), *tr*, de *étrange* (*æ — trāj*), *pl*, de *emplir* (*ā — plîr*). Elles sont aux autres réunies comme 2 : 9, et aux articulations monopréconsonnales comme 1 : 3.

Il faut citer enfin, parmi les plus usitées, les articulations dissegmentaires monomonoconsonnales, telles que *r — t*, de *fertile* (*fær — til*), *l — t*, de *altesse* (*al — tæs*), *q — t*, de *acteur* (*aq — tèr*), *p — l*, de *reptile* (*ræp — til*), *g — m*, de *segment* (*sæg — mā*).

Elles interviennent en même nombre que les articulations monosegmentaires diépivoyellales.

Les autres articulations ne forment guère que la soixantième partie du total des précédentes. Ce sont :

Des articulations monosegmentaires triépivoyellales, telles que *plẅ*, de *emploi* (*ā — plẅa*), *qrẅ*, de *accroire* (*a — qrẅâr*), *trü*, de *détruire* (*dæ — trüîr*);

Des articulations dissegmentaires de trois et de quatre consonnes établies de telle sorte que la première consonne subit l'attraction de la première voyelle, et les suivantes, celle de la seconde voyelle : *adjoint* (*ad — jẅǣ*), *pertuis* (*pær — tüi*, *altier* (*al — tïæ*), *octroi* (*oq — trẅa*), *surcroît* (*sur — qrẅa*), *instruit* (*ǣs — trüi*);

Des articulations dissegmentaires de trois, quatre ou cinq consonnes telles que les deux premières consonnes subissent l'attraction de la première voyelle, et

la suivante ou les suivantes, celle de la seconde voyelle : *perspicace* (*pxrs — piqas*), *extrême* (*xqs — trȇm*), *exploit* (*xqs — plẅa*).

306. Aussitôt, au surplus, que les consonnes se multiplient dans un segment, elles y constituent, en règle très générale, une suite endotérale, propre ou assimilée.

On dit, par exemple :

Avec un seul segment et deux consonnes : *aloi* (*a — lẅa*), *réduit* (*rx — düí*), *entier* (*ā — tïẋ*), *contrat* (*cō — tra*), *souplesse* (*sw — plxs*);

Avec un seul segment et trois consonnes : *accroire* (*a — crẅâr*), *emploi* (*ā — plẅa*), *détruire* (*dx — trüîr*).

Avec un premier segment d'une seule consonne, et un second segment de deux ou de trois consonnes : *pourquoi* (*pwr — qẅa*), *aujourd'hui ójwr*(*— düí*), *chartier* (*har — tïẋ*), *altier* (*al — tïẋ*), *octroi* (*oq — trẅa*), *construit* (*qōs — trüí*);

Avec un premier segment de deux consonnes formant une suite endotérale postconsonnale propre et assimilée directe ou assimilée directe, et un second segment d'une seule consonne ou de deux ou trois consonnes formant une suite épivoyellale endotérale propre : *lorsque* (*lors — qe*), *perspective* (*pxrs — pxqtív*), *excuse* (*xqs — qúz*), *abstinence* (*abs — tināṡ*), *abstrait* (*abs — trẋ*), *explique* (*xqs — pliq*), *exclus* (*xqs — qlu*), *exploit* (*xqs — plẅa*.

307. En outre, lorsqu'une articulation se compose de deux segments, quels qu'ils soient, elle se sert, la plupart du temps, pour franchir la césure, d'une suite endotéroïdale propre ou assimilée, épivoyellale ou apovoyellale, directe ou renversée.

Articulations formées, dans ces conditions, de

deux segments monoconsonnaux : *ardu* (*ar — du*), *permis* (*pxr — mi*), *altitude* (*al — titud*), *pasteur* (*pas — tèr*), *excès* (*xq — sx*), *exemple* (*xg — zāpl*). Les constructions *r — d*, *r — m*, *l — t* sont des suites endotéroïdales propres apovoyellales directes. La construction *s — t* est une suite endotéroïdale assimilée, qui peut indifféremment être regardée comme épivoyellale, ou comme apovoyellale renversée. Les constructions *q — s*, *b — s*, *g — z* sont des suites endotéroïdales assimilées apovoyellales directes.

Articulations formées, dans les mêmes conditions, d'un premier segment monoconsonnal, et d'un second segment diconsonnal ou triconsonnal : *pertuis* (*pxr — tüí*), *altier* (*al — tïx*), *histoire* (*is — twâr*), *astronome* (*as — tronom*), *instruit* (*x̄s — trüí*). Les suites *r — t*, *l — t*, *s — t* sont des endotéroïdales du genre des précédentes.

Articulations formées d'un premier segment diconsonnal, et d'un second segment monoconsonnal : *lorsque* (*lors — qe*), *perspective* (*pxrs — pxqtív*), *excuse* (*xqs — qúz*), *abstinence* (*abs — tinās*). Les suites *s — q*, *s — p*, *s — t* sont des endotéroïdales assimilées indifféremment épivoyellales ou apovoyellales renversées.

Articulations formées d'un premier segment diconsonnal, et d'un second segment diconsonnal ou triconsonnal : *abstrait* (*abs — trx*), *explique* (*xqs — pliq*), *exclus* (*xqs — qlu*), *exploit* (*xqs — plẅa*). Les suites *s — q*, *s — p*, *s — t* sont encore des endotéroïdales.

308. Nous avons fait remarquer, d'une façon générale (N° 187), qu'à part quelques constructions finales, la langue française classique ne fait pas usage de diphtongues postconsonnales établies au moyen de l'alternante ï, ne place jamais, en d'autres termes,

l'alternante dont il s'agit aussitôt après une voyelle. Cette remarque s'applique, en particulier, aux segments apovoyellaux des articulations dissegmentaires.

C'est pourquoi s'il se rencontre fréquemment des suites endotéroïdales établies au moyen de la liquide *r* ou de la liquide *l*, on n'en trouve pas qui se servent, à cet effet, de l'alternante *ï*, quoique, par sa force, elle soit éminemment propre à faciliter la transition du premier segment au second.

Pratiquement cependant, par suite d'un laisser-aller de la prononciation, et probablement aussi d'une tradition des formes anciennes de la langue, on rencontre un certain nombre d'articulations de ce genre. Par exemple, *cailleter*, *caillement*, *pareillement*, *gazouillement, baillement, avitaillement* se prononcent le plus ordinairement *qaï — tx*, *qaï — mā*, *parxï — mā*, *gazwï — mā*, *baï — mā*, *avitaï — mā*, au moyen, tant des syllexes ou diphtongues postconsonnales *aï*, *xï, wï*, que des suites endotéroïdales *ï — t*, *ï — m*.

309. Les articulations dissegmentaires formées de deux consonnes exotérales, et qui, en conséquence, franchissent la césure au moyen d'une suite exotéroïdale, (N° 266) sont fort rares.

On les rencontre dans des exemples tels que les suivants : *objet* (*ob — jx*), *admis* (*ad — mis*), *caractère*(*qaraq — tx̂r*), *rupture* (*rup — tûr*), *ethnographie* (*xt — nografi*), *technique* (*txq — niq*), *stagnant* (*stag — nā*).

On peut rattacher aux articulations de ce genre celles, en petit nombre, qui se composent de deux consonnes semblables : *essor* (*xs — sor*), *adducteur* (*ad — ductêr*), *irrégulier* (*ir — rxgulïx*), *allégorie* (*al — lxgori*).

310. L'affinité des consonnes d'un même groupe, qui influe, d'une façon générale, sur la structure des syllexes, et, en particulier, sur la forme de ceux qui jouent le rôle de segments des articulations, fait aussi sentir son action en ce qui concerne l'établissement des suites endotéroïdales.

On dit, avec deux consonnes du groupe *ẅ* : *alpestre* (*al — pxstr*), *albumine* (*al — bumin*).

On dit, d'une façon analogue, avec deux consonnes du groupe ï : *ardent* (*ar — dā*), *hargneux* (*ar — nïé*), *ortie* (*or — ti*), *astuce* (*as — tus*), *lorsque* (*lors — qe*), *extrême* (*xqs — trœ̄m*), *examen* (*xg — zamx̄*).

Les suites endotéroïdales issues exclusivement soit du groupe *ẅ*, soit du groupe ï, forment réunies un chiffre double de celui des suites endotéroïdales mixtes qui procèdent simultanément du groupe *ẅ* et du groupe ï, telles que *l — t*, de *altier* (*al — tïx*), *r — b*, de *arbitre* (*ar — bitr*), *r — m*, de *termine* (*txr — min*), *s — p*, de *perspicace* (*pxrs — piqas*).

311. Si les syllexes améraux dont se compose effectivement la langue, sont à peu près exclusivement des combinaisons régulières, cristallines de voyelles et de consonnes (Nº 257), il en est donc de même des articulations, et des syllexes embolismaux.

Les segments s'organisent conformément aux règles d'une prononciation aisée. La langue rejette les articulations exotérales, et les transitions exotéroïdales, pour s'en tenir, à part quelques exceptions, aux suites endotérales ou endotéroïdales.

L'arbitraire, qui, de prime abord, semble présider au groupement des voyelles et des consonnes, recule, une fois de plus, devant l'analyse, lorsque celle ci fait effort pour se rapprocher des origines des choses.

La langue française, qui est essentiellement, au

point de vue des syllexesaméraux, une langue endotérale, surtout endotérale propre, conserve le même caractère, pour ce qui est des articulations. Les quelques exceptions exotérales ou exotéroïdales qu'elle présente, à cet égard, contrairement à son génie intime, ont pour cause unique l'introduction, dans son sein, de mots étrangers incomplètement remaniés.

La langue française est encore, du reste, dans le domaine des articulations et des dissyllexes embolismaux, une langue moyenne, qui, tout en recherchant la facilité de la prononciation, évite cependant de tomber dans l'inconsistance, la fluidité, et conserve, à cet effet, ce qu'il faut de consonnes convenablement groupées entre les voyelles.

312. Syllabes et polysyllabes. La nécessité inhérente aux genèses phonétiques n'est pas tellement impérieuse qu'elle ne laisse subsister un grand nombre d'irréalisations.

Les polysyllexes, qui sont théoriquement illimités, ne se composent ordinairement, en fait, que de quelques syllexes : *certitude* (*sær — ti — tud*), ou d'une voyelle suivie également d'un petit nombre de syllexes : *abandon* (*a — bā — dō*. Il existe même des syllexes qui subsistent isolément, au lieu de concourir avec d'autres syllexes ou avec des voyelles, par le moyen des articulations.

On rencontre, d'une façon analogue, pour ce qui est des constructions élémentaires, des voyelles qui ne fournissent que des syllexes préconsonnaux, et d'autres qui ne donnent naissance qu'à des syllexes postconsonnaux. L'une des faces de la voyelle d'appui: la face postérieure, dans le premier cas, la face antérieure, dans le second, reste alors inutilisée.

Certaines voyelles ne sont accompagnées d'aucune consonne.

313. Il résulte, en particulier, à titre de conséquence de ces inachèvements divers de la parole, que plusieurs voyelles se suivent immédiatement sans interposition de consonnes : *a — o*, *a — o — i*. De tels concours de sons, de telles constructions, si l'on peut continuer à se servir, par extension, de cette expression, sont tout-à-fait accidentelles, arbitraires. Rien, dans la nature d'une voyelle ne saurait faire de celle-ci l'expansion d'une autre voyelle. Il n'y a de l'*a* à l'*o*, lorsqu'on dit *a — o*, de l'*a* à l'*o* et de l'*o* à l'*i*, lorsqu'on dit *a — o — i*, qu'un simple voisinage, une rencontre accidentelle, et non pas un rapport, une liaison naturelle.

Il arrive aussi qu'une voyelle isolée concoure soit avec la partie antérieure de la voyelle d'un syllexe postconsonnal : *a — ob*, soit avec la partie postérieure de la voyelle d'un syllexe préconsonnal : *do — a*, ou qu'un syllexe préconsonnal concoure, par la partie postérieure de sa voyelle d'appui, avec la partie antérieure de la voyelle d'appui d'un syllexe postconsonnal : *da — ob*. Ces autres espèces de constructions ne sont pas moins accidentelles, arbitraires que celles qui résultent de la juxtaposition de deux voyelles simples. Il n'existe de liaison d'aucune sorte ni entre l'*a* simple et l'*o* de *ob*, dans *a — ob*, ni entre l'*o* de *do* et l'*a* simple, dans *do — a*, ni entre l'*a* de *da* et l'*o* de *ob*, dans *da — ob*.

Les syllexes employés de cette façon sont quelquefois compliqués d'autres syllexes, ou, ce qui revient au même, remplacés par des polysyllexes plus ou moins étendus : *a — ob — dur*, *mir — do — a*, *nx — da — ob*. La construction comporte, le cas échéant, plusieurs concours de voyelles : *pa — o — dbu — xs*.

314. Les intervalles ou solutions de continuité très appréciables, pour le jeu des organes de la voix et pour l'oreille, que présentent les voyelles juxtaposées sans interposition de consonnes, constituent, à proprement parler, les *hiatus*. Ce n'est que par extension que nous avons transporté cette expression (N° 82) à la distance, presque insaisissable, qui sépare soit les consonnes des voyelles dont elles sont accompagnées sans intermédiaire, soit les consonnes les unes des autres.

Les hiatus impliquent une difficulté à vaincre, une sorte d'obstacle à franchir, que ne présentent pas les voyelles articulées au moyen d'un petit nombre de consonnes.

Les plus accusés sont ceux des voyelles fixes ensemble: *a — x*, *x — a*, ceux des mêmes voyelles fixes, prononcées en premier lieu, avec les autres voyelles : *a — w*, *a — o*, *a — e*, *a — u*, *a — i*, *x — w*, *x — o*, *x — e*, *x — u*, *x — i*, et enfin ceux des voyelles identiques : *w — w*, *a — a*, *o — o*, *e — e*, etc.

Les hiatus les moins apparents sont ceux de chacune des voyelles alternantes par excellence *w*, *u*, *i* avec les autres voyelles : *w — a*, *w — o*, *w — e*, etc., *u — w*, *u — a*, *u — o*, etc, *i — w*, *i — a*, *i — o*, etc. Ces voyelles *w*, *u*, *i* prennent pratiquement, en se prononçant, quelque chose de la forme de la consonne correspondante : *ẅ*, *ü*, *ï*, glissent, dans une certaine mesure, vers cette consonne, s'assouplissent, en quelque sorte, et s'appliquent plus aisément et plus étroitement, dès lors, contre la voyelle dont elles sont immédiatement suivies.

Les autres variétés d'hiatus se distribuent, suivant la nature des voyelles, entre ces extrêmes de difficulté et de facilité.

315. Si ces concours divers, fractionnés par des

hiatus, soit de voyelles simples, soit de syllexes, soit de voyelles et de syllexes, ne constituent pas des polysyllexes (N° 313), et sont complètement accidentels, arbitraires, au point de vue des articulations, ils ne le sont cependant pas, d'une façon absolue, sous d'autres rapports.

Ils procèdent des allures naturelles de la voix, qui, si elle va tantôt en croissant, tantôt en décroissant, tantôt en associant les deux façons de procéder, a aussi pour coutume de partager en différents groupes, ne serait-ce qu'à cause des exigences de la respiration, la suite indéfinie des sons simples ou composés, articulés ou non articulés.

L'oreille se comporte, quoique ce soit passivement, à la ressemblance de la prononciation.

Les concours dont il s'agit, de voyelles simples, de syllexes, etc., sont donc, dans une certaine mesure, au point de vue de leur agrégation et de leur délimitation, les effets de causes antérieurement posées, les spécialisations de tendances générales et permanentes de la voix et de l'oreille. Ils sont, pour une part, expérimentaux et nécessaires, et méritent aussi, en ce sens, de porter le nom de constructions.

C'est un sujet sur lequel nous aurons occasion de revenir, par la suite, avec plus de détails.

316. Les constructions fractionnées en plusieurs parties par des hiatus ont une autre cause, d'ordre psychique. La langue s'en sert pour être, sous le titre commun de *mots*, les signes des idées.

Parler, à la vérité, de mots et d'idées, en ce moment, c'est s'écarter du domaine de la phonologie pure, pour faire une excursion dans celui de la grammaire. Mais on nous permettra cette façon de procéder, qui, tout irrégulière qu'elle est, constitue un utile instru-

ment d'exploration et d'exposition. Rien ne sera plus aisé, dans cette circonstance et dans toutes celles du même genre, que d'en revenir mentalement, au moyen des rectifications convenables, à la forme exacte des objets envisagés.

Quoi qu'il en soit, les voyelles et les voyelles, les voyelles et les syllexes, les syllexes et les syllexes, etc., séparés ou fractionnés par des hiatus, trouvent, le cas échéant, dans l'unité de l'idée qu'ils expriment une raison particulière d'agrégation et de délimitation. Ils se solidarisent mécaniquement, comme ils le font grammaticalement, et, à ce point de vue aussi, se forment en constructions qui, sans avoir l'intimité des polysyllexes, sont cependant empreintes d'un certain caractère de règle, de discipline et d'unité.

Les mêmes observations s'appliquent naturellement aux polysyllexes pratiques, composés d'un nombre limités de syllexes articulés. Quand on dit *transporter* (*trās — por — tx̀*), par exemple, les trois syllexes *trās*, *por* et *tx̀* sont conjoints phonétiquement, au moyen des deux articulations *s — p* et *r — t*.

Ils le sont, une deuxième fois, en raison des allures naturelles de la voix. Ils le sont psychiquement enfin sous l'influence de l'idée qu'ils expriment collectivement.

Les mêmes observations s'appliquent, sous le rapport de la délimitation, aux syllexes isolés et aux simples voyelles.

317. Au point de vue grammatical, les parties constitutives des mots : voyelles ou syllexes, portent le nom de *syllabes*.

Les mots d'une seule syllabe, tels que *ou* (*w*), *toi* (*twa*), *autre* (*ótr*), *cherche* (*hxrh*), sont des *monosyllabes*. Les mots de deux syllabes, tels que *reçu* (*resu*),

créa (*qræa*), sont des *dissyllabes*. Les mots de trois syllabes, tels que *apparu* (*aparu*), *haïssais* (*aisæ*) sont des *trisyllabes*. Les mots de quatre syllabes, tels que *inexpliqué* (*ineqspliqæ*), *coabonné* (*qoabonæ*), sont des *quadrisyllabes*. On appelle, en général, *polysyllabes* les mots de plus d'une syllabe.

Nous ne tenons pas compte, il faut en faire expressément la remarque, de l'*e* muet orthographique (N° 2), par lequel se terminent un grand nombre de mots. Il n'y a phonétiquement qu'une syllabe dans *autre*, qu'on prononce *ótr*, sous forme de syllexe dipostconsonnal. Il n'y en a que deux dans *nuisible* (*nüi — zibl*), composé d'un syllexe dipréconsonnal, et d'un syllexe monodiconsonnal articulés au moyen d'un segment épivoyellal monoconsonnal.

On doit bien entendre que les mêmes mots compteraient une syllabe de plus, et seraient, du reste, autrement construits, si, comme cela arrive, on faisait entendre l'*e* muet final : *ó — tre*, *nüi — zi — ble*. Le premier, qui était un syllexe dipostconsonnal, devient un dissyllexe formé d'une voyelle et d'un syllexe dipréconsonnal. Le second, qui était un dissyllexe composé d'un syllexe dipréconsonnal, et d'un syllexe monodiconsonnal, devient un trisyllexe composé d'un syllexe dipréconsonnal, d'un syllexe monopréconsonnal, et d'un dernier syllexe dipréconsonnal.

Une observation semblable s'applique aux *e* muets placés dans le corps des mots. Quand on les prononce, ce sont des voyelles effectives; quand on les néglige, ils sont phonétiquement non avenus. On dit toujours, par exemple, *terriblement* avec quatre syllables : *tæ — ri — ble — mā*, mais *parfaitement* se prononce tantôt avec quatre syllabes : *par — fæ — te — mā*, tantôt avec trois seulement : *par — fæt — mā*.

318. S'il est préférable, dans certains cas, de ranger du fort au faible les voyelles articulées, soit pour faciliter la prononciation des consonnes connexes (nº 298), soit pour conformer, de plus près, la structure des polysyllexes aux allures naturelles de la voix (nº 302), il y a lieu de traiter d'une façon analogue, par ce dernier motif, les voyelles successives non articulées.

On dit mieux *a* — *o* que *o* — *a*, *w* — *i* que *i* — *w*, *a* — *o* — *i* que *i* — *o* — *a*, *i* — *a* — *o*, *o* — *a* — *i* etc.

On dit mieux semblablement, dans le cas du concours des voyelles fondamentales et des voyelles altitudinales, *ā* — *o* que *o* — *ā*, *ô* — *i* que *i* — *ô* *ẋ* — *a* — *o* que *a* — *o* — *ẋ*, *a* — *ẋ* — *o*, etc.

Les polysyllabes de voyelles qui, comme *o* — *a* ou *a* — *o*, *i* — *o* — *a* ou *o* — *a* — *ẋ*, rangent leurs parties constitutives du faible au fort, se conforment cependant, quoique ce soit moins expressément, aux allures naturelles de la voix, qui, le cas échéant (Nº 175), va en se fortifiant par degrés.

Les quatre autres combinaisons dont sont susceptibles trois voyelles non articulées, se distribuent plus ou moins obscurément, sous le rapport de la facilité de la prononciation, entre les constructions extrêmes et relativement correctes : celle qui range les voyelles du fort au faible, et celle qui les range du faible au fort.

Nous nous bornons à faire mention des cas où la voix s'élève de la première à la deuxième voyelle, pour s'abaisser de celle-ci à la troisième. (Nº 230).

Les voyelles en nombre supérieur à trois se prêtent à des observations du même genre.

319. Il est admissible, quoique sur ce point l'observation devienne malaisée, que les polysyllabes composés soit de voyelles et de syllexes, soit de syl-

lexes et de syllexes non articulés, soit de polysyllexes et de voyelles également séparés par des hiatus, soit de syllexes articulés sans méthode, etc. se comportent à la ressemblance des polysyllabes de voyelles et des polysyllexes réguliers, en ce qui concerne la succession de leurs parties sous le rapport de la force.

Les syllabes, quelles qu'elles soient, doivent se suivre sans soubresauts du fort au faible et subsidiairement du faible au fort. On dira mieux, par exemple, *bẅa — ro* que *ro — bẅa*, *bẅa — ro — di* que *di — ro — bẅa*, mais on préférera l'une et l'autre de ces deux dernières constructions à *bẅa — di — ro*, *di — bẅa ro*, etc.

Il est souvent impossible, au surplus, d'évaluer la force relative des syllabes. La difficulté des hiatus constitue, en outre, un élément important de prononciation. En tout état de cause, enfin, les syllexes articulés dépendent, non-seulement des allures générales de la voix, mais de l'enchaînement réciproque des voyelles par les articulations.

320. Syllabes et polysyllabes de la langue française. En recherchant quels sont les syllexes les plus ordinairement réalisés par la prononciation (n° 239), nous avons résolu implicitement, d'une façon générale, la question de la forme des syllabes qui entrent dans la composition des polysyllabes. Ce sont principalement des syllexes monopréconsonnaux, des syllexes monomonoconsonnaux. Ce sont aussi, pour peu que les consonnes se multiplient devant ou après la voyelle d'appui, des syllexes endotéraux propres ou assimilés.

Cependant, comme les voyelles simples, articulées ou non : *géométrie* (*jx — o — mx — tri*), *réunir* (*rx — u — nir*), *étonné* (*x — to — nx*), *enhardir* (*ā — ar*

— *dir*), *créa* (*grx* — *a*) entrent, pour une part, dans la composition des polysyllabes, ce sont de nouveaux éléments dont il y a lieu de tenir compte lorsqu'on procède au recensement, d'après leur espèce, des syllabes en usage dans la langue française.

Les voyelles simples sont aux syllexes monopréconsonnaux comme 1 : $4\frac{1}{2}$; aux syllexes dipréconsonnaux endotéraux comme $1\frac{1}{4}$: 1, etc. Les syllabes monopréconsonnales , les syllabes monomonoconsonnales, et les syllabes qui ne consistent qu'en une voyelle simple, forment un total dix fois plus considérable que celui des autres syllabes de différentes espèces.

321. La langue ne réalise, non plus, au point de vue du développement syllabique des mots, qu'une très faible partie du possible théorique illimité. Elle ne se compose guère que de monosyllabes, de dissyllabes et de trisyllabes. Les mots de plus de trois syllabes se rencontrent simplement à l'état d'exceptions.

Cette tendance à n'employer que des mots de peu de syllabes est si fortement accusée que les monosyllabes sont plus nombreux que les dissyllabes; ceux-ci, que les trisyllabes, et ainsi de suite. Les monosyllabes sont, en effet, aux dissyllabes comme $3\frac{3}{10}$: 1, aux trisyllabes comme $7\frac{3}{10}$: 1, aux quadrisyllabes, comme $33\frac{1}{2}$: 1, enfin, aux mots de plus de quatre syllabes comme 110 : 1 Les dissyllabes sont aux trisyllabes comme $2\frac{2}{10}$: 1, aux quadrisyllabes comme 10 : 1, et aux mots de plus de quatre syllabes comme 16 : 1. Les monosyllabes sont aux mots de plus d'une syllabe comme 2 : 1. Les monosyllabes, les dissyllabes et les trisyllabes réunis sont aux mots de plus de trois syllabes comme 36 : 1.

Nous répétons, pour ce qui est du nombre de syllabes dont les mots sont composés, l'observation que nous avons faite relativement aux lexes. (nº 75). Nous ne procédons pas au recensement, selon leur espèce. des mots catalogués dans le dictionnaire, mais à celui des mots qui constituent le tissu de la langue courante.

Le même mot plusieurs fois répété compte pour autant de mots distincts.

322. La plupart des monosyllabes et des polysyllabes se terminent par une voyelle.

C'est un fait qui peut surprendre de prime abord, parce que la multiplicité des consonnes écrites déguise fréquemment la prononciation ; mais, en ne consultant que l'oreille, on ne tarde pas à s'apercevoir que le son plein et assuré des voyelles revient plus souvent à la fin des mots que le son exile des consonnes, et un dénombrement opéré avec méthode ne tarde pas à confirmer ces premières données de l'observation. Les mots terminés par une voyelle sont à ceux qui se terminent par une ou plusieurs consonnes comme $2\frac{4}{10} : 1$.

Les voyelles finales sont, au surplus, tantôt fondamentales : *coup* (*qw*), *chanta* (*hāta*), *reçu* (*resu*), tantôt fortes : *dévoue* (*dxvẃ*), *manteau* (*mātó*), *donné* (*donẋ*), tantôt nasales : *temps* (*tā*), *pardon* (*pardō*), *chacun* (*haqē*). Les premières sont aux deuxièmes comme $1\frac{1}{4} : 1$, et celles-ci, aux troisièmes comme $1\frac{1}{3} : 1$. Les premières sont aux deuxièmes et aux troisièmes réunies comme $1 : 1\frac{2}{5}$.

La tendance fortement accusée de la langue française à terminer les mots par une voyelle n'est qu'une conséquence de ce que, recherchant la facilité de la prononciation, elle aime à se servir de syllexes

préconsonnaux. (N° 243). Il y a beaucoup de chances alors pour que le dernier des sons constitutifs d'un mot soit la voyelle d'appui d'un syllexe préconsonnal.

323. Les mots terminés par une seule consonne : *parure* (*parûr*), *douzaine* (*dwzæn*), *homme* (*om*), sont cinq fois plus nombreux que ceux qui font suivre la dernière voyelle soit de deux consonnes : *sobre* (*sobr*), *faste* (*fast*), *agréable* (*agræâbl*), soit de trois consonnes : *ministre* (*ministre*), *arbre* (*arbr*), *perdre* (*pærdr*).

Ce fait corrobore le précédent. Si la langue ne termine pas tous les mots par une voyelle simple, elle n'associe, du moins, alors à cette dernière que le plus petit nombre possible de consonnes apovoyellales, et cela arriverait plus souvent encore si une autre influence, dont nous allons nous occuper, ne trouvait pas son compte à l'emploi, en dernier lieu, à défaut d'une voyelle forte ou nasale, d'une construction postconsonnale bien établie.

CHAPITRE IV

SYPHONES

324. Accent tonique. L'analyse, qui fait ressortir, dans chaque syllexe, un accent préconsonnal, postconsonnal ou prépostconsonnal, ne tarde pas à établir, en outre, que chaque polysyllabe, quelle qu'en soit la structure, comporte une syllabe, la dernière, qui se met en relief relativement aux autres syllabes, grâce au développement altitudinal de la voyelle sur laquelle elle se fonde, ou en quoi elle consiste.

Ce développement altitudinal particulier est aussi un accent, mais, comme il tombe indifféremment sur les voyelles simples et sur les syllexes ; qu'il ne se constitue qu'au moment où les syllabes se réunissent en polysyllabes, et qu'il est toujours plus accusé que l'accent syllexique, auquel il se superpose et qu'il enveloppe, le cas échéant, il y a lieu de le ranger dans une catégorie à part, et d'y attribuer un nom spécial. Nous l'appellerons, comme on a coutume de le faire, *accent tonique.*

Si nous prononcons, à titre d'exemple, le syllexe monopréconsonnal *ba,* nous nous rendrons compte, sans peine, en le comparant à la voyelle isolée *a*, de l'intensité exacte de l'accent syllexique dont il est frappé. Si nous formons maintenant de ce syllexe *ba,*

à l'aide d'un autre syllexe *tx*, placé en premier lieu, le dyssyllabe *tx — ba*, nous constaterons immédiatement qu'il y a plus de longueur, de densité et d'acuité dans l'*a* de *tx — ba* que dans l'*a* de *ba* employé isolément.

L'accent tonique est si bien une conséquence de la structure propre des polysyllabes que lorsqu'on renverse l'ordre des syllabes constitutives du dissyllabe *tx — ba*, en disant *ba — tx*, l'accent tonique se transporte de *ba* en *tx*, abandonnant ainsi la syllabe *ba*, qui ne comporte plus désormais d'autre forme que celle qui résulte de la valeur propre de chacun de ses éléments *b* et *a*, et de la réaction de la consonne sur la voyelle.

Evoquons d'autres dissyllabes : *a — i*, *ma — ri*, *ar — do* ou inversement : *i — a*, *ri — ma*, *do — ar*, multiplions le nombre des syllexes : *hw — tx — ba*, *tx — ba — hw*, *ar — do — fi — la*, et nous verrons constamment la dernière syllabe se fortifier au moyen d'un accent tonique du genre de celui que présente la finale *ba* de *tx — ba*, ou la finale *tx* de *ba — tx*.

Les accents toniques importent beaucoup dans la langue, parce qu'ils contribuent, pour une large part, à y donner la forme extérieure, pleine de reliefs, sous laquelle elle se présente. Ils en constituent essentiellement la *prosodie*, l'aspect *prosodique*.

325. En y regardant de près, on découvre entre les accents toniques et les accents syllexiques des caractères de commune ressemblance, qui les ramènent, les uns et les autres, à l'unité d'origine, d'allures et de structure.

Nous appuyons sur l'*a* de *ba*, parce qu'après avoir constitué le *b*, la voix, qui aboutit à la voyelle *a*, condense, en ce dernier point et en seul instant, tout

ce qui lui reste de substance à utiliser. Or, nous appuyons, d'une façon analogue, sur la seconde des deux syllabes *ta* et *ba*, parce que la voix, après avoir donné à la première la forme que celle-ci comporte de soi, en raison de la nature et de la disposition de ses parties, se termine énergiquement en *ba*, par la condensation, en cet endroit, de ce qui lui reste à dépenser de la force qu'elle a mise en jeu, de la matière qu'elle a suscitée.

C'est ainsi, s'il est permis d'avoir recours à cette comparaison, qu'une coulée d'eau, de lave, de métal en fusion se termine par un culot. Les accents syllexiques et les accents toniques sont des culots de voix.

326. Il existe néanmoins, à d'autres égards, de notables différences entre les accents toniques et les accents syllexiques.

Comme les consonnes sont chacune en particulier, et même en tant que total, beaucoup plus brèves et plus rares que la voyelle à laquelle elles sont associées, le point d'appui de la voix se trouve tout indiqué par la nature des éléments simples qui composent le syllexe. On peut distribuer diversement les consonnes, par rapport à la voyelle, l'accent reste toujours le propre de celle-ci. Il tombe sur l'*a* de *art* et de *atr*, comme sur celui de *tra* ou de *rta*, de *rat* ou de *tar*.

Rien, au contraire, dans la nature des syllabes constitutives des polysyllabes que nous avons cités en exemples, ne les désigne essentiellement pour être frappées de l'accent tonique. Elles le reçoivent ou le perdent, suivant la façon dont on les place à la fin des mots, ou dont on les transporte à un autre rang.

Les syllexes et les polysyllabes présentent, au fond, la même forme générale établie en conformité des allures naturelles de la voix, mais la nécessité est

plus expresse chez les premiers, où l'accent tombe sur un lexe déterminé : la voyelle, quelle qu'en soit la position, que chez les seconds, où l'accent tombe sur la syllabe, sur la voyelle, dès lors, qui se prononce en dernier lieu.

Les accents toniques, en raison des conditions dans lesquelles ils se produisent, de l'amplitude de l'émission vocale, sont d'ailleurs plus intenses que les accents syllexiques, et si les uns et les autres se confondent fréquemment, c'est-à-dire se ramènent aux seuls accents syllexiques, lorsqu'il ne s'agit que de syllexes isolés, le contraire arrive cependant, et l'on frappe alors de l'accent tonique de simples monosyllabes.

327. La règle de la position de l'accent tonique sur la syllabe finale des mots présente un certain nombre d'exceptions ou plutôt d'atténuations, qui, bien qu'elles ne portent pas atteinte à la très grande généralité de ses applications, méritent cependant d'être signalées.

Nous distinguerons, à ce sujet, d'un côté, suivant que les mots sont de deux, de trois ou d'un plus grand nombre de syllabes, et, d'un autre côté, suivant que ces syllabes sont faibles, parce qu'elles sont brèves, rares et d'une prononciation aisée, ou qu'elles sont fortes, en raison de leur longueur, de leur densité et d'une prononciation plus difficile.

A la vérité, les syllabes ne sont pas toujours nettement dessinées en qualité de faibles ou de fortes, soit absolument, soit relativement les unes aux autres, et nous sommes ordinairement malhabiles alors à en apprécier théoriquement ou pratiquement la différence au point de vue de l'excès ou du défaut.

Nous n'avons d'autre guide à cet effet que l'oreille, avec le sentiment de l'effort à accomplir, et les syllabes ne sauraient manquer, dans ces conditions, de se comporter plus ou moins arbitrairement.

Ce ne sont là toutefois que des complications et des difficultés d'ordre secondaire. Nous les sous-entendrons, pour plus de simplicité. Les cas indécis se traitent d'une ou d'autre façon.

328. Ces réserves faites, on peut, lorsque le mot est un dissyllabe, distinguer selon que les deux syllabes sont faibles, que la première est forte et la seconde faible, ou que toutes deux sont fortes.

Lorsque les deux syllabes sont faibles, l'accent tonique tombe régulièrement sur la seconde : *ho—la*, *la — ho*, *reçu* (*re — su*), *avait* (*a—vx*), *talus* (*ta—lu*). On fortifie les syllabes *la*, *ho*, *su*, *vx*, *lu*, en développant altitudinalement les voyelles *a*, *o*, etc.

Il en est de même, et à plus forte raison, lorsque la première syllabe est faible et la seconde, forte : *ho — lā*, *la — hó*. C'est ainsi qu'on prononce *second* (*se — gō*), *cité* (*si — tẋ*), *affable* (*a — fȧbl*), *citrouille* (*si — trwlï*). La voix, qui, la première syllabe émise, dispose encore d'une certaine somme de longueur et de densité, se trouve précisément devoir en consacrer une partie à la formation, plus amplement établie, au point de vue de la voyelle et des consonnes, de la seconde syllabe. Rien n'est donc plus naturel que de poursuivre le mouvement commencé, en le portant à son comble, et de placer l'accent tonique sur cette syllabe.

Dans le troisième cas, c'est-à-dire lorsque la première syllabe est forte et la seconde, faible, l'accent se partage. Il tombe principalement sur la première syllabe, tout en se faisant sentir néanmoins sur la

seconde, qui se relève conformément à la règle générale et au génie de la langue : *lō — ha*, *hó — la*. C'est ainsi qu'on prononce *maudit* (*mó — di*), *beaucoup* (*bó — cw*), *menti* (*mā — ti*), *trompais* (*trō — px*), *durci* (*dur — si*). Appelée à dépenser une certaine somme de quantité et de qualité, la voix qui doit, dès l'abord, en consacrer une partie notable à la formation de la première syllabe, qui est forte, se trouve, de nouveau, entraînée à poursuivre le mouvement commencé, et à placer l'accent tonique sur cette syllabe, tout en conservant ce qu'il faut de matière pour constituer et accroître légèrement la syllabe finale.

Les choses se passent d'une façon analogue lorsque les deux syllabes associées sont fortes. L'accent tonique se partage, de nouveau, mais c'est la seconde syllabe qui se relève le plus sensiblement : *ló — hẋ*, *hó — lẋ*. On prononce de cette façon : *dernier* (*der — nïẋ*), *chartier* (*har — tïẋ*), *bontĕ* (*bō — tẋ*), *monceau* (*m̈ō — só*), *tombeau* (*tō — bó*) *saumon* (*só — mō*), *bandeau* (*bā — dó*). Il n'y a, une fois de plus, pour placer l'accent tonique, qu'à se laisser aller au mouvement commencé par l'une et par l'autre des deux syllabes, mais comme elles sont fortes toutes les deux, la voix se modèle, de préférence, conformément au génie de la langue, et fortifie la seconde plus expressément que la première.

Dans la troisième et la quatrième des alternatives que nous venons de passer en revue, les mots sont établis contrairement au génie de la langue, qui va à développer la syllabe extrême, absolument et relativement aux syllabes précédentes, tandis que la construction effective amoindrit la dernière syllabe ou fortifie la pénultième. La force traditionnelle de l'antépénultième est en conflit avec la force spontanée,

toujours agissante, de l'accent tonique. C'est le motif pour lequel celui-ci est divisé, mal accusé, confusément et obscurément établi.

Lorsqu'on élève la voix, toutefois, qu'on amplifie les syllabes, et qu'on tend à les porter toutes au même niveau altitudinal, les fortes ne se distinguent plus guère des faibles, exercent de moins en moins d'influence sur la prononciation, et l'on en revient, complètement ou à peu de choses près, à l'application de la règle générale : le report de l'accent tonique jusque sur la syllabe finale.

329. Lorsque le mot est un trisyllabe, il faut prendre garde d'abord si la première syllabe est faible : dans l'affirmative, elle n'influe en rien sur la position de l'accent tonique, et les choses se passent comme s'il s'agissait d'un dissyllabe.

Lorsque, en effet, la deuxième et la troisième syllabe sont faibles, l'accent tombe sur la troisième : *va — di — hx, hx — va — di, défini* (*dx — fi — ni*), *calumet* (*qa — lu — mx*), *recevais* (*re — se — vx*), *périssais* (*px — ri — sx*). Lorsque la deuxième syllabe est faible et la troisième, forte, l'accent tombe sur celle-ci : *w — ha — ló, si — la — hó, recevrez* (*re — se — vrx̀*), *maritorne* (*ma — ri — torn*), *pétillant* (*px — ti — lïā*), *évidence* (*x — vi — dās*), *souveraine* (*sw — ve — rx̂n*), *véritable* (*vx — ri — tâbl*). Lorsque la deuxième syllabe est forte, et la troisième, faible, l'accent se partage entre elles, en se faisant sentir principalement sur la deuxième : *ri — lô — ha, ri — hô — la, démenti* (*dx — mą̄ — ti*), *détrompais* (*dx — trō — px*), *déconfit* (*dx — qō — fi*), *répondu* (*rx — pō — du*). Lorsque enfin les deux dernières syllabes sont fortes, l'accent se divise entre elles, comme dans le

cas précédent, mais en se faisant sentir principalement sur la dernière : *fœ — ló — hœ*, *pa — hó — lœ*, *replanter (re — plā — tœ)*, *agrandir* (*a — grā — dir*), *Alexandre (A — lxq — sādr)*, *saturnales* (*sa—tur—nal*).

330 Il arrive toutefois que la première des trois syllabes est forte, et alors il y a lieu de distinguer selon que les deux suivantes sont faibles ; que la deuxième est faible et la troisième, forte ; que la deuxième est forte, et la troisième, faible ; enfin que la deuxième et la troisième sont fortes.

Dans le premier cas, l'accent se divise ; le trisyllabe, en d'autres termes, comporte deux accents, l'un, moins accusé, qui tombe sur la première syllabe du mot ; l'autre, plus accusé, qui tombe sur la troisième syllabe : *dā — co — tœ*, *mó — na — so*, *parlerais* (*par — le — rx*), *termina* (*ter — mi — na*), *substitut* (*subs — ti tu*.

Comme en ce qui concerne les dissyllabes dont la première syllabe est forte et la seconde, faible, la voix poursuit, à l'effet de dépenser ce qu'elle a mis en jeu d'énergie et de matière, le mouvement commencé par la première syllabe ; mais, pour se conformer, malgré tout, au génie de la langue, elle relève la dernière syllabe, en enjambant, si l'on peut ainsi dire, la deuxième. Il y a, de nouveau, conflit de la structure établie du mot, de la tradition et des tendances spontanées, toujours actives, de la prononciation. L'élévation de la voix peut seule, en égalisant les syllabes, rétablir le trisyllabe sous une forme correcte.

331. Les choses se passent d'une façon analogue, et par les mêmes motifs, quand la première syllabe étant forte, la deuxième est faible et la troisième, forte. L'accent principal tombe encore sur la troisième syllabe.

et l'accent secondaire, sur la première. On dit, de cette façon : *dā — qo — tō, mó — na — só, Vaucouleurs* (*Vó — qw — lèr*), *parlement* (*par — le — mā*), *belvédère* (*bxl — vx — dx̂r*), *souvenir* (*sw — ve — nîr*), *certitude* (*sxr — ti — tud*), *Charlemagne* (*Har — le — manï*), *arbitraire* (*ar — bi — trx̂r*).

Dans le troisième cas, c'est-à-dire quand les deux premières syllabes sont fortes, et la troisième, faible, l'accent principal tombe sur la deuxième syllabe, et l'accent secondaire, sur la dernière: *rā — ló — ha, râ — hó — la, converti* (*qō — vxr — ti*), *convaincu* (*qō — vx̄ — qu*), *renforça* (*rā — for — sa*), *travesti* (*tra — vxs — ti*), *submergeait* (*sub — mxr — jx*).

Dans le quatrième cas, c'est-à-dire quand les trois syllabes sont fortes, la première est frappée, comme dans le deuxième cas, d'un accent tonique secondaire, et la troisième, de l'accent tonique principal : *transplanté* (*trās — plā — tx̀*), *submergé* (*sub — mxr — jx̀*), *submersible* (*sub — mxr — sîbl*), *abstraction* (*abs — traq — sïō*), *construction* (*qōs — truq — sïō*), *strasbourgeois* (*stras — bwr — jẅa*), *transportable* (*trās — por — tābl*), *perversion* (*pxr — vxr — sïō*).

332. Les mots de plus de trois syllabes se comportent à la ressemblance exacte de ceux de trois syllabes. L'accent tonique ne remonte jamais au-delà de l'antépénultième syllabe ; toutes les autres sont non avenues à cet égard, et ne comportent, le cas échéant, que l'accent syllexique. La voix, qui a besoin de s'arrêter quelque part, pour s'y appuyer, s'y épanouir et dépenser l'excédent, tant des forces qu'elle a mises en jeu, que de la matière dont elle dispose, attend, pour le faire, qu'elle approche de l'extrémité du mot, et elle subit alors l'influence de

celle ou de celles, au nombre de deux, des trois dernières syllabes qui, par leur structure et leur position, se trouvent prédisposées à cet effet, et ont déjà, en quelque sorte, d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont fortes, accompli une partie de la tâche à mener à terme.

L'accent tombe sur la dernière syllabe dans les mots suivants, par exemple, dont les trois dernières syllabes sont faibles : *décourageais* (*dæ—qw—ra—jæ*), *Trocadéro* (*Tro—qa—dæ—ro*), *cosmorama* (*qos—mo—ra—ma*), *Monomotapa* (*Mo—no—mo—ta—pa*).

L'accent tombe également sur la dernière syllabe, qui est forte, dans les mots suivants, dont la pénultième et l'antépénultième sont faibles : *préliminaire* (*præ—li—mi—nǣr*), *indivisible* (*ǣ—di—vi—sîble*), *infatigable* (*ǣ—fa—ti—gâbl*), *parallélipipède* (*pa—ral—læ—li—pi—pæde*), *parallélogramme* (*pa—ral—læ—lo—gram*).

L'accent se divise et tombe simultanément sur les deux syllabes extrêmes, qui sont fortes, et principalement sur la dernière dans les mots suivants, dont l'antépénultième est faible : *enregistrer* (*ā—re—jis—træ̇*), *inéluctable* (*i—næ—luq—tâbl*), *polysyllabe* (*po—li—sil—lab*), *gouvernemental* (*gw—ver—ne—mā—tal*).

Et ainsi de suite des autres cas.

333. Syphones du premier degré. Les polysyllabes qui ont l'accent tonique unique ou l'accent tonique principal placé sur la dernière syllabe, ressemblent aux syllexes préconsonnaux. Les polysyllabes qui ont l'accent tonique principal placé sur la pénultième syllabe, ressemblent aux syllexes monopostconsonnaux, si ce sont des dissyllabes, et aux syllexes prépostconsonnaux, s'ils comptent un plus grand nombre de syllabes.

La syllabe frappée de l'accent unique ou de l'accent principal joue le rôle de voyelle, celle ou celles dont elle est précédée ou suivie, le cas échéant, jouent le rôle de consonnes.

Nous donnerons aux polysyllabes envisagés à ce point de vue de la position de l'accent tonique, et de leur ressemblance avec les syllexes le nom de *syphones*. Les syllexes sont des syphones composés de sons simples, et les syphones, des syllexes dont les parties constitutives sont des syllabes, voyelles simples ou voyelles compliquées de consonnes.

Nous appellerons *mégane* la syllabe qui, dans chaque syphone, reçoit l'accent tonique, unique ou principal. Les voyelles des syllexes en sont les méganes simples ; tandis que, dans le plus grand nombre des cas, les méganes sont des voyelles composées. (N° 82).

Nous appellerons, d'un autre côté, *micrènes* les syllabes qui, dans un syphone, sont associées à la mégane. Celle ou celles qui la précèdent, sont des micrènes *épiméganales*, et correspondent aux consonnes épivoyellales ; celle qui la suit, le cas échéant, est une micrène *apoméganale*, qui forme le pendant d'une consonne apovoyellale. Les micrènes frappées d'un accent secondaire sont des méganes *secondaires*.

Les voyelles accentuées sont, selon la terminologie en vigueur, des *toniques*, et les voyelles non accentuées, des *atones*.

Les syphones sont enfin *prémicrénaux*, *postmicrénaux* ou *prépostmicrénaux*, suivant que la mégane termine la construction, qu'elle la commence, ou que, précédée d'une micrène, elle est suivie d'une autre micrène. Ils sont *monoprémicrénaux*, etc.

Les syphones dont il s'agit actuellement, sont des syphones du *premier degré*.

334. Comme les mots de plus de trois syllabes ne se comportent pas différemment des mots de trois sylllabes, sous le rapport de l'emploi de l'accent tonique, il résulte de là que les syphones ne se composent essentiellement que de trois syllabes. Les autres syllabes sont de simples superfétations.

On peut cependant les rattacher à la mégane en qualité de micrènes ou atones épiméganales *surnuméraires*. Par exemple, le polysyllabe ou syphone *inexactitude* (*i—nxg—zaq—ti—tude*) a pour mégane ou tonique : *tud*, pour seconde micrène épiméganale, dans l'ordre de l'émission : *ti*, pour première micrène épiméganale, frappée d'un accent tonique secondaire : *zaq*, pour micrènes épiméganales surnuméraires : *i* et *nxg*.

335. Les syphones ne ressemblent pas seulement aux syllexes sous le rapport de la forme, de la position et de la raison d'être de l'accent, ils y ressemblent, en outre, parce qu'ils sont également (Nº 175) établis en conformité des allures naturelles de la voix, qui tantôt s'élève, par degrés, tantôt s'abaisse de même, tantôt s'élève pour s'abaisser ensuite.

Il faut remarquer toutefois, à cet égard, que les syllexes se constituent essentiellement au moyen des voyelles et des consonnes, et par suite de l'affinité que ces différents lexes ont les uns pour les autres, sous le rapport seul de la force, ou sous celui, par surcroît, de la communauté d'origine. Les allures progressives ou décroissantes de la voix n'interviennent qu'à titre subsidiaire. Elles se bornent à envelopper et à corroborer, à homologuer, en quelque sorte, une construction établie antérieurement, sous l'influence d'autres causes, d'autres forces.

Les syphones procèdent essentiellement, au con-

traire, des allures naturelles de la voix, dont ils se bornent à spécialiser, de différentes façons, la forme générale. Les syllexes, et, par conséquent, à titre d'éléments constitutifs de ces derniers, les voyelles et les consonnes, avec leurs affinités natives, sont simplement appelées à fournir la substance propre à se modeler sur le type commun de la prononciation. Aussi ne sont-ce pas seulement les polysyllabes qui peuvent devenir des syphones, mais les suites de voyelles simples, les syllexes séparés par des hiatus, etc.

Quelque intime ressemblance, en un mot, qui existe entre les syphones et les syllexes, ces deux espèces de constructions, restent distinctes à d'autres égards. Ce qu'il y a d'essentiel dans les premières, ne forme que l'accessoire chez les secondes et réciproquement. Le principe générateur de l'agrégation phonétique n'est plus le même pour les syphones que pour les syllexes.

336. Il faut, du reste, distinguer deux espèces de syphones, selon que la mégane s'y trouve ou non établie sous forme de syllabe forte antérieurement à l'apparition de l'accent tonique.

Les premiers, tels que *va—rod*, *si—va—rod*, *rod — vx*, *si — rod — vx*, *timon* (*ti — mō*), *recevoir* (*re—se—vŭâr*), *agrandi* (*a—grā—di*), qui ont respectivement pour mégane unique ou principale *rod*, *mō*, *vŭâr*, *grā*, sont *essentiels*. Les seconds, tels que *va — ro*, *ro—vx*, *apparat* (*a—pa—ra)*, où l'accent tonique est toujours, en conséquence, reporté jusqu'à l'extrémité du mot, sont *accidentels*.

Il y a donc aussi des méganes *essentielles* et des méganes *accidentelles*.

Les syphones qui se terminent par une syllabe forte, tandis que la pénultième et l'antépénultième sont

faibles, qui sont tels indépendamment de l'usage effectif de l'accent tonique, et qui sont, à tous égards, en harmonie avec le génie de la langue, sont les plus parfaits. Ceux dont les trois dernières syllabes sont faibles, le sont moins. Ceux où l'accent se divise, parce qu'ils ont deux méganes, sont établis, de ce chef, en contradiction plus ou moins expresse avec le génie de la langue. (N° 328).

Les syphones essentiels correctement tels, grâce à l'emploi d'une finale dominante, comportent quelque chose de consolidé, de traditionnel. (N° 12). Les syphones accidentels restent à l'état de spontanéité phonétique.

337. Insistons, au surplus, sur ce sujet, pour nous en rendre compte aussi exactement que possible.

Qu'il n'y ait qu'un accent tonique unique, comme dans *reçu*, *second*, *défini*, *recevez*, ou deux accents toniques, l'un, principal, placé sur la pénultième syllabe, comme dans *maudit*, *démenti*, *convaincu*, ou encore deux accents toniques, l'un, principal, placé sur la dernière syllabe, et l'autre, secondaire, placé sur l'avant-dernière, comme dans *dernier*, *replanter*, ou enfin deux accents toniques, l'un, principal, placé sur l'antépénultième, comme dans *parlerais*, *Vaucouleurs*, *transplanté*, le syphone est *spontané*, à la ressemblance de l'accent tonique dont il procède.

Lorsque toutefois on envisage les constructions dissyllabiques ou trisyllabiques en elles-mêmes, c'est-à-dire indépendamment de l'accent tonique, et, en quelque sorte, sous leur forme brute, on discerne des syphones qui semblent subsister d'eux-mêmes, qui paraissent avoir été préparés, de propos délibéré, antérieurement à l'usage qu'on en fait, qui sont, en ce sens, *factices*.

Les uns sont *monoprémicrénaux*, comme *second*, ou *diprémicrénaux*, comme *recevez*, d'autres sont *monopostmicrénaux*, comme *maudit*, ou *dipostmicrénaux*, comme *parlerais*, d'autres enfin sont *monomonomicrénaux*, comme *dementi*.

Il y a, de plus, des constructions qui ne sont pas des syphones factices : *reçu*, *défini*, *dernier*, *replanter*, *Vaucouleurs*, *convaincu*, *transplanté*.

Or, du concours des syphones spontanés et des constructions qui sont, ou non, des syphones factices, résultent les syphones *effectifs* ou *pratiques*, soit réguliers, tels que *second*, *recevez*, soit encore réguliers, mais moins parfaits, tels que *reçu*, *défini*, soit peu réguliers, tels que *maudit*, *démenti*, *dernier*, *replanté*, soit enfin irréguliers, comme *parlerais*, *Vaucouleurs*, *convaincu*, *transplanté*, parce que les formes factices y sont en opposition manifeste avec les allures naturelles de la prononciation.

C'est de cette opposition des syphones factices et des autres constructions factices avec les syphones spontanés que résulte le dédoublement de l'accent tonique.

Ajoutons que, puisque les accents syllexiques dépendent de la force de la voyelle d'appui, de la nature, du nombre, du mode de partage et de l'arrangement des consonnes, il n'est pas douteux que la longueur, la densité et le degré d'acuité des accents toniques ne procèdent, d'une façon analogue, de la structure et de la disposition relatives de la mégane et des micrènes. C'est ainsi que, dans certains cas, l'accent tonique s'accuse distinctement à la fin des mots, tandis que, dans d'autres, il se déplace, se divise et s'obscurcit.

Nous nous bornerons toutefois à faire mention de cette relation probable de l'accent tonique avec la force

et la disposition des syllabes constitutives du syphone. C'est un point que l'analyse éluciderait malaisément, à cause de la complication et de la variété extrêmes des polysyllabes.

338. Articulation des mots ensemble. L'expression des idées par la parole n'a pas exclusivement pour conséquence de faire concourir ensemble des voyelles et des voyelles, des voyelles et des syllexes, des syllexes et des syllexes, etc., et d'en composer des polysyllabes doués, tout à la fois, d'une unité phonétique et d'une unité grammaticale, elle accumule, les uns à la suite des autres, les mots mêmes, monosyllabes ou polysyllabes, simples voyelles ou syllexes polysyllabes articulés dans toute leur étendue, ou fractionnés par des hiatus.

Or, les mots ainsi employés se succèdent, pour l'ordinaire, si rapidement qu'il n'existe pas plus de solution de continuité entre eux qu'entre les différentes syllabes d'un même mot. Le lexe final de chacun se trouve en contact immédiat avec le lexe initial du mot suivant. On prononce, par exemple, sans aucune différence les syllexes successifs *vā* et *du* quand on dit : *le vent du nord,* et quand on dit : *j'ai vendu mon cheval.* Il y a pareillement, mais, cette fois, avec un hiatus, la plus parfaite ressemblance entre le concours des voyelles *æ* et *a* dans l'expression composée : *et après*, et le concours des mêmes voyelles dans *création.*

Si, en résumé, les mots, envisagés chacun en particulier, comportent des articulations et des hiatus intérieurs, il existe, d'une façon analogue, entre les mots qui se suivent tantôt des articulations *extérieures*, et tantôt des hiatus également *extérieurs.*

339. Les articulations extérieures des mots sont monoépivoyellales : *j'ai passé* (*æ — pa*), diépivoyellales : *le travail* (*e—tra*), triépivoyellales : *on croit* (*ō crŵa*).

Elles sont aussi monoapovoyellales : *hiver interminable* (*ær — æ̃*), diapovoyellales : *fièvre ardente* (*ævr—a*), triapovoyellales : *monstre affreux* (*ōstr—a*).

Elles sont enfin monomonovoyellales : *fort dur* (*ór—du*), monodivoyellales : *suites tragiques* (*it—tra*), monotrivoyellales : *sotte croyance* (*ot — crŵa*), dimonovoyellales : *votre défense* (*otr—dæ*), didivoyellales : *force triple* (*ors—tri*), etc.

Les articulations extérieures sont aussi soit endotérales propres : *j'ai traversé* (*æ—tra*), *porte ouverte* (*ort — w*), *autre enfant* (*ótr—ā*), soit endotérales assimilées : *la stérilité* (*a—stæ*), *axe incliné* (*aqs—æ̃*), *poste avancé* (*ost—a*), etc.

Certaines articulations extérieures présentent aussi, à la ressemblance des articulations intérieures, des suites endotéroïdales propres ou assimilées : *cette rapidité* (*æt—ra*), *pour dire* (*wr—di*), *fausse nouvelle* (*ós—nw*), *longue suite* (*ōg—süi*).

Les suites exotéroïdales extérieures sont beaucoup plus fréquentes que ne le sont les suites exotéroïdales intérieures : *faute punie* (*ót—pu*), *chaque jour* (*aq — jw*), *acte de* (*aqt — de*).

340. Comme l'idée exprimée est un lien qui maintient étroitement associées les différentes parties : syllabes, voyelles, consonnes dont les mots se composent, il résulte de là que les articulations extérieures sont souvent établies en violation des règles d'une prononciation aisée, quand le contraire pourrait phonétiquement avoir lieu. Certaines consonnes, qui seraient plus

avantageusement associées à la seconde voyelle, le sont à la première : *heure avancée* (*èr—a*), au lieu de (*ê— ra*), *faute rachetée* (*ót — ra*), au lieu de (*ó—tra*), *jeune oiseau* (*èn—ŵa*), au lieu de (*è—nŵa*).

Il arrive cependant alors que les tendances naturelles de la prononciation l'emportent sur celles de la pensée, et que l'on détache, contrairement à la correction grammaticale, une ou deux consonnes finales du premier mot, pour les rattacher au second, en substituant au rôle apovoyellal qu'elles remplissent d'ordinaire, un rôle épivoyellal momentané. On prononce *heure avancée*, *faute rachetée*, *jeune oiseau*, et aussi *arbre inconnu*, *astre éloigné*, comme *ê—ravāsǽ*, *fó —trahetǽ*, *jê—nŵazó*, *ar—brǣqonu*, *as—trælŵanïǽ*.

Les articulations ainsi remaniées présentent quelquefois des suites endotéroïdales, propres ou assimilées, que ne comporte pas la structure même des mots associés. Telles sont *r — b*, de *ar — brǣqonu*, *s — t* de *as — trælŵanïǽ*.

341. Il est utile, pour l'articulation extérieure des mots, que ceux-ci se terminent par l'une des deux liquides endotérales *r* et *l*, et même par le *n* ou le *m*, qui jouissent, dans une certaine mesure, à cause de leur force considérable, des propriétés des endotérales.

Lorsque la liquide constitue toute l'articulation, comme dans *heure avancée* (*èr — a*), *bel ouvrage* (*æl — w*), *bonne idée* (*on — i*), *homme ami* (*om — a*), elle peut aisément être rattachée, avec un rôle épivoyellal, à la seconde voyelle : *ê—ra*, *æ—lw*, *o—ni*, *o—ma*, et elle facilite alors la prononciation de toute sa quantité et de toute sa qualité. (N° 90). Il en est de même si la liquide est précédée d'une autre consonne plus forte : *il parle ouvertement* (*ar — lw*).

Lorsque, dans l'un et l'autre de ces cas, le second

mot commence par une ou plusieurs consonnes, la liquide apovoyellale constitue avec la consonne initiale unique, ou la première des consonnes initiales de ce mot, une suite endotéroïdale postconsonnale directe, qui facilite également (nº 265) la prononciation : *par terre* (*r—t*), *belle vue* (*l—v*), *bonne part* (*n—p*), *homme courageux* (*m—q*), *fort troublé* (*r—t*).

Il faut excepter, bien entendu, les cas où la liquide *r* et la liquide *l* terminent des constructions endotérales renversées : *autre jour* (*tr—j*), *sable mouvant* (*bl—m*). L'endotérale, consacrée, en entier (Nº 276), à rendre aisée l'émission de la consonne dont elle est précédée, n'exerce aucune influence sur celle dont elle est suivie.

Ces observations s'appliquent à l'alternante *ï*. Lorsqu'elle remplit, dans la prononciation classique, ou la prononciation usuelle, l'office de segment monoconsonnal apovoyellal : *aïe ! je....* (*ï—j*), *travail difficile* (*ï—d*), *une grenouille vit* (*ï—v*), elle facilite l'emploi de la consonne suivante. Lorsqu'elle est précédée classiquement du *l : travail difficile* (*lï—d*), elle n'est d'aucun secours dans l'articulation des mots. Pareille chose arrive quand elle forme avec le *n* une suite apovoyellale endotérale renversée : *campagne désastreuse* (*nï—d*).

Si les autres consonnes alternantes *ẅ*, *ü*, *ö*, *ë* se plaçaient à la suite des voyelles, elles se comporteraient à la ressemblance du *ï*, et de la même façon aussi que le *r*, le *l*, le *n* et le *m*.

342. C'est encore chose avantageuse, à défaut des liquides et de l'alternante *ï*, que de terminer les mots par un *s*, puisque cette consonne suivie immédiatement

d'une autre consonne donne naissance à une suite endotéroïdale assimilée indifféremment épivoyellale ou apovoyellale renversée : *il ne cesse de* (*s—d*), *je passe près de* (*s—p*).

Le *s* peut même être précédé d'une autre consonne : *à force de* (*s—d*), *axe de* (*s—d*).

343. Il importerait donc à la facilité de la prononciation que les terminaisons des articles, des adjectifs déterminatifs, des pronoms sujets, des prépositions, des genres, des nombres, etc., c'est-à-dire de tous les mots et de toutes les formes qui reviennent fréquemment quand on parle, fussent une alternante ou une liquide.

Les pronoms *il* et *ils* (*il*), *elle* et *elles* (*æl*), par exemple, sont, à cause de l'endotérale *l*, heureusement construits pour ce qui est de leur association avec les verbes dont le lexe initial est une consonne : *il donne*, *ils viennent, elle montre*, *elles prennent*. Le *l* facilite la prononciation du *d*, du *v*, du *m*, du *p*, et, par conséquent, des syllexes *vï* et *pr*.

Cette observation s'applique aux adjectifs *leur, nul* et *nulle*, *tel* et *telle*, *quel* et *quelle*, *mille*, *une*, *chacune*, *aucune* : *leur désir* (*èr—dæ*), *nul de ceux*, *nulle de celles* (*ul—de*), *tel*, *telle qui rit* (*æl—qi*), *quel*, *quelle que soit* (*æl—qe*), *mille francs* (*il—frã*), *une part* (*un—pâ*), *chacune d'elles* (*un—dæ*), *aucune trace* (*un—tra*).

Les prépositions *pour*, *sur*, *vers*, *hors*, *par, derrière*, les conjonctions *or*, *car*, *comme*, les adverbes *alors*, *hier*, *tard*, *toujours*, *alentour*, *ailleurs*, *d'abord*, font usage pareillement, comme consonne finale, d'une liquide *r* ou *m* : *pour vous* (*ur—vw*), *sur terre* (*ur—tæ*), *comme toi* (*om—twa*).

Les infinitifs de la deuxième conjugaison, ceux

de la troisième, et quelques-uns de ceux de la quatrième sont établis dans de bonnes conditions, à cause de leur terminaison *r*, pour se lier au mot suivant : *finir tard* (*ìr—tâ*), *voir de loin* (*âr—de*), *faire comprendre* (*ȅr—qō*). Les infinitifs de la première conjugaison se sont comportés autretois à la ressemblance de ceux de la deuxième et de ceux de la troisième conjugaison si, comme on n'en saurait douter étymologiquement, le *r* par lequel ils se terminent, s'est fait primitivement entendre.

A défaut des alternantes et des liquides, il y aurait avantage à employer le *s* comme consonne finale des mots et des suffixes qui reviennent fréquemment dans la langue. C'est ce qui avait lieu autrefois en français, pour un certain nombre de singuliers et de pluriels, nominaux ou verbaux.

Les articles *le*, *la*, *du*, qui se terminent par des voyelles, l'article *au*, qui est une voyelle, les pronoms *je*, *tu*, qui se terminent aussi chacun par une voyelle, sont donc mal établis, puisque rien n'en facilite la liaison avec le mot suivant lorsque celui-ci commence par une voyelle. Les articles *del*, *al*, dont certains patois font usage, sont phonétiquement préférables, le premier, à *du*, le second, à *au*.

344. On doit penser que, dans la mesure où les langues dérivent de langues antérieures, par voie de tradition et de sélection, comme dans les cas où elles procèdent spontanément, par l'évocation de signes ou de parties de signes, elles tiennent compte, autant que cela leur est possible, de la nécessité d'articuler les mots avec facilité. Elles conservent ou réalisent ceux qui sont bien établis à cet effet ; elles laissent

tomber ou s'abstiennent d'évoquer ceux qui trouvent malaisément place dans la mosaïque incessamment renouvelée de la prononciation.

C'est ainsi vraisemblablement qu'elles multiplient assez les consonnes initiales et les consonnes finales pour éviter les hiatus, et que quand il s'agit de mots, de suffixes qui doivent revenir fréquemment, elles les façonnent, les outillent, en quelque sorte, au moyen d'alternantes et de liquides finales, pour la mission à laquelle ils sont destinés.

Telle est assurément la raison d'être des formes françaises que nous venons de passer en revue, et qui paraissent avoir été plus nombreuses à l'origine.

C'est aussi l'explication des terminaisons latines en *m* et en *s*, et des terminaisons grecques en *ѿ*, en *ϊ*, en *n*, en *s*, etc.

Les langues germaniques ont aussi des terminaisons en *n*, en *r*, en *s*.

Les faits de ce genre constituent un aspect particulier, digne d'être remarqué, de la dynamique phonétique.

345. Lorsque la multiplication, tant des consonnes finales d'un mot, que des consonnes initiales du mot suivant, constitue une articulation extérieure pénible : *autre gloire* (*ôtr—glïva*), *semblable précaution* (*âbl —prx*), la langue met ses soins à surmonter l'obstacle qu'elle rencontre, et elle a recours, à cet effet, à l'emploi de la voyelle *facultative e*.

Au point de vue exclusivement phonétique, cette voyelle est un lexe qu'il est admis de faire intervenir à la fin de certains mots, et dans certains cas, tandis que l'usage se refuse à le placer, dans des cas analogues, à la suite d'autres mots, tels que *direct*, *exact*, *pareil*, terminés cependant aussi par deux consonnes.

Au point de vue orthographique, dont on devrait, sans doute, ne tenir phonétiquement aucun compte, mais auquel cependant il y a avantage à se placer quelque fois, pour se conformer à la liaison ordinaire des idées, et faire apercevoir plus aisément les choses, la voyelle facultative *e* est une lettre qui, placée à la fin de mots désignés, se fait ou non entendre, selon qu'il échet.

Par exemple, comme il est difficile de prononcer *ôtr—glŵâr,* de se transporter du premier au second de ces mots, à cause de la succession des deux segments, l'un, apovoyellal endotéral propre renversé : *tr*, l'autre, épivoyellal propre : *gl*, et de la césure qui sépare le *r* du *g*, on fait intervenir l'*e* muet final simplement orthographié de *autre*. On le prononce, en remplaçant, dès lors, le segment *tr* par le syllexe dipréconsonnal *tre*, le syllexe dipostconsonnal *ôtr* par le dissyllexe *ó—tre*, et l'on dit, avec facilité, *ó—tre—glŵâr*, au lieu de *ôtr—glŵar*.

On construit d'une façon analogue *semblable précaution* (*sābla—ble—prxqósïō*), *triste début* (*tris—te—dxbu*), *marbre blanc* (*mar—bre—blā*).

L'*e* muet facultatif se fait même quelquefois entendre dans des cas où l'articulation extérieure des mots ne présente pas de difficulté : *chaque fois* (*ha—qe—fŵa,* au lieu de *haq—fŵa*).

Cette façon de procéder est tout indiquée par la nature des choses, par les règles de la cristallisation des éléments simples de la parole : elle supprime ou allège, grâce à l'évocation d'une voyelle auxiliaire, les suites consonnales apovoyellales, et substitue des constructions préconsonnales aux constructions postconsonnales.

346. Tout porte à croire que la voyelle graphique facultative *e* a une raison d'être phonétique, indépen-

dante de toute question d'étymologie ou de distinction grammaticale des genres ou des personnes des verbes.

Elle suit ordinairement, en effet, une exotérale finale : *petite*, *adage*, *peuplade*, *glèbe*, ou deux consonnes, quels que soient leur nature et leur mode d'association : *autre*, *semblable*, *sorte*, *force*. Les mots terminés phonétiquement par une seule exotérale ou par plusieurs consonnes, et graphiquement par un *e* muet sont 22 fois plus nombreux que ceux qui se terminent phonétiquement et graphiquement par une seule exotérale ou par plusieurs consonnes. On a certainement voulu obvier, en procédant ainsi d'instinct, à la difficulté que ne saurait manquer de présenter l'articulation extérieure des mots dont il s'agit avec le mot suivant, lorsque celui-ci commence par une ou plusieurs consonnes.

Au contraire, les mots terminés phonétiquement et graphiquement soit par un *r*, soit par un *l*, comme le sont un certain nombre de substantifs et d'adjectifs masculins en *al* ou en *el* : *canal*, *bal*, *central*, *dégel*, *naturel*, ainsi que les verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison : *finir*, *recevoir*, sont aussi nombreux que ceux qui, terminés phonétiquement par les mêmes consonnes, le sont graphiquement par un *e* muet : *salle*, *pelle*, *centrale*, *naturelle*. Les consonnes *r* et *l* facilitant, au moyen d'une construction endotéroïdale, la prononciation des consonnes exotérales ou des endotérales moindres dont elles sont immédiatement suivies, il était bien moins utile d'avoir recours à l'*e* facultatif. On aurait pu s'en passer, et lorsqu'il intervient, il est beaucoup plus grammatical que phonétique.

Puisque le *r* final des verbes de la première conjugaison s'est visiblement fait entendre autrefois, c'est le motif pour lequel, à la ressemblance de ce qui se passe

dans ceux de la deuxième et de la troisième conjugaison, cette consonne n'a pas été suivie de l'*e* muet. Par contre, les verbes de la quatrième conjugaison terminés par deux ou trois consonnes : *rendre*, *croître*, *perdre*, ont certainement pris l'*e* muet final dès l'origine.

347. Il est plus méthodique et plus simple de faire toujours intervenir, à titre de facultative, la même voyelle, que ce soit l'*e*, qui a été effectivement employé, ou toute autre : *w*, *a*, *o*, *u*, etc.

En allant au fond des choses cependant, on est porté à admettre que le choix de l'*e* n'a pas été purement accidentel. Cette voyelle vient, en quelque sorte, se placer de soi à la suite des consonnes apovoyellales finales. Des syllexes *xt, old*, par exemple, on s'achemine, presque sans s'en apercevoir, aux dissyllexes à articulations postconsonnales :*xt—e, old—e*.

La voyelle *o* et la voyelle *i*, qui constituent avec *e* la série naturelle directe *o —e—i* (N° 46), se comportent, à cet égard, dans une certaine mesure, à la ressemblance de la voyelle *e*. Etant donnés les mêmes syllexes *xt*, *old*, on en tire aisément aussi les dissyllexes *xt—o* et *xt—i*, *old—o* et *old—i*. Il s'agit là vraisemblablement de l'influence secrète d'une série mixte de voyelles et de consonnes, analogue aux séries convergentes ou transversales uniquement composées de voyelles ou de consonnes.

Mais comme l'*o*, plus long et plus dense que l'*e*, exige, pour être émis, un effort plus accusé de la part des organe de la voix, et que l'*i*, point de convergence des trois séries naturelles directes de voyelles, doit déjà perdre quelqe chose des propriétés de la série pure *o—e—i*, c'est en somme l'*e* qui s'est trouvé le mieux en harmonie avec la forme flottante des consonnes apovoyellales.

348. Les *e* muets orthographiés placés dans le corps des mots se comportent, au point de vue des articulations, à la ressemblance des *e* muets finaux.

On les néglige ordinairement lorsque la prononciation a lieu sans effort : *parfaitement* (*parfxt—mā*), *également* (*xgal—mā*), *bonnement* (*bon—mā*). On les fait entendre lorsque l'articulation présente des difficultés, et a besoin d'être remaniée : *péniblement* (*pxni—ble—mā*, au lieu de *pxnibl—mā*), *contredire* (*cō—tre—dîr*, au lieu de *cōtr—dîr*).

La liaison des syllabes intérieures des mots, comme celle des syllabes extérieures, par le moyen de l'*e* muet ou plutôt obtus (N° 2), est, du reste, pour beaucoup, une affaire d'usage. S'il y a des cas où tout le monde se sert ou s'abstient de cette voyelle, il y en a d'autres qui ne relèvent que du goût, des circonstances, de l'arbitraire.

349. La langue française, qui évite les articulations extérieures trop pénibles, réprouve également, dans une certaine mesure, la rencontre ou hiatus de la voyelle finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant. Dans le premier cas, elle se sert de voyelles facultatives, toutes les mêmes, au surplus, qu'elle interpose entre les consonnes ; dans le second, elle fait intervenir un certain nombre de consonnes, également facultatives, qu'elle place, à titre d'articulations, entre les voyelles.

Le verbe *sait*, par exemple, est un syllexe monopréconsonnal, formé de la muette fondamentale *s* et de la voyelle forte *x*, tandis que le pronom *il* est un syllexe monopostconsonnal, composé de la voyelle fondamentale *i* et de la liquide *l*. On devrait, en conséquence, prononcer *sait-il* comme *sx—il*, mais on dit *sx—til*, en évoquant la muette orthographiée *t*.

On pourrait assurément rattacher cette consonne *t*, non pas à la voyelle initiale du second mot *sx—til*, mais à la voyelle finale du premier mot *sxt—il*, et, ce faisant, on conformerait, de plus près, la construction phonétique à la construction graphique. Il est toutefois préférable de procéder comme la langue le fait d'instinct, puisqu'une articulation monopréconsonnale est plus aisée qu'une articulation monopostconsonnale.

350. Les consonnes facultatives ou consonnes de liaison sont orthographiquement le *t* : *tout entier*, le *d* : *grand homme*, le *s* : *os à ronger*, *vous imitez*, le *z* : *ayez affaire*, l'*x* : *deux ans*, le *c* : *croc en jambe*, le *g* : *sang aduste*, le *p* : *trop incertain*, le *r* : *aimer à lire*, et le *n* : *on a*. Phonétiquement, c'est seulement le *t* : *tout entier* (*tw—tātïẋ*), *grand homme* (*grā—tom*), le *s* : *os à ronger* (*o—sa—rōjẋ*, le *z* : *vous imitez* (*vw — zimitẋ*), *ayez affaire* (*ẋïẋ — zafx̂r*), *deux ans* (*dé — zā*), le *q* : *croc en jambe* (*cro — qā — jāb*), *sang aduste* (*sā—qadust*), le *p* : *trop incertain* (*tro—px̄sxrtx̄*), le *r* : *aimer à lire* (*ẋmẋ—ra—lïr*), et le *n* : *on a* (*ō—na*). On fait entendre le *d* comme si c'était un *t*, et le *g* comme si c'était un *q*. Presque toujours, on donne au *s* le son du *z*.

Les liaisons les plus fréquentes sont celles qui s'établissent au moyen du *z* et du *t*. Les autres ne sont, à vrai dire, que des exceptions. Pour 100 liaisons qui se servent du *z*, on en trouve 50 qui emploient le *t*, et 7 seulement qui font intervenir l'une des facultatives *r*, *n*, *q* ou *p*.

351. La traduction en sons effectifs des consonnes de liaison simplement orthographiées présente, au surplus, certaines anomalies.

Tandis qu'on ramène les muettes fortes *g* et *d* à la forme des fondamentales correspondantes *q* et *t*, on substitue, au contraire, la forte *z* à la fondamentale *s*.

Si, d'un autre côté, la langue emploie les muettes faibles de préférence aux muettes fortes (N° 79), elle fait exception en faveur du *d*, qui revient fréquemment dans la prononciation. Cette consonne mériterait donc d'être conservée sous sa forme propre quand elle sert de liaison, et toutefois on l'affaiblit alors en la fondamentale *t*.

Par contre, on relève en *z* la faible *s*, qui, fort usitée dans la construction des mots, (N° 76) devrait l'être pareillement dans leurs liaisons ou articulations extérieures.

On tolère ordinairement les hiatus des voyelles nasales ensemble ou avec les autres voyelles : *leçon instructive* (*lesō--ӕ̄structiv*), *main habile* (*mӕ̄ -abíl*). On fait cependant entendre quelquefois le *n* à la suite de la nasale : *on a* (*ō—na*), *en été* (*ā—nӕtӕ̀*). Dans d'autres cas où l'on se sert aussi du *n* facultatif, on ramène, selon la façon usuelle de prononcer, la nasale à la forme de la voyelle faible correspondante : *bon espoir* (*bo — nӕspӱ̈ӕ̂r*), *certain écolier* (*sӕrtӕ — nӕqolïӕ̀*), *bien aimé* (*bïӕ—nӕ̀mӕ̀*). La nasale *ē* de *un*, de *aucun* doit classiquement être remplacée par la voyelle fondamentale *u* : *un homme* (*u—nom*), *aucun homme* (*óqu—nom*) ; mais, en fait, on se sert ordinairement, et avec plus de correction phonétique, de la fondamentale correspondante *e* : *e—nom*, *óqe—nom*.

L'emploi des consonnes de liaison soulève un grand nombre de questions particulières, que résolvent, plus ou moins arbitrairement, l'usage et les conventions grammaticales.

352. Il arrive que, le premier mot n'étant termi-

né par aucune consonne graphique simplement telle, on se trouve dans la nécessité d'avoir recours, pour faire obstacle à l'hiatus de ce mot avec le suivant, à à un procédé plus incorrect encore que celui qui consiste dans l'évocation de facultatives préexistantes.

On se sert, sous le titre de *lettres* ou *consonnes euphoniques*, de finales artificielles : du *t*, du *s*, prononce comme *z*, et du *l* : *va—t—il*, *vas—y, si l'on*. On dit même, quoi qu'il n'y ait pas d'hiatus à éviter : *mène—t—il*, *apportes—en*, au lieu de *mène—il*, *apporte—en*, etc.

La langue procède, dans ces différents cas, d'une façon analogique. C'est parce que beaucoup de verbes suivis de leur sujet pronom se prononcent avec un *t* de liaison à la troisième personne du singulier de certains temps qu'on dit, de même, avec un *t*, quoique cette consonne fasse alors orthographiquement défaut : *va—t—il*, *mène—t—il*. C'est, d'un autre côté, parce qu'on donne au *s* final des impératifs suivis d'un des régimes *en*, *y* le son du *z* qu'on fait intervenir phonéquement une consonne semblable : *apportes — en*, *vas — y*. On emploie enfin un *l* dans *si l'on*, *ou l'on*, etc., par imitation, toutes réserves faites en ce qui concerne la tradition grammaticale, des constructions où, comme nous l'allons voir, les articles et les pronoms *le*, *la* sont employés de cette façon.

353. Dans certains cas, en effet, on a pris le parti, pour éviter les hiatus, de faire disparaître, par *élision*, la voyelle finale du premier des deux mots qui se suivent. Au lieu de *le homme*, *la âme, que il*, *si il, je le ai*, par exemple, on dit, *l'homme*, *l'âme*, *qu'il*, *s'il*, *je l'ai*.

On a prononcé semblablement autrefois *m'âme*, pour *ma âme*, *m'amie*, pour *ma amie*, etc.

On élide toujours phonétiquement l'*e* obtus final de *lorsque*, *puisque*, *quoique*, *presque*, *quelque* devant une voyelle ; mais il y a des cas où l'on remplace orthographiquement cet *e* par une apostrophe, tandis que dans d'autres on le conserve. Ce sont des détails dont nous nous bornerons à faire mention, d'autant plus qu'ils sont du domaine de l'orthographe, de la grammaire, et non de celui de la phonologie rigoureusement telle.

La langue, au surplus, admet pleinement les hiatus, lorsque le second mot est un de ceux auxquels l'usage concède cette propriété, ou, pour faire intervenir, de nouveau, les signes écrits, à titre d'instruments d'exposition, lorsque le second mot commence par une *h* aspirée : *le hameau* (*le—amó*).

Il n'y a pas d'hiatus quand on dit *la ouate* (*la ẅat*), *le yatagan* (*le ïatagā*), puisque les lexes initiaux *ẅ* et *ï* sont des consonnes.

354. Les expédients de différentes sortes grammaticalement incorrects, auxquels la langue a recours, pour faire disparaître les hiatus des mots ensemble, sont, au contraire, des procédés fort naturels et fort réguliers, au point de vue phonétique pur.

Le langage idéal est un polysyllexe indéfini, composé de syllexes améraux et de syllexes embolismaux, qui rentrent les uns dans les autres. (N° 297). Pratiquement, toutefois, comme les mots ne se composent que d'un petit nombre de syllabes, dont beaucoup sont des voyelles simples, des syllexes préconsonnaux ou des syllexes postconsonnaux, ils restent fréquemment séparés par des hiatus. La langue est, à cet égard, morcelée par des solutions de continuité, imparfaite, impuissante. Les consonnes

facultatives ou euphoniques, comme les élisions, articulent les syllabes, conjoignent les polysyllexes séparés, et établissent la continuité interrompue de la parole.

La difficulté de prononciation qui résulte du heurt de deux voyelles, est l'indice que la langue demeure inachevée sur ce point. La facilité qui résulte de l'intervention d'une articulation nouvelle, est, en revanche, l'attestation du progrès accompli, en ce qui concerne l'expansion nécessaire et l'enchaînement des voyelles, l'éclosion des conséquences expérimentales implicitement contenues, dès l'origine, dans les prémisses posées. (N° 296).

On saisit, en quelque sorte, sur le fait les efforts que la langue tente pour se parachever, et c'est là un remarquable aspect de l'ordre phonétique dynamique.

355. **Syphones composés.** En tout état de cause, la succession des mots provoque l'éclosion de polysyllabes qui ressemblent phonétiquement aux constructions ordinaires de ce genre, mais qui en diffèrent grammaticalement en ce que les différentes parties dont ils sont formés, restent distinctes les unes des autres sous le rapport de la signification, et l'on peut même ajouter sous celui de la juxtaposition graphique.

Nous donnerons à ces polysyllabes nouveaux, pour les distinguer des polysyllabes ordinaires ou proprement dits, que nous appellerons *simples*, le nom de *composés*. Telles sont les expressions : *le cheval*, *à la vérité*, *je ne le recevrai pas*, *nous vous dirons*, *le beau cheval*, *deux amis*, *deux grands amis*, *pauvre enfant*.

Les polysyllabes composés procèdent simultanément de la prononciation (N° 315) et de la pensée

(N° 316), qui, l'une et l'autre, et chacune à sa manière, font concourir ensemble les mots, monosyllabes ou polysyllabes, en forment des agrégats compris en deçà de certaines limites, et distingués, de ce chef, soit des autres agrégats du même genre, soit des polysyllabes simples, etc.

Les polysyllabes composés procèdent même de l'audition (N° 315), qui, à la vérité, n'intervient que passivement, mais qui, douée toutefois d'une certaine faculté de compréhension ou d'enveloppement, fait ordinairement usage, à la ressemblance et presque toujours sur le modèle de la voix en action, de groupes déterminés de sons.

Les polysyllabes composés sont nécessaires à chacun de ces trois points de vue.

Ce n'est pas la dernière fois que nous avons à signaler l'intervention simultanée, dans l'établissement des constructions, de ces trois causes : la prononciation, le sens des mots et l'oreille. La première et la troisième seules sont vraiment phonétiques; la deuxième, d'origine psychique ou grammaticale, et tout extérieure, devrait être passée sous silence s'il n'y avait utilité à y faire appel, à titre d'instrument d'analyse et d'exposition.

356. Les polysyllabes composés sont, en même temps et par surcroît, à la ressemblance des polysyllabes ordinaires, des syphones, que nous appellerons également *composés*.

Le premier de ceux que nous avons cités en exemples : *le cheval,* est un syphone diprémicrénal, ayant pour mégane essentielle *val*, et pour micrènes *le* et *che*.

La deuxième : *à la vérité*, est un syphone dipré-

micrénal, ayant pour mégane essentielle *té*, pour micrènes *vé* et *ri*, et pour micrènes surnuméraires *à* et *la*.

Le troisième : *je ne le recevrai pas*, est un syphone monomonomicrénal, ayant pour mégane principale et essentielle *vrai*, pour micrène épiméganale *ce*, pour micrène apoméganale, jouant le rôle de mégane secondaire, *pas*, et pour micrènes surnuméraires *je*, *ne*, *le* et *re*.

Le quatrième : *nous vous dirons*, est un syphone diprémicrénal, ayant pour mégane essentielle *rons*, pour micrènes *vous* et *di*, et pour micrène surnuméraire *nous*.

Le cinquième : *le beau cheval*, est un syphone diprémicrénal, ayant pour mégane essentielle et principale *val*, pour première micrène, frappée aussi d'un accent tonique, et jouant, en conséquence, le rôle de mégane secondaire, *beau*, pour seconde micrène *che*, et pour micrène surnuméraire *le*.

Le sixième : *deux amis*, est un syphone diprémicrénal, ayant pour mégane accidentelle *mis*, pour première micrène, jouant le rôle de mégane secondaire essentielle, *deux*, et pour seconde micrène *za*.

Le septième : *deux grands amis*, est un syphone diprémicrénal qui, construit comme le précédent en ce qui concerne les trois dernières syllabes, a, de plus, pour micrène surnuméraire *deux*.

Le huitième : *pauvre enfant*, est un syphone diprémicrénal, construit comme le cinquième, si l'on prononce *póvr—ā—fā*, mais qui, si l'on dit *pó—vrā—fā* (N° 340), devint monomonomicrénal, en faisant de *pó* la micrène épiméganale, de *vrā* la mégane essentielle et principale, et de *fā* la micrène apoméganale, jouant le rôle de mégane secondaire.

357. L'établissement des syphones composés donne lieu à certaines remarques, en ce qui concerne la position de l'accent tonique.

Le mot *cheval*, par exemple, est un syphone simple essentiel, qui place l'accent tonique sur la syllabe finale *val*. L'expression : *le cheval*, qui sert de signe à deux idées intimement associées, et qui, par ce motif, ne constitue qu'un seul tout grammatical et phonétique, un polysyllabe ou syphone composé, continue à reporter l'accent jusque sur la même dernière syllabe. Toute la différence du syphone nouveau au syphone ancien consiste dans l'addition d'une micrène épiméganale *le*, occupant la première place dans l'ordre de l'émission.

Les choses se passent de la même manière lorsqu'on dit : *sous le cheval*, *près du cheval*, si ce n'est que les micrènes *sous* et *près* sont alors surnuméraires.

Quand, par contre, on vient à faire suivre le substantif *cheval* de l'adjectif *blanc* : *le cheval blanc*, *sous le cheval blanc*, *près du cheval blanc*, l'accent tonique se retire de la syllabe *val*, pour s'attacher à la syllabe plus fortement construite : *blanc*, mais si l'on modifiait un syphone composé : *les chevaux*, comme : *les chevaux blancs*, l'accent tonique principal resterait attaché à la mégane essentielle *vaux*, et il ne tomberait qu'un accent secondaire sur la micrène apoméganale *blanc*.

Cette modification des syphones simples et des syphones composés, sous l'influence des mots qui viennent s'y adjoindre, est un fait qui se produit fréquemment.

358. Il se rencontre des cas où les syphones

composés se forment, non pas d'un syphone simple, servant, en quelque sorte, de radical à la construction, et d'autres mots, mais de plusieurs monosyllabes successifs.

Par exemple, la conjonction *que*, le pronon *je*, le pronom *le* et le verbe *sache*, ne sont pas des syphones, ce sont de simples syllexes qui, envisagés chacun en particulier, ne comportent qu'un accent syllexique préconsonnal. Mais si l'on vient à associer ces quatre mots de la manière suivante : *que je le sache*, on obtient un syphone diprémicrénal, ayant pour micrène surnuméraire *que*, pour première micrène effective *je*, pour seconde micrène effective *le* et pour mégane *sache*.

On donne le nom de *proclytiques* aux monosyllabes atones, tels que *que*, *je*, *le* qui précèdent la tonique, et celui d'*enclytiques* aux monosyllabes, tels que *le*, de *aime-le* qui la suivent.

D'une façon plus générale, toutes les micrènes épiméganales sont des proclytiques, et toutes les micrènes apoméganales, d'ailleurs légèrement accentuées, des enclytiques.

On réunit quelquefois les proclytiques et les enclytiques sous l'appellation commune d'*enclytiques*.

359. Parmi les monosyllabes appelés à concourir le plus ordinairement à la formation des syphones composés en qualité de proclytiques ou micrènes épiméganales, il y a lieu de citer les articles *le*, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux*, les adjectifs déterminatifs, *un*, *une*, *ce*, *cet*, *ces*, *mon*, *ton*, *son*, *nos*, *vos*, etc., les pronoms sujets ou régimes *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *on*, *me*, *te*, *le*, *la*, *les*, *qui*, *que*, etc., les auxiliaires *suis*, *es*, *est*, etc., *ai*, *as*, *a*, etc., certaines prépositions, etc.

Non-seulement ces éléments de la langue sont

d'un développement phonétique étroit, qui les rend aptes à jouer le rôle de micrènes effectives ou surnuméraires, mais ils expriment des idées abstraites, tenues, destinées à graviter autour d'idées principales plus concrètes et plus amples, représentées précisément par des monosyllabes plus fortement construits, ou par des polysyllabes qui constituent ou contiennent la mégane.

Cela est bien apparent dans les exemples que nous avons cités plus haut : *le cheval, à la vérité, je ne le recevrai pas, nous vous dirons.*

360. Afin, au surplus, de ne rien négliger de ce qui peut contribuer à élucider la question de la structure des syphones simples ou composés, nous allons analyser, au point de vue des constructions de ce genre, une phrase de quelque étendue.

« *Celui — qui règne — dans les cieux — et de qui — relèvent — tous les empires — à qui seul — appartient — la gloire — la majesté — l'indépendance — est aussi — le seul — qui se glorifie — de faire — la loi — aux rois — et de leur donner — quand il lui plaît — de grandes — et de terribles — leçons.* » Bossuet.

Celui (*se—lüi*). Syphone simple essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *lüi*, et pour micrène *se.*

Qui règne (*qi—rx̂nï*). Syphone composé essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *rx̂nï*, et pour micrène *qi.*

Dans les cieux (*dā — lx — sïé*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *sïé*, pour première micrène, marquée d'un léger accent tonique, et jouant le rôle de mégane secondaire, *dā*, et pour seconde micrène *lx.*

Et de qui (*x — de — qí*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *qí*, pour première micrène *x*, et pour seconde micrène *de*.

Relèvent (*re — lx̂v*). Syphone simple essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *lx̂v*, et pour micrène *re*.

Tous les empires (*tw—lx—zā—pîr*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *pîr*, pour micrène surnuméraire *tw*, pour première micrène effective *lx*, et pour seconde micrène effective *zā*. On pourrait presque aussi bien se servir d'une construction monomonomicrénale ayant pour mégane *zā*, et pour micrène apoméganale, frappée d'un accent secondaire, *pîr*.

A qui seul (*a—qí—sél*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *sél*, pour première micrène *a* et pour seconde micrène *qí*. On pourrait également faire usage d'une construction monomonomicrénale, ayant pour mégane *qí*, et pour micrène apoméganale, frappée d'un accent secondaire, *sél*.

Appartient (*a — par — tïx̄*). Syphone simple essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *tïx̄*, pour première micrène *a* et pour seconde micrène *par*.

La gloire (*la—glŵâr*). Syphone composé essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *glŵâr* et pour micrène *la*.

La majesté (*la—ma—jxs—tx̀*. Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *tx̀*, pour micrène surnuméraire *la*, pour première micrène effective *ma*, et pour seconde micrène effective *jxs*.

L'indépendance (*lx̄ — dx — pā — dās*). Syphone

composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *dās*, pour micrène surnuméraire *lǣ*, pour première micrène effective *dæ*, et pour seconde micrène effective *pā*.

Est aussi (*æ—tó—si*). Syphone composé essentiel monomonomicrénal, ayant pour mégane *tó*, pour micrène épiméganale *æ* et pour micrène apoméganale, frappée d'un accent secondaire, *si*.

Le seul (*le — sél*). Syphone composé essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *sél*, et pour micrène *le*.

Qui se glorifie (*qi — se — glo — ri — fi*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *fi*, pour première micrène surnuméraire *qi*, pour seconde micrène surnuméraire *se*, pour premiére micrène effective *glo*, et pour seconde micrène effective *ri*.

De faire (*de fǣr*). Syphone essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *fǣr*, et pour micrène *de*.

La loi (*la — lwa*). Syphone composé essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *lẅa*, et pour micrène *la*.

Aux rois (*ó — rẅa*). Syphone composé essentiel monopostmicrénal, ayant pour mégane *ó*, et pour micrène, frappée d'un accent secondaire, *rẅa*. On se servirait également bien d'un syphone monoprémicrénal ayant pour mégane *rẅa*.

Et de leur donner (*æ—de—lêr—do—næ̀*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *næ̀*, pour première micrène surnuméraire *æ*, pour seconde micrène surnuméraire *de*, pour première micrène effective, frappée d'un accent secondaire *lêr*, et pour seconde micrène effective *do*.

Quand il lui plaît (*qā—til—lui—plæ̀*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane

plæ̀, pour micrène surnuméraire *qā*, pour première micrène effective *til*, pour seconde micrène effective, frappée d'un accent secondaire *lui*. On placerait également bien l'accent principal sur *lui* et un accent secondaire sur *plæ̀*.

De grandes (*de—grād*). Syphone composé essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *grād*, et pour micrène *de*.

Et de terribles (*æ—de—tæ—rîbl*). Syphone composé essentiel diprémicrénal, ayant pour mégane *rîbl*, pour micrène surnuméraire *æ*, pour première micrène *de*, et pour seconde micrène *tæ*.

Leçons (*le—sō*). Syphone simple essentiel monoprémicrénal, ayant pour mégane *sō* et pour micrène *le*.

Lorsque, ce qui ne saurait guère manquer d'arriver, on a recours à la voyelle facultative *e*, et que l'on prononce : *et de terribles leçons*, comme *æ de tærî — ble — lesō*, le premier de ces deux syphones change de structure, par suite de la transformation du syllexe prépostconsonnal *rîbl* en un dissyllexe *rî — ble*. La mégane, demeurant essentielle, est alors *rî ;* la syllabe *ble* est une micrène apoméganale ; les micrènes épiméganales *æ* et *de* sont surnuméraires, la micrène épiméganale *tæ* est effective.

361. Les constructions phonétiques qui, dans l'ordre des développements progressifs de la langue, font immédiatement suite aux polysyllabes de toute espèce, et spécialement aux polysyllexes, sont donc bien les syphones, toujours unitaires, au point de vue phonétique pur, mais tantôt simples et tantôt composés, au point de vue grammatical, et qui, quelquefois réduits à deux ou à trois syllabes, peuvent cependant en comporter un nombre relativement considérable, à cause de l'intervention des micrènes épiméganales surnuméraires.

La prononciation ne s'achemine plus indéfiniment d'une syllabe, voyelle simple ou syllexe, à une autre syllabe, également voyelle simple ou syllexe. Elle embrasse toujours un certain nombre de syllabes à la fois, en prenant son point d'appui sur l'une d'entre elles, qui est, en règle très générale, la dernière du syphone, mais qui peut être aussi exceptionnellement la pénultième.

A un certain moment théorique, la langue devient, pour ce qui est de sa forme extérieure, une succession non interrompue de syphones, c'est-à-dire de polysyllabes exclusivement phonétiques, dont les uns coïncident avec les polysyllabes d'origine grammaticale, tandis que les autres englobent des monosyllabes, des monosyllabes et des polysyllabes, etc.

Les plus parfaits des syphones sont les polysyllexes, qui donnent simultanément satisfaction au développement des voyelles par les consonnes, à la pénétration réciproque des syllexes améraux et des syllexes embolismaux, et enfin, surtout lorsqu'ils sont essentiels, aux allures naturelles de la voix.

362. Les syphones simples sont, du reste, les plus expressément, et, en quelque sorte, les plus solidement établis, parce que l'unité de l'idée connexe corrobore énergiquement celle de la construction phonétique, simplement syphonique, ou tout d'abord polysyllexique, qui y sert de signe.

Les syphones composés ont, par le motif contraire de la pluralité des idées exprimées, bien moins de cohésion. Les différentes parties dont ils se composent, tendent, même quand elles sont articulées extérieurement, à demeurer distinctes ou à se désagréger, plus ou moins apparemment.

Il n'y a pas à hésiter, par exemplel, en ce qui

concerne l'unité phonétique du mot *cheval* envisagé isolément, tandis qu'il plane une certaine incertitude sur le syphone composé *de ce cheval*, dont on peut laisser flotter, en totalité ou en partie, les deux premières syllabes, sur le syphone également composé, *le beau cheval*, qu'on a une tendance marquée, à fractionner en deux autres : *le beau* et *cheval*.

363. Pratiquement, il reste toujours, dans la langue, un certain nombre de monosyllabes, voyelles simples ou syllexes, qui ne font partie d'aucun polysyllabe simple ou composé, ni, en conséquence, d'aucun syphone : *Ah ! quel bonheur ! Viens, je t'attends.*

C'est ainsi qu'on rencontre des voyelles auxquelles aucune consonne n'est associée, des syllexes qui n'entrent dans la composition d'aucun polysyllexe.

D'une facon générale, comme nous aurons encore occasion de le remarquer, chaque évolution phonétique en voie d'accomplissement laisse en dehors de son action et de ses résultats un nombre plus ou moins considérable de faits qui procèdent de l'évolution précédente, ou même des évolutions antérieures.

En revanche, telle voyelle qui ne s'est pas développée en syllexe, tel syllexe qui n'est pas entré dans la composition d'un polysyllexe, sont appelés, par la suite, à faire partie d'un polysyllabe, d'un syphone.

Il arrivera encore plusieurs fois qu'une évolution phonétique en voie d'accomplissement procèdera, non-seulement des faits issus de l'évolution précédente, mais des éléments demeurés en dehors de celle-ci.

La structure de la langue n'est pas d'une régula-

rité absolue. C'est un ensemble composite où se trouvent représentés simultanément à l'état libre ou combiné, en outre des voyelles simples, les différents types de constructions dont elle est successivement susceptible.

364. Quoi qu'il en soit, puisque les syphones, d'ailleurs dissyllabiques, trisyllabiques, quadrisyllabiques, etc., sont les véritables mots de la langue phonétique, il est indispensable de modifier ou plutôt de compléter, conformément au cours des choses, ce que nous avons dit de l'intervention relative, dans l'établissement de la langue, des monosyllabes et des polysyllabes. (N° 321).

La langue qui, au point de vue surtout grammatical , où nous nous tenions alors, ne comprenait guère que des monosyllabes, des dissyllabes et des trisyllabes, se compose presque exclusivement, au point de vue phonétique, où nous sommes maintenant placés, de polysyllabes syphoniques de deux, de trois, de quatre et de cinq syllabes. Les polysyllabes de ce genre sont, en effet, aux simples monosyllabes comme 350 : 1, et aux polysyllabes de plus de cinq syllabes comme 18 : 1.

Les monosyllabes, qui étaient aux mots grammaticaux de plus d'une syllabe comme 2 : 1, ne sont plus à l'ensemble des autres mots, constitués, cette fois, syphoniquement, que comme 1 : 180.

Les dissyllabes sont aux trisyllabes comme 1 : $1\frac{1}{2}$, aux quadrisyllabes comme 1 : $1\frac{1}{4}$, aux mots de 5 syllabes comme 1 : $\frac{3}{5}$, et aux mots de plus de 5 syllabes comme 1 : $\frac{1}{4}$

365. Forme accusée des syllabes finales. S'il est du génie de la langue française de reculer,

dans la très grande majorité des cas, l'accent tonique jusque sur la dernière syllabe des mots (nº 324), l'observation démontre qu'en même temps, et comme pour corroborer cette tendance, la syllabe finale est souvent construite d'une façon plus accusée, grâce à l'emploi soit d'un syllexe polypréconsonnal : *appris* (*a—pri*), *semblait* (*sā—blæ*), *octrōi* (*oq—trẅa*), soit d'un syllexe prépostconsonnal : *égal* (*æ—gal*), *contraire* (*qō — træ̂r*), *durable* (*du — râbl*), soit d'une voyelle forte ou nasale compliquée d'une ou de plusieurs consonnes épivoyellales : *caveau* (*qa — vó*), *simagrée* (*si—ma—græ̇*), *leçon* (*le—sō*), *écran* (*æ—qrā*).

Comme les syphones composés ne se comportent pas différemment des syphones simples sous le rapport de la position de l'accent tonique, c'est évidemment par suite d'une extension du fait que nous signalons, c'est-à-dire de la forme plus accusée donnée aux syllabes qui reçoivent l'accent, que les monosyllabes appelés à jouer le rôle de méganes comportent fréquemment soit une voyelle altitudinale, soit une ou plusieurs consonnes apovoyellales : *jeu* (*jé*), *veau* (*vó*), *âme* (*âm*), *œil* (*elï*), *ordre* (*ordr*), *hêtre* (*æ̂tr*).

366. Le rapport des syllabes finales fortes aux syllabes finales faibles, formées uniquement d'une voyelle fondamentale : *créa* (*qræ—a*), *haï* (*a—i*), ou d'une voyelle fondamentale précédée d'une seule consonne : *fini* (*fi—ni*), *reçu* (*re—su*), est, dans les syphones simples ou composés, celui de 2 à 1. Il y a, en d'autres termes, deux fois plus de syllabes finales fortes que de syllabes finales faibles, entendues, les unes et les autres, comme nous venons de l'indiquer.

Si l'on fait, par contre, le dénombrement des syllabes qui ne sont pas des finales, en les distinguant, de la même manière, en faibles et en fortes, on trouve

alors que les secondes sont aux premières comme 1 : 2. Le rapport est renversé. Les syllabes fortes, abstraction faite des finales, reviennent deux fois moins souvent que les faibles dans la composition des syphones.

Rien ne contribue mieux à démontrer que les syllabes finales sont réellement plus solidement construites que les autres. Il devrait n'y en avoir non plus qu'une sur deux ; comme il y en a deux contre une, c'est quatre fois plus que ne le comporte la structure générale de la langue.

367. On s'explique que, dès l'origine, la prononciation, ayant reporté l'accent tonique jusque sur la dernière syllabe des syphones, y ait accumulé la quantité et la qualité constitutives de cet accent, soit, ce qui est le procédé immédiat, sous la forme d'une voyelle forte, nasale ou longue, soit, ce qui est une spécialisation de la matière suscitée, sous la forme d'une construction polypréconsonnale, polypostconsonnale ou prépostconsonnale, soit enfin par le procédé double d'un développement altitudinal de la voyelle, et d'une multiplication des consonnes.

Plus tard, comme en toutes choses, la consolidation, pour ce qui est des individus, la tradition, pour ce qui est des générations successives, et de l'ensemble de la langue, ont donné de la stabilité et de la perpétuité aux résultats de la spontanéité. Les effets ont réagi sur leurs causes ; les syllabes finales, mises en relief, devenues des méganes essentielles (nº 336), ont dirigé l'emploi de l'accent tonique, et elles suppléent même à cet accent, dans une notable mesure, en s'y substituant.

C'est un aspect, digne d'être remarqué, de l'ordre phonétique dynamique.

368. L'accent tonique, en particulier, corrobore fréquemment, à la fin des mots, dans ces conditions, les conséquences propres de la réaction des consonnes sur la voyelle du syllexe.

Si l'on appuie fortement et longuement, par exemple, sur les voyelles finales qui, précédées d'une partie consonnale, sont, en outre, suivies d'une construction apovoyellale endotérable propre renversée, formée d'une muette faible ou forte et d'une des deux liquides *r* et *l*, comme cela arrive avec *balâfre* (*balâfr*), *cèdre*, (*sœ̂dr*), *favorable* (*favorâbl*), c'est, à certains égards, parce que les syllabes dont ces voyelles font partie, jouent le rôle de méganes.

Les mêmes observations sont applicables aux cas où la voyelle, précédée d'une partie consonnale, est suivie seulement de la consonne *r* : *canard* (*qa—nâr*), *faire* (*fœ̂r*), *traire* (*trœ̂r*), *croire* (*qrŵâr*).

Les voyelles qui, sans être précédées d'aucune consonne, sont suivies d'une construction endotérale propre renversée, ou même de la seule consonne *r*, se comportent comme les précédentes : *outre* (*ŵtr*), *âtre* (*âtr*), *art* (*âr*), *or* (*ôr*).

C'est exclusivement, enfin, ou peu s'en faut, à l'influence de l'accent tonique consolidé et devenu traditionnel, qu'il faut rapporter la genèse de la voyelle longue finale dans quelques cas où celle-ci n'est suivie que d'une des trois plus faibles liquides : *l*, *n*, *m* ou d'une des muettes forte *j*, *g*. On dit, de cette façon: *pâle* (*pâl*), *crâne* (*qrân*), *infâme* (*x̄—fâm*), *courage* (*qw—râj*), *vague* (*vâg*).

369. — C'est également à l'influence de l'accent tonique qu'il faut rapporter l'emploi de la voyelle forte *ẁ* à la fin de certains substantifs: *la roue* (*rẁ*), *la boue* (*bẁ*), *la moue* (*mẁ*), et de certaines personnes des verbes : *je joue* (*jẁ*), *je loue* (*lẁ*), *il avoue* (*avẁ*).

Une observation identique s'applique à la voyelle forte *ú* : *la rue* (*rú*), *la nue* (*nú*), *il mue* (*mú*), *il sue* (*sú*).

La même observation est encore applicable à la voyelle finale forte *í* : *la vie* (*ví*), *la lie* (*lí*), *la scie* (*sí*), *il dévie* (*dxví*), *je lie* (*lí*), *il vicie* (*visí*).

Il serait préférable, pour le dire en passant, de donner le son fort *ú*, *í* à toutes les finales graphiques en *ue* et en *ie*. On procèderait d'une façon uniforme, et l'on se conformerait, en même temps, de plus près, au génie de la langue. Mais il s'en faut beaucoup que les choses se passent de cette façon, car si l'on distingue toujours bien *oue* (*ẃ*) de *ou* (*w*), on ne met guère, pour l'ordinaire, de différence phonétique pratique entre *ue* et *u*, non plus qu'entre *ie* et *i* : *reçue* et *reçu* se prononcent également comme *resu* ; *finie* et *fini*, comme *fini*.

370. Il se rencontre des cas où l'influence de l'accent tonique sur le développement altitudinal des voyelles finales a lieu d'une façon détournée et accessoire.

Les voyelles longues, faisons cette remarque, quoique les questions de phonologie historique soient prématurées en ce moment, les voyelles longues de plusieurs mots, tels que les suivants : *croûte* (*crŵt*), *âme* (*âm*), *pâte* (*pât*), *côte* (*côt*), *fète* (*fx̂t*), *bûche* (*bûh*), sont le résultat d'autant de contractions. Après avoir dit *crouste*, *anme*, *paste*, *ceste*, *feste*, *busche*, on a incorporé dans la voyelle d'appui du syllexe la matière du *s*, du *n*, etc., et, de plus, dans une certaine mesure, l'excès de l'effort qu'exige *st*, *nm*, etc., sur celui qu'il faut désormais faire pour prononcer *t*, *m*, etc.

On aurait donc dit ou pu dire, n'y eût-il pas

d'accent tonique, *croûte*, *âme*, *pâte*, *côte*, *fète*, *bûche* comme nous le faisons. Mais l'accent tonique, après avoir aidé, pour sa propre part, à maintenir tacitement la consonne, qui, sans cela peut-être, aurait été éliminée purement et simplement, a, en quelque sorte, homologué la forme altitudinale de la voyelle, y a servi de cause subsidiaire, et a contribué, parce qu'il agit sans interruption, à la consolider et à la rendre traditionnelle.

371. Les noms des cinq voyelles classiques : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, ne sont, ni dans la grammaire, ni dans la prononciation commune, ces voyelles mêmes prises sous leur forme fondamentale : *a*, *e* ou *æ*, *i*, *o*, *u*, mais les voyelles devenues fortes : *á*, *ǽ*, *í*, *ó* *ú*.

Précédées, pour l'ordinaire, soit d'un article : *l'a*, *l'æ*, *les a*, *des o*, soit d'un adjectif déterminatif : *un a*, *cet a*, soit d'un article ou d'un adjectif déterminatif et d'un adjectif qualificatif : *le grand a*, *ce petit o*, et appelées, en conséquence, à jouer le rôle de méganes, dans des syphones composés, ces voyelles se sont comportées à la ressemblance des finales *w*, *u*, *i* (nº 369), et se sont développées altitudinalement, conformément au génie de la langue : *l'á*, *l'ǽ*, *les à*, etc.

On confond toutefois, comme nous avons eu, dès l'abord, à en faire l'observation, sous le même nom *ǽ* et le même signe graphique *e*, deux voyelles distinctes *æ* et *e*, conjointement avec leurs modifications fortes ou longues. On peut présumer que, tandis que la langue évoluait et évoquait, à côté de la voyelle primitive *e*, cinq voyelles nouvelles : l'*æ* faible, l'*e* et l'*æ* forts, l'*e* et l'*æ* longs, la voyelle écrite *e*, demeurait invariable, et, à part les distinctions établies au moyen des accents, s'entachait d'homonymie.

Quant à la voyelle *w*, encore m l dégagée scien-

tifiquement des constructions où elle est incluse, semblant être, sous sa forme écrite *ou*, bien plutôt une diphtongue qu'une voyelle simple, ne jouant, en conséquence, que très exceptionnellement le rôle de mégane, elle ne s'est pas trouvée dans le cas de se constituer une désignation altitudinale, analogue à celle des autres voyelles.

372. Les noms des consonnes se sont également établis d'une façon bien en relief sous l'influence de leur rôle de mégane et de l'accent tonique.

Quelques-uns de ces noms se composent de la consonne correspondante même, et de la voyelle forte *ẋ*, placée aussitôt à sa suite. Ce sont, comme nous en avons fait la remarque, au début de nos recherches, *t* (*tẋ*), *p* (*pẋ*), *c* (*sẋ*), pour les muettes faibles (nº 20), et *g* (*jẋ*), *d* (*dẋ*), *b* (*bẋ*), *v* (*vẋ*), pour les muettes fortes. (nº 26). C'est ce procédé d'appellation que nous avons étendu à toutes les consonnes sans exception, parce qu'il joint à ses autres avantages celui de reporter l'accent tonique jusqu'à l'extrémité du syphone, et de constituer des méganes essentielles.

Les noms des six consonnes : *f* (*xf*), *s* (*xs*), *r* (*x̂r*), *l* (*xl*), *n* (*xn*), *m* (*xm*), formés chacun de la voyelle *x* et de la consonne même, placée aussitôt après celle-ci, sont également établis, quoique un peu moins expressément que les précédents, en conformité du génie de la langue. La prononciation rencontre une certaine résistance, déploie une certaine force dans ces constructions postconsonnales, propres, dès lors, à remplir l'office de méganes essentielles.

Le nom du *z* (*zx̂d*), si ce n'est qu'il fait intervenir la voyelle longue *x̂*, au lieu de la voyelle forte *ẋ* et de la voyelle faible *x*, ressemble, par sa partie précon-

sonnale, à celui du *t*, à celui du *p*, etc, et, par sa partie postconsonnale, à celui de l'*f*, à celui de l'*s*, etc., et constitue, en qualité de syllexe monomonoconsonnal, une mégane essentielle bien dessinée.

Le nom du *j* (*ji*), syllexe monopréconsonnal faible, formé de la consonne désignée et de la voyelle fondamentale tenue *i*, est une exception à la règle générale dont nous venons de parcourir les applications alphabétiques.

373. Le procédé moderne, qui donne pour noms aux consonnes leur forme même suivie de la voyelle fondamentale *e*, est également en opposition avec le génie de la langue. Les syllexes monopréconsonnaux *be*, *ce*, *de*, *fe*, etc. sont trop faibles pour remplir utilement l'office de méganes essentielles ; ce sont seulement des méganes accidentelles.

Aussi bien, issus d'une analyse incomplète de la parole, conséquences de ce préjugé phonologique que les consonnes finales sont toujours suivies d'un *e* muet, les syllexes *be*, *ce*, *de*, etc., dont il s'agit, sont des constructions artificielles, au lieu d'être, comme les noms anciens : *bὲ, sὲ, dὲ*, etc., les résultats d'une création populaire et spontanée, moins méthodique, mais plus correcte, parce qu'elle s'est opérée en conformité du génie prosodique de la langue.

374. Il est si vrai que la prononciation a une tendance à fortifier les syllabes finales, au moyen d'une consolidation de l'accent tonique, qu'on rencontre des mots qui, procédant d'une commune origine, et ayant conservé la même signification, comportent cependant deux formes différentes, selon le mode de leur emploi

grammatical et phonétique : une forme plus largement établie, lorsqu'ils jouent le rôle de syllabes finales, de méganes, et une forme plus faible, lorsqu'ils sont seulement appelés à remplir l'office de micrènes.

Les pronoms *me*, *te*, *se*, *le* ou *la* précèdent ordinairement le verbe, dont ils sont, chacun en particulier, le régime. Ni la pensée, ni la construction phonétique au moyen de laquelle celle-ci s'exprime, ni la prononciation, par conséquent, ne s'y arrêtent.

Toutes trois se poursuivent, de concert, jusqu'au verbe, qui reçoit l'accent tonique : *il me parle*, *je te vois*, *ils se repentent*, *je le connais*, *je la regarde.* Il n'existe donc aucun motif de fortifier les pronoms dont il s'agit ; il en existe, au contraire, de les maintenir sous une forme très simple, puisque autrement ils tendraient à détourner l'accent de sa position naturelle, et à en rompre l'unité. (n° 328).

Les pronoms *moi, toi*, *soi*, *lui*, identiques de signification aux pronoms *me*, *te*, *se*, *le* ou *la*, suivent le verbe ou la préposition dont ils sont les régimes: *crois-moi*, *sers-toi*, *chacun pour soi*, *dis-lui*. Ils constituent le point extrême de la pensée exprimée, de la construction phonétique, de la prononciation. Ce sont des méganes, auxquelles il a été avantageux de donner une structure plus en relief, appropriée à leur destination, et qui ont été effectivement fortifiées, sous forme de syllexes dipréconsonnaux : *mẅa*, *tẅa*, *sẅa*, *lüi*.

On prononce d'une façon analogue le sujet *qui* avec l'*i* faible ; *l'homme qui* (*l'om qi)*, et le régime *qui*, comme on fait *lui*, avec l'*i* fort : *à qui* (*a qí*), *pour qui* (*pwr qí*).

La forme *quoi* (*qẅa*) est à *qui (qi)* ce que *moi, toi,* etc. sont à *me*, *te*, etc.

C'est assurément à la même intervention et à la

même consolidation de l'accent tonique pendant la longue période où la langue s'élaborant, au sein des masses populaires, subissait, sans être encore entravée par la tradition écrite et les règles, l'influence dynamique des forces phonétiques permanentes, qu'il faut rapporter la différence du pronom *autrui* à l'adjectif *autre*, et celle des adverbes *dessus*, *dessous*, *devant*, *auprès* aux prépositions *sur*, *sous*, *avant*, *près*.

375. La tendance prosodique à reporter l'accent tonique jusque sur la dernière syllabe des syphones, et à fortifier cette syllabe, à laisser le même accent glisser, en quelque sorte, sur les syllabes précédentes et à les maintenir faibles, qui explique la forme plus tenue des pronoms *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, a été aussi cause que les mots, en grand nombre, appelés à servir de micrènes : articles, adjectifs déterminatifs, pronoms, entre lesquels se rangent précisément ceux que nous citons, auxiliaires, prépositions, etc. (nº 359), sont demeurés sous la forme de monosyllabes.

La pénultième syllabe de certains mots s'atténue, par des motifs du même genre, lorsqu'elle se trouve placée dans des conditions particulières d'emploi.

La terminaison *er* de l'infinitif des verbes de la première conjugaison consiste phonétiquement en une voyelle forte *ẋ* : *parler* (*parlẋ*). Au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel toutefois, cette voyelle forte fait place à la fondamentale *e* : *je parlerai* (*parlerẋ*), *je parlerais* (*parlerx*).

La voyelle longue de l'infinitif *faire* (*fx̂r*) se transforme pareillement en *e* à plusieurs temps, et dans quelques dérivés : *faisons* (*fezō*), *faisais* (*fezx*), *faisiez* (*fezïẋ*), *faisable* (*fezâbl*). L'évolution phoné-

tique s'est poursuivie jusque dans la langue écrite, où l'on remplace, au futur et au conditionnel, *ai* par *e* : *ferai*, *ferais*.

Il faut rapporter au même ordre de modifications la différence de force que présente, par fois, la voyelle *w*, suivant qu'elle remplit, dans des mots de même famille, le rôle de mégane ou celui de micrène. On dit, par exemple, avec un *w* fort : *je joue* (*jẁ*), *je loue* (*lẁ*), *il avoue* (*avẁ*), et avec un *w* faible : *jouer* (*jwẋ*), *louer* (*lwẋ*), *louage* (*lwâj*), *avouait* (*avẅx*).

La voyelle *u* et la voyelle *i* se comportent, sous ce rapport, à la ressemblance de l'*w*. L'une et l'autre sont fortes dans *la nue*, *la rue*, *il mue*, *la vie*, *il vicie*, *il scie*, *je lie*, et faibles dans *nuage, ruelle*, *muer*, *vital*, *vicieux*, *scier, lier*.

376. Polysyllabes du deuxième degré. De même que les voyelles et les consonnes s'associent en syllexes, les syllexes en polysyllexes, les syllexes et les voyelles en polysyllabes, etc., les polysyllabes ou syphones du premier degré, une fois établis, se juxtaposent en composés plus étendus, dont ils sont les éléments immédiats, et donnent ainsi naissance aux polysyllabes du *deuxième degré*.

Les suites de mots, par exemple : *travaillez — soigneusement ; il l'approuve — ouvertement ; je l'écoute — avec plaisir*, sont des polysyllabes du deuxième degré, formés, le premier, de deux syphones simples ; le deuxième, d'un syphone composé et d'un syphone simple ; le troisième, de deux syphones composés.

Ces autres suites de mots : *recherchez-en — soigneusement — la cause* ; *il travaille — ouvertement — les esprits* ; *prenez-garde — aux approches — de l'hiver*, sont des polysyllabes du deuxième degré, composés chacun de trois syphones du premier degré.

Il y a quatre polysyllabes ou syphones du premier degré dans les polysyllabes suivants du deuxième degré : *recherchez — soigneusement — les causes — du phénomène* ; *transportez — le mot — du propre — au figuré.*

Il y a cinq polysyllabes ou syphones du premier degré dans les polysyllabes du deuxième degré : *les femmes — les moines — les vieillards — descendirent — du coche.*

377. Les polysyllabes du deuxième degré se constituent, à la ressemblance des polysyllabes composés, et même des polysyllabes simples du premier degré, sous l'influence combinée de trois tendances, dont chacune suffit, le cas échéant, pour y donner naissance : l'une, phonétique, inhérente à la prononciation ; une autre, également phonétique, qui concerne l'audition (n° 315), la dernière, qui procède du sens des mots associés, de la pensée exprimée. (n° 316).

On peut bien émettre une suite prolongée de sons simples ou composés, indépendants ou articulés : voyelles, syllexes, syllabes, syphones, mais, quelque étendue qu'elle soit, les exigences de la respiration ne tardent pas à y mettre un terme, et fort souvent d'ailleurs cette succession de sons prend arbitrairement fin de soi, bien en deçà du terme extrême qu'elle aurait pu atteindre.

L'oreille, de son côté, possède une certaine ampleur d'aperception ou de compréhension en dehors de laquelle il lui devient malaisé, d'abord, impossible, ensuite, d'agglomérer les sons. Elle est, à la ressemblance de la prononciation, quoique ce soit passivement, dans la nécessité de mettre un terme à la série des mots qui se succèdent, de recommencer un nouveau groupe de syphones et ainsi de suite.

Il faut remarquer enfin que les subdivisions nombreuses de la pensée, en substantifs compliqués de leurs adjectifs ou de leurs compléments, en adjectifs développés par leurs adverbes ou leurs propres compléments, en propositions, etc., ne sauraient manquer de se traduire par des groupes correspondants de syphones du premier degré : *les fleurs odorantes, les fleurs de la prairie, agréable à entendre, profondément creusé, vous lirez et vous écrirez.*

Cette dernière cause de la formation des polysyllabes du deuxième degré devrait être sous-entendue, comme nous l'avons déjà fait remarquer en ce qui concerne les polysyllabes du premier degré, mais il y a, une fois de plus, utilité à l'évoquer, à titre d'instrument de recherches et d'exposition, sauf à en faire ensuite mentalement abstraction, pour rendre, sur ce point, à la phonologie la correction qu'elle comporte.

378. Les polysyllabes du deuxième degré, envisagés au point de vue de la pensée qu'ils expriment, rentrent dans la catégorie des *phrases* quand ils forment un tout complet.

Les polysyllabes du premier degré dont ils se composent, en sont alors les *membres*. Le polysyllabe du deuxième degré : *travaillez — soigneusement,* se divise en deux membres ; le polysyllabe du deuxième degré : *prenez-garde — aux approches — de l'hiver*, en comporte trois.

Ce sont des termes qu'il y a lieu de ramener à un sens strictement phonologique.

Certains monosyllabes, certains polysyllabes, simples ou composés, sont aussi des phrases.

379. Les polysyllabes du deuxième degré sont, à certains égards, des composés nécessaires de sons simples ou complexes.

Lorsque, en effet, les syphones constitués en polysyllabes du deuxième degré sont articulés chacun avec celui dont il est suivi, leur ensemble, toutes réserves faites relativement aux hiatus intérieurs qu'ils peuvent présenter, est empreint de la nécessité caractéristique des polysyllexes. (N° 296). Ce sont, en réalité, des polysyllexes, parfois étendus, qui ne diffèrent des polysyllexes ordinaires que parce qu'au lieu d'être exclusivement composés de voyelles articulées, ils le sont de polysyllexes, de syphones qu'y dessinent la prononciation, l'audition et la pensée.

Les polysyllabes du deuxième degré sont encore phonétiquement nécessaires, même lorsqu'ils résultent du concours de syphones du premier degré non articulés, en ce sens qu'ils procèdent, comme nous venons de l'exposer, des allures naturelles de la voix. Ce sont les résultat immanquables d'une organisation préétablie, les effets d'une cause permanente, les spécialisations d'une virtualité inséparable du langage.

Les mêmes observations s'appliquent à l'influence passive de l'audition.

Les polysyllabes du deuxième degré sont enfin nécessaires à titre de conséquences effectives de prémisses placées dans la pensée.

D'autres constructions, dont nous aurons à faire l'examen, se comporteront d'une façon analogue, mais c'est un sujet sur lequel, pour plus de simplicité, nous ne reviendrons plus.

380. On rencontre des polysyllabes mixtes du deuxième degré composés de syphones du premier degré et de syllexes ou de simples voyelles : *va — je te suis*; *Pierre ! — viens à mon aide !*; *ah ! — quel malheur !*

C'est une règle (N° 363), dont il existe de nom-

breuses applications, que les faits simples ou composés qui échappent à une évolution phonétique, sont enveloppés par une évolution ultérieure.

381. Les polysyllabes du deuxième degré se constituent, la plupart du temps, en syphones du même degré, au moyen d'un accent tonique particulier, qui ressemble, sous le rapport de la forme et de l'emploi, aux accents toniques du premier degré.

Il en diffère toutefois en ce qu'il tombe fréquemment, non pas sur une voyelle, sur un syllexe seulement, mais sur un polysyllabe entier du premier degré, ou, tout au moins, sur une partie assez considérable de ce polysyllabe. Ce n'est que dans le moindre nombre des cas qu'il pèse uniquement, comme l'accent tonique du premier degré, sur un syllexe, sur une simple voyelle. On peut, par exemple, en prononçant : *travaillez — soigneusement*, appuyer soit sur le syllexe final *ment*, soit sur le second polysyllabe du premier degré *soigneusement*.

Si, d'un autre côté, l'accent tonique du second degré a, comme celui du premier degré, une tendance à être reporté jusque sur la syllabe finale de la construction, cela arrive toutefois d'une façon moins accusée, et l'accent tombe souvent sur l'une des dernières syllabes, sur l'un des derniers polysyllabes du premier degré constitutifs du polysyllabe du deuxième degré. On peut, par exemple, en prononçant : *je l'écoute — toujours — avec plaisir*, appuyer sur *toujours* ou sur *avec plaisir*.

Les syphones du second degré comportent, au surplus, soit un seul accent tonique, qui tombe, comme nous venons de le dire, sur le dernier ou l'un des derniers polysyllabes du premier degré appelés à jouer le rôle de syllabes relatives, soit deux accents

toniques, l'un, principal, placé assez arbitrairement sur l'un des polysyllabes du premier degré, l'autre, secondaire, séparé ordinairement du premier par plusieurs syllabes, et qui tombe de préférence sur le dernier des polysyllabes du premier degré. On peut, en prononçant : *recherchez-en — soigneusement — les causes*, appuyer d'abord et principalement sur *recherchez-en*, et ensuite, plus faiblement, sur *les causes*. On peut semblablement, en prononçant le polysyllabe : *les femmes — les moines — les vieillards — descendirent — du coche,* placer l'accent principalement sur *vieillards*, et l'accent secondaire sur *du coche.*

L'accent tonique du second degré est enfin plus intense que chacun des accents du premier degré attachés aux subdivisions de la construction envisagée. Superposé ordinairement à l'un de ceux-ci, il l'enveloppe, en l'amplifiant, il l'absorbe, en quelque sorte.

Mais, en revanche, l'accent tonique du second degré est toujours entaché d'arbitraire, dans une très large mesure. Au lieu de ressortir exclusivement de la force absolue ou relative et de la position des polysyllabes du premier degré, et de se répéter, en conséquence, toujours de la même manière, à l'imitation des accents syllexiques, et des accents toniques du premier degré, les accents toniques du second degré, sans échapper complètement, sous le rapport de la position, à l'influence des polysyllabes du premier degré, dépendent surtout de la volonté de celui qui parle. Plus la voix conserve le diapason de la prononciation ordinaire, plus les accents toniques du second degré se tiennent rapprochés de ceux du premier degré. Plus la voix acquiert de force, plus les accents toniques du second degré diffèrent de

ceux du premier, par leur intensité, par leur position, qui s'éloigne de l'extrémité du polysyllabe, par le nombre des syllabes successives qu'ils embrassent, par leur dédoublement en deux accents, l'un, principal, l'autre, secondaire, et par la distance de ces deux accents. Tout en ne se départant pas, ce qu'elle ne saurait faire, du reste, de ses allures naturelles, la voix a besoin, à cause de l'intensité qu'elle acquiert, d'être soumise à des règles plus libres, pour pouvoir se dérouler pleinement, et se spécialiser en voyelles, en consonnes, en syllexes, en polysyllabes et en syphones du premier degré, en accents toniques du second degré.

382. Les syphones du second degré ont, quoique d'une façon moins assurée, en raison de la mesure d'arbitraire qu'ils comportent, des *méganes*, à la ressemblance de ceux du premier degré, sur l'ensemble ou sur une partie desquelles tombe l'accent tonique du second degré.

Les mêmes syphones ont des *micrènes*, qui sont les polysyllabes atones du premier degré.

Ils n'ont quelquefois qu'une mégane, mais ils en ont fréquemment deux, l'une, *principale,* l'autre, *secondaire*, placée à la suite de la première.

Les méganes du second degré sont foncièrement accidentelles, parce qu'elles ne comportent pas, par elles-mêmes, un développement proportionné à l'intensité de l'accent tonique dont elles sont frappées.

CHAPITRE V

PÉRIODES

383. Polysyllabes du troisième degré. Quelle que soit l'importance du rôle que remplissent les polysyllabes du deuxième degré, ce n'est cependant pas encore de leur succession indéfiniment poursuivie que résulte la forme définitive, et, en quelque sorte, extérieure de la langue.

Les polysyllabes du deuxième degré, restés simplement tels ou parvenus à l'état de syphones, grâce à l'intervention de l'accent tonique, s'associent, comme le font les polysyllabes du premier degré, et donnent naissance à des constructions souvent fort étendues, que l'on doit, d'après leur origine et leur mode de formation, appeler des *polysyllabes du troisième degré.*

Telle est la suite des six polysyllabes : 1° *La cour le rappelle en vain;* 2° *il persiste dans sa paisible retraite* , 3° *tant que l'état des affaires le peut souffrir*, 4° *encore qu'il n'ignorât pas tout ce qu'on machinait contre lui*, *durant son absence ;* 5° *et il ne parut pas moins grand*, *en demeurant sans action*, 6° *qu'il ne l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux.* (Bossuet).

Le commencement de l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre est également un polysyllabe du troisième degré, composé de six polysyllabes ou syphones du second degré : 1° *Celui qui règne dans les cieux,* 2° *et de qui relèvent tous les empires,* 3° *à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance,* 4° *est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois,* 5° *et de leur donner, quand il lui plaît,* 6° *de grandes et de terribles leçons.* (Bossuet).

384. Il se rencontre des polysyllabes du troisième degré dans la composition desquels entrent d'autres polysyllabes du troisième degré.

L'un des polysyllabes inclus dans le premier des deux exemples que nous venons de citer : *encore qu'il n'ignorât pas — tout ce qu'on machinait contre lui — durant son absence,* se décompose, comme nous l'indiquons, en trois polysyllabes du second degré, composés, le premier, de deux polysyllabes ou syphones du premier degré, le deuxième de trois polysyllabes ou syphones du même degré, le troisième, de deux polysyllabes ou syphones du même degré encore.

Une observation semblable s'applique à l'un des polysyllabes compris dans le second exemple : *est aussi le seul qui se glorifie — de faire la loi aux rois,* qui se décompose en deux polysyllabes du du deuxième degré, composés, le premier, de trois polysyllabes ou syphones du premier degré, le second, d'un nombre égal de ces polysyllabes ou syphones.

La construction : *la cour le rappelle,* etc., et la construction : *celui qui règne,* etc., seraient donc, d'après cela, des polysyllabes mixtes du troisième et du quatrième degré, appartenant au troisième

degré par ceux de leurs membres qui sont des polysyllabes du deuxième degré, et au quatrième degré par ceux de leurs membres qui sont des polysyllabes du troisième degré.

Pour plus de simplicité, et parce que, du reste, à partir du point où nous sommes parvenus, les distinctions qu'il y a lieu d'établir dans la langue phonétique, cessent de comporter une précision rigoureuse, nous engloberons sous l'appellation commune de polysyllabes du troisième degré toutes les constructions qui procèdent des polysyllabes du deuxième degré.

Nous ferons valoir, en outre, dans un instant (nº 393), des considérations qui, fondées sur la nature des choses, distinguent le groupe des polysyllabes du troisième degré, quels qu'ils soient, de celui des polysyllabes du deuxième degré.

385. Les polysyllabes du troisième degré constituent, de même et plus souvent encore, dans la pratique, que ceux du deuxième degré (nº 378), des *phrases*, qu'il est régulier aussi, quant à présent, de n'envisager que sous une forme exclusivement phonétique.

Les polysyllabes du deuxième degré qui concourent à les former, en sont les *membres*, etc.

386. Les polysyllabes du troisième degré se comportent, au point de vue du tout phonétique qu'ils constituent, de l'existence propre dont ils sont doués chacun en particulier, à la ressemblance des polysyllabes isolés du deuxième degré. Ils résultent simultanément aussi des trois causes que nous avons énumérées, et dont chacune, fût-elle seule, suffirait à en provoquer l'éclosion : les allures naturelles de la

voix, qui procède par groupes de sons, les exigences de l'oreille, dont la compréhension est également limitée, la pensée, enfin, qui associe les signes sur le modèle des idées.

Quant aux polysyllabes du deuxième degré membres du polysyllabe du troisième degré, si rien n'est changé, au fond, à la façon dont ils s'établissent phonétiquement et psychiquement, ils réagissent toutefois les uns sur les autres au point de vue de leur mutuelle délimitation. C'est une conséquence de leur juxtaposition en composés plus étendus. La prononciation, l'oreille et la pensée sont appelées à se faire, en ce qui les concerne, de mutuelles et fréquentes concessions.

Quoique, en effet, l'action des organes de la voix ne relève que de soi, il est visible qu'elle tend pratiquement à ne pas se mettre en opposition avec les allures propres de l'audition, et à prendre fin, au plus tard, lorsque cette dernière faculté en impose l'obligation. Inversement, lorsque la parole se termine prématurément, l'audition, qui aurait pu être plus ample, se renferme dans les mêmes limites, sans chercher à s'étendre aux syllabes suivantes.

La pensée tend, de son côté, à se mettre d'accord avec la prononciation compliquée de l'audition et réciproquement.

387. Quand ces différentes conditions se trouvent remplies dès l'abord, les polysyllabes du deuxième degré compris dans le polysyllabe envisagé du troisième degré n'étant ni trop étendus, ni resserrés dans de trop étroites limites, se trouvent acquis, tant au point de vue phonétique pur, qu'à celui de l'expression des idées. Telles sont les constructions suivantes : *la cour le rappelle en vain — il persiste*

dans sa paisible retraite — tant que l'état des affaires le peut souffrir, ou celle-ci : *et de qui relèvent tous les empires — à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance.*

Lorsque, au contraire, pour la prononciation, comme pour l'oreille, le membre de phrase déterminé par la pensée est trop étendu, il faut bien que celle-ci restreigne son objet, et accepte pour terme extrême du polysyllabe, dût-on méconnaître l'enchaînement logique des idées, un autre mot moins éloigné du point de départ de la construction.

Toute cette partie de la seconde des phrases que nous avons citées à titre d'exemples : *est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons*, constitue l'attribut du sujet développé dans la première partie : *celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, etc.*, et devrait, en conséquence, au seul point de vue de la pensée, ne former qu'un polysyllabe du deuxième degré.

Il en serait effectivement ainsi si cette partie de la phrase envisagée n'était que d'une étendue médiocre, comme cela arriverait avec l'expression : *est aussi le seul qui régente et châtie les rois ;* mais, comme sous sa forme effective l'attribut dont il s'agit, est trop amplement établi, au double point de vue de la prononciation et de l'audition, il y a nécessité de le fractionner en deux parties, l'une : *est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois*, l'autre : *et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons*, qu'à cause de son étendue, il est, de nouveau, indispensable de fractionner en deux polysyllabes du deuxième degré, dont le premier se termine au mot *plaît* inclusivement. (n° 383).

388. Lorsque, inversement, la prononciation et

l'audition trouvent qu'un démembrement de la phrase établi en conformité de la signification qu'il comporte, a trop peu d'étendue, il faut bien que la pensée s'amplifie et accepte, pour servir de terme extrême au polysyllabe du deuxième degré, un autre mot plus éloigné du point de départ de ce dernier.

Le pronom *celui*, qui commence le premier polysyllabe du deuxième degré : *celui qui règne dans les cieux*, devrait constituer, au point de vue grammatical, un membre de phrase complet et distinct de tout autre, puisque la proposition dont il est immédiatement suivi : *qui règne dans les cieux,* possède son sujet propre : *qui*. Ce sujet *qui* toutefois est entraîné, par la voix et par l'oreille, à cause de sa brièveté, dans le développement de la proposition suivante, et la pensée, que déborde l'émission comme la réception des sons, doit malgré qu'elle en ait, accepter à titre de premier polysyllabe du deuxième degré le membre de phrase : *celui qui règne dans les cieux*.

Mais imaginons que le sujet *celui* fasse place à une accumulation matérielle de sons du genre de la suivante : *l'être immense, éternel et tout puissant*, ce nouveau sujet, donnant simultanément satisfaction à la voix, à l'oreille et à la pensée, constituera, à soi seul, un polysyllabe du deuxième degré, inclus dans le polysyllabe envisagé du troisième degré.

389. On pressent combien, dans ces conditions, la détermination des polysyllabes du deuxième degré constitutifs d'un polysyllabe du troisième degré doit fréquemment comporter d'arbitraire. Un très grand nombre de phrases sont telles que le sens y laisse flotter indécises les limites des membres dont elles se composent. Les points de partage peuvent être placés

en différents endroits, et donnent le choix entre plusieurs constructions, qui rentrent les unes dans les autres.

Etant donnée la phrase, composée de six syphones du premier degré : *nous nous proposons — de nous absenter — à notre tour — comme d'habitude — vers la fin de l'année*, il est possible de la ramener soit à trois syphones du second degré : *nous nous proposons de nous absenter — à notre tour, comme d'habitude — vers la fin de l'année*, soit à deux syphones seulement du second degré : *nous nous proposons de nous absenter, à notre tour — comme d'habitude, vers la fin de l'année*, soit à deux syphones du second degré, et à un syphone du premier degré : *nous nous proposons de nous absenter, à notre tour — comme d'habitude — vers la fin de l'année.*

Les cas de ce genre sont ordinaires. La langue écrite, aidons-nous de ces considérations étrangères à la phonologie pure, pour nous faire bien entendre, fournit des constructions *brutes*, correctes, sans doute, au point de vue grammatical, mais imparfaites phonétiquement, parce que ni l'enchaînement des idées, ni la contexture des phrases ne fournissent, à cet égard, d'indications suffisamment précises.

C'est à la prononciation effective, vivante et agissante, corroborée de l'audition, qu'il appartient de parfaire le mode d'organisation des phrases en polysyllabes, soit en enjambant, pour ainsi dire, les points de partage des idées et des mots, soit en les creusant, au contraire, plus profondément.

C'est une des façons dont a lieu, au moyen de concessions réciproques, l'accord de la parole, de l'audition et de la pensée, en ce qui concerne la distinction des polysyllabes du deuxième degré compris dans l'étendue des polysyllabes du troisième degré.

390. Il y a lieu, au surplus, de remarquer que si la voix est une des causes d'où procèdent les polysyllabes du troisième degré envisagés dans leur ensemble (n° 386), puisque, après avoir accumulé les sons, elle y met un terme, elle est toutefois alors douée d'une énergie de création moindre que dans le domaine des polysyllabes du deuxième degré.

Elle est incapable de donner aux constructions des reliefs plus ou moins accusés, en raison du développement ou de l'amoindrissement progressif dont elle est susceptible. S'il y a, en d'autres termes, des polysyllabes du troisième degré, il n'existe ni accent tonique, ni syphones de ce degré.

En revanche, l'oreille intervient d'une façon plus ample et plus active dans l'établissement des polysyllabes du troisième degré qu'elle ne le fait partout ailleurs. Elle saisit et délimite chaque polysyllabe de ce genre envisagé comme un seul tout, et elle apprécie, de plus, soit en eux-mêmes, soit en les comparant entre eux, les polysyllabes du deuxième degré, syphones ou non, constitutifs des polysyllabes du troisième degré.

Accoutumée à la structure des syphones du premier ou du second degré, et à celle des simples syllexes, qui, les uns et les autres, s'acheminent soit du faible au fort, soit du fort au faible, soit d'abord du faible au fort, et ensuite du fort au faible, l'oreille poursuit la reproduction de ces trois types de constructions, grâce à sa faculté d'enveloppement, plus puissante que celle de la prononciation, et elle réagit, en ce sens, sur la forme et le mode de groupement des polysyllabes du deuxième degré.

Selon les cas, elle fait suivre chaque polysyllabe du deuxième degré employé comme élément de construction tantôt d'un polysyllabe du même degré

plus amplement établi, tantôt, au contraire, d'un polysyllabe plus faible, ou, réunissant, dans le même polysyllabe du troisième degré, les deux façons de procéder, s'achemine, d'abord, du faible au fort, et, ensuite, du fort au faible. Il arrive même qu'à l'imitation de ce qui se passe avec quelques syphones du second degré (nº 381), et, ajoutons-le, avec les constructions postconsonnales endotérales renversées, la voix, après être redescendue du fort au faible, se relève, une dernière fois, dans une certaine mesure.

391. Nous donnerons, en précisant un peu plus qu'on ne le fait d'ordinaire le sens du mot, le nom de *périodes* à ces polysyllabes du troisième degré, croissants, décroissants, ou tour à tour croissants et décroissants, dont l'organisation procède essentiellement des appréciations et des exigences de l'audition.

Les polysyllabes du deuxième degré dont la succession constitue une période du troisième degré, sont les *membres* de cette période.

Les intervalles qui les séparent, sont les *césures* de la période.

Nous donnerons à celui de ces membres qui, le plus amplement établi, correspond à la syllabe mégane des syphones du premier ou du second degré, et à la voyelle des syllexes, le nom de *mégane* de la période. Les autres membres sont des *micrènes*, tantôt *épiméganales*, lorsqu'elles précèdent la mégane, tantôt *apoméganales*, lorsqu'elles la suivent.

Les périodes sont, d'après cela, *prémicrénales*, *postmicrénales*, *prépostmicrénales*, selon que la micrène unique ou que les micrènes y précèdent, y suivent, y précèdent et y suivent simultanément la mégane. Elles sont aussi *monoprémicrénales*, *diprémicrénales*, etc.

Lorsque la dernière micrène apoméganale est plus amplement construite que celle dont elle est immédiatement précédée, elle constitue une mégane *secondaire*, analogue aux méganes secondaires soit du premier, soit du second degré, ainsi qu'à la dernière consonne des syllexes postconsonnaux endotéraux renversés propres ou assimilés.

Il peut se faire que les polysyllabes du deuxième degré constitutifs d'un polysyllabe du troisième degré ne se disposent pas dans un ordre croissant ou décroissant de micrènes et de mégane. Le polysyllabe du troisième degré est encore une période dans un sens, puisqu'il est enveloppé par la puissance de compréhension et d'appréciation de l'audition ; mais c'est, si l'on peut ainsi s'exprimer, une période *diffuse*. Les véritables périodes sont ordonnées du faible au fort, etc.

392. Rien ne s'oppose à ce que les polysyllabes du deuxième degré dont ils se composent, s'y succèdent soit du faible au fort, soit du fort au faible, soit simultanément du faible au fort et du fort au faible. Il y a théoriquement et pratiquemment, dans une certaine mesure, et sous réserve de l'intervention de l'accent tonique lorsqu'il échet, des périodes, des méganes et des micrènes du deuxième degré.

Il existe même, quand on va au fond des choses, des périodes, des micrènes et des méganes du premier degré.

Les syllexes sont des périodes embryonnaires, ordonnées quand les consonnes épivoyellales sont rangées du faible au fort et les consonnes apovoyellales du fort au faible, diffuses dans le cas contraire.

D'une façon analogue d'ailleurs à ce qui concerne la formation des polysyllabes et des syphones du premier degré au moyen des syllexes et des voyelles

simples, ou celle des polysyllabes du deuxième degré au moyen des polysyllabes du premier degré, des syllexes et des voyelles, il peut se rencontrer des périodes mixtes du troisième degré dont certaines micrènes soient des polysyllabes du premier degré, de simples syllexes ou des voyelles.

Comme nous en avons fait la remarque, à l'occasion, tant des polysyllabes ou syphones du premier degré (Nº 363), que des polysyllabes du deuxième degré (Nº 380), les évolutions phonétiques en voie d'accomplissement associent assez fréquemment aux faits dont elles procèdent directement d'autres éléments, simples ou déjà composés, qui ont échappé aux évolutions précédentes.

393. Les constructions phonétiques changent en ce qui concerne les périodes proprement dites, une troisième fois, de principe générateur. Après avoir procédé exclusivement des affinités réciproques des voyelles et des consonnes, elles se constituent sous l'empire des allures naturelles de la voix, et elles sont finalement régies par l'oreille. La langue phonétique manque d'unité. Il s'y accomplit trois espèces de phénomènes, on y rencontre trois variétés de constructions.

La langue ne tombe cependant pas dans l'incohérence, parce que les différents principes sous l'empire desquels elle s'organise, se relaient, en quelque sorte, au lieu de s'infirmer, superposent leurs applications, et sont tels que chacun, se trouvant en germe dans celui qui le précède, n'entre pleinement en action que quand ce dernier est épuisé.

Les voyelles et les consonnes, que leurs affinités associent inséparablement, donnent naissance aux syllexes, déjà modelés sur les allures naturelles de la

voix, et jugés, à ce point de vue, par l'oreille. Les syphones du premier et ceux du second degré sont essentiellement construits en conformité de ces allures de la voix, qu'ils se bornent à spécialiser, au moyen des syllabes, des polysyllabes, de l'accent tonique. L'oreille les soumet également à son appréciation. Les polysyllabes du troisième degré sont, en tant que périodes, du ressort exclusif de l'audition.

Les syllexes conjoignent les voyelles et les consonnes. Les syphones du premier degré mettent en œuvre les syllexes améraux et les syllexes embolismaux. Les syphones du second degré juxtaposent et enveloppent ceux du premier degré. Les périodes résument, à leur tour, les syllexes et les deux espèces de syphones.

394. Mais aussi les constructions deviennent-elles, dans ces conditions, de moins en moins rigoureuses, de plus en plus entachées d'arbitraire. A mesure qu'elles s'éloignent du domaine assuré où s'effectuent les combinaisons des voyelles et des consonnes, ce qu'il y a toujours d'accidentel, au fond, dans la langue phonétique, tend à s'accuser davantage, au détriment de ce qu'elle comporte de nécessaire.

Les syllexes proprement dits et les articulations sont établis avec une extrême précision. Les syphones du premier degré sont également soumis à des règles étroites. Les syphones du second degré comportent déjà, par contre, beaucoup d'arbitraire, sous le rapport du nombre et de la forme des syphones du premier degré dont ils se composent, comme sous celui de la position et de l'intensité de l'accent tonique. Les polysyllabes du troisième degré, et, en particulier, les périodes sont presque complètement arbitraires pour ce qui est de la structure, de l'étendue relative et du mode de concours de leurs membres. Cela serait

encore plus manifeste si la pensée, en intervenant auprès de l'audition, et en dessinant grammaticalement les phrases, avec leur subdivisions, ne les soumettait, les unes et les autres, à une certaine discipline.

395. On peut, pour analyser les périodes, et évaluer la force relative de leurs membres, se guider sur le nombre des syllabes dont ces derniers se composent. Ce procédé n'est pas, à la vérité, d'une exactitude théorique complète, puisque toutes les syllabes ne sont pas de même force. Les simples voyelles se distinguent d'après le rang qu'elles occupent dans la série dont elles font partie, et selon, du reste, qu'elles sont fondamentales, fortes, nasales ou longues. Les syllexes l'emportent en quantité et en qualité sur les voyelles, et diffèrent les uns des autres suivant le nombre, la nature et la position des consonnes qu'ils mettent en œuvre.

Pratiquement toutefois, et quant aux observations que nous avons à présenter, ce procédé d'analyse des périodes, fondé sur le nombre des syllabes de leurs membres, comporte une exactitude suffisante. C'est un des cas où la prononciation et l'audition traitent de même ou peu s'en faut des constructions diversement établies. Les membres de phrases composés d'un même nombre de syllabes peuvent être regardés comme équivalents. L'excès ou le retrait d'un membre de phrase sur un autre membre est égal à la différence du nombre des syllabes de l'un au nombre des syllabes de l'autre.

Si, dans certains cas, il y a utilité à peser les syllabes, plutôt qu'à les compter, il est toujours loisible de le faire.

Ajoutons que, quant à la supputation du nombre des syllabes, nous nous en rapporterons à la façon

ordinaire de prononcer. Nous admettrons qu'on néglige, en règle, les *e* muets graphiques placés dans le corps ou à la fin des mots, et qu'on les fait intervenir seulement dans les cas où la multiplication des consonnes constitutives des articulations intérieures ou extérieures les rend indispensables. Il y aura de l'arbitraire dans cette appréciation, mais, comme il ne s'agira, en somme, que de détails, les chiffres auxquels nous nous arrêterons, suffiront pour l'explication des constructions périodiques que nous envisagerons.

396. Exemples de périodes prémicrénales. Voici des exemples de périodes monoprémicrénales, c'est-à-dire de celles où la mégane n'est précédée que d'une seule micrène :

Elle eut une magnificence royale, (micrène de 9 syllabes) — *et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas.* (mégane de 13 syllabes). Bossuet.

Ceux qui sont échappés du naufrage, (micrène de 9 syllabe) — *disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux.* (mégane de 14 syllabes). Bossuet.

Elle brûle du même désir, (micrène de 6 syllabes) — *et déjà je la vois apparaître dans un nouvel appareil.* (mégane de 16 syllabes). Bossuet.

Dans la plus grande fureur des guerres civiles, (micrène de 10 syllabes) — *jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence.* (mégane de 19 syllabes). Bossuet.

Voici maintenant des exemples de périodes diprémicrénales :

Une troupe de nymphes, (première micrène de 4 syllabes) — *couronnées de fleurs*, (seconde micrène de 5 syllabes) —*nageaient, en foule, derrière le char.* (mégane de 8 syllabes). Fénelon.

Leurs beaux cheveux (première micrène de 4 syl-

labes) — *pendaient sur leurs épaules* (seconde micrène de 6 syllabes) — *et flottaient au gré du vent.* (mégane de 7 syllabes). Fénelon.

Esclaves de Neptune, (première micrène de 5 syllabes) — *abandonnez la voile* (seconde micrène de 6 syllabes) — *au souffle amoureux des vents.* (mégane de 7 syllabes). Châteaubriand.

Infortunés mortels ! (première micrène de 6 syllabes) — *cherchez votre bonheur dans la vertu*, (seconde micrène de 10 syllabes) — *et vous n'aurez pas à vous plaindre de la nature.* (mégane de 13 syllabes). Bernardin de Saint-Pierre.

Quand, pour punir les scandales, (première micrène de 7 syllabes) — *ou pour réveiller les peuples et les pasteurs*, (seconde micrène de 11 syllabes) — *il permet à l'esprit de sédition de tromper les âmes hautaines.* (mégane de 17 syllabes). Bossuet.

Terminons par une période quadriprémicrénale :

Cependant, onze jours après, (première micrène de 7 syllabes) — *ô résolution étonnante* ! (deuxième micrène de 8 syllabes) — *la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable*, (troisième micrène de 14 syllabes) — *pressée du désir de revoir le roi et de le secourir*, (quatrième micrène de 16 syllabes) — *ose encore se commettre à la furie de l'océan, et à la rigueur de l'hiver.* (mégane de 22 syllabes). Bossuet.

397. Exemples de périodes postmicrénales. Les phrases suivantes sont des périodes postmicrénales, parce qu'elles placent la micrène unique ou les micrènès dont elles font usage à la suite de la mégane.

Après ce témoignage de sa conscience, (mégane de 10 syllabes) — *qu'avait-il besoin de nos éloges ?* (micrène de 9 syllabes). Bossuet.

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi, (mégane de 12 syllabes) — *qui souhaite si ardemment son retour ?* (micrène de 10 syllabes). Bossuet.

Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires, (mégane de 14 syllabes) — *et une main si habile eût sauvé l'État* (première micrène de 11 syllabes) — *si l'Etat eût pu être sauvé.* (seconde micrène de 9 syllabes). Bossuet.

Quand la dernière micrène des périodes postmicrénales se relève relativement à la précédente, elle joue le rôle de mégane secondaire : *Que le sort de tels esprits est hasardeux,* (mégane de 11 syllabes) — *et qu'il en paraît dans l'histoire* (première micrène de 8 syllabes) — *à qui leur audace a été funeste !* (seconde micrène de 10 syllabes). Bossuet.

398. Exemples de périodes prépostmicrénales. Les périodes les plus usitées ne sont toutefois ni les prémicrénales, ni les postmicrénales, mais les prépostmicrénales, où la mégane, précédée d'un certain nombre de micrènes, est, en outre, suivie d'une ou de plusieurs autres micrènes.

Périodes monomonomicrénales :

Cependant l'aurore (micrène épiméganale de 5 syllabes) — *vint ouvrir au soleil les portes du ciel,* (mégane de 11 syllabes) — *et nous annonça un beau jour.* (micrène apoméganale de 8 syllabes). Châteaubriand.

L'orient était tout en feu, (micrène épiméganale de 7 syllabes) — *et les étoiles, qui avaient été longtemps cachées,* (mégane de 13 syllabes) — *reparurent, à l'arrivée de Phébus.* (micrène apoméganale de 10 syllabes). Châteaubriand.

Les sages le prévinrent, (micrène épiméganale

de 5 syllabes) — *mais les sages sont-ils crus en temps d'emportement*, (mégane de 12 syllabes) — *et ne rit-on pas de leurs prophéties ?* (micrène apoméganale de 10 syllabes). Bossuet.

Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, (micrène épiméganale de 12 syllabes) — *elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs*, (mégane de 19 syllabes) — *et avoir la même discrétion*. (micrène apoméganale de 8 syllabes). Bossuet.

Si les paroles nous manquent, (micrène épiméganale de 6 syllabes) — *si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé*, (mégane de 19 syllabes) — *les choses parleront assez d'elles mêmes*. (micrène apoméganale de 9 syllabes). Bossuet.

Si l'équité régnait dans le cœur des hommes, (micrène épiméganale de 11 syllabes) — *si la vérité et la vertu leur étaient plus chères que les plaisirs, la fortune et les honneurs*, (mégane de 25 syllabes) — *rien ne pourrait altérer leur bonheur*. (micrène apoméganale de 10 syllabes). Massillon.

La période monomonomicrénale suivante, composée de trois syphones du premier degré, est, en conséquence (N° 392), une période du deuxième degré : *Rome,* (micrène épiméganale d'une syllabe) — *que tu tenais*, (mégane de 4 syllabes) — *t'échappe*. (micrène apoméganale de 2 syllabes). Bossuet.

Périodes monodimicrénales :

Le grand cardinal de Richelieu (micrène épiméganale de 8 syllabes) — *achevait son glorieux ministère*, (mégane de 9 syllabes) — *et finissait tout ensemble* (première micrène apoméganale de 7 syllabes) — *une vie pleine de merveilles*. (seconde micrène apoméganale de 6 syllabes). Bossuet.

Heureux ceux qui n'ont pas vu (micrène épiméganale de 7 syllabes) — *la fumée des fêtes de l'étranger*, (mégane de 9 syllabes) — *et qui ne se sont assis* (première micrène apoméganale de 7 syllabes) — *qu'aux festins de leurs pères.* (seconde micrène apoméganale de 6 syllabes). Châteaubriand.

Périodes dimonomicrénales :

Jules Mazarin, (première micrène épiméganale de 4 syllabes) — *dont le nom devait être si grand dans notre histoire,* (seconde micrène épiméganale de 13 syllabes) — *employé, par la cour de Rome, en diverses négociations,* (mégane de 16 syllabes) — — *s'était donné à la France.* (micrène apoméganale de 7 syllabes). Bossuet.

Elle lui pardonna son crime, (première micrène épiméganale de 7 syllabes) — *le livrant, pour tout supplice, à sa conscience* (seconde micrène épiméganale de 11 syllabes) — *et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse,* (mégane de 22 syllabes) — *tant elle était au-dessus de la vengeance, aussi bien que de la crainte.* (micrène apoméganale de 18 syllabes). Bossuet.

Périodes didimicrénales :

Les immenses baleines (première micrène épiméganale de 5 syllabes) — *et tous les monstres marins*, (seconde micrène épiméganale de 7 syllabes) — *faisant, avec leurs narines, un flux et un reflux de l'onde amère*, (mégane de 16 syllabes) — *sortaient, à la hâte, de leurs grottes profondes*, (première micrène apoméganale de 10 syllabes) — *pour voir la déesse.* (seconde micrène apoméganale de 5 syllabes). Fénelon.

Les Écossais, (syphone du premier degré, de 4 syllabes, jouant le rôle de première micrène épiméga nale) — *à qui il se donne*, (seconde micrène épiméga

nale de 5 syllabes) — *le livrent aux parlementaires anglais*, (mégane de 10 syllabes) — *et les gardes fidèles de nos rois* (première micrène apoméganale de 9 syllabes) — *trahissent le leur.* (seconde micrène apoméganale de 4 syllabes). Bossuet.

Heureux si, averti, par ces cheveux blancs, (première micrène épiméganale de 11 syllabes) — *du compte que je dois rendre de mon administration,* (seconde micrène épiméganale de 14 syllabes) — *je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie* (mégane de 17 syllabes) — *les restes d'une voix qui tombe,* (première micrène apoméganale de 7 syllabes) — *d'une ardeur qui s'éteint.* (seconde micrène apoméganale de 6 syllabes). Bossuet.

Période ditrimicrénale :

Ainsi les âges se renouvellent, (première micrène épiméganale de 8 syllabes) — *ainsi la figure du monde change,* (seconde micrène épiméganale de 10 syllabes) — *ainsi les morts et les vivants se succèdent et se remplacent continuellement*: (mégane de 20 syllabes) — *rien ne demeure,* (première micrène apoméganale de 4 syllabes) — *tout s'use,* (deuxième micrène apoméganale de deux syllabes) — *tout s'éteint.* (troisième micrène apoméganale de 3 syllabes, jouant ce rôle de mégane secondaire). Bossuet.

399. C'est, du reste, un fait fréquent que ce relèvement de la dernière micrène apoméganale des périodes prépostmicrénales au regard de la précédente. (n° 391).

Le seigneur des armées a fait ces choses (micrène épiméganale de 10 syllabes) — *pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines,* (mégane de 14 syllabes) — *et tourner enignominie* (première micrène

apoméganale de 8 syllabes) — *ce que l'univers a de plus auguste.* (seconde micrène apoméganale de 10 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire). Bossuet.

O éternel ! veillez sur elle ; (micrène épiméganale de 8 syllabe) *anges saints, rangez, à l'entour, vos escadrons invisibles,* (mégane de 15 syllabes) — *et faites la garde autour du berceau* (première micrène apoméganale de 9 syllabes) — *d'une princesse si grande et si belle.* (seconde micrène apoméganale de 11 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire). Bossuet.

Si un portrait pouvait, tout d'un coup, devenir animé, (micrène épiméganale de 14 syllabes) — *comme il ne verrait en soi-même aucun trait qui ne se rapportât à la personne qu'il représente,* (mégane de 25 syllabes) — *il ne vivrait que pour elle seule,* (première micrène apoméganale de 8 syllabes), — *et ne respirerait que pour sa gloire.* (seconde micrène apoméganale de 10 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire). Bossuet.

Ils environnaient le char d'Amphitrite, (micrène épiméganale de 10 syllabes) — *traîné par des chevaux marins, plus blancs que la neige,* (mégane de 13 syllabes) — *qui, fendant l'onde salée,* (première micrène apoméganale de 7 syllabes) — *laissaient, loin derrière eux,* (deuxième micrène apoméganale de 6 syllabes) — *un vaste sillon dans la mer.* (troisième micrène apoméganale de 8 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire). Fénelon.

Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, (micrène épiméganale de 14 syllabes) — *recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée,* (mégane de 19 syllabes) — *et, dans l'abondance de vos larmes,* (première micrène apoméganale de 8 syllabes) — *éteindre les feux d'une*

guerre (deuxième micrène apoméganale de 7 syllabes) — *que vous avez malheureusement allumée.* (troisième micrène apoméganale de 11 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire). (Fléchier).

400. Périodes associées. Il y a lieu de prévoir le cas de l'association de plusieurs périodes ensemble.

Car si, d'un côté, l'expression, plus ou moins complexe et amplement établie, d'une pensée délimitée engendre une phrase grammaticale, tandis que, d'un autre côté, les exigences de l'oreille vont, sur le modèle des allures naturelles de la voix, des repos et des subdivisions qu'elle implique, à donner à cette phrase la forme périodique, il est admissible que les mêmes tendances grammaticales ou phonétiques reçoivent, le cas échéant, leur satisfaction de la succession de plusieurs périodes particulières associées en une phrase unique.

Qu'elle eut d'assurance, (5 syllabes) — *dans cet effroyable péril,* (8 syllabes), (première période de forme monoprémicrénale) = *mais qu'elle eut de clémence* (5 syllabes) — *pour l'auteur d'un si noir attentat.* (9 syllabes), (seconde période de forme monoprémicrénale). Bossuet.

A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, (12 syllabes) — *les voûtes du temple s'ébranlèrent,* (8 syllabes) — *le Jourdain se troubla,* (6 syllabes), (première période de forme dipostmicrénale) = *et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles* (17 syllabes) : *comment est mort cet homme puissant,* (8 syllabes) — *qui sauvait le peuple d'Israël?* (9 syllabes). (seconde période de forme dipostmicrénale, avec mégane secondaire). (Fléchier).

Maintenant chassée, (5 syllabes) — *poursuivie*

par ses ennemis implacables, (10 syllabes) — *qui avaient eu l'audace de lui faire son procès,* (12 syllabes), (première période de forme diprémicrénale) = *tantôt sauvée, tantôt presque prise,* (9 syllabes) — *changeant de fortune presque à chaque quart d'heure,* (10 syllabes) — *n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable,* (14 syllabes) — *elle n'avait ni assez de vent, ni assez de voiles* (13 syllabes) — *pour favoriser sa fuite précipitée.* (11 syllabes), (seconde période de forme didimicrénale). Bossuet.

Comme une colonne dont la masse solide (9 syllabes) —*paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux* (12 syllabes) *lorsque ce grand édifice, qu'elle soutenait,* (11 syllabes) — *fond sur elle sans l'abattre,* (6 syllabes), (première période de forme monodimicrénale) = *ainsi la reine se montre le plus ferme soutien de l'Etat* (15 syllabes) — *lorsque, après en avoir longtemps porté le faix,* (12 syllabes) — *elle n'est pas même courbée sous sa chute.* (9 syllabes) (seconde période de forme dipostmicrénale). Bossuet.

401. Si le sens partage nettement la phrase suivante en deux périodes, l'une, monoprémicrénale, l'autre, dipostmicrénale, il y a cependant lieu de remarquer qu'à ne consulter que l'oreille, la même phrase constitue, dans son ensemble, une période didimicrénale : *Après s'être sauvée des flots,* (8 syllabes) — *une autre tempête lui fut presque aussi fatale* : (12 syllabes) = *cent pièces de canon tonnèrent contre elle, à son arrivée,* (14 syllabes) — *et la maison où elle entra,* (8 syllabes) — *fut percée de leurs coups.* (6 syllabes). Bossuet.

Une observation du même genre s'applique à la phrase suivante, qui, formée, pour le sens, de deux périodes, l'une, monoprémicrénale, l'autre dipostmi-

crénale, n'en constitue, pour l'oreille, qu'une seule de structure monotrimicrénale : *Le rauque son de la trompette du Tartare* (10 syllabes) — *appelle les habitants des ombres éternelles ;* (12 syllabes) = *les noires cavernes en sont ébranlées,* (9 syllabes) — *et le bruit, d'abîmes en abîmes,* (8 syllabes) — *roule et retombe.* (4 syllabes). Châteaubriand.

C'est là une autre façon dont les périodes concourent ensemble.

On pourrait, en accusant encore davantage la distinction des idées, imaginer un concours de phrases successives, telles que, l'une servant de mégane, les autres fussent, pour l'oreille, les micrènes épiméganales ou apoméganales d'une période unique. Cette réunion de plusieurs phrases en une période serait absolument le contraire du partage d'une phrase en plusieurs périodes, et nous venons, dans les deux exemples qui précèdent, d'indiquer la transition du premier de ces genres de constructions au second.

402. Il arrive, et c'est encore une façon de combiner les périodes, que quelques uns des membres d'une période, et même tous, le cas échéant, comportent une forme pérodique.

Des titres, des inscriptions, (7 syllabes) — *vaines images de ce qui n'est plus,* (8 syllabes) — *des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau,* (13 syllabes) — *et de fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste,* (19 syllabes) — *des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant.* (25 syllabes). Bossuet.

La première micrène de cette période : *des titres,* (2 syllabes) — *des inscriptions,* (4 syllabes) est une période du deuxième degré, de forme monoprémicrénale.

La deuxième micrène : *vaines images* (3 syllabes) — *de ce qui n'est plus*, (5 syllabes) est une période mixte du deuxième et du troisième degré, également de forme monoprémicrénale.

La troisième micrène : *des figures* (3 syllabes) — *qui semblent pleurer* (5 syllabes) — *autour d'un tombeau*, (5 syllabes) n'est pas, à rigoureusement parler, en ne s'en tenant qu'au nombre des syllabes (nº 395), une période, puisque le troisième des membres dont elle se compose, a la même étendue que le deuxième. L'oreille en fait cependant assez bien une période diprémicrénale mixte du deuxième et du troisième degré, à cause de la force du dernier membre, composé des voyelles altitudinales *ó*, *ē*, *ō*, *ó*, de la construction postconsonnale *wr*, etc.

La quatrième micrène : *et de fragiles images d'une douleur* (9 syllabes) — *que le temps emporte* (5 syllabes) — *avec tout le reste*, (5 syllabes) n'est pas une période, puisque les deux derniers de ses membres ont la même étendue.

La mégane enfin : *des colonnes* (3 syllabes) — *qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel* (10 syllabes) — *le magnifique témoignage* (7 syllabes) — *de notre néant*, (5 syllabes) est une période monodimicrénale du deuxième et du troisième degré.

403. Les membres de la période monodimicrénale suivante se prêtent à des observations du même genre : *S'il y a une occasion au monde où l'âme, pleine d'elle-même, soit en danger d'oublier son Dieu — c'est dans ces postes éclatants où un homme, par la sagesse de sa conduite, par la grandeur de son courage, par le nombre de ses soldats, devient comme le Dieu*

des autres hommes, — et, rempli de gloire en lui-même, — remplit tout le reste du monde d'admiration, d'amour et de frayeur.

La micrène épiméganale : *S'il y a une occasion au monde* (9 syllabes) — *où l'âme, pleine d'elle-même*, (5 syllabes) — *soit en danger d'oublier son Dieu*, (9 syllabes) n'est pas une période, puisque le premier et le troisième des membres dont elle se compose, plus forts chacun que le second, ont exactement la même étendue. C'est un simple polysyllabe du troisième degré.

La mégane : *c'est dans ces postes éclatants* (8 syllabes) — *où un homme, par la sagesse de sa conduite*, (11 syllabes) — *par la grandeur de son courage*, (8 syllabes) — *par le nombre de ses soldats*, (7 syllabes) — *devient comme le Dieu des autres hommes*, (9 syllabes) est, au contraire, une période monotrimicrénale du troisième degré.

La première micrène apoméganale : *et, rempli de gloire en lui-même*, n'est qu'un polysyllabe du deuxième degré, composé de trois polysyllabes du premier degré.

La seconde micrène apoméganale : *remplit tout le reste du monde* (8 syllabes) — *d'admiration d'amour et de frayeur*, (11 syllabes) est une période monoprémicrénale du troisième degré.

404. Périodes mal dessinées. On rencontre beaucoup de périodes dont la structure laisse à désirer, parce que les micrènes et la mégane n'y croissent ou n'y décroissent pas d'une façon régulière.

J'écris la vie du prince (6 sylllabes — *qui régna sur la France* (6 syllabes) — *par droit de conquête et par droit de naissance.* (11 syllabes). Le troisième

membre de cette phrase, comptant 11 syllabes, joue très apparemment le rôle de mégane, au regard des deux précédents, qui, n'ayant chacun que six syllabes, sont des micrènes épiméganales. La période est toutefois mal dessinée, en ce sens que la seconde micrène, qui devrait être plus amplement établie que la première, y est simplement égale. On devrait dire, par exemple : *J'écris la vie du prince* (6 syllabes) — *qui monta sur le trône de France* (8 syllabes) *par droit de conquête et par droit de naissance* (11 syllabes), ou, en amoindrissant la première micrène : *Je chante celui* (4 syllabes) — *qui régna sur la France*, (6 syllabes), etc.

L'irrégularité de la période serait beaucoup plus grande si la seconde micrène était en retrait sur la première : *J'écris la vie du prince héroïque* (9 syllabes) — *qui régna sur la France* (6 syllabes) — *par droit de conquête et par droit de naissance.* (11 syllabes). Le troisième membre de phrase joue bien le rôle de mégane par rapport aux précédents, mais ceux-ci se suivent en violation formelle du type des périodes régulières ou proprement dites. La construction rentre dans la catégorie des phrases non périodiques ou périodes diffuses. (N°391).

Pareille chose arrive avec le polysyllabe du deuxième degré : *et de qui* (3 syllabes) — *relèvent* (2 syllabes) — *tous les empires.* (4 syllabes). Bossuet.

C'est ainsi qu'il instruit les princes, (8 syllabes) *non-seulement par des discours et par des paroles*, (12 syllabes) *mais encore par des leçons et par des exemples* (12 syllabes). Bossuet. Cette phrase, dont les deux derniers membres sont égaux, peut être regardée comme une période diprémicrénale mal dessinée, parce que la mégane est simplement égale à la seconde micrène, au lieu d'être plus étendue. Pour

la rendre régulière, il faudrait dire, par exemple, avec trois syllabes additionnelles : *mais encore par des exemples redoutables.*

Qui prévoyait de plus loin, (7 syllabes) — *et qui donnait des moyens plus sûrs* (9 syllabes) — *pour éviter les inconvénients* (9 syllabes) — *dont les grandes entreprises sont environnées ?* (11 syllabes). Bossuet. Cette phrase est une période triprémicrénale incorrecte, dont la troisième micrène, au lieu d'être en progrès sur la deuxième, y est simplement égale.

405. *Henri IV régna sur la France* (9 syllabes) — *et par droit de conquête,* (6 syllabes) — *et par droit de naissance.* (6 syllabes). Le premier membre de cette phrase étant sensiblement plus étendu que chacun des deux suivants, joue, à leur égard, le rôle de mégane. La période, de forme dipostmicrénale, est toutefois mal dessinée, parce que la seconde micrène, au lieu d'être en retrait sur la première, compte le même nombre de syllabes. On devrait dire, par exemple, *Henri IV, pour régner sur la France,* (10 syllabes) — *fit appel au droit de conquête* (8 syllabes) — *et au droit de naissance.* (6 syllabes). La seconde micrène serait alors moindre que la première.

La même observation s'applique au membre de phrase : *et de fragiles images d'une douleur* (9 syllabes) — *que le temps emporte* (5 syllabes) — *avec tout le reste.* (5 syllabes).

Henri IV, régnant sur la France, (9 syllabes) — *s'autorisait du droit de conquête,* (9 syllabes) — *et du droit de naissance.* (6 syllabes). La phrase est une période dipostmicrénale, dont la première micrène est incorrectement égale à la mégane. On la rectifierait

en disant : *Henri IV, pour régner sur la France.* (10 syllabes) — *s'autorisa du droit de conquête* (9 syllabes) — *et du droit de naissance.* (6 syllabes).

406. Les périodes prépostmicrénales donnent lieu, sous le rapport de l'incorrection de leur dessin, à des observations du genre de celles qui concernent les périodes prémicrénales ou postmicrénales.

O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, (18 syllabes) — *lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne,* (18 syllabes) — *elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle,* (14 syllabes) — *et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers !* (15 syllabes). Bossuet. La micrène épiméganale, qui a la même étendue que la mégane, devrait être ramenée, par exemple, à 10 ou 12 syllabes, ou la mégane, portée à 20 au 22 syllabes.

Nobles rejetons de tant de rois, (9 syllabes) — *lumières de la France,* (5 syllabes) — *mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur, comme d'un nuage,* (19 syllabes) — *venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance,* (15 syllabes) — *de tant de grandeur,* (5 syllabes — *de tant de gloire!* (4 syllabes). Bossuet. La première et la seconde micrène épiméganale sont mal proportionnées. C'est le plus petit nombre de syllabes qui devrait être placé en premier lieu.

Volez, oiseaux de Lybie, (7 syllabes) — *dont le cou flexible se courbe avec grâce,* (11 syllabes) — *volez au sommet de l'Ithôme,* (8 syllabes) — *et dites que la fille d'Homère* (8 syllabes) — *va revoir les lauriers de la Messénie.* (11 syllabes). Châteaubriand. La

deuxième micrène apoméganale devrait être plus faible que la première, et la troisième, jouant le rôle de mégane secondaire, plus faible que la mégane principale.

407. On peut envisager, au même point de vue, les phrases composées de deux périodes.

L'amiral, où elle était, (7 syllabes) — *conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer,* (18 syllabes) — *et qui dompte ses flots soulevés,* (7 syllabes) — *fut repoussé aux ports de Hollande,* (9 syllabes) = *et tous les peuples furent étonnés* (9 syllabes) — *d'une délivrance si miraculeuse.* (9 syllabes). Bossuet. La première des deux parties dont se compose cette phrase, est une période monodimicrénale correctement établie; mais la seconde, formée de deux membres de phrase égaux, n'est qu'un simple monosyllabe du troisième degré, l'ébauche d'une période monoprémicrénale ou monopostmicrénale, une période diffuse.

Ce vaillant homme, (4 syllabes) — *repoussant enfin, avec un courage invincible,* (13 syllabes) — *les ennemis, qu'il avait réduits à une fuite honteuse,* (13 syllabes) — *reçut le coup mortel,* (6 syllabes) = *et demeura comme enseveli* (8 syllabes) — *dans son triomphe.* (4 syllabes). Fléchier. La seconde micrène épiméganale de la première des deux périodes dont se compose cette phrase, est incorrectement égale à la mégane. La seconde période est monopostconsonnale, et régulièrement construite.

L'avoir entre ses mains, (6 syllabes) — *c'était y avoir la victoire même,* (9 syllabes) — *qui le suit éternellement dans les combats,* (11 syllabes) = *mais il était juste* (5 syllabes) — *que ce précieux dépôt de l'Etat* (9 syllabes) — *demeurât entre les mains du roi,*

(9 syllabes) = *et il lui appartenait* (7 syllabes) — *de garder une si noble partie de son sang.* (12 syllabes). Bossuet. La première et la troisième des périodes dont se compose cette phrase, sont régulièrement dessinées; la deuxième, qui a deux membres égaux de 9 syllabes chacun, est établie d'une façon incorrecte.

408. Le défaut de proportion des micrènes et des méganes a souvent pour effet d'associer, non pas, à la vérité, quant au sens ou grammaticalement, mais phonétiquement deux périodes successives, au moyen d'une micrène commune, apoméganale, pour la première, épiméganale, pour la seconde.

Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, (12 syllabes) — *qui fait qu'on se rabaisse, sans se dégrader,* (11 syllabes) — *et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect ?* (17 syllabes). Bossuet. Envisagée dans son ensemble, cette phrase est une période mal établie, incohérente, diffuse. De plus près cependant, l'oreille, qui tombe d'abord d'un premier membre de 12 syllabes à un deuxième membre de 11 syllabes, rattache cette construction partielle au type des périodes postmicrénales. Et, en remontant alors du membre de 11 syllabes au troisième et dernier polysyllabe, qui compte 17 syllabes, elle se trouve en présence d'une autre construction fragmentaire du type des périodes prémicrénales.

Ces trois autres phrases se prêtent à des observations du même genre :

Mais enfin elle arrive à Brest, (8 syllabes) — *où, après tant de maux,* (6 syllabes) — *il lui fut permis de respirer un peu.* (11 syllabes). Bossuet.

S'il sut soutenir le poids des affaires, (9 syllabes) — *il sut aussi les quitter,* (7 syllabes) — *et reprendre son premier repos.* (9 syllabes). Bossuet.

Ni les maux qu'elle a prévus, (7 syllabes) — *ni ceux qui l'ont surprise*, (6 syllabes) — *n'ont pu abattre son courage*. (7 syllabes). Bossuet.

Citons aussi, à ce point de vue, la micrène (N° 403) : *S'il y a une occasion au monde* (9 syllabes) — *où l'âme, pleine d'elle-même*, (5 syllabes) — *soit en danger d'oublier son Dieu*. (9 syllabes).

Ce mode de combinaison des périodes ne laisse pas que de jouer un certain rôle dans le développement de la langue, et mérite, en conséquence, d'être signalé.

409. Lorsque le troisième des membres dont se composent les phrases de ce genre, est plus fort que le premier, l'ensemble de la construction peut être regardé comme une période diprémicrénale mal dessinée, dont la seconde micrène, au lieu d'être correctement en excès, est en retrait sur la première. Le polysyllabe du troisième degré *: et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect*, comptant 17 syllabes, sert visiblement ainsi de mégane aux deux polysyllabes qui le précédent, l'un, de 12 syllabes, l'autre, de 11 syllabes. La même observation s'applique à la construction : *mais enfin elle arrive à Brest*, *etc.*

Lorsque le premier et le troisième membre sont égaux, la phrase est indifféremment une période diprémicrénale ou une période dipostmicrénale mal construite : *s'il sut soutenir le poids des affaires*, etc. ; *ni les maux qu'elle a prévus*, etc.

Lorsque enfin le troisième membre de phrase est plus faible que le premier, la construction rentre dans la catégorie des périodes postmicrénales à mégane secondaire, et ne présente rien d'irrégulier.

410. La phrase suivante est également composée de deux périodes associées au moyen d'une micrène

commune, mais l'une de ces périodes est monodimicrénale, tandis que l'autre est diprémicrénale : *Non,* (1 syllabe) — *après ce que nous venons de voir,* (9 syllabes) — *la santé n'est qu'un nom,* (7 syllabes)— *la vie n'est qu'un songe,* (5 syllabes) — *la gloire n'est qu'une apparence,* (7 syllabes) — *les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement.* (14 syllabes). Bossuet.

La construction s'élève du syllexe appelé à jouer le rôle de première micrène épiméganale (nº 392) à une première mégane, redescend à une première micrène apoméganale, et, de là, à une seconde. Parvenue à ce point de son développement, elle se relève par une micrène épiméganale, et se termine par une mégane largement établie.

Le membre de phrase : *la vie n'est qu'un songe,* est commun aux deux périodes, et constitue la transition de l'une à l'autre, avec l'incorrection et l'incertitude qui résultent de leur défaut de démarcation précise. Ce membre de phrase est une micrène simultanément apoméganale et épiméganale.

411. Les périodes sont encore établies d'une façon défectueuse lorsque les polysyllabes du deuxième degré dont elles se composent, manquent de cohésion et, par conséquent, ne se distinguent pas avec netteté les uns des autres. C'est un défaut qui concerne spécialement les micrènes et la mégane, mais qui toutefois s'attache, en même temps, à l'ensemble de la période, dont la structure ni les proprietés ne sauraient être séparées de celles de ses parties.

Il devient nécessaire alors, pour donner satisfaction à l'oreille, pour substituer des périodes ordonnées aux périodes diffuses, de remanier, au moyen de la prononciation effective, les constructions brutes, telles

qu'elles résultent du sens grammatical des mots, et des formes immobiles de la langue écrite. On donne, nous le répétons, (N° 389) de la cohésion aux membres de phrases, en atténuant les points de partage indiqués, les césures naturelles de la pensée et de l'expression. On sépare les mêmes membres, en creusant davantage ces césures.

Quand retrouvai-je mon lit d'ivoire, (première micrène épiméganale de 8 syllabes) — *la lumière du jour, si chère aux mortels*, (seconde micrène épiméganale de 10 syllabes) — *les prairies émaillées de fleurs, qu'une eau pure arrose*, (mégane de 13 syllabes) — *que la pudeur embellit de son souffle?* (micrène apoméganale de 10 syllabes). Châteaubriand. La mégane de cette période manque évidemment de cohésion, en tant que polysyllabe du deuxième degré. La seconde des parties dont elle se compose *: qu'une eau pure arrose*, pourrait, à la ressemblance de la proposition analogue : *que la pudeur embellit de son souffle*, être séparée du régime direct : *les prairies émaillées de fleurs*. Du même coup, la distinction de la mégane et de la micrène apoméganale n'est pas suffisamment accusée, puisque, en raison de la conformité de leur rôle grammatical, les deux propositions : *qu'une eau pure arrose*, et *que la pudeur embellit de son soufle*, tendent à se comporter de la même manière, et à se grouper, plus ou moins apparemment, en une construction polysyllabique particulière.

412. *Il avait allumé, — le long du bois, — au coin du talus, — un feu de bruyères, — et, assis sur la mousse, — le pauvre enfant, — il réchauffait ses mains — à la flamme pétillante.* Lamennais. De la façon dont elle se présente essentiellement, cette

phrase n'est qu'une accumulation de syphones du second degré, à peu près égaux. C'est un polysyllabe du troisième degré, une période diffuse, ce n'est pas une période proprement dite ou ordonnée.

Pour y donner la structure périodique, il est indispensable de suppléer, par la prononciation effective, à ce qui s'y trouve d'inachevé. On dira, par exemple, en se servant de deux périodes successives : *Il avait allumé*, (micrène épiméganale de 6 syllabes) — *le long du bois, au coin du talus*, (mégane de 9 syllabes) — *un feu de bruyères*, (micrène apoméganale de 5 syllabes) = *et, assis sur la mousse, le pauvre enfant,* (mégane de 10 syllabes) — *il réchauffait ses mains* (première micrène apoméganale de 6 syllabes) — *à la flamme pétillante.* (seconde micrène apoméganale de 6 syllabes).

Mais on peut dire aussi, en ne faisant de la phrase envisagée qu'une seule période dipostmicrénale : *Il avait allumé, le long du bois, au coin du talus, un feu de bruyères*, (mégane de 20 syllabes) — *et, assis sur la mousse, le pauvre enfant*, (première micrène apoméganale de 10 syllabes) — *il réchauffait ses mains à la flamme pétillante.* (seconde micrène apoméganale de 12 syllabes, jouant le rôle de mégane secondaire).

A quelque parti qu'on s'arrête, les polysyllabes ou syphones du deuxième degré, appelés à remplir l'office de mégane ou de micrènes manquent de cohésion grammaticale. Ils sont mal établis, et la période, par conséquent, est mal dessinée.

413. Des observations du même genre s'appliquent aux phrases suivantes :

Plus de chants, dans le buisson, — plus d'insectes ailés, — étincelants d'or, d'émeraude, d'azur, —

promenant, de fleur en fleur, — leurs amours aériens. Lamennais. On peut dire, soit, avec une période monodimicrénale : *plus de chants dans le buisson,* (7 syllabes) — *plus d'insectes ailés, étincelants d'or, d'émeraude, d'azur,* (15 syllabes) — *promenant, de fleur en fleur,* (7 syllabes) — *leurs amours aériens* (6 syllabes), soit, avec une période monomonomicrénale : *plus de chants, dans le buisson,* (7 syllabes) — *plus d'insectes ailés, étincelants d'or d'émeraude, d'azur* , (15 syllabes) — *promenant, de fleur en fleur, leurs amours aériens.* (13 syllabes).

Recueillie (une voix de l'hiver) *dans son âme, — elle s'y perdait, — comme se perdent, le soir, — les soupirs de la solitude — au sein des forêts.* Lamennais. On peut dire indifféremment : *Recueillie dans son âme,* (6 syllabes) — *elle s'y perdait, comme se perdent, le soir,* (10 syllabes) — *les soupirs de la solitude au sein des forêts* (13 syllabes), ou : *Recueillie dans son âme, elle s'y perdait,* (10 syllabes) — *comme se perdent, le soir,* (6 syllabes) — *les soupirs de la solitude au sein des forêts* (13 syllabes), en associant deux périodes, l'une, monopostmicrénale, l'autre, monoprémicrénale, au moyen d'une micrène commune, ou enfin : *Recueillie dans son âme, elle s'y perdait,* (10 syllabes) — *comme se perdent, le soir, les soupirs de la solitude au sein des forêts.* (19 syllabes).

414. C'est, en résumé, par transitions insensibles, susceptibles souvent, dans les cas particuliers envisagés, d'être établies de différentes manières, que les périodes du troisième degré, qui sont les périodes proprement dites, se distinguent, tant des simples polysyllabes du même degré, que des polysyllabes et des périodes du deuxième degré, au triple point de vue de la cohésion, de la délimitation et de la gradation

des membres, méganes ou micrènes, dont ils se composent. On rencontre beaucoup de phrases dont on peut dire indifféremment que ce sont des polysyllabes du troisième degré qui comportent quelque chose de périodique, ou des périodes dont le dessin laisse à désirer ; que ce sont des polysyllabes du deuxième degré déjà ébauchés en polysyllabes du troisième degré, ou des polysyllabes du troisième degré dont la structure est imparfaite.

Issues, en effet, du concours de trois causes différentes : la prononciation, l'audition et le sens grammatical, qui n'obéissent, chacune en particulier, qu'à leurs propres tendances, qui agissent, s'abstiennent, se combinent diversement, et qui sont loin de coïncider toujours avec exactitude, les périodes du troisième degré, aussi bien que les polysyllabes du même degré, et antérieurement les polysyllabes, les syphones du deuxième degré, ne sauraient éviter d'être entachés de beaucoup d'inachèvements et d'arbitraire. La réalité pratique des choses ne comporte qu'assez exceptionnellement des formes aussi précises et aussi correctes que celles des différents types de périodes dont nous avons fait l'analyse.

Il est néanmoins utile de dégager ces types des constructions effectives où ils sont inclus, et même de les constituer théoriquement de toutes pièces, parce qu'en servant de termes de comparaison, de relais, en quelque sorte, dans le développement général de la langue, ils donnent l'explication, non-seulement des constructions qui s'y conforment, mais des ébauches qui s'en rapprochent ou s'en écartent de quelque manière, et des mixtes divers qui résultent de leur combinaison.

415. Il y a lieu, au surplus, d'ajouter expres-

sément que si beaucoup de périodes se trouvent être mal dessinées lorsqu'on scrute de près la structure ou la mesure des membres dont elles se composent, l'oreille est, la plupart du temps, bien moins exigeante.

Par suite d'une délicatesse insuffisante d'appréciation, et par analogie à la facon dont elle se comporte à l'égard des syllexes, des articulations et des syllabes, (N° 395) elle laisse les imperfections légères comme non avenues, et juge que les périodes sont bien établies lorsqu'elle y discerne une mégane et des micrènes, des césures, un ordre général de développement ou de retrait progressif de leurs membres, les uns relativement aux autres. Elle se contente même souvent, à défaut de périodes ordonnées, des périodes diffuses qui résultent du concours des polysyllabes du troisième degré.

Les incorrections dont sont entachées les périodes, y sont, du reste, utiles à certains égards, comme, le moment venu, nous le ferons ressortir, par l'analyse.

416. Mesure, cadence, harmonie, nombre, rythme. Ces différentes expressions sont d'un usage trop fréquent pour qu'il n'importe pas, au point de vue phonétique mécanique, sinon de définir le sens assez obscur qu'on y attache, du moins de se rendre compte des faits auxquelles elles correspondent.

Il y a lieu de distinguer trois choses dans toute période : l'étendue, déterminée en syllabes, des membres dont elle se compose, les rapports de plus ou de moins de ces membres, comparés entre eux, dans l'ordre de leur succession, enfin, l'ensemble qui résulte, au point de vue de l'audition, de la juxtaposition de ces membres.

Or, l'étendue de chacun des membres d'une période constitue la *mesure* de ce membre. L'excès de chaque

membre, si c'est une micrène épiméganale ou la mégane, sur les micrènes épiméganales dont il est précédé, et spécialement sur celle à laquelle il fait suite immédiatement, ou bien le retrait de chaque membre, si c'est une micrène apoméganale, au regard de la mégane, comme des autres micrènes apoméganales dont il est précédé, le cas échéant, et spécialement au regard de la mégane et de la micrène à laquelle il fait suite immédiatement, constitue la *cadence* propre de ce membre. Enfin, l'aspect général de la période, pour autant qu'il résulte du concours des différentes mesures et des différentes cadences, n'est autre que l'*harmonie* de cette période.

Lorsqu'une période harmonieuse est surtout telle parce que les mesures des membres dont elle se compose, donnent satisfaction à l'oreille. Elle est *nombreuse*. Les membres de cette période en sont alors les *nombres*.

Les différentes cadences des membres de la période envisagées collectivement forment la *cadence* même de la période.

Le cas où la mesure et celui où les rapports de plus ou de moins des membres de la période sont mal établis en ce qui concerne les exigences de l'oreille, ne portent pas de noms. Il y a simplement lieu alors de signaler le défaut de nombre, de cadence, d'harmonie.

417. Quant au rythme, c'est l'aspect mécanique particulier d'une période envisagée en tant que nombre, cadence, harmonie, comparativement à une ou à plusieurs autres périodes, également prises en tant que nombre, cadence et harmonie.

Il y a des rythmes brefs et des rythmes plus amplement établis, des rythmes simples et des rythmes compliqués, des rythmes nombreux et des

rythmes dépourvus de nombre, etc. Mais les désignations de ce genre ne sauraient évidemment constituer que des approximations incomplètes et incertaines, relativement à l'inépuisable variété des faits.

Le rythme peut s'entendre, à la rigueur, quoique ce soit alors s'écarter notablement de la façon ordinaire d'envisager les choses, des périodes qui, au lieu de donner satisfaction à l'oreille, laissent à désirer sous le rapport du nombre, de la cadence, de l'harmonie.

Ces différentes expressions : la mesure, le nombre, la cadence, l'harmonie, le rythme, sont applicables aux périodes établies d'une façon irrégulière. Elles le sont aussi, par extension, aux cas où les membres de phrases, polysyllabes du premier ou du deuxième degré, ne composent, par leur association, que des polysyllabes du deuxième ou du troisième degré.

418. Polysyllabes extrêmes. Un moment vient enfin, dans le développement général de la langue phonétique, par le moyen des syllexes et des polysyllexes, des polysyllabes, des syphones et des périodes, où la puissance d'enveloppement de l'audition s'épuisant, à son tour, la pensée seule reste capable de grouper les sons : voyelles isolées, polysyllabes, syphones ou périodes, et donne naissance à des phrases qui, largement établies, et comportant des subdivisions, pareillement de grande étendue, sont, sinon des périodes, du moins des constructions phonétiques d'un genre particulier.

La langue se constitue, en un mot, à dater de ce moment, sous l'influence d'un quatrième et dernier principe générateur : la pensée, le sens des mots et des phrases, qui, à la vérité, n'est pas nouveau,

puisqu'il a concouru tour à tour à la formation des polysyllabes du premier degré, à celle des polysyllabes du deuxième degré, et à celle des polysyllabes et des périodes du troisième degré, mais qui toutefois agit dès lors d'une façon exclusive, comme l'ont fait successivement (N° 393) les affinités des voyelles et des voyelles et des consonnes, les allures naturelles de la voix et l'audition.

Nous donnerons aux constructions établies dans ces conditions le nom de polysyllabes *extrêmes.*

Soumettons-en quelques unes à l'analyse.

419. *Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est sans envie, — et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse qu'élevé, sans empressement, aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand, — que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public, — et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre, avec sa grande âme, le sacré dépôt de l'autorité, si bien confiée à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir, tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances.* Bossuet.

Cette phrase se décompose, de la façon que nous indiquons, en quatre parties, la première, de 28 syllabes, la deuxième, de 45, la troisième, de 72, et la quatrième, de 82. C'est, quant au fond des choses, une période triprémicrénale bien établie ; mais comme, à cause de ses proportions considérables, elle déborde le pouvoir

que l'oreille possède d'embrasser et de constituer des groupes de sons, elle n'est telle que tacitement. C'est, en réalité, une construction du ressort exclusif de la connaissance intellectuelle qui, d'après le sens des mots, y introduit trois césures, la divise en quatre membres, dont chacun se distingue du précédent, et en fait, par conséquent, sous ce rapport, et plus ou moins apparemment, un polysyllabe puissant.

Le premier membre est d'ailleurs, envisagé en soi, une période dipostmicrénale ; le deuxième, une période monodimicrénale, etc.

420. *Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple ; — si, attaché à nos troupeaux, par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés ; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires ; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs, — et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques?* Bossuet.

Cette phrase constitue, comme la précédente, un polysyllabe extrême, dont le premier et le deuxième membre comptent chacun 70 syllabes, et le troisième, 35. Ce dernier est une période diprémicrénale correctement établie, ayant une première micrène de 8 syllabes, une deuxième micrène de 11 syllabes, et une mégane de 16 syllabes.

La phrase suivante est encore un polysyllabe extrême : *Avoir parcouru l'un et l'autre hémis-*

phère, traversé les continents et les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrasées, où des glaces éternelles bravent également les feux souterrains et les feux du Midi, — s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes, dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre que descendre des mers, — avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on trouve à peine quelques vestiges de l'homme, où la nature, accoutumée au plus profond silence, doit être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois, — avoir plus fait, en un mot, pour le seul motif de la gloire des lettres que l'on ne fit jamais pour la soif de l'or, — voilà ce que connaît de vous l'Europe, et ce que dira la postérité. Buffon. Le premier membre compte 58 syllabes ; le deuxième, 40 ; le troisième, 61 ; le quatrième, 28 et le cinquième, 20.

421. Les polysyllabes qui procèdent exclusivement de la pensée, sont les dernières constructions que présente la langue phonétique. Aucune autre cause n'intervient désormais pour opérer le groupement des composés antérieurement établis, en raison des affinités des lexes, des allures naturelles de la voix, des exigences de l'oreille. L'ordre phonétique mécanique est parvenu au dernier terme de ses développements ; les voyelles et les consonnes, posées au début de la langue, ont fourni toutes leurs conséquences.

La plupart du temps, au surplus, les polysyllabes extrêmes, toutes les phrases trop amplement établies sont privées de dessin précis, même pour la pensée, et, à plus forte raison, pour l'oreille et la prononciation. Ce sont de simples juxtapositions de polysyllabes divers, et il devient impossible de les rapporter à des types déterminés.

CHAPITRE VI

DISCOURS

422. Forme définitive de la langue. La langue, parvenue à son complet développement mécanique, la parole en action incessante, le *discours*, comme on a coutume de s'exprimer, consiste donc théoriquement, en dehors des grands polysyllabes, relativement peu nombreux, dont la cause réside uniquement dans la pensée, en une suite illimitée de périodes du troisième degré, puisque les constructions de ce genre sont les plus complexes et, en même temps, les plus parfaites qui puissent résulter du concours des différentes tendances phonétiques ou psychiques mises en jeu.

Pratiquement, toutefois, cette conception idéale du discours doit être, comme l'observation l'établit aisément, et comme cela résulte très explicitement, en particulier, des faits que nous avons successivement passés en revue, entourée de beaucoup de restrictions. Chacune des évolutions phonétiques qui s'accomplissent, non-seulement reste incomplète en soi, mais laisse en arrière un certain nombre d'éléments simples ou d'éléments déjà composés, issus des évolutions antérieurement effectuées.

De sorte que le discours, en somme, dans son

aspect définitif et extérieur, est un assemblage de voyelles simples demeurées isolées, de syllexe améraux, de syllexes embolismaux, de polysyllexes, de polysyllabes ou syphones du premier degré, composés soit de syllexes articulés, soit de syllexes non articulés, soit de syllexes et de voyelles non articulés, soit uniquement de voyelles, de polysyllabes du deuxième degré simplement tels ou devenus des syphones, périodiques ou non périodiques, de polysyllabes du troisième degré, dont les uns sont des périodes régulières, dont d'autres ne se constituent en périodes que d'une façon obscure, imparfaite, dont d'autres ne se constituent pas en périodes, ou, ce qui revient au même, demeurent à l'état de périodes diffuses, et enfin d'un certain nombre de polysyllabes extrêmes, qui peuvent être, parce qu'ils sont rares, sous entendus, pour plus de simplicité.

423. D'un autre côté, comme nous avons eu l'occasion d'en faire la remarque *(N° 363)*, chaque évolution phonétique en voie d'accomplissement, quel que soit le principe auquel elle obéisse, procède simultanément des faits issus de l'évolution précédente, et de ceux qui étaient demeurés en dehors de cette dernière. Les polysyllabes ou syphones du premier degré ne sont pas exclusivement des polysyllexes ; ils se forment, le cas échéant, de syllexes non articulés, de syllexes et de voyelles, ou même uniquement de voyelles. Les polysyllabes du deuxième degré se composent fréquemment de polysyllabes du premier degré, de syllexes et de voyelles, etc.

La structure intérieure du discours, si l'on peut ainsi s'exprimer, présente donc, à un point de vue général, la plus grande ressemblance avec sa structure extérieure. L'une et l'autre résultent des mêmes causes,

et sont composées des mêmes éléments, simples ou déjà composés. Elles sont, en outre, juxtaposées intimement, et ne sauraient être conçues pratiquement d'une façon séparée. La première forme le prélude indispensable de la seconde, comme la substance matérielle, celui de la figure qu'elle revêt, et la seconde, le complément naturel, phonétiquement nécessaire, de la première.

424. Prose et vers. Le discours, à certain point de vue, se présente sous deux formes différentes, intitulées, l'une, la *prose*, l'autre, les *vers*, la *versification*.

La prose, qu'il y a lieu, en conséquence, de prendre pour terme de comparaison, est le langage ordinaire. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous en avons dit. La versification n'est qu'une prose soumise à des conditions particulières d'emploi, tantôt plus compliquées, comme celles qui ont trait à la mesure des polysyllabes, tantôt plus étroites, comme celles qui concernent les concours de sons à employer ou à éviter.

Il serait complètement hors de notre objet d'entrer dans l'exemen détaillé des règles auxquelles la versification est soumise. Nous nous bornerons à quelques considérations sommaires.

425. La versification exige, en premier lieu, que tous les *e* muets facultatifs placés à la fin des mots (N° 345) se fassent entendre devant une consonne : *toute chose* (*twte hoz*, au lieu de *twt hoz*), *marbre poli* (*marbre poli*, au lieu de *marbr poli*).

Cette façon de procéder, qui a, sans doute, l'avantage de faciliter l'articulation extérieure des mots, en substituant au segment apovoyellal d'une

articulation dissegmentaire soit un syllexe préconsonnal formé de ce segment et de la voyelle fondamentale *e* : *tw — te hoz*, soit un segment apovoyellal plus simple, et un syllexe préconsonnal : *marbre poli* (*mar — bre poli*, au lieu de *marbr — poli*), a toutefois l'inconvénient de multiplier les constructions préconsonnales, et de rendre fréquemment ainsi la prononciation trop aisée, trop fluide, de l'énerver, en quelque sorte. Elle la met en opposition avec le génie de la langue, qui, en particulier, loin d'affaiblir, fortifie les syllabes finales, destinées à recevoir l'accent tonique. (N° 395).

Les *e* muets facultatifs placés dans le corps des mots doivent également se faire entendre lorsqu'il s'agit de vers, et donnent lieu, à certains égards, aux mêmes observations que les *e* muets finaux : *parfaitement* (*parfœtemā*).

426. La versification proscrit, en principe, les hiatus des mots ensemble : il est interdit, par exemple, de dire *j'ai été*, *il sera arrivé.* Si, ce faisant, on s'écarte des allures ordinaires de la prose, qui est beaucoup plus tolérante en ce qui concerne la rencontre des voyelles, on ne remanie, du moins, ni la structure des mots, ni celle du discours envisagé en général, comme cela arrive avec l'*e* muet facultatit. On ne méconnaît pas le génie phonétique de la langue ; on se sert seulement avec plus de mesure, des ressources qu'elle fournit, on procède par sélection de constructions.

La versification autorise cependant, dans certains cas, les hiatus des mots ensemble. Cela arrive lorsque la première des deux voyelles concourantes est une nasale : *dessein arrêté* (*dœsœ̄ arœtœ*), *chemin encombré* (*hemœ̄ ācōbrœ*), lorsque le premier des deux mots,

terminé phonétiquement par une voyelle, l'est graphiquement par un *e* muet : *génie étonné (jxni xtonx) ;* larsque le second mot commence par une *h* aspirée : *si haut* (*sió*), enfin, après quelques consonnes graphiques dépourvues de valeur phonétique : *coursier indompté* (*cursïx xdōtx*), *le loup en fait* (*le lw ā fx*).

Le deuxième et le quatrième cas sont des réactions de l'orthographe sur la prononciation. Le troisième semble indiquer que l'*h* aspirée s'est autrefois fait entendre.

Les règles de la versification introduisent même, dans le discours, des hiatus extérieurs que ne comporte pas la prose, car elles exigent que l'*e* muet facultatif soit toujours prononcé devant une *h* aspirée: *misérable hameau* (*mizxrâble amó*, au lieu de *mizxrâbl amó*).

427. La versification est obligée de tolérer, dans l'intérieur des mots, les rencontres de voyelles qui s'y produisent : *créa* (*qrx — a*), *haïr* (*a — îr*); mais puisqu'elle proscrit, en principe, les hiatus, elle aurait dû éviter d'en provoquer alors qui n'existent pas suivant la façon ordinaire de parler. Elle n'aurait pas dû décomposer, comme elle le fait, certaines diphtongues préconsonnales formées des consonnes *ï* et *ü*, en deux voyelles : *diamant* (*di — amā*, au lieu de *dïamā*), *ruine* (*ru — in*, au lieu de *rüin*).

Il est vrai de dire que les hiatus des voyelles alternantes, au nombre desquelles se rangent l'*i* et l'*u* sont les moins formels (Nº 314), et que, d'un autre côté, les hiatus placés dans le corps des mots sont atténués par l'unité de l'idée exprimée, tandis que ceux qui résultent du concours de mots différents, sont, au contraire, corroborés de toute la distinction des idées.

Il n'en demeure pas moins d'expérience que la substitution de l'*i* au *ï*, celle de l'*u* au *ü*, et, par conséquent, celle d'un concours de voyelles à un syllexe endotéral préconsonnal constituent fréquemment une difficulté de prononciation dont on aurait pu se dispenser, et à laquelle se soustrait effectivement la prose.

Il ne sera donc pas sans utilité de passer en revue, pour en discuter la valeur phonétique, les règles que la versification a posées à cet égard.

428. Après un *r* ou un *l* précédé d'une autre consonne, on ne se sert pas, devant une voyelle, de la consonne alternante *ï*, mais de la voyelle correspondante *i* : *cria* (*qri — a*, au lieu de *qrïa*), *oublia* (*ẃbli — a*, au lieu de *ẃblïa*). Il y a, en effet, peu de distance entre le *r* ou le *l* et le *ï*, et la difficulté que présentent déjà, par ce motif, (N° 106) les constructions épivoyellales *rï, lï*, s'accroît, et au-delà, de tout le poids de la consonne exotérale qui vient prendre place devant la liquide. C'est pourquoi la prose même a recours, dans ce cas, à la scission de la diphtongue en deux voyelles. Elle dit également *qri—a*, *ẃbli—a*, et tandis qu'en règle générale, elle ne fait le suffixe *ier* (*ïẋ*) que d'une seule syllabe : *portier* (*portïẋ*), *chevalier* (*hevalïẋ*), elle le décompose en deux syllabes lorsque le *ï* est précédé d'un *r* ou d'un *l* précédé, de son côté, d'une autre consonne : *meurtrier* (*mertri — ẋ*), *templier* (*tāpli — ẋ*).

Quoique le *ï* ne soit précédé que d'une seule consonne, on décompose fréquemment, dans les vers les diphtongues *ïa*, *ïo*, *ïx*, *ïó*, *ié*, *ïẋ*, *ïā*, *ïō*, *ïx̄* en deux voyelles : *diadème* (*di — adx̂me*), *violence* (*vi—olās*), *hardiesse* (*ardi — xs*), *miauler* (*mi — ólẋ*) *odieux* (*odi — é*), *confier* (*cōfi — ẋ*), *patient* (*pasi — ā*),

aimions (*ẋmi — ō*), *olympien* (*olx̄pi — x̄*). Non-seulement cette façon de parler a quelque chose d'affecté et blesse l'oreille, parce qu'elle est en désaccord avec l'usage ordinaire, mais elle est blâmable en ce qu'elle augmente sans motif l'effort que la prononciation exige. Il est sensiblement plus difficile de prononcer deux voyelles *i — a*, *i — o*, *i — x*, etc., surtout lorsque c'est une muette faible qui précède l'alternante : *confia* (*cōfi — a*), *national* (*nasi — onal*), *pièce* (*pi — xs*), qu'un syllexe *ïa*, *ïo*, *ïx* : *cōfïa*, *nasïonal*, *pïxs*.

La consonne *ü* se prête, dans certains cas, à des observations du même genre. Tandis qu'on prononce aisément en prose *ruine* (*rüin*) en une seule syllabe, on se sert, avec plus de peine et moins de naturel, dans les vers de deux voyelles séparées par un hiatus : *ru — in*, etc.

429. Il faut noter enfin que la versification exagère le soin qu'elle met à éviter les hiatus, et qu'elle va jusqu'à déformer la langue lorsqu'elle élide la voyelle *e* du pronom régime *le* : *faites-le entrer* (*fxte — lātrẋ*, au lieu de *fxte-le ātrẋ*), *prenez-le un peu* (*prenẋ-lē pé*, au lieu de *prenẋ - le ē pé*).

L'élision des *e* muets simplement orthographiés n'existe pas phonétiquement, puisque ces signes ne sont, en réalité, la représentation d'aucun son : *votre ami* (*votr ami*), et, plus ordinairement, *vo — trami*). L'élision, au contraire, des *e* prononcés ou *e* obtus, qu'on remplace, dans l'écriture, par une apostrophe : *l'homme*, ou qu'on maintient orthographiquement, tout en les laissant tomber : *quelque autre* (*qxlq ôtr* ou mieux *qxl — qôtr*), est effective, puisqu'on fait disparaître une voyelle qui se prononce en règle : *le vent*, *quelque jour*.

Mais, du moins alors, l'usage autorise cette suppression, et cela sans inconvénient, puisque les mots où elle se produit, jouant le rôle de micrènes, n'ont rien qui retienne la voix sur leur *e* final, tandis que l'usage est absolument opposé à l'amoindrissement, par élision, du pronom *le*, qui, placé aussitôt après un impératif, en qualité de régime, supporte l'accent tonique, joue le rôle de mégane, termine, en un mot, un syphone du premier degré, que l'on mutile, lorsqu'on procède conformément aux règles de la versification.

430. La distinction des rimes en masculines et en féminines correspond, d'une façon générale, au partage des lexes en voyelles et en consonnes, ou, ce qui revient au même, toutes réserves faites relativement aux syllabes finales qui ne sont que de simples voyelles, à la division des syllexes en préconsonnaux et en postconsonnaux. Les mots qui se terminent phonétiquement par une voyelle : *vertu (vœrtu), aimée (ȧmẋ), temps (tā)*, fournissent, phonétiquement aussi, des rimes masculines, tandis que les mots qui se terminent phonétiquement par une ou plusieurs consonnes : *noir* (*nẅar*), *égale,* (*œgal*)*, durable* (*durâbl*), fournissent des rimes féminines.

Il n'en est pas complètement de même toutefois au point de vue orthographique, où se place la versification. Les voyelles suivies d'un *e* muet : *ravie, aimées* constituent des rimes féminines, tandis que les consonnes non suivies de cet *e* muet : *égal, peur* se rangent, conjointement avec leur voyelle d'appui, dans la catégorie des rimes masculines.

Il résulte de là de fréquentes divergences entre les procédés de la versification, et les enseignements de l'oreille.

Dans la strophe de J.-B Rousseau :

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit, sans jamais être arrêté ;
Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine, du sein des ténèbres,
Fait éclore les faits célèbres
Qu'il les replonge dans la nuit.
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître,
A mesure qu'il le produit,

les rimes masculines : *té* (*tæ̇*), *uit* (*üi*), sont réellement masculines, et les rimes féminines : *ile* (*il*), *èbres* (*æ̂br*), *ètre* et *aître* (*æ̂tr*), sont réellement féminines.

Mais, dans la strophe suivante de Victor Hugo, toutes les rimes : *oire* (*ẅâr*), *teur* (*têr*), *ole* (*ol*) sont phonétiquement féminines :

Sans monter au char de victoire,
Meurt le poète créateur :
Son siècle est trop près de sa gloire
Pour en mesurer la hauteur.
C'est Bélisaire au Capitole.
La foule court à quelque idole,
Et jette, en passant, une obole
Au mendiant triomphateur.

Et dans cette autre strophe du même poète, elles sont toutes : *rie* (*ri*), *tants*, *temps* (*tā*), phonétiquement masculines :

Vallon, j'ai bien souvent laissé, dans la prairie,
Comme une eau murmurante, errer ma rêverie.
Je n'oublierai jamais ces fugitifs instants.
Ton souvenir sera, dans mon âme attendrie,
Comme un son triste et doux, qu'on écoute longtemps.

431. Les vers de douze syllabes, partagés, par la césure, en deux hémistiches de six syllabes, sont essentiellement des polysyllabes du troisième degré :

Je chante ce héros — qui régna sur la France.
Voltaire.

Le premier hémistiche est un polysyllabe ou syphone du second degré, formé du syphone composé du premier degré : *je chante*, et du syphone composé du premier degré : *ce héros*. Le second hémistiche est un polysyllabe ou syphone du second degré, formé, d'une façon analogue, du syphone composé du premier degré: *qui régna,* et du syphone composé du premier degré : *sur la France.*

Le vers entier est une période diffuse de deux membres.

Lorsqu'une phrase résulte du concours de plusieurs vers de douze syllabes, c'est également un polysyllabe et une période diffuse du troisième degré, soit qu'on regarde la construction comme composée d'une succession d'hémistiches ou polysyllabes du deuxième degré, soit, dans le sens plus étendu que nous avons attaché à l'expression de polysyllabe du troisième degré (N° 384), que l'on fasse des vers mêmes les éléments immédiats, fractionnés, à leur tour, en hémistiches, de la phrase envisagée.

432. Il résulte, dans tous les cas, pour l'oreille, et assez fréquemment, pour l'oreille et pour le sens, de ce concours de vers complets et d'hémistiches, des périodes diverses, plus ou moins bien dessinées, (N° 404) dont les méganes ont douze syllabes, et les micrènes, épiméganales ou apoméganales, six syllabes.

Je chante ce héros — qui régna sur la France,
Et par droit de conquête — et par droit de
[*naissance.*

Ces deux vers peuvent être regardés comme une période diprémicrénale, ayant pour première micrène : *je chante ce héros*, pour seconde micrène, trop faible, à la vérité, relativement à la première : *qui régna sur la France*, et pour mégane le second vers, dont on atténue alors (N° 411) la césure : *et par droit de conquête et par droit de naissance.*

Ces deux mêmes vers forment aussi une période dipostmicrénale, ayant pour mégane le premier vers, dont on atténue la césure: *je chante ce héros qui régna sur la France*, pour première micrène : *et par droit de conquête*, et pour seconde micrène, trop faible, à la vérité, par rapport à la précédente, le second hémistiche : *et par droit de naissance.*

Les deux vers dont il s'agit, forment enfin une période monomonomicrénale, ayant pour micrène épiméganale : *je chante ce héros*, pour mégane : *qui régna sur la France et par droit de conquête*, et pour micrène apoméganale : *et par droit de naissance.*

La première et la seconde de ces constructions sont corroborées par la pensée, qui oppose bien à la proposition principale suivie de son régime direct le groupe formé des deux régimes indirects. La troisième est uniquement du ressort de la prononciation et de l'oreille, parce que rien n'autorise à disjoindre du second hémistiche du second vers le premier hémistiche, pour le rattacher au second hémistiche du premier vers.

433. Les vers de douze syllabes, envisagés chacun en particulier, comportent fréquemment, en dehors des césures méthodiques établies conformément aux règles de la versification, d'autres césures qui, bien que libres, n'en sont pas moins effectives, et contribuent, pour leur part, à la distribution des vers en périodes.

Midi, — roi des étés, — épandu sur la plaine,
Tombe, — en nappes d'argent, — des hauteurs du [ciel bleu.
Tout se tait. — L'air flamboie et brûle sans haleine;
La terre — est assoupie — en sa robe de feu.
Leconte de Lisle.

Le premier de ces vers est une période diprémicrénale bien dessinée, ayant pour première micrène le syphone simple du premier degré : *midi*, pour seconde micrène le syphone composé du premier degré : *roi des étés*, et pour mégane le polysyllabe ou syphone du deuxième degré : *épandu sur la plaine.*

Le deuxième vers est également une période diprémicrénale correctement établie, ayant pour première micrène le syllexe monomonoconsonnal *tombe*, pour seconde micrène le polysyllabe du deuxième degré : *en nappes d'argent*, et pour mégane le second hémistiche : *des hauteurs du ciel bleu.*

Les deux premiers vers forment une période triprémicrénale dont les trois micrènes sont bien distinctes et bien proportionnées, mais dont la mégane toutefois, le second vers, manque de cohésion.

Le troisième vers est une période diprémicrénale ébauchée, dont les micrènes, au lieu d'aller en croissant, sont chacune un syphone composé du premier degré de trois syllabes : *tout se tait* et *l'air flamboie.* Le second hémistiche remplit l'office de mégane : *et brûle sans haleine.* Comme le sens toutefois étant nettement suspendu après le mot *tait*, le vers se fractionne en deux phrases, la proposition : *tout se tait* est, en fait, un de ces syphones qui demeurent isolés dans le discours. (N° 422).

Le surplus du vers est, dans ces conditions, une période monoprémicrénale, qui a pour micrène : *l'air flamboie*, et pour mégane : *et brûle sans haleine.*

Le dernier vers est aussi une période diprémicrénale, ayant pour première micrène le syphone composé du premier degré : *la terre,* pour seconde micrène le syphone composé du premier degré : *est assoupie*, et pour mégane le second hémistiche, qui est un syphone du second degré : *en sa robe de feu.*

Le vers suivant est construit comme le premier et le quatrième de ceux que nous venons de citer :

Et rose — elle a vécu — ce que vivent les roses.
Malherbe.

La première micrène épiméganale a deux syllabes, la seconde, quatre et la mégane, six.

Il en est de même de celui-ci :

Je meurs — et sur ma tombe, — où lentement [j'arrive.
Gilbert.

De la structure méthodique des vers de douze syllabes, et de leur structure libre, si l'on peut ainsi s'exprimer, résultent une grande variété de constructions périodiques, connexes ou incluses les unes dans les autres.

434. Les vers de dix syllabes, composés méthodiquement de deux parties, l'une, de quatre, l'autre, de six syllabes, sont des périodes monoprémicrénales :

Tout ce fatras — fut de chanvre en son temps.
Linge — il devint, — par l'art des tisserands.
Voltaire.

Le second vers est, à cause de la césure libre placée entre le syllexe : *linge*, et le syphone composé du premier degré : *il devint*, une période diprémi-

crénale mixte du premier et du deuxième degré, qui a pour mégane le polysyllabe du deuxième degré : *par l'art des tisserands.* Les faits de ce genre sont rares, au surplus, en raison du petit nombre de syllabes dont se compose la première partie des vers de dix syllabes.

Les vers de neuf syllabes sont des période monopréconsonnales.

Des destins — la chaîne redoutable
Vous entraine — à d'éternels malheurs. Voltaire.

Les vers de huit syllabes n'ont pas de césure méthodique, mais en comportent quelquefois de libres :

Ce vieillard — qui, d'un vol agile,
Fuit, — sans jamais — être arrèté,
Le temps, — cette image mobile
De l'immobile éternité. J.-B. Rousseau.

Le premier de ces vers est une période monoprémicrénale du deuxième degré, ayant pour micrène le syphone composé du premier degré : *ce vieillard,* et pour mégane, le syphone pareillement composé du premier degré : *qui, d'un vol agile.*

Le deuxième vers est une période diprémicrénale mixte du premier et du deuxième degré, ayant pour première micrène le syllexe : *fuit,* pour seconde micrène, le syphone composé : *sans jamais*, et pour mégane le syphone composé : *être arrêté.*

Le troisième vers est une période monoprémicrénale mixte du deuxième et du troisième degré, ayant pour micrène le syphone composé : *le temps*, et pour mégane le polysyllabe du deuxième degré : *cette image mobile.*

Le quatrième vers, qui se partage en deux syphones égaux du premier degré, n'est pas une période, mais un simple polysyllabe du deuxième

degré, qui remplit l'office de mégane, au regard des deux parties du vers précédent, et constitue avec celles-là un syphone diprémicrénal.

Les deux vers suivants, de huit syllabes, sont également des périodes monoprémicrénales :

Seigneur, — dans ta gloire adorable
Quel mortel — est digne d'entrer ?

J.- B. Rousseau.

Le premier a une micrène de deux, et une mégane de six syllabes ; le second, une micrène de trois, et une mégane de cinq syllabes.

La juxtaposition des vers de huit syllabes donne ordinairement naissance à des périodes diffuses.

Il en est de même, à plus forte raison, des vers de moins de huit syllabes, qui n'ont pas de césure méthodique, et qui en comportent peu de libres, à cause de leur faible étendue.

435. On ouvre un plus large champ à la formation des périodes qui résultent du concours des vers successifs, lorsqu'on entremêle les vers de différentes mesures.

Seigneur, dans ta gloire adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable
Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux ?

J.- B. Rousseau.

Le quatrième vers, de huit syllabes, aussi bien que les trois précédents, à certains égards (N° 390), c'est-à-dire pour autant que subsiste encore l'impression qu'ils ont produite sur l'oreille, concourent, en

donnant naissance, dans chaque cas particulier, à une période prémicrénale, avec le cinquième, et même avec le sixième, qui ont douze syllabes.

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour ?

Lamartine.

Le dernier vers est une micrène apoméganale de six syllabes, ayant pour mégane le troisième vers, de douze syllabes, et constituant, avec celui-ci, une période postmicrénale. Il concourt même, plus ou moins apparemment, avec le premier et le deuxième.

436. La rime, qui aide à distinguer, de concert avec le nombre des syllabes, les membres de phrases ou vers successifs, a aussi pour effet d'évoquer les vers qui doivent concourir spécialement ensemble, et de régler ainsi, dans une certaine proportion, le nombre et la forme des combinaisons simplement polysyllabiques ou périodiques.

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de [naissance.

La rime associe expressément ensemble, en qualité de polysyllabe du troisième degré ou de période diffuse, ces deux vers, qui forment déjà un tout phonétique, parce qu'ils se suivent.

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit, sans jamais être arrêté,
Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité.

Les rimes croisées font concourir spécialement, dans ce cas, le premier vers avec le troisième, et le deuxième avec le quatrième.

L'influence de la rime est surtout à remarquer lorsque les vers sont d'inégale grandeur, parce que la façon dont on les associe, donne naissance à des périodes différentes.

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour ?

Le premier vers et le troisième, qui riment de même, concourent ensemble, par ce motif, sous forme de polysyllabe ou période diffuse du troisième degré, tandis que le second vers constitue avec le quatrième une période postmicrénale, dont celui-ci est la micrène.

437. Les vers sont, en un mot, sous le rapport de leur combinaison, soumis à deux influences d'intensité à peu près égale : l'une, qui tend à les associer en raison de leur succession immédiate, ou tout au moins de leur voisinage, l'autre, qui procède de la rime, et qui tend à les faire concourir conformément à la ressemblance de leurs terminaisons. Ces deux influences, qui se corroborent fréquemment, ne coïncident pas toutefois exactement, parce que la rime maintient souvent en présence des vers qui s'éloignent déjà, et qui resteraient sans action appréciable les uns sur les autres, tandis qu'elle en disjoint qui auraient expressément concouru ensemble.

Nous venons de citer la strophe :

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour?

Suivant l'ordre d'émission de ces quatre vers, le deuxième concourt avec le premier ; le troisième, avec le deuxième, et, dans une certaine mesure, avec le

premier ; le quatrième, avec le troisième, et, dans une certaine mesure aussi, avec le deuxième et le premier. Sous l'action de la rime, les choses se passent différemment : le troisième vers concourt spécialement avec le premier, et le quatrième, avec le deuxième.

Or, comme ces différentes combinaisons, soit simplement polysyllabiques, soit périodiques, se produisent toujours simultanément, sinon en totalité, du moins en partie, il résulte de là des constructions variées et enchevêtrées, qui expliquent la fécondité mécanique de la versification.

438. Style. On donne à l'aspect définitif sous lequel se présente le discours, à l'organisation générale qu'il comporte ou plutôt que comportent telles de ses parties, spécialement envisagées, le nom de *style*.

Le style est donc susceptible d'une variété illimitée d'aspects. Il dépend de la nature des polysyllabes ou syphones du premier degré, de celle des polysyllabes, syphones ou périodes du deuxième degré, de celle des polysyllabes ou périodes du troisième degré qu'il met en œuvre, ainsi que de la proportion dans laquelle il juxtapose ou combine ces différents éléments, auxquels s'adjoignent, pour l'ordinaire, des syllexes isolés et des voyelles demeurées à l'état simple. Le style résulte, en particulier, de la mesure, du nombre, de la cadence, de l'harmonie, du rythme des périodes ou des polysyllabes dont le discours se compose.

On peut, à certain égard, concevoir deux types de style : le style *périodique*, composé de périodes du troisième degré largement établies, et même de polysyllabes du même degré, et le style *coupé*, composé de périodes et de polysyllabes du troisième degré peu étendues, ainsi que de périodes et de polysyllabes du deuxième degré.

La versification constitue, à un point de vue général, un remarquable exemple de style périodique quand elle se sert de vers de douze, de onze, dix ou neuf syllabes, et de style coupé quand elle n'emploie que des vers d'un moindre nombre de syllabes.

Nous avons cité plus haut (N° 412), à titre d'exemple de périodes du troisième degré imparfaitement construites, la phrase suivante : *il avait allumé, — le long du bois, — au coin du talus, — un feu de bruyères, — et, assis sur la mousse, — le pauvre enfant, — il réchauffait ses mains — à la flamme pétillante.* Cette phrase, dans sa structure brute, est toute en style coupé ; chacun de ses membres est un polysyllabe du deuxième degré, et elle constitue une période diffuse du même degré.

439. Déclamation et chant. Nous avons signalé, dès l'abord, en les appelant altitudinaux, le développement des voyelles (N° 9), et même celui des consonnes (N° 25), simultanément opérés en quantité, en qualité et en ton.

Les modifications altitudinales spontanées et nécessaires constitutives des accents syllexiques et des accents toniques sont des conséquences, tant de la réaction des sons les uns sur les autres, que des allures naturelles de la voix.

Il est d'autres modifications altitudinales toutefois, et en grand nombre, qui, au point de vue phonétique pur, semblent absolument arbitraires. Elles ne relèvent que de l'initiative de celui qui parle. La prononciation s'élève ou s'abaisse, s'amplifie ou se resserre, se précipite ou se ralentit sans qu'il soit possible de découvrir dans la langue même la raison première de ces variations des lexes, des syllexes, des polysyllexes, etc.

Cette façon de procéder, qui revient à opérer le mélange des différents systèmes de prononciation (N° 11), et qui s'étend simultanément à la prose et aux vers, constitue la *déclamation*, selon le sens le plus large qu'il soit possible de donner au mot.

C'est jusqu'à la pensée, du reste, qu'il faut, une fois de plus, remonter pour obtenir l'explication des modifications qui se produisent alors dans la langue phonétique. L'intensité et le timbre des mots ne sont que l'écho des sentiments sous l'empire desquels ceux qui parlent, se trouvent successivement placés.

440. Il n'y a qu'un pas à franchir de la déclamation au *chant*, qui peut être défini une déclamation méthodique et amplifiée, soit de la prose, soit, ce qui a lieu principalement, des vers.

Resserré, en effet, à certains égards, dans de plus étroites limites, parce qu'il ne se compose que de sons dont la position sur l'échelle diatonique, la quantité relative, et le mode de concours sont soumis à des règles rigoureuses, le chant se meut, sous d'autres rapports, dans un domaine beaucoup plus étendu, parce qu'il met en œuvre des éléments altitudinaux étrangers, non-seulement au discours ordinaire, mais à la déclamation.

Le chant constitue, au point de vue des différentes formes dont sont susceptibles les lexes, la région extrême de l'ordre phonétique mécanique, le dernier groupe des phénomènes dont la voix forme la substance, l'expansion finale, par leurs conséquences, des voyelles et des consonnes, posées au début du langage matériel et de la science correspondante. Le chant est, en ce sens, ce que les polysyllabes extrêmes (N° 418) sont au point de vue des constructions ou juxtapositions de sons.

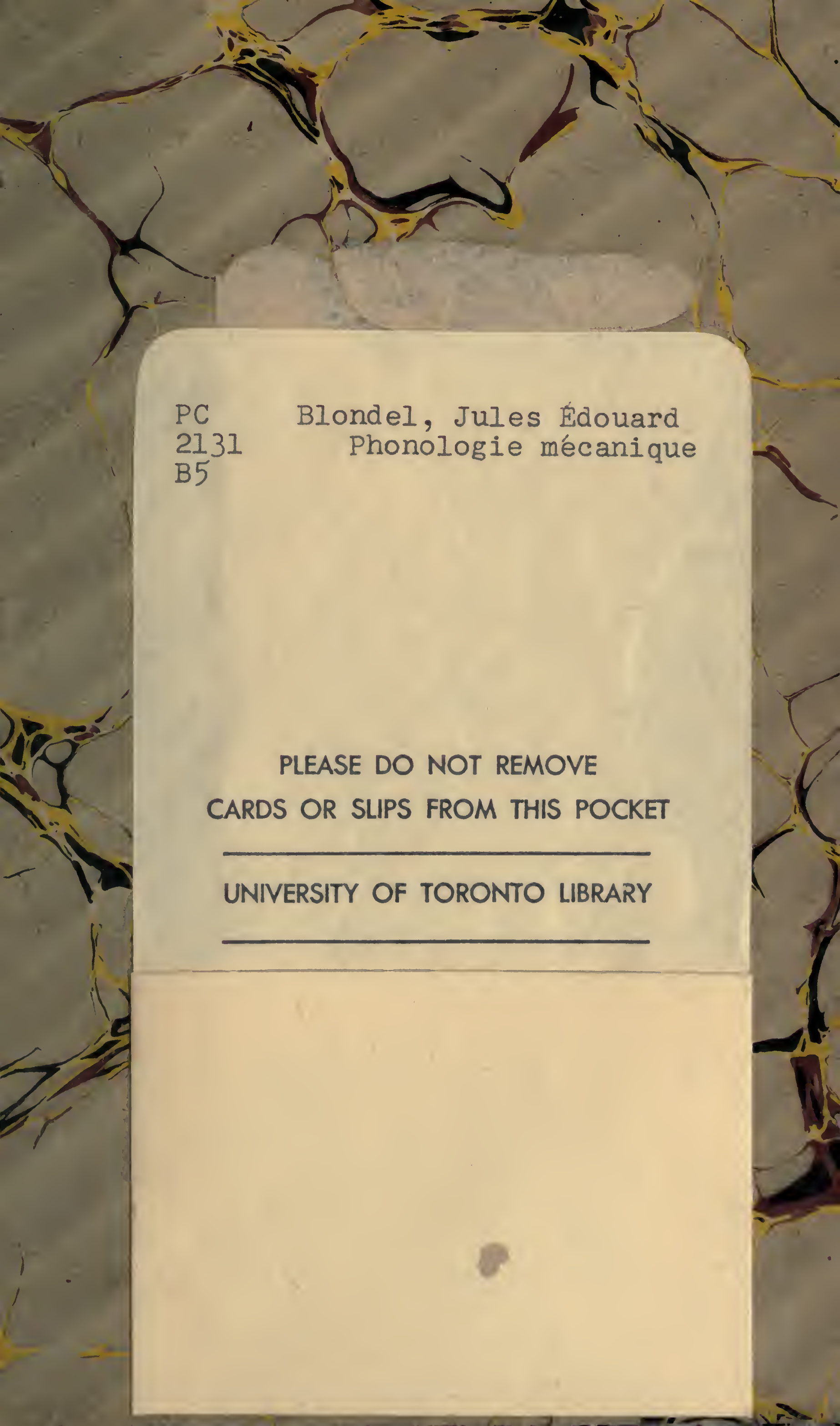
Nous terminerions ici nos investigations, en

laissant aux sciences phonologiques appliquées la tâche de se rapprocher, aussi près que possible, de la pratique. si l'ordre phonétique n'était susceptible d'être envisagé sous un nouvel aspect, et si la phonologie ne comportait. de ce chef. une seconde partie : la phonologie *esthétique.*

FIN

TABLE





PC Blondel, Jules Édouard
2131 Phonologie mécanique
B5
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

